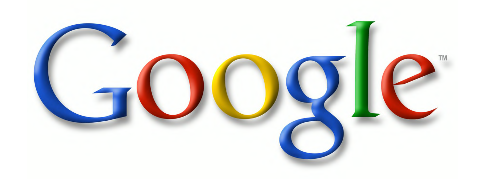
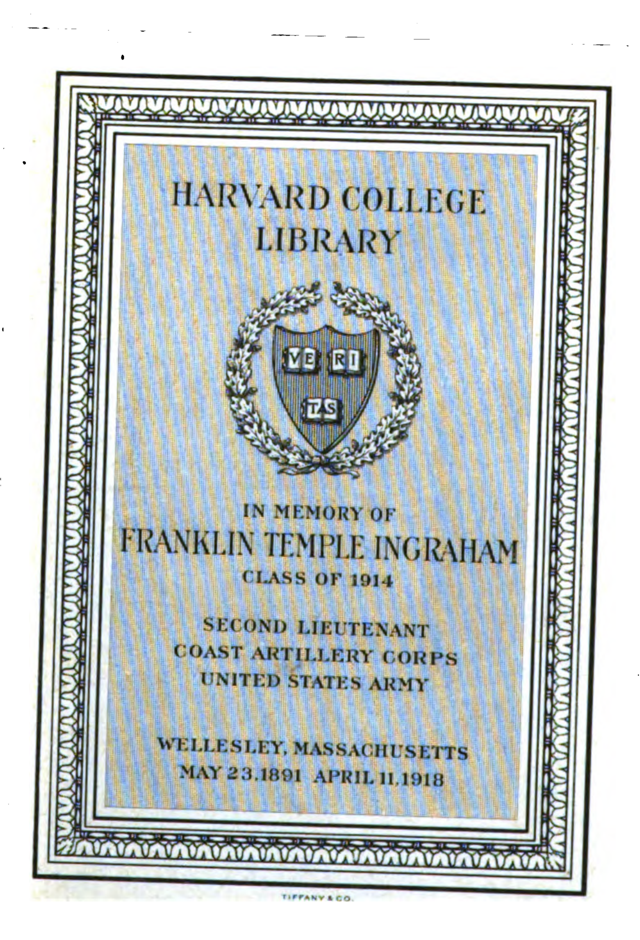



HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23.1891 APRIL 11.1918
TIFFANY & CO.

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

## DÉPARTEMENT DES VOSGES.

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

## DÉPARTEMENT DES VOSGES.

**Tome IX. — IIe Cahier. — 1856.**

ÉPINAL,

*CHEZ Mme Ve GLEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.*

—

1857.

# PROCÈS-VERBAL

DE LA

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

## DU 27 NOVEMBRE 1856.

La séance publique annuelle de la Société d'Émulation des Vosges a eu lieu le 27 novembre 1856, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Dans la partie de la salle occupée par les membres de la Société se trouvaient réunies plusieurs personnes honorables, qui avaient été invitées à cette cérémonie. On y remarquait entre autres M. le comte de Bourcier, député des Vosges, président du Comice agricole de l'arrondissement d'Épinal; MM. Noël et Hanus, président et secrétaire du Comice agricole de l'arrondissement de Remiremont; M. l'abbé Marchal, curé d'Épinal, etc.

De nombreux spectateurs, les lauréats, les professeurs et les élèves du collége remplissaient les banquettes disposées dans l'intérieur et autour de la salle.

A deux heures précises, M. le Préfet, ayant à ses côtés M. le comte de Bourcier et M. Maud'heux père, président de la Société, a pris place au fauteuil de la présidence; et, après avoir déclaré la séance ouverte, a donné la parole à M. Lebrunt, professeur de mathématiques au collége, appelé à rendre compte des travaux de la Société pendant le cours de la présente année. Le discours de M. Lebrunt, fait avec autant de cœur que de talent, a été écouté avec intérêt au milieu du plus grand silence : deux fois l'auditoire entraîné a applaudi aux nobles sentiments que savait si bien exprimer la voix émue de l'orateur.

M. Deblaye, rapporteur de la Commission d'agriculture et d'horticulture, a pris la parole après M. Lebrunt. Les travaux qu'il a analysés, ainsi que les réflexions judicieuses que lui a inspirées la lecture des mémoires sur la pomologie, dont quelques parties sont vraiment remarquables, méritent une attention toute particulière de la part des agriculteurs et des amis de l'horticulture.

Ensuite M. Lemoyne, chargé par la Commission de l'industrie d'apprécier un mécanisme d'horlogerie, dont M. Ganderth, de Rambervillers, est l'inventeur, a exposé les titres de cet habile mécanicien à la prime industrielle offerte par le programme de la Société.

Enfin, M. Malgras, dans un rapport fait au nom de la Commission des concours littéraires et artistiques, après avoir examiné le travail du seul candidat qui se soit présenté, a exprimé en quelques mots bien dits et bien pensés le but que se proposait

la Société d'Émulation en créant ces concours, et a exposé le véritable programme sur lequel elle voudrait attirer l'attention des Vosgiens, amis des progrès, des traditions du pays et des œuvres utiles.

La séance s'est terminée par la proclamation des noms des lauréats, qui tous ont été accueillis par l'assemblée avec les marques de la plus vive sympathie.

---

# COMPTE RENDU

# DES TRAVAUX

## DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

### DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

PAR M. LEBRUNT,

Professeur de Mathématiques, Membre titulaire.

---

Messieurs,

Ce n'est qu'après avoir hésité longtemps que j'ai accepté la tâche de rendre compte, dans cette séance publique, des travaux de la Société d'Émulation, pendant l'année 1855—1856. Mes devanciers ont eu le talent de déguiser l'aridité et la sécheresse naturelles d'un compte rendu sous des formes attrayantes, et de faire de ce rapport un morceau capable de captiver l'attention d'un auditoire choisi. Aussi ne me suis-je pas dissimulé les difficultés qu'il y avait à prendre la parole après de pareils antécédents. J'ai su que j'aurais besoin de beaucoup d'indulgence. Mais, nouveau venu parmi vous, j'aurais eu mauvaise grâce à refuser de faire le premier travail dont voulait me charger une Société dans laquelle chaque membre doit payer sa dette à l'œuvre générale.

Et d'abord, Messieurs, je veux vous rappeler publiquement que votre association a vu s'accroître, cette année encore, ses éléments de vitalité et de prospérité. La nécessité de son existence vous a été démontrée assez souvent : je ne reviendrai pas aujourd'hui sur ce sujet. Félicitons-nous de ce que les faits viennent tous les jours appuyer ces démonstrations. Des Sociétés analogues à la vôtre couvrent le sol de la France; vous êtes en correspondance avec la plupart d'entre elles. Cette année, plusieurs vous ont demandé la main : la Société d'Agriculture de la Lozère; la nouvelle Société de l'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre maritime; la Société historique et archéologique de Langres; elles ont obtenu l'échange de leurs publications avec les vôtres. Des bibliothèques vous ont demandé vos *Annales;* bon nombre de membres nouveaux, dont je vous dirai les noms tout à l'heure, sont venus vous offrir leur concours; une circulaire de Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a signalé le bien que ces associations font au pays; l'illustre chef de l'Académie de Nancy a manifesté le plus vif désir d'entrer en communication avec vous, et, à son voyage dans les Vosges, vous avez vu cet homme éminent, dont la bienveillance égale le mérite, vous promettre de saisir toutes les occasions de nous être utile. Redoublons d'efforts, Messieurs, pour maintenir notre Société au rang qu'elle occupe; ne perdons jamais de vue ce beau mot, *Émulation,* qui est notre devise; considérons le brevet de membre de la Société d'Émulation comme un titre de noblesse, et n'oublions pas le vieil adage : noblesse oblige.

Pour me conformer à vos anciens usages, je vais commencer par rendre compte au public des travaux qui ont été entrepris dans votre sein, relativement à l'agriculture. Vos concitoyens se plairont à reconnaître que, partout où il y a quelque bien à faire, quelque découverte, quelque amélioration à espérer, la Société d'Émulation est toujours là, prenant l'initiative, encourageant, payant de sa personne.

Vous savez tous, Messieurs, avec quelle persistance s'est maintenu, ces dernières années, le prix élevé des grains. Vous savez que le Gouvernement de l'Empereur s'est ému d'un pareil état de choses; et naguère, quand les fleuves débordés venaient aggraver le mal en détruisant les moissons, vous avez vu avec quel noble empressement, avec quel dévouement sublime l'Empereur s'est montré partout, semant de l'or avec des consolations. Les nombreux arrivages de grains ont mis la France à l'abri de la disette pour plus d'une année; mais cela ne suffit point : le pain est trop cher encore pour l'ouvrier; et, pour que le mal soit amoindri, il faut que le pays augmente ses ressources; il faut qu'on arrive à faire produire à la terre davantage : jamais l'agriculture n'a eu si besoin d'entrer sérieusement dans la voie du progrès.

Des essais ont été faits, en plusieurs points, sur la culture de nouvelles espèces de blé. Votre Société n'est point restée étrangère à ces tentatives, et les expériences de plusieurs de vos membres ont donné des résultats remarquables. Quatre de ces espèces de blé ont été semées par vos soins : le gros blé, dit Poulard, le Northampton, le grand blé rouge d'Écosse et le Chiddam. M. le comte de Bourcier, M. Deblaye, M. Claudel ont eu lieu d'être très-satisfaits du blé d'Écosse. Le Poulard et le Northampton ont rendu à M. Schœll-Dollfus de cent à cent-dix fois la semence, et le Chiddam, cent-trente fois. Le blé rouge ne lui a rapporté que cinquante-cinq fois la semence, mais M. Schœll attribue cette infériorité relative à un excès d'engrais qui aurait brûlé les germes dès leur développement. Les expériences de nos collègues sont décisives, et vous pouvez proclamer la supériorité du blé d'Écosse et du Chiddam. Cette dernière espèce surtout est d'une beauté remarquable, et doit donner une farine d'excellente qualité.

L'engrais dont M. Schœll s'est servi, et qui a brûlé son blé, était l'engrais Javel, contre lequel pourtant il faut se garder de rien conclure. Cet engrais avait été semé dans des raies, au lieu d'être répandu à la surface de la terre. Dans d'autres circonstances, M. Schœll n'a eu qu'à s'en louer; seulement

il faut l'employer avec prudence et modération. Le mélanger avec la terre avant de herser paraît à notre collègue le mode d'emploi le plus convenable pour les semis. Parmi d'autres avantages, il est à noter qu'il ne produit pas de mauvaises herbes comme le fumier de cheval.

Les expériences n'ont pas été aussi satisfaisantes sur un autre engrais, qui serait une ressource importante pour nos Vosges : je veux parler du granit pulvérisé. Elles ont été commencées avec le concours de M. Edmond Chavane, de la manufacture de Bains. L'analyse chimique a démontré que la matière fertilisante existe en petite quantité dans le granit décomposé, et que le granit en roche, au contraire, en est très-riche. Mais malheureusement ce dernier est trop dur, et la pulvérisation en est trop coûteuse pour permettre jusqu'à présent d'employer cet engrais avec avantage. Quoiqu'il en soit, le dernier mot n'est pas dit encore. Ce n'est pas après une première tentative qu'il faut reléguer cette idée parmi des utopies irréalisables. Le génie est une longue patience; et peut-être qu'on parviendra à tirer de là quelque chose d'avantageux.

Les différentes espèces de blé ne sont pas les seules plantes nouvelles expérimentées parmi vous. La Société a reçu en outre des semences de lin à fleurs blanches, de sorgho, d'igname, de deux variétés d'oxalis, de pé-tsai ou chou chinois. Je craindrais d'être entraîné trop loin en vous donnant des détails sur toutes ces plantes; mais permettez que je m'arrête un instant sur le sorgho.

Le sorgho nous est venu des Indes-Orientales; il a été récemment acclimaté dans le midi de la France, et surtout dans nos colonies algériennes. « La culture du sorgho est » une des plus précieuses conquêtes opérées sur le règne » végétal; de sa tige on retire du sucre ou de l'alcool; ses » dépouilles peuvent être utilisées pour alimenter le bétail, » qui en est très-friand; les graines renferment une matière » colorante qui peut remplacer la garance; ces mêmes graines,

» torréfiées, paraissent avoir une action sédative sur l'économie » animale, et il est probable que la médecine en tirera » parti. » Votre Société s'est empressée de se procurer des semences de cet utile végétal; elles ont été en partie confiées au sieur François, jardinier de l'hôpital, par les soins duquel la plante a mûri. On en a extrait de l'alcool, qui, soumis à l'examen de notre collègue, M. Couniot, a été trouvé de bonne qualité. Plusieurs de vos collègues ont fait aussi des expériences sur la culture du sorgho; ils ont moins bien réussi, et cela, pour différentes causes. Ils se proposent de recommencer leurs essais. Si cette plante parvient à s'acclimater dans les Vosges, ce sera encore à votre Société, Messieurs, qu'en reviendra le mérite.

Dans ce chapitre de l'agriculture, rentre naturellement ce qui a rapport au drainage. M. Küss est l'auteur d'un travail « sur les moyens de populariser le drainage dans le département des Vosges, et sur ce que peut faire la Société d'Émulation pour y contribuer. » Je ne veux pas m'étendre sur ce mémoire, parce que vous l'avez fait imprimer dans vos *Annales*. Je me bornerai à lire, dans cette séance publique, le premier article de la délibération que vous avez prise, après avoir entendu la lecture de cet ouvrage: « Chaque membre s'engage individuel- » lement à répandre, dans le cercle de ses relations de toute » nature, les offres que fait l'Administration des ponts et » chaussées aux particuliers, pour les aider à drainer leurs » terres; à engager à s'adresser à elle les propriétaires de terres » humides qui ont le désir de les améliorer, mais qui ne sont » pas au courant des bons procédés; à leur exposer enfin que » l'intervention de l'Administration est toute bienveillante et » gratuite, et ne leur fera contracter aucune obligation, ni pour » le présent, ni pour l'avenir. »

M. Küss a écrit aussi un mémoire, qu'il a adressé à l'Empereur, sur le règlement d'administration que nécessite la loi accordant à l'agriculture un crédit de cent millions, pour l'amélioration des terres par le drainage. La Commission

spéciale que vous avez nommée pour examiner ce mémoire vous en a fait un rapport, et a conclu qu'il y a lieu de recommander ce travail à M. le Ministre de l'Agriculture.

Puisque j'en suis au drainage, c'est le moment de parler de la demande rédigée par notre Président, et adressée dernièrement à l'Empereur, au sujet de la création dans les Vosges d'une école de drainage et d'irrigation. L'établissement d'une école d'irrigation près d'Épinal, sur les bords de cette Moselle, dont les travaux persévérants de deux de vos anciens collègues ont couvert les grèves de ces magnifiques prairies que vous admirez tous, est, depuis de longues années, le rêve de la Société d'Émulation. C'est un but qu'elle ne perd pas de vue et qu'elle poursuit sans cesse. Cette année, notre Président, profitant du séjour à Plombières du Chef bien-aimé de l'État, a adressé à Sa Majesté une pétition, accompagnée d'un mémoire qui a réuni tous vos suffrages. Dans ce mémoire, M. Maud'heux a développé éloquemment les motifs qui font désirer l'établissement de cette école, fait ressortir les services qu'elle rendrait au pays et discuté les moyens d'exécution. Vous venez d'être informés que Sa Majesté a chargé M. le Ministre de l'Agriculture de l'examen de ce projet. Espérons que cette demande ne demeurera pas sans résultat; espérons que le passage de l'Empereur sera marqué par un bienfait de plus. Ce sera pour la Société d'Émulation un titre de gloire qu'elle devra à son Président, et un des plus grands services qu'elle ait pu rendre au département et à toutes les contrées de l'est de la France.

Il y a deux ans, à votre séance publique, M. Maud'heux fils faisait remarquer, en parlant du Concours régional qui avait lieu dans notre ville, que « les départements rapprochés » avaient expédié à l'envi instruments, animaux et produits; » mais ceux qui étaient éloignés n'avaient fait quelques rares » envois qu'afin de mieux attester leur absence. » Dans une de vos premières réunions de cette année, un de vos collègues, M. d'Ajot, est revenu sur ce sujet. M. Claudel s'est chargé d'examiner le travail auquel M. d'Ajot a donné pour titre :

*Projet d'un Concours départemental d'animaux reproducteurs.* La Société a accueilli ce travail et les conclusions de M. Claudel, et, si les appels qu'elle a faits sont entendus, elle pourra bientôt être à même de satisfaire aux exigences du programme de M. d'Ajot.

Enfin, Messieurs, je ne terminerai pas ce que j'ai à dire sur l'agriculture sans signaler le travail de notre infatigable Président : *sur quelques expériences agricoles.* Je me borne à le signaler, parce que vous en avez décidé l'impression dans vos *Annales.*

Je dois maintenant vous parler, Messieurs, des travaux scientifiques et industriels qui ont marqué cette année.

Vous avez reçu de M. le docteur Liégey, médecin à Rambervillers, un *Mémoire sur la fièvre intermittente à forme néphrétique, ou la névralgie fébrile intermittente des voies urinaires, simulant la gravelle.* Vous avez déjà remarqué que le nom de M. le docteur Liégey est cité chaque année dans vos comptes rendus : c'est assez vous dire que vous avez en lui un collègue laborieux, qui ne vous fera jamais défaut. « Je ne puis qu'applaudir, vous a dit M. Mansuy dans le » rapport qu'il a été chargé de faire sur ce mémoire, à » l'heureuse idée que notre confrère a eue de recueillir des » observations sur un genre de maladie qui revêt des formes » aussi variées, dont la nature est souvent aussi insidieuse » que le sont les affections nerveuses à type intermittent. On ne » saurait trop rappeler au souvenir des praticiens l'apparition, » de temps à autre, dans nos contrées, de ces douloureuses » affections. » Aussi la Société a-t-elle voté des remercîments à M. le docteur Liégey, pour l'encourager à continuer des travaux qu'elle accueillera toujours avec le plus grand empressement.

M. Mansuy vous a fait aussi un rapport sur un mémoire dans lequel M. le docteur Chevreuse, médecin à Charmes, traite d'une *Épidémie de fièvre typhoïde qui a régné en 1854 dans la commune de Savigny.* Le rapporteur s'est plu à reconnaître « que le travail de notre collègue, M. le docteur

» Chevreuse, est exposé avec beaucoup de clarté et de méthode;
» qu'il abonde en observations bien faites, d'une application
» utile, et que la partie relative au traitement est d'une pratique
» saine et bien entendue. » Vous avez jugé ce mémoire digne de figurer dans vos *Annales*.

Vos *Annales* se sont ouvertes aussi, comme toujours, au travail habituel de M. le docteur Mougeot. Remercier ce vénérable collègue de l'exactitude qu'il met tous les ans à vous envoyer son *Rapport sur les objets concernant l'histoire naturelle déposés au musée vosgien*, ce serait répéter pour la trentième fois les remercîments qu'on lui adresse à cette séance publique. M. Mougeot a inséré dans son rapport les renseignements fournis par M. Pecchioli sur les formations géologiques de la Toscane, et un mémoire important de notre collègue, M. Lebrun, architecte à Lunéville, sur les ressources qu'offrent les roches, surtout celles des environs de Raon-l'Étape, qui peuvent être employées, avec un extrême avantage, dans la construction du chemin de fer qui reliera tôt ou tard Saint-Dié à Lunéville. Le rapport de M. Mougeot constate les dons importants faits cette année à notre Musée, qui a reçu : de M. Charles Doridant, de Bruyères, résidant en Angleterre, différents restes d'antiquités provenant d'un tombeau d'Égypte, plus des minéraux et des roches venant d'Angleterre et d'Irlande; de MM. Blanchet et de la Harpe, plusieurs magnifiques morceaux des environs de Lausanne; de M. le docteur Saucerotte, de Lunéville, soixante-neuf oiseaux parfaitement conservés; de M. Gaillardot, quantité de mollusques venant de Syrie; enfin de M. Matheron, ingénieur civil à Toulon, une caisse contenant cent-soixante-quatorze espèces de coquilles fluviatiles. Toutes ces acquisitions sont classées et appréciées par M. Mougeot avec le talent et la sagacité que vous lui connaissez tous.

Puisque j'en suis à parler du Musée, je vous rappellerai aussi le rapport annuel que M. Laurent, directeur, adresse à M. le Préfet sur les accroissements des collections de cet établissement. Ces accroissements consistent en quelques tableaux, quelques objets antiques et un grand nombre de pièces

de monnaie. Le travail de M. Laurent a été admis, comme de coutume, à enrichir vos *Annales*.

Dans un autre ordre, votre patient et laborieux collègue, M. Berher, vous a exposé le résultat de ses observations météorologiques. Chaque jour, M. Berher consulte, avec une attention et une exactitude scrupuleuses, le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre, la direction du vent, l'état du ciel. C'est un travail rebutant et sans attrait, dont notre génération ne tirera pas le dernier profit; et il faut un grand dévouement pour noter jour par jour, et presque heure par heure, ces résultats qui, au bout de longues années seulement, serviront de base à une science nouvelle. L'importance de ces observations est si grande qu'on vient de créer un service qui en est spécialement chargé sur un certain nombre de points de la France. Pour vous, Messieurs, vous devez encourager ces travaux partout où vous trouverez quelqu'un pour les entreprendre : isolés, ils perdent leur intérêt. Et à ce sujet, vous devez des remercîments à M. Pidoux, directeur de l'école normale des Vosges, qui a commencé à vous envoyer des tableaux précieux, contenant les observations faites à cette école. Nous serons heureux de voir M. Pidoux nous continuer ses envois, qui pourront servir de base à un travail résumé analogue à celui de M. Berher. On pourrait faire déjà des comparaisons intéressantes, si de pareilles données nous arrivaient de plusieurs points du département. Pour compléter ces observations, il a été question parmi vous, Messieurs, de faire construire un pluviomètre. J'espère que vos ressources vous mettront à même de vous procurer cet instrument.

C'est naturellement parmi les travaux scientifiques, et je crois que c'est là sa place, qu'il faut ranger le *Nouvel inventaire des archives du département des Vosges*, dressé par notre collègue, M. Guery, archiviste, conformément aux instructions ministérielles. Il suffit de jeter les yeux sur les cent-soixante dernières pages de vos *Annales de 1856*, qui contiennent la première partie de cet inventaire, pour voir quelle patience et quel soin M. Guery a dû mettre à ce travail, que vous vous

êtes empressés de faire imprimer, pour satisfaire au vœu émis par le Conseil général dans sa session de 1855.

J'ai peu de chose à vous dire, Messieurs, sur l'industrie. Je trouve d'abord mentionné, dans les procès-verbaux de vos séances, un rapport de M. Lemoyne sur la machine à tailler les roues d'horlogerie, de M. Ganderth, de Rambervillers. M. Ganderth étant un de vos lauréats, vous entendrez tout à l'heure M. le rapporteur de votre Commission de l'industrie apprécier son œuvre. J'y trouve aussi le rappel d'un projet d'exposition permanente, au Musée, des produits de l'industrie vosgienne, notamment des broderies. Cette proposition vous a été faite pour la première fois, il y a trois ans, par M. Chapellier. Vous avez chargé cette année votre Commission de l'étude de ce projet, et M. Laurent doit prochainement vous présenter son rapport. A ce propos, permettez-moi de vous rappeler, toujours au nom de M. Chapellier, qu'il ne serait peut-être pas sans utilité pour nos Vosges qu'une exposition de notre industrie coïncidât avec l'ouverture du chemin de fer qui doit, l'année prochaine, relier notre ville à la Capitale : je soumets cette idée à votre appréciation.

Pour les beaux-arts, je n'ai à citer que les progrès toujours croissants du jeune Monchablon. Ce que vous faites pour votre protégé n'a pas besoin d'éloges. L'intérêt que vous lui portez parle assez haut, et prouve suffisamment à tous que vous êtes fidèles à votre mission.

Dans tout ce qui précède, Messieurs, je me suis borné strictement à ma tâche : je n'ai parlé que des travaux entrepris par les membres de votre Société. De ces nombreux ouvrages, mémoires, rapports, etc., que vous avez reçus, soit de Sociétés pareilles à la vôtre, soit de particuliers étrangers, je n'ai pas dit un mot. Je suis depuis trop peu de temps parmi vous, et trop peu au courant de vos occupations, pour avoir pris de tous une connaissance suffisante, et par conséquent en donner une appréciation impartiale. Ce sera une lacune regrettable dans mon compte rendu. Je ne puis toutefois résister au désir

de vous citer les *Mémoires de la Société d'Émulation du département du Doubs*, exclusivement consacrés au *Traité des roches*, de M. Coquand : ce traité n'est autre chose que la reproduction amplifiée des leçons faites par le savant professeur à la Faculté des sciences, pendant l'année 1854 ; le volume de publication de la Société Éduenne, consacré à un remarquable *Essai sur le système défensif des Romains, dans le pays Éduen*, par M. Bulliot. Je voudrais être à même de rendre justice à qui de droit en vous soumettant tout ce qui, dans les autres ouvrages que vous avez reçus, mérite particulièrement votre attention.

Mais parmi vos collègues, ceux qui s'occupent spécialement d'études littéraires et historiques ne sont pas restés inactifs. M. Gley un jour vous intéresse par sa critique sur les *Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen;* un autre jour vous charme en vous lisant une traduction en vers français d'une ode d'Horace. Aussi vous empressez-vous de remercier ce zélé collègue. En histoire, c'est encore M. Gley qui vous lit une analyse critique d'un travail de M. Delacroix, président de la Société d'Émulation du Doubs, sur la véritable position d'Alezia. L'ouvrage de M. Delacroix a fait du bruit dans le monde savant et a eu du retentissement dans les journaux littéraires. Vous avez pris plaisir à suivre M. Gley qui, les Commentaires de César à la main, s'est mêlé, lui aussi, à la question, et a cherché à reconnaître laquelle des deux prétendues Alezia est la véritable. C'est une autre fois M. Chapellier qui vous lit un travail sur quelques constructions rurales antérieures au dix-septième siècle, et particulièrement sur une maison de Beaufremont, où l'on remarque, entre autres, une pierre portant une inscription du quinzième siècle, dont les caractères gothiques, en partie recouverts par le mortier, paraissent difficiles à reconnaître, mais seront probablement un jour déchiffrés par quelque antiquaire érudit ; puis un autre travail sur des substructions romaines dans la commune de Landaville, arrondissement de Neufchâteau : il est à remarquer que M. Chapellier est le premier qui parle de

l'existence de ces substructions dans cette localité. C'est ensuite M. Sabourin qui fait part à la Société de l'existence à la Bibliothèque impériale de deux manuscrits concernant l'église d'Épinal : vous avez voté des remercîments à M. Sabourin pour cette communication. C'est enfin M. de Beaulieu, membre correspondant de la Société d'Émulation, membre aussi de la Société des antiquaires de France, qui vous offre pour vos *Annales* une *Notice sur Gertrude, comtesse de Dachsbourg,* considérée comme poëte. Le style de cette courte notice indique une plume exercée. Concision, rapidité, images, couleur locale, tout y est. Du reste, vous connaissez tous depuis longtemps le talent de M. de Beaulieu.

Maintenant que j'ai résumé les travaux de la Société, il me reste à vous dire les noms des membres nouveaux que vous avez admis cette année parmi vous.

Comme membres associés libres, vous avez reçu M. l'abbé Villaume et M. l'abbé Mourot.

M. l'abbé Villaume, professeur de rhétorique au séminaire de Châtel, vous a présenté comme titre à l'appui de sa candidature un ouvrage intitulé : *L'Orient et la Bible.* Vous avez entendu, dans une de vos premières séances, M. Baudrillard vous faire l'éloge de ce prêtre laborieux, auteur non-seulement de *L'Orient et la Bible,* mais encore d'un *Cours complet de rhétorique* qui est estimé des hommes spéciaux et considéré comme un ouvrage remarquable. Aussi avez-vous donné à M. Villaume l'unanimité de vos suffrages.

M. l'abbé Mourot, curé de Beaufremont, a écrit deux brochures; l'une : *les Litanies de Lorette;* l'autre, *la Vie de saint Grat.* Elles vous ont valu un rapport de M. Sabourin qui a vivement intéressé la Société et a été écouté avec beaucoup d'attention. Les deux ouvrages de M. Mourot révèlent un prêtre studieux et instruit auquel vous vous êtes empressés d'ouvrir aussi vos rangs. La Société a l'espoir que M. Mourot réalisera bientôt la promesse qu'il a faite de s'occuper d'une monographie sur l'intéressante localité qu'il habite.

Vous avez accordé le titre de membres correspondants à MM. Paul Garnier, Eugène Risler, Daubrée, Commarmond et Schlumberger.

M. Paul Garnier, natif d'Épinal, est horloger à Paris. La plus sûre garantie du mérite de ce nouveau membre, c'est qu'il a obtenu une médaille d'honneur à l'Exposition universelle, pour ses travaux relatifs à l'application de l'électricité à l'horlogerie.

M. Eugène Risler est l'un des rédacteurs du *Journal d'Agriculture pratique*. Par ses articles spéciaux sur diverses branches de l'économie rurale, M. Eugène Risler a conquis une place honorable parmi les écrivains qui consacrent leurs talents aux progrès de l'agriculture.

M. Daubrée, ingénieur en chef des mines, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, vous a été présenté par notre doyen à nous, le vénérable docteur Mougeot. La haute position de M. Daubrée, le nom qu'il a acquis dans la science, la main qui le présentait, étaient des titres suffisants. Il n'en a pas moins voulu satisfaire à toutes les exigences; il vous a envoyé son ouvrage : *Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin*.

M. Commarmond, administrateur du musée de Lyon, est l'auteur d'un ouvrage sur cet établissement; c'est cet ouvrage qui lui a valu d'être admis parmi vous.

L'élection de M. Schlumberger, patroné par votre Président et votre Secrétaire perpétuel, membre déjà de la Société industrielle de Mulhausen, ne pouvait manquer de réussir.

Vous avez conféré à l'unanimité le brevet de membres titulaires à MM. Delétang, ingénieur du chemin de fer, et Marchal, agent-voyer chef de l'arrondissement d'Épinal, dont les connaissances pourront vous être dans bien des cas d'une grande ressource; à M. Petit, professeur de seconde au collége, qui vous a payé sa bienvenue par la traduction en vers français du premier chant de l'Iliade, dont je ne veux pas vous dire les mérites, parce que j'espère que vous la ferez imprimer dans vos prochaines *Annales*, et

par le discours sur l'émulation, que maîtres et élèves ont applaudi à la distribution des prix faite en 1855 au collége d'Épinal.

J'ajouterai enfin que la Société a bien voulu m'admettre au nombre de ses membres. Si je ne vous ai pas remerciés plus tôt, Messieurs, de cette faveur que vous me faisiez, c'est que, désigné dès la première séance pour vous présenter ce compte rendu, j'ai voulu que mes remercîments fussent publics. J'avais du reste une autre vieille dette à vous payer. Beaucoup d'entre vous peuvent se rappeler qu'en 1841, la Société d'Émulation a décerné une médaille d'honneur à un pauvre jeune homme infirme, pour sa piété filiale et son dévouement fraternel dans des circonstances difficiles. Ce jeune homme, c'était mon frère; et cette médaille que vous lui avez donnée, décuplant ses forces et son courage, n'a pas eu peu d'influence sur mon avenir. La position que j'occupe, c'est à lui et à vous que je la dois. Continuons toujours, Messieurs, à faire le bien; un mot d'encouragement, une petite récompense peuvent souvent opérer des prodiges. Merci pour mon frère de la médaille que vous lui avez décernée en 1841 ; merci pour moi de l'honneur que vous m'avez fait en 1856 de m'admettre parmi vous; merci pour notre vieille mère de ce que vous avez fait pour tous deux.

Ici, Messieurs, devrait se terminer mon compte rendu : mais, hélas! il m'en reste la partie la plus pénible. La mort a moissonné parmi nous, et il est bien juste qu'après avoir dit vos travaux, je vous entretienne quelques instants aussi de ceux de nos membres que nous avons eu le regret d'effacer à jamais du nombre de nos collaborateurs. Je vois déjà des pleurs rouler dans vos yeux, car c'est en vain que vous cherchez dans vos rangs, assis à votre bureau, cet homme qui, pendant de longues années, a été l'âme de votre Société. La dernière fois que vous vous êtes réunis dans cette enceinte, M. Haxo était là encore, et sa voix connue et chérie de tous redisait tout le bien que la Société d'Émulation a fait dans les Vosges;

il était là, à pareil jour, l'année dernière, plein de force et dans toute la vigueur de l'âge mûr; et certes, j'étais bien loin de penser, en l'écoutant, que je serais chargé aujourd'hui du triste devoir de le rappeler à votre souvenir. La nouvelle de sa mort a éclaté comme un coup de foudre; vous saviez quel laborieux collègue vous perdiez, quel ami cher à vos cœurs. Ce fut un deuil, non-seulement pour vous, Messieurs, mais un deuil général. Aussi fallait-il voir la population tout entière, depuis le premier magistrat jusqu'au plus humble ouvrier, s'empresser de lui rendre les derniers devoirs, en accompagnant ses restes mortels à leur dernière demeure. Aussi fallait-il entendre sur sa tombe ouverte, au milieu d'un silence lugubre, notre digne Président redire à tous ce que fut cette victime prématurée du trépas, avec un accent qui déchirait les cœurs et arrachait des larmes de tous les yeux. Vous vous rappelez encore la triste impression qu'a faite sur vous cette place vide à la première de vos séances qui suivit cette mort fatale. M. le Préfet, MM. Maud'heux, Claudel et Vadet, n'ont pu résister au désir de vous parler encore de leur ami. Leur cœur, gonflé de regrets, trouvait un charme amer, un douloureux plaisir à rappeler quelques traits de cette vie si belle et si bien remplie que vous connaissez tous, et qui laissera parmi nous un souvenir ineffaçable.

Outre la perte de M. Haxo, vous en avez fait d'autres encore, Messieurs, à l'occasion desquelles vous avez témoigné l'expression de vos vifs regrets. Ce sont celles de M. Génin, membre correspondant; de M. Ruault, membre titulaire; de M. Puton, de Remiremont, et de M. le baron Puton, de Mirecourt, membres associés libres.

Vous étiez heureux et fiers de compter parmi vos membres correspondants M. Génin, enfant des Vosges, ancien professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Strasbourg, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, philologue distingué, que la mort ravit à sa famille et à ses amis au moment où il travaillait à son dernier

et important ouvrage des *Récréations philologiques*. Nous devons tous payer notre tribut à la mort ; la séparation est toujours cruelle, même quand on a fait son temps ; mais les regrets sont mille fois plus amers quand vous voyez tomber autour de vous des hommes qui, jeunes encore, n'ont pas fourni toute leur carrière.

M. Ruault était un de vos plus anciens membres. Si l'âge et les infirmités l'ont empêché depuis longtemps de prendre part à vos travaux, au moins vous vous souvenez tous, Messieurs, que M. Ruault, ancien officier, ancien maire royal de la ville d'Épinal, a été un des fondateurs de votre Société.

Vous avez perdu en M. Puton, de Remiremont, un géologue distingué, comme l'attestent ses riches collections, si connues des amateurs, et son titre de membre de la Société géologique de France. Vous lui devez un ouvrage, entr'autres, sur les métamorphoses et les modifications survenues dans certaines roches des Vosges. C'était un homme dont le concours ne vous a jamais fait défaut. Je n'en veux pour preuve que l'empressement qu'il a mis, cette année encore, à étudier, sur la demande de M. le docteur Mougeot, les mollusques que M. Gaillardot vous a envoyés de Syrie.

M. le baron Puton, de Mirecourt, était un vieux soldat de l'Empire. Sous-lieutenant à dix-neuf ans, après avoir passé par tous les grades ; prisonnier de guerre la même année ; capitaine cinq ans plus tard ; décoré d'un sabre d'honneur à vingt-quatre ans pour sa noble conduite dans la journée du Môle-Saint-Nicolas, où il fut blessé de quatorze coups de sabre et de plusieurs coups de pique ; officier de la Légion d'honneur à vingt-cinq ans, M. Puton prit part à l'expédition de Saint-Domingue, aux guerres d'Espagne, à la campagne de Prusse et de Pologne, assista aux batailles impériales, revint à l'armée d'Espagne, et fit enfin partie de notre désastreuse campagne de Russie. Il eut sa retraite de colonel d'état-major en 1816, trois ans après avoir été nommé baron de l'empire. Mais là, Messieurs, ne se borna pas sa carrière. Au guerrier succéda l'homme d'études. La géologie,

les mathématiques, la poésie, occupèrent tour à tour les loisirs des quarante dernières années de sa vie.

J'ai terminé, Messieurs. Je laisse la parole à d'autres de vos collègues pour la tâche plus douce de proclamer le mérite et les récompenses de vos lauréats.

# RAPPORT

de la

COMMISSION CHARGÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

de

# LA VISITE DES FERMES

**dans l'arrondissement d'Épinal.**

POUR L'ANNÉE 1856,

PAR M. DEBLAYE,

Membre titulaire.

---

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Je viens, au nom de la Commission des primes, vous faire connaître le résultat de ses opérations, et vous signaler les noms des candidats qui ont mérité les récompenses que le Gouvernement et votre Société accordent chaque année.

Déjà, depuis nombre d'années, l'agriculture est sortie de son ornière; partout, en France, la terre a été améliorée et les instruments de culture perfectionnés; mais, malgré tout cela, Messieurs, les produits de la terre sont, depuis quelque temps, bien inférieurs en qualité et en quantité à ce qu'ils étaient avant. Cela ne tient-il pas entre autres causes à ce que l'agriculture n'est pas assez encouragée? Tous les ans nous voyons des habitants des campagnes quitter leur village ou

leur ferme, et venir chercher à la ville une vie qui leur semble plus douce et moins pénible. Les bras manquent à la culture, les travaux des champs ne se font plus en temps utile, les récoltes en souffrent et les produits sont moins abondants. Vos efforts, vos récompenses servent bien un peu d'encouragement, mais il nous faudrait la protection de l'État un peu plus large, de manière à permettre au laboureur de rémunérer ses serviteurs et de les fixer à la ferme. Demandons à M. le Préfet, qui a tant fait déjà pour notre Société, d'engager le Conseil général des Vosges à réclamer du Gouvernement une subvention qui nous mette à même d'encourager et de récompenser plus largement l'agriculture, et bientôt nous en verrons les heureux effets.

## GRANDES PRIMES DÉPARTEMENTALES.

### I.

**A L'EXPLOITATION LA MIEUX DIRIGÉE, ENTRETENANT LE MIEUX, RELATIVEMENT A SA SURFACE, LA PLUS FORTE PROPORTION DU MEILLEUR BÉTAIL.**

Prime de 300 francs.

*Ferme de Villers, commune de Nossoncourt.*

M. Husson rend à son propriétaire, M. de Ravinel, 13,300 francs, en exploitant 166 hectares de terres labourables et 66 hectares de prairies naturelles. Son personnel se compose de 16 domestiques, dont 14 garçons et 2 filles. Il a 2 chevaux de travail, 7 hongres, 16 juments, 2 poulains de 3 ans, 4 d'un an, 3 de l'année, tous de race anglo-normande de pays et croisée percheronne, 15 bœufs de travail de pays, attelés au collier, 1 taureau d'un an, 8 vaches laitières de race croisée et 19 élèves, 150 moutons et 100 de 1 à 2 ans, race de pays. Il possède aussi 1 truie, 8 porcs à l'engrais, 8 élèves, 189 poules, canards et dindons.

M. Husson appartient à une famille de cultivateurs ; il a commencé l'exploitation de sa ferme en 1852. Son premier soin a été de substituer l'assolement de 5 ans à celui de 3 ans qu'avait adopté son prédécesseur. Première année, jachères ou plantes sarclées ; deuxième, blé ; troisième, trèfle ; quatrième, blé ; cinquième, avoine ; mais il modifie son système, lorsque les circonstances le demandent.

Pour 1856, son assolement était de 53 hectares en blé, 2 en seigle, 1 en orge d'hiver, 34 en avoine, 20 ares en camomille, 4 hectares en féverolles, 22 hectares en trèfle, le surplus en luzerne, pommes de terre, betteraves, carottes et topinambours.

Le rendement en blé, malgré la médiocrité de l'année, a été d'environ 16 hectolitres à l'hectare, rendement, selon nous, encore insuffisant.

Nous sommes obligés de dire que les écuries, quoique renfermant une grande quantité de bétail, laissent beaucoup à désirer sous le rapport du confort ; mais la Commission espère que le propriétaire, voyant les efforts de son fermier pour l'amélioration de sa ferme, s'empressera de faire aux écuries les constructions nécessaires pour la santé et le bien-être du nombreux bétail qu'elles contiennent.

Pour toutes ces considérations, la Commission vous propose d'accorder à M. Husson la prime de 300 francs.

### Prime de 200 francs.

### *Ferme de Humbertois.*

M. Grandjean, de notaire est devenu cultivateur, et cultivateur très-distingué. Il est propriétaire de la ferme de Humbertois, et on peut dire qu'il l'a créée entièrement par des travaux immenses de défrichement, de drainage, de nivellement et de constructions bien ordonnées. Il a tiré cette propriété du

néant, et il en a fait une ferme en pleine valeur. Il a, pour ainsi dire, vaincu la nature. En effet, il a eu à lutter contre un sol tout à la fois aride et marécageux.

Il possède aujourd'hui 68 hectares de terres arables, 32 hectares de prairies naturelles, nous ne dirons pas de première qualité, mais qui lui donnent d'excellents fourrages qui se consomment tous dans la ferme.

M. Grandjean a adopté l'assolement triennal : blé, pommes de terre et céréales de printemps. La fumure est donnée au blé par 30 voitures à l'hectare et 40 hectolitres de charrée.

Blé et seigle 20 hectares, avoine, sarrasin et pois 20 hectares, trèfle rouge 8 hectares, prés naturels 12 hectares, prairies créées par lui, au moyen du drainage, 20 hectares; prairies arrosées par des sources trouvées dans la propriété, et qu'il a réunies dans plusieurs bassins, dont les rives sont plantées de beaux arbres résineux, 25 hectares; pommes de terre 20 hectares.

C'est dans l'arrosement de ses prairies que M. Grandjean a montré une grande connaissance de l'agriculture; il a su recueillir toutes les eaux qui faisaient de ses vastes prairies un véritable marécage, et par des rigoles et des canaux pratiqués avec art, les conduire sur ses prés; puis, au moyen des pentes naturelles du terrain, il a repris les eaux non absorbées et les a reportées sur d'autres prés plus en contre-bas. C'est là une amélioration que la Commission a remarquée avec plaisir et dont elle félicite M. Grandjean.

Le personnel de la ferme se compose de 7 domestiques.

Les écuries, parfaitement construites, d'une étendue de 17 mètres sur 20, de 3 mètres 50 de hauteur, sont ventilées par 18 croisées, 4 cheminées, et renferment 4 chevaux de travail, 10 bœufs attelés au joug, 1 taureau, 18 vaches laitières et 2 élèves (ordinairement le nombre des vaches est de 30 à 35), 1 truie, 4 porcs à l'engrais, 38 poules et canards.

Les purins sont recueillis avec soin dans deux fosses derrière les écuries, et les fumiers sont distribués sur les prairies après

avoir été mélangés avec des compostes de tourbe, terre et boue.

**Mention honorable.**

*Ferme de Sousfraize, commune de Châtel.*

M. Gérard est un jeune homme dur au travail, vrai type du cultivateur qui, avec deux hommes, sa femme et un domestique, exploite 45 hectares 50 ares dont 28 de terres labourables divisées par un assolement triennal, savoir : 12 hectares en blé, 1 hectare en seigle, 5 hectares en avoine, 2 hectares 20 ares en orge, 7 hectares de trêfle, 40 ares en vesces et dravière, 14 hectares 60 ares en prairies naturelles, dont 1 hectare 40 ares créés par lui, 1 hectare 20 ares, défrichés par lui, en pommes de terre, dont les produits, exposés au Comice d'Épinal, lui ont mérité une récompense pécuniaire.

Ses produits en blé ont été d'environ 14 hectolitres à l'hectare, 18 en seigle, 20 en avoine, 22 en orge; les trêfles, environ 3,500 kilogrammes par hectare. Tous ces produits sont beaux pour l'année.

La culture est bien dirigée, plusieurs terrains improductifs ont été mis en valeur, les prés sont nivelés et soignés.

Les écuries, qui laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la construction, contiennent 3 chevaux de travail, 2 hongres, 1 entier, 1 jument, race de pays croisée percheronne, 3 bœufs de travail attelés au collier, 1 taureau, 12 vaches dont 4 laitières, 3 genisses, 4 porcs à l'engrais, 4 élèves, 30 poules et canards.

Les purins se rendent par un conduit dans une fosse au bas des fumiers et sont conduits sur les terres.

Nous signalons à la Société d'Émulation les efforts louables du sieur Gérard qui, avec un personnel si restreint, et malgré les chemins difficiles qui entourent la ferme, déjà si divisée, et dont plusieurs parcelles sont situées de l'autre côté de la Moselle, sait suffire à toutes les exigences d'une grande culture.

Ses instruments aratoires appartiennent au système Dombasle modifié.

La Commission, en appréciant à sa juste valeur la tenue des deux fermes de Humbertois et de Sousfraize, vous propose de décerner la prime de 200 francs à M. Grandjean et une mention honorable à M. Gérard, pour ses travaux et ses efforts persévérants.

II.

A LA MEILLEURE DISPOSITION DES ÉTABLES, ET NOTAMMENT A LEUR VENTILATION AU MOYEN DE CHEMINÉES D'APPEL.

**Deux primes de 100 fr. chacune.**

M. Gahon, notre honorable collègue, vous disait dans une de vos séances solennelles, en vous parlant avec éloges des travaux de deux agronomes qui se présentaient pour mériter les deux primes que vous allez distribuer, qu'il avait l'espoir de voir un jour, par vos encouragements, nos cultivateurs reconnaître que le bétail, à l'exemple de l'homme, a besoin de vivre dans un air salubre, et s'empresser de construire des écuries confortables.

Malheureusement, ce vœu ne s'est point encore réalisé. Si aucune demande n'a été adressée à la Société pour ces deux primes, cela ne tient-il pas, comme je vous l'ai dit en commençant, à ce que la récompense n'est pas en proportion avec les dépenses considérables qu'entraîne la construction d'écuries suivant les bases du programme?

Afin de remplir, autant qu'il était en elle, les intentions du Gouvernement, votre Commission a parcouru et visité plusieurs fermes de l'arrondissement d'Épinal, et il faut le dire, elle a été heureuse de rencontrer dans les écuries de MM. Bouchère, à Docelles, et dans celles de la société Dajot et Koechlin, de Thaon, des constructions modèles pour le bien-être du bétail.

En effet, les écuries de M. Bouchère, sur une longueur de 16 mètres, 10 de largeur et 3 de hauteur, à triple allée

dont celle du centre sert au service, ventilées sur les quatre faces par des croisées de 1 mètre 50, contiennent 21 têtes de bétail, dont 3 élèves, les vaches de race croisée. Les purins sont recueillis dans deux bassins placés au dehors. Ces écuries sont pavées en cailloux.

Celles de MM. Dajot et Koechlin sont de vastes et belles écuries de 25 mètres sur 16, 3 de hauteur, à double rang de bétail, ventilées sur deux faces opposées, plafonnées, et pouvant contenir 50 bêtes, race de pays et bon choix. Les purins s'écoulent dans une rigole d'irrigation qui porte ses eaux saturées dans toute la prairie inférieure.

En conséquence, la Commission vous propose de décerner les deux primes de 100 fr. chacune, l'une à M. Bouchère, et l'autre à la société Dajot et Koechlin.

## PRIMES DE LA SOCIÉTÉ.

### I.

### CRÉATION DE PRAIRIES NATURELLES.

M. Petot exploite à Frison 7 hectares de terres. Il n'est propriétaire que du tiers. Cependant cette considération, qui eût peut-être paralysé le zèle de toute autre personne, ne l'a point arrêté : il a créé par le drainage 1 hectare 50 ares de bons prés au milieu de terres labourables, qui lui ont rapporté cette année de 3,500 à 4,000 kilogrammes de foin, et 1,500 de regain.

Le membres de la Commission ont pu remarquer 40 ares de terres labourables qu'il vient de drainer et dont les blés, encore sur pied, étaient bien supérieurs pour la grosseur et la longueur des épis à tous ceux des champs voisins et même du sien propre non encore drainé à quelques mètres. Il serait à désirer que son exemple fût suivi par nos cultivateurs.

M. Petot est un travailleur éclairé, à qui nous vous proposons de décerner la médaille de 1re classe, en même temps

que le rappel de récompenses déjà obtenues pour amélioration de prairies naturelles et création de prairies artificielles; cette médaille étant accordée pour continuation de travaux dans ces deux branches et pour travaux de drainage.

## II.

### PERFECTIONNEMENT DANS L'IRRIGATION DES PRAIRIES.

M. Gérard, maréchal ferrant à Vagney, a pris à bail de sa commune il y a 6 ans un terrain, sur les rives de la Moselotte, de 2 hectares 40 ares, qui était inégal, couvert de sable, de grèves, rempli d'excavations et soumis aux débordements de la rivière; mais à force de travaux, de patience et de soins, il est parvenu à endiguer la Moselotte, à niveler les terres, en créant des canaux d'irrigation, et à faire un bon pré.

Déjà le comice de Remiremont, dans sa séance du 25 août dernier, a récompensé le zèle de ce laborieux et intelligent industriel et l'a recommandé à la Société. Aussi nous proposons pour le sieur Gérard une médaille d'argent de 1re classe.

## III.

### DÉFRICHEMENT ET MISE EN VALEUR DE TERRAINS IMPRODUCTIFS.

Huit concurrents se présentent pour ces primes.

Gérard, de Châtel, déjà nommé et dont vous avez pu apprécier les travaux dans sa ferme de Sousfraize.

Jean-Baptiste Ferry, de la Forge, a créé 180 ares de bonnes terres labourables, et d'un terrain qui ne rapportait rien, il a fait un jardin de 20 ares qu'il a entouré de murs; il a créé aussi 240 ares de prés, par le drainage, l'adossement et le nivellement.

Leconte, de Gérardmer, par un travail de défrichement, nivellement et adossement bien conduit et sagement exécuté,

a augmenté sa ferme de 2 hectares de bonnes terres, et a donné par là un bon exemple, que plusieurs de ses voisins se sont empressés de suivre.

Vauthier, de la tranchée de Bains, possède 1 hectare 50 ares de terres originairement en friche et couvertes de roches : il les a défoncées, épierrées et mises en état d'être facilement cultivées. Il cultive lui-même au moyen d'une petite charrue qu'il a confectionnée, et qu'il traîne pendant que son fils la gouverne.

Jean Clément, manœuvre au Saut-le-Cerf, a extrait, en deux ans, seul et sans le secours d'aucun ouvrier, les pierres, les ronces, les épines qui couvraient une friche de 25 ares, sur la commune de Dogneville, et deux autres de 55 ares, appartenant à MM. Génin et Grosdemontagne : il en a fait de bons terrains, où se cultivent maintenant les pommes de terre et le seigle.

Jean-Baptiste Jeanesson et François Chatelain, tous deux de la commune de Rapey, ont extrait les pierres et les épines de deux friches de 63 ares et en ont fait deux bonnes vignes.

La Commission vous propose donc d'accorder :

1° Une médaille d'argent, 1re classe, à M. Gérard, de Châtel, déjà nommé ;

2° Une médaille d'argent, 1re classe, à M. Ferry, de la Forge ;

3° Une médaille d'argent, 2e classe, à M. Leconte, de Gérardmer ;

4° Une médaille d'argent, 2e classe, et 30 fr. à M. Vauthier, de la tranchée de Bains ;

5° Mention honorable et 20 fr. à M. Jean Clément, du Saut-le-Cerf ;

6° Mention honorable à M. Jeanesson, de Rapey ;

7° Mention honorable à M. Chatelain, de Rapey.

## IV.

### DRAINAGE.

Le drainage, si secourable aujourd'hui à l'agriculture, était peu connu, il y a quelques années, dans le département

des Vosges; mais maintenant l'utilité en est reconnue; presque tous nos grands cultivateurs le pratiquent, non-seulement pour leurs prairies, mais encore pour l'amélioration de leurs terres labourables; aussi je ne vous en dirai rien de plus : mon éloge serait trop pâle, après celui que vous en a fait notre honorable et savant collègue, M. Küss, dans une de vos séances ordinaires.

M. Houillon, de Rapey, s'occupe depuis cinq ans du drainage de ses propriétés; 5 hectares 50 ares d'un terrain marécageux et tout à fait improductif ont été rendus par lui à la culture, au moyen de plus de 1,800 mètres de tranchées qu'il a remplies de pierres tirées d'une friche qui, par là, est devenue productive.

Le Comice de Mirecourt, pour apprécier les travaux de M. Houillon, lui a donné l'année dernière un second prix et l'a recommandé à votre Société; aussi nous demandons pour lui le rappel de la médaille de l'an dernier, les travaux signalés étant l'achèvement de ceux pour lesquels il a déjà été primé.

M. Thiaville, de la commune d'Éloyes, n'avait, depuis nombre d'années, pour le service de sa maison, située sur la route d'Épinal à Remiremont, et pour abreuver son bétail, que les eaux stagnantes et malsaines d'un ruisseau; mais grâce à des travaux considérables, il est parvenu, au moyen d'un fossé d'environ 600 mètres de long sur 1 mètre 80 de profondeur, qu'il a rempli de pierres, à créer, dans un sol humide et granitique, une prairie de plus d'un hectare, et à conduire à sa maison une source abondante d'une eau salutaire qui pourrait, au besoin, alimenter plus de cent ménages comme le sien. Aussi proposons-nous pour M. Thiaville une médaille d'argent de grand module, avec rappel des précédentes récompenses qu'il a déjà obtenues.

## V.

### REBOISEMENT.

Durin, brigadier forestier, s'occupe constamment depuis 1826 du repeuplement des forêts d'Épinal, Jeuxey et Deyvillers. Il a éclairci 221 hectares de pins épicéas, repeuplé 280 hectares, semé 575 hectolitres de glands, repiqué 65,000 brins de chêne, 40,000 de hêtre, 301,000 épicéas; il a aussi fourni pour semences 110 hectolitres de glands, 25 de faîne; et comme replants, 70,700 brins de chêne, 155,400 de hêtre, 203,000 épicéas, 17,700 mélèzes.

Tous ces travaux, que nous n'avons pu voir, sont attestés par M. l'inspecteur des forêts d'Épinal.

On pourrait s'étonner qu'un garde pût, sans nuire à ses devoirs de surveillance, exécuter de semblables travaux; mais il faut remarquer que M. Durin est sans triage, c'est-à-dire qu'il n'a point de garderie particulière.

Nous proposons donc pour le brigadier Durin une médaille d'argent de 1re classe, attendu que depuis celle qui lui a été décernée en 1849, il a continué à mériter la même récompense.

Nicolas Vaney, administrateur des biens de Mme de Villeneuve, a fait repiquer depuis 14 ans dans les forêts de cette dame 80,000 pieds de sapin épicéa, semé 10 hectares de bois résineux, fait 2,000 mètres de fossés d'assainissement. La demande de M. Vaney est appuyée par le Comice de Saint-Dié, qui atteste en outre qu'il aurait introduit d'importantes améliorations dans les forêts des Rouges-Eaux.

La Commission demande pour lui la médaille d'argent de 2e classe.

Quant aux réclamations du sieur Vial, en faveur de MM. Lemasson, maire du Val-d'Ajol, et Georgel, maire de la Forge, pour les travaux qu'ils ont fait exécuter dans les forêts de leurs communes, nous proposons l'ajournement de leurs

demandes, afin d'obtenir une plus complète justification des faits.

## VI.

### PERFECTIONNEMENT DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

C'est au moment où l'industrie s'empare de tous les bras et enlève à l'agriculture ses travailleurs, qu'il est bon d'encourager et de récompenser les hommes qui cherchent à introduire dans nos campagnes les instruments propres à remplacer les bras enlevés; aussi est-ce avec plaisir que la Commission a fait fonctionner devant elle les instruments aratoires dont MM. Chardot et Guilbert sont les inventeurs.

M. Chardot, de Thaon, a mis à profit les conseils que vous lui avez donnés l'année dernière. Ses instruments lourds, mal confectionnés et qui ne pouvaient fonctionner qu'à l'aide de chevaux, ont été par lui allégés, perfectionnés, et ont parfaitement travaillé sous les yeux de la Commission, et notamment le scarificateur, le rouleau destiné à recouvrir la pomme de terre, l'arracheur de ce tubercule et le planteur.

Avec ces instruments perfectionnés, il y a économie de temps et de bras, puisqu'à l'aide de ces machines on peut planter, cultiver et arracher près d'un demi hectare de pommes de terre en un jour.

M. Guilbert, de Frison, est aussi l'inventeur d'une charrue aussi simple qu'élégante, qui, avec deux chevaux, sert à arracher la pomme de terre sans l'endommager et sans laisser de tubercules dans la terre; cela se fait au moyen d'un sous-soc, qui va fouiller sous la plante et la rejette dans la raie, où les travailleurs la ramassent; il faut toutefois que la pomme de terre ait été plantée en ligne.

Honneur à ces inventeurs zélés et intelligents qui, par des travaux persévérants, ont su économiser à l'agriculture du temps et des bras; fidèles à l'esprit de notre Société, continuons, Messieurs, à encourager et à récompenser le mérite et le progrès, jusque dans les conditions les plus modestes.

La Commission vous propose pour M. Chardot la médaille d'argent de 1re classe,

Et pour M. Guilbert, la médaille d'argent de 2e classe.

## VII.

### PROPAGATION DES BONNES ESPÈCES DE FRUITS DANS LES CAMPAGNES.

Beaucoup de nos villageois, pour ne pas dire la presque totalité, cultivent encore les fruits qu'ont plantés leurs pères et leurs grands-pères; aussi ne voyons-nous arriver sur nos marchés que de très-mauvaises espèces de fruits. Mais, grâce aux encouragements et aux récompenses que votre Société accorde maintenant à la propagation des bons fruits, il y a émulation dans nos campagnes, et bientôt nous apprendrons qu'on y propage les fruits nouveaux dont nos grands pépiniéristes ont doté les villes.

En effet, déjà le sieur Mathieu, garde particulier à Deyvillers, qui possédait, depuis 7 ou 8 ans, derrière sa maison, un terrain improductif de 8 ares, vient, par des travaux considérables, de le convertir en un excellent jardin potager et fruitier, où il greffe toutes les bonnes espèces nouvelles et anciennes reconnues les meilleures, et il en dote sa commune et les communes voisines. Il a un tel désir d'être utile à son pays, qu'on le voit aller dans les forêts greffer tous les sujets qu'il y trouve; ce qu'il fait ainsi, ce n'est pas pour son propre profit, car chaque année, il ne retrouve plus guère de ses greffes, surtout quand elles sont reprises.

Nous vous proposons donc de décerner au sieur Mathieu la médaille d'argent de 2e classe.

En ce qui concerne les demandes de Marguerite Desfranoux, domestique depuis 12 ans chez M. Jeandon, de la Forge, et de Marie-Marguerite Aubry, servante de M. Blaison, du Tholy, quoique les services de ces deux zélées et fidèles domestiques soient constatés et certifiés légalement, la

Commission vous propose leur renvoi aux Comices des arrondissements de Remiremont et de Saint-Dié, qui sont plus spécialement appelés à apprécier le mérite de ces demandes et à les récompenser.

# CONCOURS DE POMOLOGIE.

# RAPPORT

PAR M. DEBLAYE,

*Membre titulaire.*

MESSIEURS,

En consacrant, depuis son origine, une attention constante à la multiplication des bonnes espèces de fruits dans nos campagnes, la Société d'Émulation n'a pas obéi seulement à sa sollicitude pour toutes les branches de l'industrie rurale et au désir d'y exciter des progrès. Elle a été inspirée, en premier ordre, par la nécessité d'arrêter la décadence progressive de notre production fruitière. En effet, Messieurs, ceux qui n'ont pas oublié le passé ne peuvent méconnaître que cette production est moins abondante qu'à une époque récente, et ils en comprennent parfaitement les causes.

Avant 1789, il y avait, dans presque tous les villages, ou un couvent, ou un château, ayant, pour dépendances, des potagers et des vergers où les meilleures espèces étaient réunies, où elles étaient cultivées par des jardiniers habiles, et d'où, avec leur concours et leurs conseils, elles se propageaient de proche en proche. En modifiant radicalement la distribution des fortunes et la répartition du sol, en renversant les couvents et les châteaux, en dispersant leurs maîtres et leurs serviteurs, en morcelant et en rendant à la grande culture leurs jardins et leurs vergers, cette grande crise de 1789 avait porté un coup fatal à la production fruitière. Un grand nombre d'arbres avaient été arrachés parce qu'ils

gênaient le passage des charrues; les autres, privés de soins intelligents, périssaient rapidement, ou, devenus improductifs, prenaient successivement le chemin du bûcher. Les bonnes espèces disparaissaient; nos campagnes étaient menacées de ne plus posséder bientôt que les espèces rustiques de leurs vergers, espèces fertiles sans doute, mais d'une qualité bien médiocre : tel était le mal que notre Société s'efforçait de réparer en inscrivant, chaque année, des récompenses dans ses programmes, en encourageant la création des pépinières, en important et en propageant des plants et des greffes d'espèces nouvelles, en s'efforçant de rendre vulgaires ces vérités incontestables :

« Un verger convenablement planté, en espèces fertiles » et de bonne qualité, donne au moins autant de revenu » que le meilleur pré.

» Un espalier bien exposé paye, tous les ans, au delà » de la contribution foncière du bâtiment qui l'abrite. »

Ces efforts n'ont pas été sans résultats, mais ils n'ont pas encore triomphé des obstacles qu'ils rencontrent et qu'il n'est pas facile de surmonter : d'abord, l'indifférence du cultivateur qui abandonne le jardin et le verger à la surveillance de sa femme et au travail ignorant de sa servante; ensuite, l'amour-propre des pépiniéristes qui, ambitieux de posséder un trop grand nombre de variétés dans leurs cultures, se laissent entraîner ainsi à élever et à propager des espèces qui ne conviennent ni au sol ni au climat de nos contrées; la facilité des planteurs à retourner aux espèces communes dont la fertilité leur fait rarement défaut, lorsqu'après avoir choisi sans discernement, ils ont attendu, en vain et trop longtemps, les fruits d'un arbre trop vanté; enfin, l'absence, dans les campagnes, de jardiniers capables de diriger les planteurs dans le choix, dans l'éducation, la taille et la culture de leurs arbres.

Ces obstacles sont grands, et, pour découvrir les moyens de les surmonter, il fallait, avant tout, obtenir un compte exact de la situation de notre production fruitière, et s'enquérir

des espèces qu'elle possède et de celles qui lui conviennent. Il fallait surtout saisir le moment le plus favorable pour diriger de ce côté l'attention publique et les efforts des cultivateurs.

En 1853, ce moment semblait arrivé. Une mauvaise récolte de céréales avait coïncidé avec une grande abondance de fruits. Introduits dans la fabrication du pain, cuits avec les pommes de terre pour le repas du soir, prodigués à tous les autres, les fruits avaient fourni, pendant plusieurs mois, une véritable richesse alimentaire; et l'expérience, la plus forte de toutes les leçons, avait ainsi montré aux cultivateurs les précieuses ressources qu'un verger pouvait leur fournir. D'un autre côté, un décret impérial, en concédant à la compagnie du chemin de fer de l'est la ligne de Nancy à Gray, ligne qui passe par le centre des Vosges, donnait l'assurance que bientôt notre département serait compris dans le rayon d'approvisionnement de la capitale, et qu'un grand nombre de ses productions y trouverait un écoulement facile et à haut prix : assurance pleinement confirmée, cette année, par la rapidité avec laquelle la plupart de nos fruits à noyaux ont été enlevés pour Paris Sous un double rapport, l'occasion était donc opportune. Aussi le projet du concours qui nous occupe fut-il adopté; le programme de ce concours fut rédigé et publié.

Dans la pensée de la Société, le concours devait produire un premier résultat pratique, la détermination des espèces les plus fertiles, et en même temps les mieux appropriées à notre climat et à nos différents sols; mais il devait surtout nous fournir des notions exactes et complètes sur la situation actuelle de la pomologie vosgienne, et nous permettre ainsi d'apprécier avec certitude les moyens d'en accélérer les progrès.

Ce double résultat a-t-il été atteint? certes, nous aurions le droit de répondre par l'affirmative si nous eussions obtenu, dans chaque arrondissement, un mémoire aussi complet que celui de M. Renault pour l'arrondissement de Neufchâteau; dans chaque canton, un mémoire aussi intéressant que celui

de M. Mougel, pour le canton de Châtel-sur-Moselle. Mais ces deux mémoires et celui de M. Bazoche, d'Épinal, sont les seuls qui nous soient parvenus. Peut-être avions-nous exagéré nos prétentions? Peut-être l'indifférence que nous reprochons au cultivateur est-elle aussi le partage de ceux dont nous espérions la participation à nos efforts? Mais quand un concours a produit trois œuvres aussi sérieuses et aussi remarquables, chacune en son genre, que celles dont je vais vous entretenir, qui oserait dire qu'il est demeuré stérile?

En tête de ces trois œuvres, nous n'hésitons pas à placer celle de M. Renault, pépiniériste à Bulgnéville, honoré plusieurs fois déjà de nos récompenses, et justement considéré parmi nous comme l'un des hommes les plus dévoués au progrès et les plus capables de le développer autour de lui.

M. Renault a embrassé, dans ses recherches, tout l'arrondissement de Neufchâteau dont le climat, le sol et les expositions lui semblent éminemment favorables à la production des fruits. Son mémoire est la statistique complète de la pomologie de cet arrondissement. C'est le résultat de longues et patientes investigations, méthodiquement raisonnées dans l'ordre du programme.

Dans un préambule élégamment écrit, M. Renault paraphrase cette devise qu'il a écrite en tête de son œuvre : *Insere, Daphni, piros; carpent tua poma nepotes.* M. Renault dit avec raison que nous devons planter pour nos enfants, nous qui cueillons les fruits des arbres plantés par nos pères. Dans un aperçu historique rapidement tracé, M. Renault nous montre les campagnes continuant la culture d'espèces anciennes que leur vigueur, leur fertilité, le territoire circonscrit où on les rencontre, lui font considérer comme aborigènes et comme appartenant à la première période de notre production fruitière. Il cite, en effet, de véritables phénomènes de végétation : à Aulnois, un poirier, de l'espèce appelée *Devolettes*, qui mesure 2 mètres 30 centimètres de circonférence à 60 centimètres du sol; à

Crainvilliers, un poirier, espèce dite *Plumets*, qui, dans les bonnes années, donne jusqu'à 8 hectolitres de cidre; à Contrexéville, un autre, *Serteaux* d'été, semblable à un chêne, et dont la récolte équivaut souvent à une énorme voiture de fruits; à Parey-sous-Montfort, un pommier, *Cliquettes*, rompu par le vent il y a 50 ans, lorsque le tronc plus que séculaire était creusé déjà par la pourriture, et dont la cime, restée sur le sol et ne tenant plus à l'arbre que par une mince lanière d'écorce, se couvre néanmoins tous les ans d'une abondante récolte. Nous croyons, comme lui, que ces géants de végétation ne peuvent appartenir qu'à des espèces originaires du sol même où on les rencontre.

M. Renault reporte à deux siècles environ le commencement d'une seconde période. C'est alors, en effet, que, dans les jardins des couvents et des châteaux, apparaissent des espèces, nouvelles alors, anciennes aujourd'hui, d'une qualité supérieure à celle des espèces aborigènes. De ces jardins, devenus en quelque sorte les pépinières du pays, elles se répandent peu à peu dans les campagnes. M. Renault indique d'où sont sorties celles que l'on rencontre dans les différentes localités de son arrondissement.

Depuis 25 ans, suivant lui, une nouvelle période est commencée. Les variétés obtenues, il y a deux siècles, tendent à disparaître, elles ont cessé d'être aussi productives : le moment est venu de les remplacer par les espèces plus récentes obtenues, en France et en Belgique, à l'aide de persévérants efforts, espèces plus fertiles, plus vigoureuses, ayant pour elles toute la force de la jeunesse, tandis que les autres semblent parvenues à la vieillesse et à la décrépitude.

Passant ensuite à la nomenclature de celles qui sont cultivées dans l'arrondissement de Neufchâteau, M. Renault donne, pour chacune d'elles, toutes les indications exigées par le programme, avec une clarté et une précision telles qu'elles permettent de reconnaître celles qui appartiennent à chacune des trois périodes qu'il a décrites. Dans une colonne spéciale, il désigne les communes et même les jardins où chacune des

espèces est cultivée. Vous pourrez apprécier ce que cette partie de son travail a dû lui coûter d'observations et de patientes recherches, quand je vous aurai dit qu'elle n'embrasse pas moins de quatre cents espèces, pour chacune desquelles M. Renault a donné toutes les indications exigées par le programme.

La même clarté, le même ordre scientifique se font remarquer dans les autres parties du mémoire où M. Renault décrit les méthodes de culture, de taille, de multiplication et de greffe usitées dans le pays; les insectes et les maladies qui attaquent les arbres; les moyens de combattre leurs ravages; les prix courants des fruits; leur emploi dans la consommation domestique; les préparations que quelques-uns subissent, et enfin les espèces sauvages et l'emploi qu'il est possible d'en faire.

Dans le chapitre consacré aux singularités observées dans la pratique, il en est deux qui méritent d'être citées : à Vaudoncourt, contre le mur de l'ancien château, il existe un poirier sauvageon portant une double greffe, l'une de poirier (Rousselet de Rheims), l'autre de pommier (Cliquette), toutes deux de force égale et de l'âge de 35 à 40 ans : dans les cultures de M. Renault, il existe un poirier (Messire-Jean) greffé sur coignassier, dont le bourrelet de la greffe s'est affranchi et a poussé des racines qui projettent à un mètre de distance des drageons de Messire-Jean. M. Renault en conclut qu'il serait facile, en affranchissant les arbres, d'en obtenir francs de pied. Suivant nous, ce serait un résultat très-important. Il est incontestable que les arbustes, les rosiers notamment, lorsqu'ils sont francs de pied, deviennent plus rustiques et plus vigoureux, résistent mieux aux gelées et aux intempéries, et produisent avec plus de fertilité. Pourquoi donc n'obtiendrait-on pas le même résultat par les mêmes procédés appliqués aux arbres fruitiers? La question est assez intéressante pour mériter une série d'expériences.

M. Renault termine son mémoire en constatant que l'arrondissement de Neufchâteau possède, dans ses vergers, des

arbres qui, s'ils ne produisent pas tous des fruits très-délicats, se recommandent par leur vigueur, leur fertilité et leur longue durée. Suivant lui, les habitants agissent sagement en conservant à peu près exclusivement les espèces du pays. C'est vers celles qui sont soumises à la taille qu'il voudrait diriger les principales améliorations. Si, à raison de son élévation et du peu de profondeur du sol, l'arrondissement n'obtient pas de fruits d'un volume aussi considérable que ceux de quelques départements, du moins ils ne le cèdent en rien à ces derniers sous le rapport de la qualité : « Mais, dit-il en terminant, dans
» nos communes rurales, bien des murs de maison restent nus,
» qui pourraient, s'ils étaient garnis d'arbres, produire une
» partie de la provision d'hiver des pauvres ménages : les poires
» pourraient devenir aussi belles, et le chasselas dorer aussi
» bien ses grappes contre la modeste maison de l'ouvrier que
» contre l'élégante habitation du riche, et il en résulterait une
» énorme augmentation dans la production. Espérons que,
» grâce aux efforts des hommes dévoués qui composent les
» associations de notre département, nous verrons se déve-
» lopper, de jour en jour, le goût d'une culture qui nous a
» toujours procuré de si douces jouissances. »

Certes, Messieurs, ce vœu est le vôtre ; ces efforts, vous les soutenez depuis longtemps, et votre tâche serait singulièrement allégée si vous rencontriez partout des auxiliaires aussi habiles et aussi dévoués que M. Renault. Qu'il nous permette seulement quelques observations.

Qu'il approuve que le cultivateur préfère la fertilité à la qualité, nous le comprenons parfaitement ; mais nous n'admettons pas que nos vergers ne doivent contenir que nos espèces rustiques et communes.

En consultant les prix courants donnés par M. Renault, nous demeurons convaincus que les fruits deviendraient bientôt, pour son arrondissement, l'objet d'un commerce qui ne manquerait pas d'importance, si leur qualité permettait de les faire entrer dans la consommation des villes. Or, parmi les espèces nouvelles, il y en a un grand nombre que

les publications des pomologues, français et belges, présentent comme susceptibles de prendre place dans les vergers. Pourquoi ne seraient-elles pas introduites dans les nôtres ?

Créer le commerce des fruits dans l'arrondissement de Neufchâteau, réveiller ainsi par l'appât du gain l'attention du cultivateur, c'est le moyen le plus efficace de réaliser le vœu de M. Renault et le vôtre. Plus que personne, il peut aider à ce grand résultat et rendre un immense service à la contrée qu'il habite.

En résumé, Messieurs, l'œuvre de M. Renault, traitée avec science et conscience, résultat de longues et patientes observations, rédigée et exposée avec autant de clarté que de méhode, constitue tout à la fois une excellente statistique de la production fruitière de l'arrondissement de Neufchâteau, et un véritable traité de pomologie pratique appliquée à cet arrondissement. Si quelque jour la Société impériale d'horticulture ouvre un concours de statistique, M. Renault peut y présenter son œuvre avec confiance : elle y trouvera une récompense plus en rapport avec son mérite que celle que vous pourrez lui décerner. C'est en présence de pareils travaux que nous devons regretter l'exiguité de nos ressources et les bornes que nous sommes forcés d'imposer à nos récompenses.

M. Mougel, de Châtel-sur-Moselle, a consacré ses recherches au canton de ce nom qui renferme environ 106 hectares de vergers et 73 hectares de potagers. Il a, suivant la méthode de Dubreuil, classé les espèces en cinq séries : fruits à pépins, à osselets, à noyaux, baies et noix. Les espèces de la première classe, cultivées dans les vergers, sont peu nombreuses et la plupart de médiocre qualité : les meilleures ne fructifient plus en plein vent. M. Mougel indique, pour les remplacer, onze espèces nouvelles que la pomologie belge recommande pour les vergers, et dont plusieurs sont en ce moment l'objet de ses expériences. Il insiste avec raison sur cette dégénérescence des bonnes espèces introduites, il y a deux siècles, comme espèces nouvelles, qui, autrefois, notamment le bon Chrétien, le Bergamotte crassane, l'Ambrette, la Virgouleuse, le Saint-

Germain et le Beurré gris, prospéraient en plein vent et en buissons, et aujourd'hui ne réussissent plus qu'en espaliers : il décrit ensuite les arbres cultivés sous cette dernière forme et indique les espèces nouvelles dont il a obtenu les meilleurs résultats.

M. Mougel suit la même marche pour toutes les autres classes de fruits et consigne, en regard de chaque variété, des observations précieuses et les résultats de ses expériences. Il s'est attaché à répondre à toutes les questions du programme; et l'on retrouve dans toutes les parties de son œuvre un style clair et facile, des idées saines, des vues éclairées, une heureuse association des enseignements de la théorie et de la pratique. Moins scientifique que l'œuvre de M. Renault, moins méthodique et moins complète, celle de M. Mougel n'en révèle pas moins un amateur distingué, un observateur patient et sagace, un ami zélé et intelligent de l'arboriculture.

Nous devons recueillir plus spécialement quelques-unes des données fournies par son mémoire : elles peuvent être utiles à plus d'un titre.

Vingt-trois communes composent le canton : le sol y est bon, le climat n'est pas rude, puisque la vigne y est cultivée avec succès. Cependant, la pomologie varie d'une commune à l'autre : dans cinq, elle est presque nulle ; dans les dix-huit autres, elle ne manque pas d'importance; mais trois ou quatre seulement possèdent des arbres en pyramides et en espaliers. Il y a donc encore une large place pour le progrès. Douze communes cultivent de préférence le pommier, et le prunier en second ordre; dans quatre le prunier occupe le premier rang, le pommier vient ensuite; dans une commune, le noyer a la préférence. C'est seulement à Châtel que le poirier prédomine. Cette distribution est l'indice certain d'une arboriculture peu avancée, négligée, mal entendue, et réclamant, au plus haut degré, de sages conseils et de bons exemples. M. Mougel peut donner et les uns et les autres. Il le fera, nous n'en doutons pas; car il a parfaitement compris et il signale les améliorations à introduire. Comme M. Renault, il voudrait

voir toutes les maisons tapissées d'espaliers. Mais il pense que ce résultat sera difficile à obtenir, tant que les hommes capables de diriger l'éducation et la taille seront aussi rares dans les campagnes, tant que les vergers ne renfermeront que de mauvaises espèces qui ne trouvent pas d'écoulement, tant que les pépiniéristes fourniront des espèces anciennes qui ne fructifient plus ou des espèces nouvelles qui ne conviennent pas à nos contrées, tant qu'on ne saura pas espacer convenablement les arbres des vergers, tant que des mesures sévères ne réprimeront pas le pillage des fruits et la destruction des oiseaux qui purgent les arbres des insectes nuisibles. M. Mougel indique quelques mesures qui seraient, en effet, très-puissantes. Il voudrait qu'à l'imitation des villes de Clermont-Ferrand et de Metz, le département fît ouvrir des cours publics d'arboriculture; il voudrait qu'au lieu de border les routes et les chemins d'arbres stériles, le département y fît planter des arbres fruitiers. Nous partageons sincèrement ce vœu, et nous ne comprenons pas, en effet, que l'exemple de l'Allemagne, notre voisine, où ces plantations ont parfaitement réussi et rendent de si grands services, soit ainsi perdu pour nous. Sera-t-il donc toujours vrai que les idées simples et de bon sens sont celles qui ont le plus de peine à se faire jour (1)?

En résumé, Messieurs, l'œuvre de M. Mougel est digne des plus grands éloges. Elle est pleine d'excellents conseils et de précieuses observations. L'amateur qui l'aurait entre les mains y trouverait un guide sûr et un enseignement utile. Elle abonde en révélations intéressantes et en vues saines et judicieuses.

M. Bazoche, jardinier à Épinal, n'a pas embrassé le programme dans toute son étendue : il a laissé quelques questions

(1) On a parlé de la difficulté de se procurer une quantité de plants suffisante. Plusieurs de nos forêts renferment un grand nombre de pommiers et de poiriers sauvages qu'il serait facile de greffer sur place.

sans réponse ; sur d'autres, ses réponses ne sont pas d'accord avec les questions. Son travail n'est pas de nature à donner un aperçu statistique de la pomologie du canton d'Épinal ; mais dans plusieurs parties, notamment sur la taille en palmette et sur la taille des pyramides, il se montre praticien consommé et intelligent. Il a su rendre compte de ce qu'il exécute avec une rare habileté dans sa jolie petite pépinière de la Louvière. On peut dire qu'il marche avec résolution dans la voie où vous voudriez engager tous les pépiniéristes. Il ne tient pas à posséder toutes les espèces connues, au risque d'en répandre qui demeureront stériles ou qui ne tarderont pas à périr sous l'influence d'un climat qui ne leur convient pas. Il s'attache aux espèces fertiles ; il les prépare avec habileté pour la forme que les sujets doivent conserver. Il ne craint pas d'entreprendre des voyages pour s'assurer de la valeur des espèces nouvelles qu'il s'efforce de propager dans le pays. Ses méthodes de pratique se révèlent dans son travail. Ses enseignements sur la culture, la conduite et la taille des arbres, sont bien raisonnés et attestent un esprit attentif et observateur. Nous ne pouvons donner aussi que des éloges à sa notice sur la culture du pêcher, qu'il a annexée à son mémoire comme un complément nécessaire.

Telles sont les œuvres des trois arboriculteurs qui ont pris part à notre concours. Avant de vous dire l'avis de la Commission sur l'ordre dans lequel elles doivent être classées et sur les récompenses qu'elles méritent, voyons, Messieurs, quelle opinion nous devons nous en former au point de vue de l'enseignement qu'elles nous apportent et du parti que nous pouvons en tirer dans nos efforts pour les progrès de l'arboriculture vosgienne. Quant à moi, je n'hésite pas à proclamer que le travail de M. Renault et celui de M. Mougel sont éminemment propres à éclairer notre marche.

D'abord, grâce à M. Renault, nous connaissons parfaitement la production fruitière de l'arrondissement de Neufchâteau, et, en appréciant ses ressources, qui sont

abondantes, en calculant ce qui lui manque, en songeant à l'influence exercée par cet habile arboriculteur, à l'intelligence des amateurs de la contrée, nous croyons pouvoir affirmer que le Comice de cet arrondissement aurait peu d'efforts à faire pour réaliser rapidement les progrès les plus sûrs. Qu'il s'applique à créer des relations qui assureront l'exportation des fruits du pays à des prix avantageux, et bientôt la certitude de bénéfices importants éveillera l'attention et le zèle des cultivateurs : ils chercheront à introduire dans leurs vergers les espèces de bonne qualité et de garde; ils garniront d'espaliers les murs de leurs maisons, et alors le vœu de M. Renault sera réalisé.

Mais nous dirons à M. Renault, comme à son confrère de Neufchâteau, M. Richard, que, plus que personne, ils peuvent réaliser ces progrès. Qu'ils s'attachent à ne conserver dans leurs pépinières que des espèces fertiles, propres au sol et au climat du pays; qu'ils s'efforcent de savoir quelle espèce réussit le mieux dans chaque localité; qu'ils livrent, avec chaque arbre, une courte instruction sur sa culture, son éducation et sa taille; que, tous les ans, ils appellent à eux les jeunes gens des campagnes pour leur donner quelques notions sommaires suffisantes pour le bon gouvernement d'un verger et de quelques espaliers : voilà ce qu'ils peuvent faire, ce que le Comice peut les aider à faire en rémunérant les cours publics dont ils seraient chargés. Nous n'hésitons pas à penser qu'à l'aide de ces moyens, de grands résultats seraient rapidement obtenus.

Grâce à M. Mougel, nous connaissons non moins bien la situation de l'arboriculture dans le canton de Châtel, situation fâcheuse et d'autant plus regrettable que le sol y est excellent pour la production des fruits, qu'ils y acquièrent une qualité supérieure, et que les riches produits des jardins du séminaire de Châtel auraient dû apprendre depuis longtemps aux cultivateurs du pays quelle ressource des arbres bien conduits pourraient leur fournir. Ne désespérons

pas cependant : M. Mougel nous a prouvé qu'il y a dans le canton un amateur capable et zélé qui n'hésitera pas à se dévouer à une utile propagande, et qui trouvera bien quelques auxiliaires. Sans parler de M. d'Offretun qui habite un canton voisin et dont les jardins peuvent être visités facilement, M. Mougel en cite d'autres encore, sur les efforts desquels il est aussi permis de compter. Mais, ce qui peut-être excitera le plus le progrès, c'est ce qui vient de se passer dans le canton de Charmes, où les mirabelles et d'autres fruits ont été achetés pour Paris à des prix très-élevés.

Si un arrondissement tout entier, si un canton important entrent résolument dans ces voies de progrès, n'en doutez pas, ils n'y marcheront pas longtemps seuls. L'exemple se communiquera rapidement.

Il est encore un autre renseignement que ces deux mémoires nous fournissent. Conformément au programme, ils nous indiquent les pépinières où les planteurs s'approvisionnent. Dans l'arrondissement de Neufchâteau, on fait venir des arbres des pépinières de Metz, de Bollviller et de Paris; mais les cultivateurs s'adressent de préférence à MM. Renault de Bulgnéville, Louis Richard de Neufchâteau, et Vaudrey de Mirecourt. Une grande partie de l'arrondissement de Mirecourt puise aux mêmes sources. Dans le canton de Châtel, les amateurs s'adressent à M. Jamin-Durand de Bourg-la-Reine, dont les arbres sont très-beaux et réussissent bien ; à M. Simon (Louis) de Metz, dont les arbres méritent les mêmes éloges, et à MM. Baumann de Bollviller. MM. Vaudrey de Mirecourt, Merdier de Nancy, Pécheur d'Épinal, Lambinet père d'Épinal, et Lallemand de Magnières (ce dernier surtout dans les campagnes), sont aussi en possession de fournir beaucoup d'arbres dans ce canton. A tous nous adressons les conseils que nous avons donnés à M. Renault.

Sous un seul rapport, ce concours n'a pas rempli notre but. Nous voulions y trouver le moyen d'indiquer aux cultivateurs, dans chaque classe de fruits, un petit nombre

d'espèces, de bonne qualité et de garde, pour vergers et pour espaliers, les plus fertiles, les plus rustiques, les mieux appropriées à notre climat et à notre sol. Les nomenclatures de M. Renault en contiennent un trop grand nombre; celles de M. Mougel, plus restreintes, ne concordent plus avec les siennes, et M. Bazoche nous donne aussi des indications différentes. Qu'en résulte-t-il? Évidemment, que la liste doit varier suivant les localités, et qu'il y a, par conséquent, une nouvelle étude à faire. Nous ne renoncerons pas cependant à tirer parti des précieux renseignements que ce concours nous a fournis, et nous les résumerons dans un appendice.

Maintenant, Messieurs, l'ordre dans lequel la Commission doit proposer les concurrents à vos récompenses vous est indiqué d'avance.

Le mémoire de M. Renault est une œuvre hors ligne par son importance, par son étendue, par son mérite : aucune des deux autres ne saurait être mise en parallèle avec elle.

Celui de M. Mougel mérite une récompense qui soit tout à la fois le témoignage de sa valeur et l'expression de votre reconnaissance. Quand un amateur veut bien se détourner de ses occupations pour répondre à votre appel et pour vous apporter le tribut de ses lumières et de son expérience, il acquiert des droits imprescriptibles à votre estime et à votre gratitude.

A M. Bazoche, nous devons un encouragement qui atteste combien nous apprécions la voie dans laquelle il marche avec fermeté et persévérance.

En conséquence, la Commission a l'honneur de vous proposer de décerner : à M. Renault, une médaille d'or de la valeur de 100 fr.;

A M. Mougel, une médaille d'argent de 1re classe;

A M. Bazoche, une médaille d'argent de 2e classe.

## APPENDICE.

Dans l'espoir que la Société donnera toute la publicité possible au rapport qui précède, nous avons cru devoir résumer ici les renseignements qui nous ont paru les plus utiles à propager. Ils concernent les espèces de fruits que les concurrents considèrent comme les plus fertiles et les mieux appropriées au sol et au climat des localités que chacun d'eux a embrassées dans son étude.

Il sera facile de remarquer que M. Renault recommande de préférence les espèces éprouvées depuis longtemps, tandis que M. Mougel, et surtout M. Bazoche, comprennent dans leurs listes un grand nombre d'espèces nouvelles (1).

(1) Outre les fruits des vergers indiqués dans la liste qui suit, nous croyons devoir conseiller, pour l'arrondissement de Neufchâteau, la continuation de la culture et de la propagation de quelques espèces productives bien connues pour leurs bonnes qualités. Ces espèces sont, entre autres : pour les poires, la *glorieuse*, la *souveraine* ou *pilote*, (l'*angeuche* et la *goïotte* ne doivent pas non plus être rejetées); pour les pommes, les *reinettes*, et en particulier la reinette à fine et à longue queue, et aussi la reinette grise dorée; pour les prunes, plusieurs espèces de couetsch et les mirabelles. La mirabelle dattille surtout mérite une propagation spéciale.

*Tableau des variétés les plus fertiles et les plus rustiques recommandées par les concurrents dans leurs localités respectives.*

1° POUR VERGERS.

| | | Arrondiss$^{nt}$ de Neufchâteau. | Canton de Châtel-sur-Moselle. | Canton d'Epinal. |
|---|---|---|---|---|
| 1° Abricotier | Petit hâtif ou abricotin . . . . . | M. Renault. | M. | |
| 2° Pêcher. . | Pêche de vigne. . . . . . . . | id. | Mougel. | |
| 3° Cerisier. . | Belle châlonnaise . . . . . . . | id. | | |
| | Bigarreau rouge tardif . . . . . | id. | | |
| | — rouge hâtif. . . . . . | id. | | M. |
| | — cœur de bœuf . . . . | id. | id. | Bazoche. |
| | — de septembre. . . . . | id. | | |
| | — Napoléon . . . . . . | | id. | id. |
| | Chardine . . . . . . . . . . . | id. | | |
| | Guigne rouge hâtive . . . . . . | id. | | |
| | — grosse noire . . . . . . | | id. | id. |
| | — douce. . . . . . . . . | | id. | |
| | — dite cerise de Girmont . . | | id. | |
| | — précoce. . . . . . . . . | | id. | |
| | Montmorency bâtarde, cerise aigre. | | id. | id. |
| | — à courte queue. . . | | id. | |
| | — à longue queue. . . | | id. | |
| | Angleterre hâtive . . . . . . . | | id. | |
| | — tardive. . . . . . . . | | id. | |
| | Aigre de Bourgueil. . . . . . . | | | id. |
| | Admirable de Soissons . . . . . | | | id. |
| | Belle de Choisy. . . . . . . . | | | id. |
| | Belle de Chatenay. . . . . . . | | | id. |
| | Gros gobet. . . . . . . . . . | | | id. |
| | Morelle noire. . . . . . . . . | | | id. |
| | Reine Hortense. . . . . . . . | | | id. |
| 4° Prunier. . | Damas de Tours . . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | Datte ou dattille (*Mirabelle oblongue*) | id. | | |
| | Prune Fellemberg . . . . . . . | id. | | |
| | Couetsch commune . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — double. . . . . . . . . | id. | | |
| | Madeleine ou grosse noire hâtive. . | id. | | |

| | | M. Renault. | M. Mougel. | M. Bazoche. |
|---|---|---|---|---|
| Prunier.... | Mirabelle franche . . . . . . . . | | | |
| | — double . . . . . . . | id. | | |
| | Reine Claude ou dauphine. . . . | id. | id. | id. |
| | Argentine . . . . . . . . . . | | id. | |
| | Gros Damas rouge. . . . . . . | | id. | id. |
| | Reine Claude dorée . . . . . . | | id. | id. |
| | Damas violet. . . . . . . . . | | | id. |
| | Diaprée violette. . . . . . . . | | | id. |
| | Impérial blanc . . . . . . . . | | | id. |
| | — violet . . . . . . . . | | | id. |
| | Mirabelle violette . . . . . . . | | | id. |
| | Monsieur hâtif . . . . . . . . | | | id. |
| | Couetsch d'Italie . . . . . . . | | | id. |
| | Reine Claude de Bavay. . . . . . | | | id. |
| 5° Noyer... | A coque dure. . . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | A coque dure ovale . . . . . . | id. | | |
| | Amande. . . . . . . . . . . | id. | | |
| | Fertile de Châtenay . . . . . . | id. | | id. |
| | A une feuille. . . . . . . . . | | | id. |
| 6° Poirier.. | Beurré d'Angleterre ou St-François. | id. | id. | |
| | Archiduc d'automne ou oignon musqué. . . . . . . . . | id. | | |
| | Bergamotte de Pâques . . . . . | id. | id. | id. |
| | Bezy de Chaumontel. . . . . . | id. | | id. |
| | Courange *(Bianca)* . . . . . . | id. | | |
| | Doyenné d'hiver . . . . . . . | id. | | |
| | Eschassery. . . . . . . . . . | id. | | |
| | Fil d'or. . . . . . . . . . . | id. | | |
| | Poire de livre . . . . . . . . | id. | | |
| | Orange d'hiver . . . . . . . . | id. | | |
| | Martin sec gros. . . . . . . . | id. | | |
| | Rousselet de Rheims. . . . . . | id. | | |
| | Serteaux d'été . . . . . . . . | id. | | |
| | Doyenné de Juillet. . . . . . . | | id. | id. |
| | Grisette. . . . . . . . . . . | | id. | |
| | Poire à deux têtes. . . . . . . | | id. | |
| | Poire Colas Mougel . . . . . . | | id. | |
| | Belle épine Damas. . . . . . . | | | id. |
| | Beurré Gombault . . . . . . . | | | id. |
| | Belle Angevine . . . . . . . . | | | id. |
| | Bergamotte de Pentecôte . . . . | | id. | id. |
| | Doyenné blanc . . . . . . . . | | | id. |
| | Beurré d'Hardempont. . . . . . | | | id. |
| | Curé. . . . . . . . . . . . . | | | id. |
| | Fortunée . . . . . . . . . . | | | id. |
| | Epine d'été . . . . . . . . . . | | | id. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Poirier..... | Soldat laboureur | M. | | |
| 7° Pommier. | Cliquette ou sonnette | Renault. | M. | M. |
| | Court pendu | id. | Mougel. | Bazoche. |
| | Moyeuve ou St-Louis *(Chaucounu)* | id. | | |
| | Pomme d'or d'Angleterre | id. | | |
| | Rambour d'été | id. | | |
| | — d'hiver | id. | | |
| | — rouge rayé, d'hiver | id. | | |
| | Reinette blanche | id. | | |
| | — grise d'hiver | id. | id. | id. |
| | St-Gauthier | id. | | |
| | Ste-Valère | id. | | |
| | Vocharde | id. | | |
| | Pomme aux côtes | id. | | |
| | Louis d'or | id. | | |
| | Reinette Verger | id. | | |
| | Bouxières | | id. | |
| | Calville rouge d'Anjou ou moulin | | id. | id. |
| | Passe tardive | | id. | |
| | Reinette du Canada | | id. | id. |
| | — d'Anjou | | id. | |
| | — franche | | id. | |
| | — drap d'or | | id. | |
| | — grise d'automne | | id. | id. |
| | Sevrière | | id. | |
| | Rempline | | id. | id. |
| | Egyptienne | | | id. |
| | Fenouillet jaune | | | id. |
| | — rouge | | | id. |
| | Reinette d'Angleterre | | | id. |
| | — de Hollande | | | id. |

2° POUR ESPALIERS.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | M. | M. | M. |
| 1° Abricotier | Commun ou ordinaire | Renault. | Mougel. | Bazoche. |
| | Gros Royal | id. | id. | id. |
| | De Nancy ou pêche | id. | id. | id. |
| | Gros précoce | id. | id. | id. |
| | Angoumois | id. | | |
| | Précoce ou abricotin | | id. | |
| | De Paris | | | id. |
| | De Hollande | | | id. |
| | Gros allongé | | | id. |
| | D'Oullins | | | id. |

| | | M. Renault. | M. Mougel. | M. Bazoche. |
|---|---|---|---|---|
| 2° Pêcher.. | Alberge jaune . . . . . . . . . | | | |
| | Belle de Vitry. . . . . . . . . . | id. | | |
| | Madeleine de Courson . . . . . | id. | | id. |
| | Grosse Mignonne . . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | Téton de Vénus. . . . . . . . . | id. | | id. |
| | Brugnon violet . . . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | Belle Bausse . . . . . . . . . . | | id. | id. |
| | Galante ou noire de Montreuil . . | | id. | |
| | Grosse mignonne hâtive. . . . . | | id. | |
| | Mignonne tardive de Lépine . . . | | id. | |
| | Admirable. . . . . . . . . . . | | id. | |
| | — rouge. . . . . . . . | | | id. |
| | — jaune. . . . . . . . | | | id. |
| | Belle de Montreuil. . . . . . . | | | id. |
| | Reine des Vergers. . . . . . . | | | id. |
| 3° Cerisier.. | Cerise hâtive de Montreuil. . . . | id. | | |
| | Cerise à gros fruit rouge pâle . . | id. | | |
| | Montmorency. . . . . . . . . . | id. | | |
| | — à courte queue. . . | id. | | |
| | Royale hâtive. . . . . . . . . . | id. | | |
| | — tardive . . . . . . . . | id. | | |
| | Angleterre hâtive . . . . . . . | | id. | |
| | — tardive. . . . . . . | | id. | |
| | Belle de Chatenay. . . . . . . | | id. | |
| | Belle de Choisy. . . . . . . . | | id. | |
| | Reine Hortense. . . . . . . . | | id. | |
| | Seize à la livre . . . . . . . . | | id. | |
| 4° Prunier.. | Prune d'Agen. . . . . . . . . . | id. | | |
| | Mirabelle précoce . . . . . . . | id. | | |
| | Perdrigon rouge. . . . . . . . | id. | | |
| | — violet. . . . . . . . | id. | | |
| | Reine Claude verte ou Dauphine . | id. | | |
| | — de Bavay . . . . . | id. | | |
| 5° Poirier.. | Belle Andreïne. . . . . . . . . | id. | | |
| | Beurré d'Aremberg ou orpheline d'Enghien . . . . . . . . . | id. | | |
| | Beurré gris . . . . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — d'Iel, ou magnifique. . . | id. | id. | id. |
| | — de Noirchain. . . . . . . | id. | id. | |
| | Bon chrétien d'hiver. . . . . . | id. | | |
| | — d'Auch . . . . . . | id. | | id. |
| | — Napoléon . . . . . | id. | | |
| | Colmar . . . . . . . . . . . . | id. | | id. |
| | Crassane. . . . . . . . . . . . | id. | | |
| | Doyenné d'hiver . . . . . . . . | id. | | id. |
| | Epargne. . . . . . . . . . . . | id. | id. | |

| | | M. Renault. | M. Mougel. | M. Bazoche. |
|---|---|---|---|---|
| Poirier .... | Marie Louise. . . . . . . . . . | | | |
| | Passe-Colmar. . . . . . . . . | id. | | |
| | Saint-Germain gris. . . . . . . | id. | | |
| | Bergamotte de Pentecôte . . . . | | id. | id. |
| | Beurré d'Hardempont ou Glou morceau . . . . . . . . . . . | | id. | id. |
| | Beurré d'Aremberg . . . . . . | | id. | id. |
| | Fortunée . . . . . . . . . . | | id. | id. |
| | Joséphine de Malines. . . . . . | | id. | id. |
| | Monsieur le Curé . . . . . . . | | id. | id. |
| | Poire Brugmann . . . . . . . | | id. | |
| | Sucré d'Hoyers Werda . . . . . | | id. | |
| | Beurré de Merode. . . . . . . | | | id. |
| | Belle Angevine . . . . . . . . | | | id. |
| | Bezy de Chaumontel . . . . . . | | | id. |
| | Colmar d'Aremberg . . . . . . | | | id. |
| | Duchesse d'Angoulême . . . . . | | | id. |
| | Nouveau poiteau . . . . . . . | | | id. |
| | Soldat laboureur . . . . . . . | | | id. |
| | Triomphe de Jodoigne. . . . . | | | id. |
| 6° Pommier. | Cadeau du général. . . . . . . | id. | | |
| | Drap d'or vrai . . . . . . . . | id. | | |
| | Reinette d'Anjou . . . . . . . | id. | | id. |
| | — d'Angleterre . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — du Canada. . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — grise du Canada. . . . . | id. | | |
| | — panachée du Canada . . . | id. | | |
| | — à côtes. . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — grise dorée. . . . . . . | id. | | id. |
| | — de Rouen ou haute bonté. | id. | | |
| | Calville blanche d'hiver. . . . . | | id. | |
| | — rouge d'hiver. . . . . . | | id. | id. |
| | Reinette grise d'automne . . . . | | id. | |
| | — grise d'hiver. . . . . . | | id. | |
| | Court pendu franc. . . . . . . | | | id. |
| | De Lestre. . . . . . . . . . | | | id. |
| | D'Ève. . . . . . . . . . . . | | | id. |
| | Fenouillet rouge . . . . . . . | | | id. |
| | Moulin . . . . . . . . . . . | | | id. |
| | Templine . . . . . . . . . . | | | id. |

3° POUR QUENOUILLES ET PYRAMIDES.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1° Cerisier.. | Royale hâtive. . . . . . . . . . | id. | | |
| | — tardive . . . . . . . . . | id. | | |
| | Cerise Anglaise . . . . . . . . . | id. | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | M. | M. | |
| Cerisier.... | Belle de Chatenay. . . . . . . . | Renault. | Mougel. | |
| | Belle de Choisy. . . . . . . . | id. | id. | |
| | Gros gobet. . . . . . . . . . | id. | | |
| | Angleterre hâtive . . . . . . . . | | id. | |
| | — tardive. . . . . . . | | id. | M. |
| | Reine Hortense. . . . . . . . | | id. | Bazoche. |
| | Seize à la livre. . . . . . . . | | id. | |
| 2° Prunier.. | Abricot rouge . . . . . . . . | id. | | |
| | Mirabelle printanière . . . . . | id. | | |
| | — double . . . . . . . | id. | | |
| | Reine Claude verte. . . . . . . | id. | | |
| | — goutte d'or. . . . . | id. | | |
| | — monstrueuse de Bavay. | id. | | |
| | Washington . . . . . . . . . | id. | | |
| 3° Poirier.. | Beurré d'Aremberg ou glou morceau. | id. | id. | id. |
| | Doyenné gris. . . . . . . . . | id. | | id. |
| | — d'hiver . . . . . . . . | id. | | id. |
| | Délices d'Hardempont . . . . . | id. | | |
| | Fortunée . . . . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | Jaminette, poire Sabine . . . . | id. | id. | |
| | Duchesse d'Angoulême . . . . . | id. | id. | id. |
| | Louise d'Orléans . . . . . . . | id. | | |
| | Rousselet de Coster . . . . . . | id. | | |
| | Soldat laboureur . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | Sucré vert. . . . . . . . . . | id. | | |
| | Suzette de Bavay . . . . . . . | id. | | |
| | Urbaniste Séedling. . . . . . . | id. | | |
| | Bergamotte de Pentecôte . . . . | | id. | id. |
| | Beurré d'Iel ou beurré magnifique. | | id. | id. |
| | — Giffard . . . . . . . . | | id. | |
| | — Picquery . . . . . . . | | id. | |
| | — Van Mons . . . . . . . | | id. | |
| | Bon chrétien Williams . . . . . | | id. | |
| | Bonne d'Ezée. . . . . . . . . | | id. | |
| | Monsieur le curé . . . . . . . | | id. | |
| | Poire d'Ognon . . . . . . . . | | id. | |
| | Sucré d'Hoyerswerda. . . . . . | | id. | |
| | Beurré de Merode. . . . . . . | | | id. |
| | Belle épine Dumas . . . . . . | | | id. |
| | Belle Angevine . . . . . . . . | | | id. |
| | Bezy de Chaumontel. . . . . . | | | id. |
| | Beurré d'Hardempont. . . . . . | | | id. |
| 4° Pommier. | Cadeau du général. . . . . . . | id. | | |
| | Drap d'or vrai . . . . . . . . | id. | | |
| | Fenouillet jaune ou drap d'or . . | id. | | id. |
| | — gris ou anisé. . . . . | id. | | id. |

| | | M. Renault. | M. Mougel. | M. Bazoche. |
|---|---|---|---|---|
| Pommier... | Reinette d'Anjou . . . . . . . . | | | |
| | — d'Angleterre. . . . . . | id. | Mougel. | id. |
| | — du Canada . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — franche . . . . . . . | id. | | id. |
| | — à côtes. . . . . . . . | id. | id. | id. |
| | — grise dorée. . . . . . | id. | | id. |
| | — de Rouen. . . . . . . | id. | | |
| | — verte . . . . . . . . | id. | | id. |
| | Calville blanche d'hiver. . . . . | | id. | id. |
| | — rouge d'hiver . . . . . | | id. | id. |
| | Reinette grise d'automne. . . . | | id. | |
| | — d'hiver . . . . . | | id. | |
| | Court pendu franc. . . . . . . | | | id. |
| | Egyptienne. . . . . . . . . . . | | | id. |

4° POUR VIGNES.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1° En ceps.. | Chasselas blanc ordinaire ou fil d'argent. . . . . . . . . . | | id. | id. |
| | Noir précoce. . . . . . . . . | | id. | id. |
| 2° En treilles | Chasselas de Fontainebleau . . . | | id. | id. |
| | — blanc musqué hâtif. . . | | id. | id. |
| | — à feuilles lancéolées. . | | id. | |
| | — rose . . . . . . . . . | | id. | id. |
| | — royal. . . . . . . . . | | id. | id. |
| | — Tokai des jardins . . . | | id. | |
| | Isabelle d'Amérique . . . . . . | | id. | |
| | Amela gris. . . . . . . . . . . | | | id. |
| | Angers noir hâtif . . . . . . . | | | id. |
| | Chaptal. . . . . . . . . . . . | | | id. |
| | Frankenthal . . . . . . . . . . | | | id. |

## NOTE ADDITIONNELLE.

La société Impériale et centrale d'horticulture, consultée sur les variétés de fruits qui peuvent le mieux réussir, sous le climat et dans le sol des Vosges, qui lui ont été soigneusement décrits, a répondu que les espèces à préférer dans les diverses localités des Vosges, envisagées au point de vue de l'altitude (hauteur au-dessus du niveau de la mer), la composition du sol n'ayant qu'une influence secondaire sur le rendement des produits, sont, pour les Poiriers :

1° Jusqu'à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer :

Bonne Louise d'Avranches.
Beurré d'Amanlis.
Beurré d'Angleterre.
Passe-Colmar.
Beurré d'Aremberg.
Beurré rose de Rheims.
Williams.
Bonne d'Ezée.
Bon chrétien d'été.
Belle lucrative.
Beurré spence.
Belle épine Dumas.
Saint-Michel archange.
Beurré magnifique.
Ferdinant de Méester.
Beurré Gombault.
Soldat laboureur.
Doyenné ordinaire.

2° Au delà de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer .

Marie-Louise Delcourt.
Maréchal de Cour.
Baronne de Mello.
Beurré capiomont.
Beurré superfin.
Catillac.
Beurré gris.
Beurré de Charneuse.
Beurré d'Eskermann.
Beurré Napoléon.
Triomphe de Jodoigne.
Bergamotte Espéren.
Beurré de Montgérien.
Beurré Benoit.

# RAPPORT

## A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

SUR LA

# MACHINE A TAILLER LES ROUES

## D'HORLOGERIE

*de M. GANDERTH (Hélénus), de Rambervillers,*

PAR M. LEMOYNE,

Membre titulaire.

---

Le sieur Ganderth (Hélénus), horloger à Rambervillers, a soumis à l'appréciation de la Société d'Émulation une machine exécutée par lui et dont l'objet est de denter les roues d'horlogerie.

Votre Commission de l'industrie, composée de MM. Gahon, Grillot, Kuss, Laurent, Réveilliez et moi, dut examiner l'œuvre du sieur Ganderth, avec d'autant plus d'intérêt qu'il se plaignait de n'avoir pas été heureux dans sa tentative d'envoyer sa machine à Paris pour figurer à l'Exposition universelle de l'an dernier : car elle avait été égarée pendant toute la durée de cette solennité, et ne s'était retrouvée qu'au moment du réemballage.

En certifiant ces faits, dont j'ai eu connaissance officielle comme président du comité d'Épinal, j'ajouterai aux doléances du sieur Ganderth que sa machine lui a été renvoyée abîmée par la rouille et brisée en partie.

Ces pertes sont sensibles pour un ouvrier sans fortune, qui se plaisait à fonder des espérances sur la publicité que l'Exposition devait donner à son invention.

Il est de notoriété que les fabriques d'horlogerie sont munies de machines à denter les roues, avec lesquelles même on taille un plus grand nombre de roues empilées que n'en taille la machine que votre Commission a vu fonctionner et qui n'en peut faire que 6 à 8 à la fois. Mais suivant M. Ganderth, chacune des machines en usage dans les fabriques nécessite un ouvrier qui, pour chaque nouvelle denture, fait avancer la platine d'un cran, tandis qu'avec son appareil, tout se fait automatiquement, une fois que la pile de rondelles à transformer en roues dentées a été mise en place.

Le surveillant de la machine peut donc vaquer à d'autres occupations, pendant qu'elle travaille : il pourrait surveiller plusieurs machines à tailler, au lieu d'être exclusivement occupé à en conduire une seule. L'appareil porte un réveil qui commence à tinter lorsque les roues sont dentées sur les trois quarts de la circonférence : l'ouvrier revient alors afin de remplacer les roues exécutées par une nouvelle pile de rondelles livrées à l'activité de la machine.

Sans dessins, il serait difficile de faire comprendre, dans tous ses détails, l'appareil qui nous a été présenté. D'ailleurs, bien que votre Commission n'oserait assurer qu'il y a invention dans cet appareil, et que son conseil tendrait à dissuader le sieur Ganderth de prendre un brevet, elle doit s'abstenir de donner une description trop précise, puisque cet industriel manifeste l'intention de recourir à ce moyen de garantie.

Les roues d'horlogerie se taillent soit à l'aide d'une molette, soit à l'aide d'un burin tournant rapidement autour d'un axe horizontal. Les rondelles à denter sont placées à plat au sommet d'un axe vertical qui fait corps avec la platine ordinaire des machines à diviser : ainsi il ne s'agit que de faire avancer la platine d'un cran à chaque descente de l'axe qui porte la molette ou le burin ; mais il faut que cet axe descende bien verticalement, tout en recevant toujours son mouvement de

rotation. M. Ganderth a habilement surmonté cette difficulté en employant le *joint-brisé* pour transmettre le mouvement, malgré la variation d'inclinaison des axes.

La platine est mue à la main dans les machines ordinaires, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'après le témoignage du sieur Ganderth, car la Commission, bien qu'elle ait eu recours aux lumières d'un des anciens horlogers de cette ville, qui s'est retiré avec une réputation d'habileté bien méritée, n'ose rien affirmer à cet égard. Mais dans l'appareil qui vous a été présenté la marche automatique est complète : une came vient soulever l'alidade quand l'axe du burin tournant est remonté au haut de sa course ; un autre organe fait alors tourner la platine de l'angle voulu par le nombre de dents que doivent avoir les roues. Ce mouvement achevé, l'alidade s'abaisse et fixe la platine dans sa position, et le burin tournant taille de nouveau par la descente de son axe.

Tous ces organes sont bien agencés, les pièces sont toutes bien ajustées et avec précision : ainsi, rien que pour ces qualités, M. Ganderth mérite les encouragements de la Société ; cependant nous n'oserions encore affirmer, pour n'avoir pas vu fonctionner la machine assez longtemps et sur toutes les divisions de la platine, qu'elle marcherait sans faire jamais aucune faute. Nous sommes même portés à penser que l'alidade conduite à la main pourrait bien être en définitive préférable, du moins pour les roues à dentures peu employées, au mécanisme automatique. On le réserverait pour les dentures les plus en usage, parce que la platine peut plus facilement être disposée pour marcher sans rater selon ses divisions ordinaires.

Il est facile de désengrener la partie du mécanisme qui fait marcher la platine : nous pouvons donc, pour ne pas hasarder un jugement trop favorable, supposer l'appareil réduit à la partie qui opère la taille des roues, l'ouvrier manœuvrant la platine à la main.

Votre Commission se plaît à constater que même ainsi réduite, et dès le premier aspect, la jolie machine de M. Ganderth montre, chez ce travailleur encore jeune, des talents intellectuels

de conception, ainsi que des talents pratiques d'ajustement. En poussant l'examen plus loin, la satisfaction de la Commission n'a fait que s'accroître quand elle a vu les résultats du travail de la machine Les roues de montre exécutées sous les yeux de votre Commission ont été examinées par l'habile expert qu'elle s'était adjoint, il les a trouvées parfaitement faites.

Assez souvent votre Commission de l'industrie s'est montrée sévère pour de méchants produits, pour des machines soi-disant utiles et promettant jusqu'au mouvement perpétuel. Elle est heureuse de n'avoir pas encore une fois à vous débarrasser d'un solliciteur importun et sans mérite. En résumé, nous nous croyons fondés à proposer à la Société d'Émulation d'accorder à M. Ganderth (Hélénus) une médaille de 1re classe et une prime de 125 fr., pour l'exécution d'une machine qui présente incontestablement d'intelligentes dispositions, et donne économiquement de bons produits, si même elle n'a pas un caractère d'invention propre.

Mais ce qui sera surtout heureux pour M. Ganderth, dans la circonstance présente, c'est que votre encouragement va le signaler à l'autorité, et peut-être à Sa Majesté Impériale elle-même, comme un des ouvriers distingués et recommandables du département, et comme un homme digne de toute bienveillance par ses habitudes modestes et laborieuses.

*Les Membres de la Commission de l'industrie,*

GRILLOT, JULES LAURENT.

*Le Président de la Commission, Rapporteur,*

LEMOYNE.

Vu et adopté en séance par la Société d'Émulation des Vosges.

*Le Président de la Société,*

MAUD'HEUX.

# RAPPORT

Fait au nom de la Commission de publication

## SUR LES CONCOURS

## LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES

*DE 1856*,

PAR M. MALGRAS,

Inspecteur d'Académie, Membre titulaire.

---

MESSIEURS,

Je voudrais pouvoir énumérer une longue série d'œuvres présentées à vos concours; mais j'ai le regret de voir ma tâche rendue trop facile par l'absence complète de tout travail en ce qui concerne les sciences et les lettres; cependant, on ne vous fera point le reproche d'être exclusifs, car, tel que vous l'avez préparé, le champ est vaste et pourrait être fécond.

Il semblait que le mouvement industriel qui s'opère autour de nous, que l'établissement à Nancy même de nos savantes facultés, ces foyers lumineux qui rayonnent sur toute la Lorraine, devaient stimuler aussi, dans les Vosges, le sentiment du progrès, et le désir de conquérir, par quelques travaux, une place dans le monde industriel et scientifique, qui féconde tout, qui enfante prodige sur prodige. Pour cette année,

il n'en a pas été ainsi ; il nous reste donc l'espoir pour l'avenir, et l'étendue de votre programme, en rendant la tâche des concurrents plus facile, leur ouvre un chemin suffisamment vaste.

S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique entoure nos Sociétés d'une protection spéciale ; n'y restons pas insensibles, et rappelons ici en quels termes elle s'adressait à MM. les Recteurs d'Académie, à la date du 10 janvier dernier : « Au moment où la nouvelle organisation des » Académies, en s'inspirant des anciennes traditions de la » France, rassemble sous une même direction rectorale des » départements unis par la communauté de leurs souvenirs, » de leurs mœurs et de leurs intérêts, vous trouverez dans » les sociétés savantes spécialement vouées à l'étude de la » science locale des centres où se conserve, avec le culte » intelligent des traditions particulières de la province, » l'amour sincère du pays. De semblables associations méritent » tous vos encouragements.

» Je vous invite à vous mettre en rapport avec MM. les » Présidents des sociétés savantes, à leur assurer le concours » de vos lumières et de votre autorité. Vous témoignerez » ainsi de la sollicitude du Gouvernement pour des associations » qui entretiennent et propagent, en France, le goût des » lettres et de la science. Ne craignez pas d'encourager les » membres des corps enseignant à prendre leur part de ces » travaux, qui leur feront étudier et aimer le pays qu'ils » habitent et auquel ils s'attacheront d'autant plus qu'ils le » connaîtront mieux. Ils doivent tenir à honneur d'être admis » dans ces doctes compagnies, qui ne seront peut-être pas » insensibles à des mérites solides et vraiment classiques. »

Vous avez compris ces paroles, Messieurs, et toutes les lumières trouvent, dans votre Société, bon accueil et facile accès ; et il est à désirer que tous les hommes qui, par goût et par position, sont voués au culte du beau et du bien, répondent à cet appel par des études sérieuses dirigées sur les points que vous voulez mettre en lumière : histoire du pays, soit générale,

soit particulière; notes biographiques sur les hommes qui l'ont illustré; recherches archéologiques, légendes ou chroniques, qui nous montrent les phases diverses qu'ont traversées nos pères; histoire littéraire ou artistique des Vosges; notices sur les communes, monuments; coutumes lorraines; descriptions pittoresques de nos montagnes, au point de vue des richesses végétales, minérales et thermales qu'elles renferment; prospérité agricole des arrondissements de la plaine; application scientifique à l'industrie qui féconde et enrichit nos vallées : c'est là un programme étendu, qui fait regretter d'autant plus vivement que quelques travaux de ce genre ne soient pas venus au-devant de vos récompenses.

Pour étendre de plus en plus le cercle ouvert aux diverses aptitudes, et pour répondre à l'un des besoins de l'époque, il est à désirer que les dessins industriels et les plans d'architecture puissent aussi trouver protection dans votre Compagnie.

Le concours artistique seul vous a donc fourni quelques travaux. Le jeune artiste que vous avez déjà récompensé, l'an dernier, M. Monchablon, nous a adressé cinq dessins remarquables exécutés sous la direction d'un artiste éminent de Paris, M. Cornu. Ce jeune homme continue à se montrer digne de vos encouragements : admis à l'école des Beaux-Arts avec le n° 8 sur 300 concurrents, il répond, par sa conduite et par ses travaux, à la protection que vous lui accordez. Il a fait une perte regrettable : le grand peintre qui avait bien voulu s'intéresser à lui, M. Paul Delaroche vient d'être cruellement et prématurément enlevé aux arts, à la France; mais nos regrets, au point de vue de Monchablon, peuvent être adoucis, puisque nous savons que M. Gleyre a bien voulu l'admettre dans son atelier, et lui continuer les soins et les conseils dont l'honorait le grand artiste.

Les dessins de M. Monchablon accusent des études sérieuses; on y devine le sentiment de l'art porté à un haut degré. Tout en rendant de gracieux contours à l'aide d'une heureuse distribution des ombres et des lumières, il a su, sans négliger

la correction du dessin, s'abstenir de la ligne qui mène toujours à la sécheresse.

Ces dessins ont pour sujet :

1° *Une main* admirable très-bien dessinée, et, vous le savez, c'est, de tout le corps humain, la partie qui exige le plus de talent et d'étude, pour lui donner la grâce, le mouvement et la vie;

2° Un *tronc de femme* étudié sur le bas-relief d'une frise du temple de la victoire, à Athènes : ce dessin est de l'école de Phidias;

3° *Une esquisse* à l'estompe de la fameuse Vénus, dite de Milo, qui est maintenant le plus bel ornement de la galerie des antiques au Louvre;

4° *Un combattant* vu de dos, d'après la statue célèbre de cet Athlète que quelques savants, et surtout Winckelmann, attribuent à Agasias, du siècle de Périclès;

5° *Un taureau* de la campagne de Rome, étude faite d'après un plâtre de M. Lanno, un des amis de M. Cornu.

Dans tous ces dessins, on remarque les dispositions les plus heureuses, et ils démontrent de plus en plus combien ce jeune artiste, que vous protégez, continue à se montrer digne des encouragements d'une Société qui, comme la vôtre, et par son titre même, se fait un devoir de ne point oublier ceux qu'animent une noble émulation et un travail persévérant.

Par ces considérations, Messieurs, votre Commission conclut à ce que vous accordiez au jeune Monchablon, et à titre d'encouragement, la somme dont vous pouvez disposer pour ce concours.

# LISTE

DES

# PRIMES ET MÉDAILLES

DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DANS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 1856.

---

**Grandes primes départementales accordées par M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, et attribuées à l'arrondissement d'Épinal.**

## PRIX D'HONNEUR.

A L'EXPLOITATION LA MIEUX DIRIGÉE.

1° Médaille d'argent de 1re classe et prime de 300 fr. à M. Husson, cultivateur à Villers;

2° Médaille d'argent de 1re classe et prime de 200 fr. à M. Grandjean, propriétaire à Épinal;

3° Mention honorable à M. Gérard, cultivateur à Châtel-sur-Moselle.

A LA MEILLEURE DISPOSITION DES ÉTABLES.

1° Médaille d'argent de 1re classe et prime de 100 fr. à M. Bouchère, de Docelles;

2° Médaille d'argent de 1re classe et prime de 100 fr. à la société d'Ajot et Kœchlin, de Thaon.

## Primes de la Société d'Émulation.

### CRÉATION DE PRAIRIES NATURELLES.

Médaille d'argent de 1re classe à M. Petot, de Frizon.

### IRRIGATION DES PRAIRIES.

Médaille de 1re classe à M. Gérard, de Vagney.

### DÉFRICHEMENT ET MISE EN VALEUR DE TERRAINS IMPRODUCTIFS.

1° Médaille d'argent de 1re classe à M. Gérard, de Châtel, déjà nommé;

2° Médaille d'argent de 1re classe à M. Ferry, de la Forge;

3° Médaille d'argent de 2e classe à M. Lecomte, de Gérardmer;

4° Médaille d'argent de 2e classe et prime de 30 fr. à M. Vauthier, de la tranchée de Bains, commune des Forges;

5° Mention honorable et prime de 20 fr. à M. Jean Clément, d'Épinal;

6° Mention honorable à M. Jeanesson, de Rapey;

7° Mention honorable à M. Châtelain, de Rapey.

### DRAINAGE.

1° Rappel de médaille d'argent de 1re classe à M. Houillon, de Rapey;

2° Médaille d'argent de 1re classe à M. Antoine Thiaville, d'Éloyes.

REBOISEMENT DES FORÊTS.

1° Médaille d'argent de 1re classe à M. Durain, brigadier forestier à Épinal;

2° Médaille d'argent de 1re classe à M. Vaney, garde particulier de Mme de Villeneuve (Rouges-Eaux).

PERFECTIONNEMENT DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

1° Médaille d'argent de 1re classe à M. Étienne Chardot, de Thaon;

2° Médaille d'argent de 2e classe à M. de Guilbert, de Frizon.

PROPAGATION DES BONNES ESPÈCES DE FRUITS DANS LES CAMPAGNES.

Médaille d'argent de 2e classe à M. Mathieu, de Deyvillers.

AU MEILLEUR MÉMOIRE SUR LA CULTURE DES ARBRES FRUITIERS DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES.

1° Une médaille d'or à M. Renault, pépiniériste à Bulgnéville;

2° Une médaille d'argent de 1re classe à M. Mougel, propriétaire à Châtel;

3° Une médaille d'argent de 2e classe à M. Bazoche, jardinier à Épinal.

ARTS MÉCANIQUES.

Une médaille d'argent de 1re classe et prime de 125 fr. à M. Ganderth, horloger à Rambervillers.

BEAUX ARTS.

Prime de 150 fr. à titre d'encouragement à M. Monchablon, de Portieux, élève en peinture à Paris.

# NOTICE

SUR DIVERSES

# EXPÉRIENCES AGRICOLES,

PAR M. MAUD'HEUX,

*Président de la Société d'Émulation.*

---

La Société a décidé, l'an dernier, qu'il lui serait rendu compte, chaque année, des expériences qui paraîtraient offrir le plus d'intérêt et qu'il semblerait utile de faire connaître par les moyens de publicité dont elle dispose. La notice que j'ai l'honneur de lui soumettre n'est que la mise en pratique de cette résolution.

## Ire PARTIE. — GRANDE CULTURE.

### BLÉS.

*Plantation à la main et repiquement du blé.*

La plantation du blé à la cheville et le repiquement du blé constituent des méthodes que la grande culture ne peut pas s'approprier; mais il y a un si grand nombre de petits propriétaires dont l'exploitation est bornée à quelques ares de

terrain que, si ces méthodes offrent réellement le double avantage d'une grande économie sur la semence employée et d'un rendement plus considérable à la récolte, ils ont un véritable intérêt à les pratiquer. Nous recueillerons donc, en premier ordre, les résultats d'une expérience tentée dans un jardin par notre collègue, M. Chapellier.

En octobre 1855, il planta, à 2 centimètres de profondeur, 30 grains de blé rouge d'Écosse; au printemps, il lui restait vingt plants qu'il repiqua à deux centimètres de distance l'un de l'autre. Après avoir d'abord souffert de la sécheresse, ces plants reprirent vigueur sous l'influence de la pluie, tallèrent fortement, et donnèrent jusqu'à vingt épis sur un même pied. Une nouvelle sécheresse empêcha la fécondation d'être complète; il n'en obtint pas moins une récolte très-abondante, de 14,600 grains : au delà de 700 pour 1. — Il faut attribuer, en grande partie, cet énorme résultat à deux causes : la nature du sol, une terre de jardin engraissée par des fumures répétées chaque année, et l'isolement des plants mieux exposés à toutes les influences de l'air. Mais, quelle que soit la part que l'on assigne à ces deux causes, le résultat est si considérable qu'il servira encore à démontrer, jusqu'à l'évidence, que la méthode du semis par grain et celle du repiquement, si elles exigent une augmentation considérable de la main-d'œuvre, assurent, tout à la fois, une grande économie à la semence et une grande supériorité de rendement à la récolte.

Des résultats analogues ont été obtenus par d'autres expériences. On peut donc recommander ces méthodes aux petits cultivateurs qui disposent d'un terrain peu étendu et de beaucoup de bras.

### *Variétés de blés.*

En 1855, notre Société a fait venir du Calvados trois variétés de blé (1), recommandées comme très-rustiques, et qu'il lui

(1) Les semences avaient été expédiées par M. Manoury, cultivateur à Lebisey, près de Caen (Calvados).

paraissait utile d'introduire dans les cultures du pays, à côté du blé rouge d'Écosse qu'elle y a déjà propagé. Ces variétés ont été cultivées par notre collègue, M. Schœl, et lui ont donné des résultats que je vais vous faire connaître :

1° Le blé Poulard, indiqué comme une variété très-rustique de gros blé, convenant à toute nature de sol et pouvant être semé après une autre céréale, et même après un blé, a très-bien réussi, a fourni de très-beaux épis et a donné, pour deux décilitres de semence, onze litres pesant chacun 750 grammes, soit cinquante-cinq fois la semence ;

2° Le blé Northampton, signalé aussi comme une variété très-rustique, abondante en grains, raide de paille et résistant parfaitement à la verse, a aussi donné de beaux épis et a fourni, pour deux décilitres de semence, une récolte de 10 litres pesant chacun 875 grammes : environ 50 fois la semence;

3° Le blé Chiddam, connu aussi sous les noms de blé rond d'Australie, Hunter, prince Albert, a eu un succès supérieur : pour la même quantité de semence, le rendement a été de 13 litres et demi, c'est-à-dire plus de 67 fois la semence.

Les deux premières variétés avaient été couchées sous l'influence d'une forte pluie d'orage, à laquelle le Chiddam et un semis de blé rouge d'Écosse ont parfaitement résisté. M. Schœl n'hésite pas à placer en première ligne le blé Chiddam, et son opinion est confirmée par les communications d'un cultivateur distingué de l'Alsace, qui a semé aussi cette variété. Elle a le mieux résisté à la verse ; son poids, son rendement, la qualité supérieure de sa farine, le peu de son qu'elle produit, grâce à la finesse de la pellicule qui enveloppe la farine, la recommandent particulièrement à l'attention des cultivateurs (1). Quant aux deux premières variétés,

(1) *L'Ami des sciences*, n° du 18 janvier 1857, rend compte des expériences faites à Lagny sur la culture des blés semés en lignes et en rayons, par la méthode Lesseur et au moyen du semoir Estlinbaum. Les espèces les plus productives ont été :

il est certain que, sans l'orage qui les a couchées et les a livrées, en cet état, aux déprédations des souris et des oiseaux, leur rendement eût peut-être égalé celui du Chiddam. Ces deux espèces méritent donc aussi d'être introduites dans la grande culture. Aucune n'y produira certainement le même rendement que dans les cultures d'expérience entourées de soins particuliers et des préparations les plus favorables : mais elles ne

1° Blé bleu, dit de Noé, 99 fois la semence, 47 hectolitres 51 litres par hectare, employant 48 litres par hectare pour semence ;

2° Blé rouge anglais, 72 fois la semence, 52 hectolitres 73 litres par hectare, employant 72 litres 85 centilitres ;

3° Blé d'Australie, 72 fois la semence, 46 hectolitres 89 litres par hectare, employant 65 litres 19 centilitres par hectare.

Les espèces choisies par la Société d'Émulation des Vosges, pour les expériences confiées à M. Schœl, ont été prises parmi celles qui étaient réputées réunir, au même degré, les conditions de rusticité et de fécondité.

La méthode Lesseur consiste :

1° Quand la terre a été fumée et suffisamment labourée, à y ouvrir des rayons, espacés de 20 à 25 centimètres, au moyen d'une charrue à laquelle est adapté un semoir.

A Lagny, il a été fait usage de la charrue de Brie perfectionnée et du semoir Estlinbaum, qui n'emploie que 80 litres de semence à l'hectare.

La marche de l'instrument est suivie par un homme qui piétine le blé en poussant un peu la terre en avant, de manière à recouvrir la semence et à l'appuyer au fond du rayon ;

2° En mars, quand les pousses du blé dépassent les crêtes des rayons, à sarcler avec une herse en fer pour rabattre ces crêtes.

Les avantages attribués à cette méthode sont les suivants :

Le semoir Estlinbaum donne une grande économie de semence.

Le blé, protégé par les crêtes des rayons, résiste mieux aux influences atmosphériques.

Le hersage du printemps arrache les mauvaises herbes, bine le blé et le force à produire un plus grand nombre de tiges.

L'espace libre entre les rayons donne plus d'air au blé et facilite sa croissance.

Il serait à désirer que l'essai de cette méthode fût fait dans les Vosges. La Société d'Émulation accueillerait avec grand plaisir les communications qui lui feraient connaître les résultats de cette épreuve.

paraissent pas moins destinées à partager la faveur généralement accordée au blé rouge d'Écosse. Cette variété est toujours recherchée avec empressement par les cultivateurs : les expériences tentées de toutes parts confirment tous les éloges qui lui ont été donnés. Je n'en citerai qu'une seule :

*Blé rouge d'Écosse.*

Notre collègue, M. Claudel, a fait préparer et cultiver, de la même manière, deux étendues égales (8 ares 26 centiares chacune) d'une terre de médiocre valeur : l'une a été semée avec 16 litres de blé rouge d'Écosse, et l'autre avec 16 litres de blé commun. La première a donné un rendement de 240 litres pesant 192 kilogrammes ; la récolte de la seconde a été seulement de 130 litres pesant 90 kilogrammes.

Des résultats analogues m'ont été signalés par M. Thuriot, secrétaire du Comice d'Épinal : le blé rouge d'Écosse lui a donné 25 hectolitres à l'hectare ; le blé commun, 14 à 15 hectolitres, dans les mêmes conditions. Il dit du premier, dans la note qu'il m'a remise : « Il ne verse pas ; le grain est » volumineux, bien nourri, riche en gluten, et la paille est de » bonne qualité. »

*Mélange de plusieurs variétés.*

Il est impossible de parler des blés sans signaler l'expérience curieuse faite par M. Vilmorin sur le rendement comparatif d'un semis de plusieurs variétés de blés mélangées, et des semis de chacune de ces variétés pures de tout mélange. Cette expérience a donné les résultats suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Mélange de quinze variétés : rendement par hectare. | 26h | 55 |
| Blood-Red . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 | 18 |
| Richelle d'hiver. . . . . . . . . . . . . . . | 21 | 22 |
| Hickling . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 20 | 39 |

Les douze autres variétés ont donné des résultats encore inférieurs.

Le mélange avait cependant été semé dans des conditions moins favorables de sol et d'exposition. M. Vilmorin attribue la supériorité de son rendement à une fécondation plus complète, les fleurs des espèces tardives achevant la fécondation des fleurs des espèces précoces.

Je terminerai l'article relatif aux blés par une dernière observation. En général, les cultivateurs ont grand soin de renouveler leur semence, c'est-à-dire de l'acheter dans une autre localité, ordinairement dans une commune voisine. Cette précaution est-elle suffisante? N'y a-t-il pas, entre des territoires contigus, une trop grande analogie de sol pour que le blé emprunté à l'une réussisse parfaitement dans l'autre? Ne vaudrait-il pas mieux demander les semences à des contrées plus éloignées? C'est une question qui mérite l'attention des cultivateurs. L'introduction de nouvelles variétés dans le pays nous semble de nature à en préparer la solution.

## POMMES DE TERRE.

Notre collègue, M. Deblaye, s'était chargé de la culture de plusieurs variétés, entr'autres, la jaspée et la précoce de Bruxelles : mais les résultats obtenus n'ont pu lui démontrer une supériorité quelconque de ces espèces sur celles qui existent dans les cultures du pays.

### *Pomme de terre Chardon.*

Deux variétés nouvelles ont été préconisées dans ces derniers temps : l'infernale en Belgique, la pomme de terre Chardon en France; la première est généralement reconnue inférieure à la seconde. Celle-ci a été introduite, dans les Vosges, par les Comices d'Épinal et de Rambervillers. Vous avez dû vous abstenir, parce qu'il n'eût pas été convenable de leur disputer l'honneur de cette initiative; mais vous avez suivi avec intérêt leurs expériences.

La pomme de terre Chardon a été obtenue par M. Chardon, cultivateur dans le département de la Sarthe, de graines achetées au Mans et récoltées en Saxe. Sa grosseur et la supériorité de son rendement l'ont fait remarquer et rechercher : elle reste en terre de 150 à 225 jours.

Elle a rendu, chez M. Coudray, de Saint-Maixent, 27 fois la semence; chez M. Épinette, de la Ferté-Bernard, 33 fois la semence. M. Vilmorin a obtenu, de 20 litres, une récolte de 18 hectolitres.

Sans accuser des rendements aussi considérables, les membres des deux Comices, que j'ai pu consulter, considèrent cette variété comme très-productive, et comme donnant, pour la même étendue de terrain et dans les mêmes conditions, une récolte supérieure à celle de la patraque de Jeuxey, la plus productive de celles qui existent dans notre agriculture vosgienne. Elle a donné 18 fois la semence, tandis que celle-ci ne rend que dix fois la semence. Elle est de bonne qualité, excellente pour le bétail, et peut même être employée comme pomme de terre de table. Tous les rapports la signalent comme étant plus dense, c'est-à-dire ayant plus de poids à volume égal.

L'exploitation de la pomme de terre pour la féculerie a pris une telle importance dans nos localités, qu'il était important de vérifier si la pomme de terre Chardon aurait, sous le rapport de l'abondance de la fécule, la même supériorité sur les autres espèces. A ma prière, M. Thuriot, que j'ai déjà eu occasion de citer, a bien voulu faire faire un essai qui lui a donné un produit de 25 pour cent en fécule de première qualité, ainsi que le prouve l'échantillon que j'ai mis sous les yeux de la Société. Des résultats bien différents sont énoncés dans une brochure récemment publiée par M. Géhin, membre de la Société d'histoire naturelle de Metz.

M. Géhin a vérifié la quantité de fécule contenue dans vingt-cinq variétés de pommes de terre, mais il n'a pas employé le procédé industriel d'extraction appliqué dans les

féculeries des Vosges. Il a eu recours à la méthode indiquée par M. Payen (1), qui consiste à découper les pommes de terre en tranches minces, à les dessécher dans une étuve à cent degrés, à déduire de leur poids à l'état sec 6 pour cent de leur poids primitif, et à considérer le poids restant comme représentant la quantité de fécule sèche qu'elles contiennent, quantité que les procédés industriels ne parviennent pas à extraire complétement. Cette expérience n'a donné, pour la pomme de terre Chardon n° 1, blanche avec des taches jaunes, que 16,65 pour cent de fécule, et pour la Chardon n° 2, jaune pâle, seulement 11,26 pour cent. Seize variétés leur ont été trouvées supérieures en fécule, notamment : — Bienfaiteur : 20,06 pour cent ; — Violette ronde : 20,35; — Hollandaise : 19,38; — Beaudouine : 18,99 ; — Rohan : 18,04, etc.

Ainsi, d'un côté, l'expérience industrielle signalée par M. Thuriot, et de l'autre, l'expérience chimique publiée par M. Géhin, viennent nous offrir des résultats contradictoires : la première est appuyée par l'opinion des membres des deux Comices, que j'ai eu occasion de consulter; la seconde est soutenue par l'autorité d'un nom célèbre dans la science. Il y a là certainement un juste motif de recommencer l'épreuve entre le procédé industriel et le procédé chimique, mais en ayant soin de prendre pour point de départ des conditions entièrement identiques. La non-conformité des conditions pourrait bien suffire pour expliquer les différences que je signale.

Il serait aussi à désirer que les espèces indiquées par M. Géhin comme contenant la plus grande proportion de fécule fussent essayées dans les Vosges. On pourrait probablement s'en procurer des semences chez MM. Simon, à Metz.

(1) *Précis de chimie industrielle*, 2e édition, 1851, page 405.

## PLANTES FOURRAGÈRES.

### *Moha de Hongrie.*

Je dois à la complaisance de M. Lormont, propriétaire du Château d'Épinal, des détails précis et intéressants sur la culture et sur le produit du moha de Hongrie (*Panicum Germanicum*).

Le moha est cultivé dans les environs de Bordeaux. C'est de M. Cotros-Gérard, de cette ville, que M. Lormont a reçu la semence qu'il a employée. Cent grammes, semés au commencement du mois de mai, sur une superficie de 120 mètres carrés, ont fourni des plantes qui se sont développées rapidement, en trochées très-touffues et couvrant tout le terrain. Les tiges ont atteint une hauteur de 1$^{m}$ à 1$^{m}$ 60. Elles ont été fauchées vers le milieu du mois d'août, lorsque la graine a été mûre : elles ont donné, en fourrage, 18 bottes pesant de 17 à 18 kilogrammes, et en graine, 67 litres : ce qui équivaudrait, pour un hectare, à 27,750 kilogrammes de fourrage et à 135 hectolitres environ de graine. Dans un autre terrain dont la semaille avait été retardée par des pluies continuelles, la maturité de la graine n'a pas été attendue : les tiges, coupées en vert, n'ont donné qu'un rendement inférieur de moitié.

Vertes ou sèches, les tiges ont été mangées avec appétit par le bétail et même par les chevaux. La volaille est très-friande de la graine.

M. Lormont se propose de renouveler cette première expérience : il a bien voulu me donner une certaine quantité de graine que je tiens à la disposition de nos collègues. Il me paraît utile de continuer ces premiers essais. Les terres du Château reposent sur le grès rouge et occupent un plateau assez élevé : il y a lieu de croire que les plantes qui y réussissent pourront convenir à la grande culture

vosgienne. Le moha semble appelé à lui rendre de précieux services.

ENGRAIS.

*Poudre de granit.*

L'an dernier, nous avions pris des mesures pour obtenir la poudre de granit et pour la soumettre à des expériences. Il s'agissait de savoir, avant tout, quel serait le prix de revient de sa fabrication. M. Gahon, notre collègue, chargé de ces épreuves, avait fixé son choix sur un gisement de granit décomposé, et il s'était assuré le concours de M. Edmond Chavane, de la manufacture de Bains, qui avait bien voulu en faire opérer la pulvérisation dans ses usines. Il résulte de ses communications qu'il n'a pas été possible d'obtenir l'hectolitre de poudre à moins de 2 fr. 40 cent. M. Chavane ne s'est pas borné à ce premier service rendu à notre Société : il a, en outre, fait procéder à des expériences chimiques comparatives entre le granit décomposé des environs de Bains et le granit en roche : il en est résulté que le premier ne renferme plus que la dixième partie des principes fertilisants contenus dans le second. Ces épreuves nous ont contraint de renoncer à l'espérance que nous avions conçue d'obtenir du granit un amendement susceptible de remplacer les cendres dans notre agriculture.

*Engrais Javel.*

La société Javel nous a adressé, l'an dernier, une certaine quantité de l'engrais qu'elle livre au commerce, et nous nous sommes empressés de le livrer à ceux de nos collègues qui ont bien voulu se charger de le soumettre à des expériences. MM. Claudel et Deblaye, sans en contester la bonne qualité, ne lui ont reconnu cependant aucune supériorité sur le fumier. M. Schœl estime que cet engrais a une grande puissance et doit être employé avec réserve. En

excès, il brûle les plantes et fait avorter les germes. Répandu sur des blés jaunis et souffrants, il leur a fait reprendre rapidement leur première vigueur. Il a donné de très-bons résultats, employé dans des plantations de choux, d'asperges et d'autres légumes.

## IIe PARTIE. — ACCLIMATATION.

L'acclimatation des plantes nouvelles prend un rapide essor. De toutes parts, les épreuves se multiplient : toutes les publications qui nous parviennent nous rendent compte de leurs résultats divers. Nous sommes en mesure de fournir notre contingent à l'œuvre, et de prouver que notre Société ne reste pas en arrière quand il s'agit de marcher dans les voies du progrès.

Une partie des graines que nous avions reçues, il y a deux ans, avait été confiée à M. François, jardinier de l'hôpital d'Épinal, dont notre regrettable collègue, M. le docteur Haxo, avait, comme nous, apprécié le zèle et l'intelligence. De concert avec MM. Vadet et Claudel, j'ai visité ses cultures à plusieurs reprises, et les notes qu'il m'a remises m'ont fourni les principaux éléments des notices qui vont suivre.

### SORGHO A SUCRE.

En 1855, des graines de sorgho ont été plantées sur couche par plusieurs personnes : généralement, elles ont bien levé et ont donné des tiges de 3 mètres et plus de hauteur; mais la graine n'est pas parvenue à maturité. Rebutés par cet insuccès, les expérimentateurs ont abandonné cette plante. Un petit nombre en a repris la culture en 1856.

M. François a dirigé la sienne vers la production de la graine. Dans ce but, le 16 mars, il plaça sur couche chaude 25 pots de 0m,10 de diamètre et déposa dans chacun 2 graines à 0m,03 de profondeur. Quatre jours après, les graines étant levées, il n'en conserva qu'une seule dans chaque

pot, et commença à leur donner de l'air, en augmentant graduellement : le 6 mai, il en replanta 13 en pleine terre et 12 sur le derrière d'une couche, avec un léger arrosement. Lorsque les plants eurent atteint 0m,50 de hauteur, il ne conserva sur chacun que 3, 4 ou 5 tiges, et supprima les autres : le sorgho tallant beaucoup, il dut renouveler cette opération à plusieurs reprises, en supprimant aussi les branches qui se montraient aux aisselles des feuilles : il donna deux binages à ses plants.

Les tiges atteignirent une hauteur de 2 à 3 mètres; aux deux tiers de leur développement, les panicules se manifestèrent : elles entrèrent en floraison huit ou dix jours après. En cet état, les douze pieds, placés sur le derrière de la couche, essuyèrent un mauvais temps qui nuisit à la fécondation : ils donnèrent peu de graines. Les autres, sous l'influence d'un très-beau temps, parvinrent à une fécondation complète et donnèrent 30 panicules bien garnies dont le rendement en graines s'éleva à un kilogramme.

M. François a eu la patience de calculer que le kilogramme contient 47,000 graines, et qu'ainsi 3 kilogrammes suffiraient pour la plantation d'un hectare, en espaçant les pieds de 25 centimètres. Pour les semis en place, il faudrait le double de semence. Une couche d'un mètre carré pouvant fournir 625 plants, il faudrait environ deux ares de pépinière pour obtenir 112,000 plants nécessaires au repiquement par hectare de terrain.

Le 30 avril, trente graines furent aussi semées sur couche. Les plants, repiqués trois semaines après et soumis aux mêmes soins que les premiers, parvinrent au même développement. M. François en conclut qu'un semis effectué dans les derniers jours d'avril, et suffisamment protégé par des paillassons contre les gelées tardives, réussirait parfaitement et conduirait la graine à maturité.

M. François a donc résolu, avec une remarquable sagacité, le problème qu'il s'était posé, la production de la graine : mais son expérience prouve aussi qu'elle ne peut être obtenue,

sous notre rude climat, que par une culture artificielle. Ce n'est pas au point de vue de cette production que le sorgho pourrait être adopté par notre agriculture : celle-ci n'obtiendra la graine qu'en la faisant venir de régions plus chaudes, ou en la demandant à la culture artificielle. Son prix sera donc toujours assez élevé. Il s'agit de savoir s'il sera possible, sous d'autres rapports, d'obtenir des produits assez avantageux pour compenser ce surcroît de dépense.

L'an dernier, des cannes de sorgho, soumises à la distillation, ont fourni de l'alcool. Les résultats de cette expérience ont été consignés dans le dernier volume de nos *Annales ;* il est inutile de les reproduire.

Cette année, les tiges supprimées et les émondages ont été livrés à la vacherie : le bétail les a recherchés et mangés avec une véritable avidité ; il a été constaté jusqu'à l'évidence que cette nourriture avait singulièrement amélioré la qualité et augmenté la quantité du lait. Le sorgho, grâce à l'abondance du sucre qu'il contient, constitue donc un fourrage d'une qualité supérieure ; et, si l'on considère que cette plante talle beaucoup, que ses tiges atteignent une très-grande hauteur et qu'il suffit de les espacer de 25 à 30 centimètres, il ne paraît pas possible de douter que son exploitation, comme plante fourragère, rémunérerait largement le cultivateur.

Il nous restait à vérifier quelle pouvait être la proportion des principes sucrés contenus dans les sorghos produits sous le climat des Vosges. Un bulletin de la Société d'acclimatation, en nous décrivant le procédé de M. de Lacoste, nous a permis de nous livrer à cette expérience. Ce procédé consiste à découper les tiges du sorgho en rondelles, au moyen du hache-paille ou de tout instrument analogue : en cet état, elles sont déposées dans une chaudière, avec addition d'une quantité d'eau suffisante, et soumises à un feu vif jusqu'à ce que le mélange soit parvenu à l'état d'une espèce de marmelade. Le contenu de la chaudière est soumis à une pression pour en exprimer le jus qui est remis

sur le feu. Pendant la cuisson, on écume sans cesse : on purifie la liqueur en y jetant par intervalles de l'eau de chaux, ou une solution alcaline, ou seulement de la poudre de chaux, dans la proportion de 330 grammes pour 50 kilogrammes de jus. On finit par clarifier au moyen de l'albumine : quatorze œufs suffisent pour 50 kilogrammes de jus. M. de Lacoste dit que ce procédé a été adopté avec empressement par les cultivateurs qui l'ont expérimenté et qui veulent maintenant produire eux-mêmes leur sirop ou sucre de ménage.

M. Schœl a bien voulu diriger l'application de ce procédé et réunir les produits de sa culture aux tiges obtenues par M. François. L'opération, M. Schœl l'atteste, n'a été ni complète, ni exempte d'erreurs dans la conduite du feu. Elle a été reprise une seconde fois sur les mêmes tiges représentant un poids total de 50 kilogrammes. La première a donné 3,800 grammes de jus, la seconde 1,500 grammes : en tout 5,300 grammes pour 50 kilogrammes de cannes, soit 10,6 pour cent (1). Le jus ainsi obtenu a été soumis à l'examen de notre collègue, M. Couniot, qui, dans la note que j'ai reçue de lui, déclare qu'il réunit toutes les conditions de bonté qu'on peut exiger du meilleur sirop de sucre; qu'il est exempt de toute espèce de mauvais goût, et qu'on peut estimer le litre, du poids de 1,500 grammes, à une valeur de 2 fr. Les 50 kilogrammes de cannes avaient donc donné en sirop une valeur de 9 fr., soit 180 fr. pour 1,000 kilog. de cannes.

De cette série d'expériences, il résulte clairement :

1° Que le sorgho ne peut être cultivé avec succès dans

(1) Dans le catalogue qu'il vient de publier, M. Baumann de Bolviller dit que le sorgho lui a produit, par hectare, 2,500 à 3,000 kilogrammes de matière sucrine (*sic*); qu'il a obtenu 780 kilogrammes de fourrage vert par are, et, aussi par are, 36 litres de bonne eau-de-vie à 21°, et, en outre, 12 journées de bon fourrage pour une vache.

les Vosges, au point de vue de la production de la graine, qu'au moyen des procédés artificiels de l'horticulture;

2° Qu'il paraît susceptible d'y être cultivé en grand comme plante fourragère de première qualité;

3° Qu'il peut aussi y être cultivé dans le but d'en obtenir le jus sucré.

Sous ce dernier rapport, je dois ajouter quelques observations.

M. Couniot dit, dans sa note, qu'il faut avoir soin de récolter les tiges avant leur maturité, parce qu'elles perdent en se desséchant une partie de leurs principes sucrés. Il est, en ce point, parfaitement d'accord avec M. de Lacoste, qui recommande de couper les tiges au moment où la graine commence à passer du jaune pâle au rouge foncé. Dans l'expérience faite à Épinal, on a employé des tiges en partie desséchées; le feu, poussé à l'excès, a un peu brûlé le jus; il a été employé aussi de la poudre de chaux en excès; le rendement a donc été inférieur en quantité et en qualité; néanmoins, toutes les personnes qui ont employé le jus produit dans diverses préparations ont été satisfaites. Le résidu convient au bétail. M. de Lacoste conseille de l'utiliser, en le mêlant au raisin dans la cuve à fermenter. Le sirop, employé dans ce but, produirait bien plus d'effet encore. Le sorgho convient donc parfaitement à nos cantons qui cultivent la vigne et qui ont si souvent besoin de remédier à l'insuffisance de la maturité du raisin. On peut tirer du jus, ou de l'alcool, ou du vinaigre, et, dans les ménages peu aisés, il peut remplacer le sucre. Il pourrait aussi être utile pour la fabrication de la bière.

Cette plante mérite donc une sérieuse attention et des expériences nouvelles.

### SEMIS DE SORGHO EN PÉPINIÈRE.

En pépinière, le sorgho doit être espacé au moins de 0m04 en tous sens, ce qui donne 625 plants par mètre carré. Pour

la mise en place, il faut au moins une distance de 0m25 sur les lignes et 0m30 entre chaque ligne.

Ensuite il faut diviser la plantation par planche de 7 lignes chacune, séparées par un sentier de 0m60 de large. L'hectare pourrait alors contenir environ 112,000 pieds de sorgho : en divisant ce nombre de pieds par 625, quantité que peut produire un mètre carré de pépinière, on aura le nombre de mètres carrés nécessaire à la production du plant pour un hectare.

Mais si l'expérience démontre, comme l'ont annoncé plusieurs expérimentateurs, que le sorgho contient plus de sucre avant sa parfaite maturité que lorsqu'il est bien mûr, les semis en pépinière deviendront inutiles.

### IGNAME DE LA CHINE.

Je dois, avant tout, rectifier une erreur que j'ai remarquée dans le Bulletin du 3e trimestre de la Société d'acclimatation du nord-est. Il y est dit que la culture de l'igname n'a pas réussi à Épinal.

La vérité est que nous ne possédions, en 1855, que quelques bulbilles reçues en fort mauvais état. Or, la culture des bulbilles est lente et difficile. Quelques expérimentateurs admettent même qu'elle ne conduit à la production des rhizômes qu'après trois ou quatre années. Dès 1855, les bulbilles qui avaient repris ont donné des tubercules, mais peu volumineux. Ce n'est pas là, sans doute, un véritable insuccès.

Le 10 mars 1856, M. François planta, dans le terreau d'une couche déjà refroidie, six tubercules, du poids de 7 à 8 grammes chacun, qu'il recouvrit de 0m03 de terreau. Le 20 avril, les pousses avaient atteint une longueur de 0m15 lorsqu'il les plaça à demeure sur une autre couche, en les espaçant de 0m40. Ils restèrent sous vitraux pendant

un mois : leur longueur était alors de 0m40 à 0m50 ; dès ce moment, M. François commença et continua à les coucher, à mesure de leur croissance, jusqu'au milieu du mois d'août, en traçant à cet effet de petites rigoles et en ayant soin de ne pas enterrer les feuilles. A chaque aisselle, se formèrent deux tubercules qui se développèrent en s'enfonçant perpendiculairement. A la récolte, ceux du collet de la plante formaient de véritables rhizômes de 0m30 à 0m35 de longueur : ceux des premières aisselles n'avaient que de 0m15 à 0m20. Le rendement total fut de 5 kilogrammes pour 40 grammes : environ 125 fois le poids des tubercules plantés.

A côté de la méthode suivie par M. François, il me paraît utile de citer celle qui a été adoptée par M. Risler père, de Cernay (1). Cet habile agriculteur a divisé ses rhizômes par tronçons qu'il a plantés, à 0m03 de profondeur, en lignes espacées de 0m25, dans un terrain meuble jusqu'à 0m50, à sous-sol caillouteux, chaulé et fumé. Au lieu de coucher les tiges, il leur a donné des tuteurs.

L'emploi de cette méthode a donné à M. Risler des rhizômes magnifiques (2) et une récolte de 2k 72 par mètre carré, ce qui équivaut à 27,000k par hectare. La pomme de terre ne donne que 20,000 kilogrammes. Sa plantation n'avait reçu ni sarclages, ni binages, ni soins quelconques. Les tiges avaient atteint un développement de deux mètres.

La comparaison de ces deux méthodes me fait hasarder une conjecture : c'est que le recouchage, en amenant la production des bulbes à toutes les aisselles des feuilles, n'en augmente ainsi le nombre qu'aux dépens de leur longueur et de leur grosseur : la méthode de M. Risler, ne permettant la production des rhizômes qu'à la plante-mère, doit singulièrement accroître leur développement. S'il en est ainsi, la

(1) *Journal d'agriculture pratique*, n° du 5 décembre 1856.

(2) Voir le dessin publié par le *Journal d'agriculture* et par le *Magasin pittoresque*.

première méthode conviendrait aux personnes qui s'effrayent des difficultés de l'arrachage de racines enfoncées à plus de 0m,50 de profondeur, objection principale et grave qu'elles opposent à la culture de l'igname. Une autre observation me paraît aussi indiquer les moyens d'échapper à cette difficulté : chez M. Risler, le développement des rhizômes paraît avoir été arrêté par le sous-sol qu'ils n'ont pu traverser. J'ai remarqué que, dans la culture de M. François, parvenus au fumier durci et tassé sur lequel reposait le terreau de la couche, ils avaient été arrêtés par cet obstacle et s'étaient développés horizontalement. J'en conclus, et l'expérience dira si j'ai raison, qu'une plantation faite dans un terrain peu profond et à sous-sol compact, donnerait le même résultat et épargnerait les difficultés de l'arrachage à une grande profondeur. Il y a lieu, d'ailleurs, de rechercher si l'accroissement du rendement et l'excellente préparation donnée par des fouilles aussi profondes pourraient suffisamment compenser l'excès de dépense de main-d'œuvre.

L'igname est un aliment agréable, d'une cuisson facile. M. Risler le considère comme plus sain que la pomme de terre ; il évalue son produit en fécule à 20 pour cent.

M. François n'a pas obtenu de semence. Quelques expérimentateurs pensent que nous ne possédons encore en France que des ignames à fleurs femelles.

L'an prochain, l'expérience sera reprise, mais en pleine terre, et j'en augure de meilleurs résultats. L'igname supporte le froid et je ne crois pas que la chaleur des couches lui soit favorable.

Si maintenant j'avais à formuler mon opinion sur la culture de l'igname, je n'hésiterais pas à déclarer qu'elle est acquise à la culture maraîchère, mais qu'il faudra encore une longue suite d'expériences pour fixer la méthode qui permettra de l'introduire dans la grande culture. Il en est à peu près ainsi de toutes les plantes nouvelles, et l'on doit se garder tout autant de les préconiser outre mesure que de les dénigrer mal à propos.

### AUTRES ESPÈCES.

M. François a expérimenté aussi la culture des oxalis hocca et crenata. Ce sont des essais qu'il doit recommencer en leur imprimant une nouvelle direction. Quant à présent, la seule observation à tirer des premiers, c'est que ces plantes paraissent convenir à notre climat. Leurs racines s'éloignent très-peu de la surface : elles pourront donc s'accommoder de sols peu profonds. Les tubercules constituent un aliment sain et agréable au goût.

MM. Deblaye et Schœl ont expérimenté le lin de Sibérie à fleurs blanches. Beaucoup de pieds ont donné des fleurs bleues. Rien ne permet de considérer cette variété comme supérieure à celles du pays. Le rendement en graine obtenu par M. Schœl a été de 20 fois la semence.

Le pin des Canaries, semé par M. Deblaye, a mal levé et les jeunes plants n'ont pas tardé à périr.

M. Berher n'a obtenu que quelques pieds du maclura aurantiaca : les premières gelées ont endommagé l'extrémité des tiges qui ne paraissent pas susceptibles de résister aux rigueurs du climat des Vosges.

### RÉSUMÉ.

L'agriculture ne doit s'approprier une plante nouvelle que quand l'expérience en a démontré les avantages et lui a assigné une méthode de culture simple et économique. Pour y parvenir, il faut des essais nombreux et répétés dans les conditions si variables des sols, des climats, des phénomènes atmosphériques. L'œuvre de ces essais appartient aux sociétés agricoles, et celles-ci s'éclairent mutuellement en publiant les procédés employés et les résultats obtenus. Tel est le double but de la résolution que vous avez prise, l'an dernier, de vous faire rendre compte des expériences tentées autour de vous, et de les publier par la voie de vos *Annales* : vous voulez par là

exciter les amis du progrès à tenter aussi des essais, et aider aux essais des autres en portant à leur connaissance les résultats des vôtres.

Qu'on n'attache donc pas une autre intention à la rédaction de cette notice. Nous ne disons pas aux cultivateurs qu'il faut se hâter de cultiver en grand les espèces et les variétés dont nous les entretenons : nous leur mettons sous les yeux nos expériences, leurs conditions, leurs résultats ; et si nous y ajoutons un conseil, c'est d'examiner avec attention, c'est de répéter les épreuves et d'attendre le moment où les doutes auront disparu, où les avantages seront devenus évidents, où ils reconnaîtront l'efficacité et la simplicité des méthodes de culture qui sont soumises à leur appréciation. Alors seulement, il sera sage pour eux d'aborder les cultures nouvelles.

En terminant, je crois remplir un devoir que vous m'imposeriez si j'étais capable de l'oublier, en adressant l'expression de votre gratitude à MM. Thuriot, Lormont et Chavane, qui ont bien voulu nous communiquer les résultats de leurs expériences, ou nous aider dans les nôtres.

# ÉTUDE
# *sur le renouvellement*
# DU CADASTRE,

PAR M. MARCHAL,

**Membre titulaire.**

## CADASTRE ANCIEN.

Le Cadastre a été exécuté pour obtenir une égale répartition de l'impôt foncier. Le mode d'exécution auquel on s'était arrêté a été précédé d'essais infructueux qui ont fait reconnaître la nécessité d'un plan parcellaire de toutes les propriétés de chaque commune. Les procédés employés pour lever les plans étaient généralement graphiques : on se servait de la planchette, dont les résultats sont soumis aux variations de la température; les plans étaient rapportés à une trop petite échelle, ce qui rendait inexact le calcul des parcelles relevées graphiquement sur ces plans. Ces procédés ont été successivement améliorés, il est vrai : la planchette a été à peu près abandonnée; des échelles plus grandes ont été adoptées, et il en est résulté une plus grande exactitude dans le calcul des parcelles. Dans les derniers temps, l'exécution des plans parcellaires avait atteint un haut degré de perfection, et les éléments que ces plans fournissaient pouvaient suffire à la destination du Cadastre, c'est-à-dire à la répartition de l'impôt foncier; mais l'utilité n'allait guère au delà, et le Cadastre était surtout stérile pour les autres intérêts de la propriété, à laquelle cependant il peut rendre les plus grands services.

Les hommes éclairés qui s'occupent des intérêts de l'agriculture ont, depuis longues années, agité la question de savoir s'il ne serait pas possible de faire du Cadastre le *Pied Terrier* de la propriété, qui jusqu'à ce jour en a fait à peu près tous les frais, sans en retirer d'autre avantage que celui d'une répartition équitable de l'impôt foncier.

D'autre part, les administrations diverses voudraient pouvoir y puiser tous les renseignements qu'il pourrait fournir, si le Cadastre indiquait, non-seulement la projection horizontale des limites de propriétés, mais aussi le relief du terrain, et si les mutations journellement apportées à la propriété étaient tenues à jour.

Ces diverses améliorations à apporter au Cadastre ont donné lieu à de nombreux projets qui ne remplissent pas toutes les conditions que je viens d'énoncer, ou dont l'exécution serait trop onéreuse. J'ai depuis longtemps des idées bien arrêtées sur le mode le plus complet et le plus économique que l'on pourrait donner au Cadastre. Bien que le Cadastre soit ma spécialité comme géomètre d'abord, comme membre de votre Commission d'agriculture, comme expert des tribunaux dans les contestations de limites de propriétés, et enfin comme agent-voyer, j'ai toujours hésité à les formuler, alors que beaucoup d'autres, plus éclairés que moi, avaient échoué dans cette entreprise. Aussi, Messieurs, si je me détermine aujourd'hui à vous communiquer mes idées sur cet important sujet, c'est parce que je sais que votre Compagnie renferme bon nombre d'hommes compétents qui en jugeront la valeur.

Avant de vous faire connaître comment je conçois le renouvellement du Cadastre, pour satisfaire le plus grand nombre d'intérêts possible, sans atteindre des proportions trop onéreuses, je crois utile de vous dire les aspirations des agriculteurs à cet égard.

M. Mathieu de Dombasle, notre maître en agriculture, voulait un remaniement complet de la propriété de chaque territoire, au moyen d'une estimation préalable de toutes les propriétés d'une commune. Selon lui, on ferait le bilan de

chaque propriétaire, après quoi on établirait des chemins à pentes faciles et dans les meilleures conditions pour l'exploitation directe de toutes les parties du territoire.

On réunirait ensuite en une seule parcelle, par assolement et d'après les estimations préalables, les parcelles éparses de chaque propriétaire; le plan indiquerait la configuration des nouvelles parcelles, avec l'inscription des dimensions de tous les côtés.

L'adoption d'un pareil mode de Cadastre serait très-favorable à l'agriculture, parce que l'établissement de bons chemins desservant directement chaque parcelle faciliterait les transports et les assolements, et que l'agglomération des parcelles éparses économiserait le temps perdu par les ateliers en allant d'une parcelle à l'autre.

Cependant on ne peut méconnaître qu'il est trop radical, en ce sens qu'il fait violence au droit de propriété en changeant la situation des biens; que la tendance des gens de campagne à diviser chaque parcelle de leur héritage aurait pour effet de détruire, dans un temps plus ou moins éloigné, l'économie de l'opération, c'est-à-dire l'agglomération, et qu'enfin l'exécution en serait très-onéreuse.

D'autres agriculteurs se contentent de préconiser le système vulgairement appelé Remembrement : d'après ce système, on fait le bilan, non plus des valeurs, mais des contenances portées aux titres des propriétaires des parcelles composant soit chaque canton, soit chaque section; dans le premier cas, l'opération n'est pas de nature à modifier sérieusement la situation des parcelles; mais dans le second cas, elle peut avoir pour résultat de modifier totalement la situation des héritages. On fait ensuite la répartition proportionnelle de la contenance trouvée dans le canton ou la section entre tous les ayants droit, et les dimensions de chaque parcelle sont portées sur le terrain et inscrites sur le plan qui en est dressé. Ce plan est un véritable pied terrier dont les dimensions permettent de réprimer les anticipations sans procès et sans frais. Mais l'établissement en est fort cher, il coûte trois à quatre fois le prix d'un Cadastre

graphique ; il repose uniquement sur la valeur des titres, sans aucun égard pour la jouissance qui, à mon avis, devrait avoir la priorité. En effet, personne n'ignore comment se font actuellement les titres de propriété : les hommes de bonne foi reportent aux titres nouveaux les contenances qu'indiquaient les anciens ; d'autres y portent les contenances cadastrales ; quelques-uns celles qui résultent de la possession au moment de la passation de l'acte, et plusieurs choisissent dans ces trois éléments la contenance la plus forte : d'où il résulte que le Remembrement uniquement basé sur la valeur des titres est préjudiciable aux intérêts des honnêtes gens et favorise la mauvaise foi.

Les géomètres ont présenté de nombreux projets, dont quelques-uns s'écartent complétement des deux systèmes que je viens d'indiquer.

L'exposé de ces nombreux projets et des motifs qui me les font considérer comme insuffisants ou peu praticables, me ferait sortir du cadre restreint où je veux me renfermer. Il est du reste probable que je ne les connais pas tous.

## CADASTRE PIED TERRIER.

Le Cadastre ne peut servir de pied terrier tant que ses éléments seront graphiques. Les contenances graphiques qu'il produit ne présentent pas assez d'exactitude, surtout pour les petites parcelles. En cas d'anticipation de dix à cinquante centimètres et même plus, ses éléments graphiques ne permettent pas de rétablir avec exactitude les anciennes limites ; un plan sans cotes est un corps sans âme, un dessin à l'échelle, et quelle que soit son exactitude, il ne sera jamais un bon terrier et ne mettra pas fin aux procès et discussions sur les limites, qui sont la plaie des campagnes sous tous les rapports : d'abord parce qu'ils en sont la ruine, et ensuite parce qu'ils engendrent parmi les habitants des haines qui se perpétuent entre les diverses familles. Pour obvier à ces graves inconvénients, je pense qu'il suffirait d'inscrire aux plans les

cotes du lever ; le travail nouveau consisterait uniquement dans l'inscription de ces cotes.

La plus grande cause d'inexactitude dans les calculs graphiques vient des différences que le relevé à l'échelle des largeurs de parcelles peut présenter, soit parce que le trait a déjà une certaine dimension, soit parce qu'il ne joint pas exactement les deux points du rapport : en effet, la largeur est généralement beaucoup moindre que la longueur ; si l'on admet qu'elle en est en moyenne le dixième, la même différence sur la largeur produira une différence dix fois plus grande que si elle n'avait lieu que sur la longueur.

Je suis donc d'avis que les surfaces des parcelles devraient être formées de facteurs effectifs déduits des cotes pour la plus petite dimension, et de facteurs graphiques pour la plus grande dimension. Je dois dire ici qu'il ne serait pas possible de déduire les deux facteurs des cotes, sans modifier le système du lever et sans augmenter considérablement la dépense ; mais que l'on peut toujours déduire le plus petit facteur, et je viens d'indiquer pourquoi le relevé à l'échelle du plus grand facteur ne peut affecter d'une manière sensible l'exactitude des surfaces.

Depuis quelques années, l'agriculture se préoccupe de l'établissement de cartes agricoles ; les diverses administrations voudraient trouver dans les plans d'ensemble tous les éléments et surtout le relief du terrain. L'ancien Cadastre produisait déjà un tableau d'assemblage par commune, où étaient rapportées toutes les différentes natures de cultures, les constructions, chemins et ruisseaux, et où les montagnes étaient plus ou moins dessinées. Que faudrait-il pour compléter ce tableau ? Le relief exact et coté du terrain, la nature du sol et l'indication des parties susceptibles de drainage et d'irrigation. La production de ces nouveaux renseignements demanderait sans doute du travail. La levée du plan est précédée d'une triangulation qui nécessite le relevé des angles horizontaux ; il faudrait y ajouter celui des angles verticaux et rattacher les hauteurs au niveau de la mer. Les points principaux de la carte de France seraient les points de départ, et l'on aurait déjà

l'altitude de tous les signaux de la triangulation cadastrale qui serait cotée au plan. Le géomètre déterminerait les tranches horizontales équidistantes sur la verticale, et entre ces tranches on ferait, au besoin, des hachures normales.

Le plan d'assemblage ainsi exécuté serait la carte agricole de chaque commune, et réunirait, en même temps, tous les renseignements désirables. J'aborde maintenant la dernière partie de mon programme : la tenue à jour des éléments cadastraux, et je déclare, tout d'abord, que la dépense à faire pour arriver à une solution complète me paraît devoir être exorbitante pour l'utilité qui en résulterait. Dans le système actuel, les mutations se font annuellement; mais elles ne sont opérées qu'à la matrice cadastrale, et il importerait qu'elles fussent aussi exécutées sur les états de section et le plan parcellaire. Les mutations sur la matrice ne nécessitent que des transports de numéros qui occupent peu de place; ces mêmes mutations, faites sur les états de section, obligeraient à des changements de noms en vue desquels il faudrait réserver de grands espaces, le plus souvent inutiles et parfois insuffisants. Mais c'est surtout la tenue à jour du plan parcellaire qui réclamerait une dépense hors de proportion avec son utilité. Cette dernière opération ne pourrait être exécutée que par un géomètre qui devrait annuellement perdre beaucoup de temps sur le territoire de chaque commune, pour prendre note des nouvelles divisions. La grande partie du travail de ce géomètre serait inutilement employée en marches d'un point à un autre.

Je considère la tenue à jour de tous les éléments cadastraux comme désirable; mais je suis loin d'attacher à son exécution la même importance qu'à la rédaction des éléments cadastraux, et je suis d'avis que pour mettre en rapport la dépense avec les services que l'opération pourrait rendre, il suffirait de renouveler tous les dix ans les états de section et de faire, seulement après une période de trente ans, la révision du plan et du classement, c'est-à-dire une refonte de tous les éléments cadastraux, sans toutefois modifier, autrement que par suite des mutations, les cotes à inscrire au plan parcellaire nouveau et les surfaces attribuées aux parcelles.

Dans tout ce qui précède, j'ai indiqué les principaux motifs qui ont déterminé les modifications que je propose pour le renouvellement du Cadastre. On a pu remarquer que je touche le moins possible à l'ancien Cadastre, et que je n'y ajoute que ce qui est strictement nécessaire pour le rendre réellement utile à l'agriculture et aux divers services publics. Je sais ce qu'il a fallu de temps pour amener le Cadastre à la perfection où il est arrivé, et je suis d'avis qu'il vaut mieux utiliser l'expérience acquise que de courir les hasards de nouveaux essais.

En résumé, le projet de *Cadastre terrier* que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation consiste :

1° En un abornement des cantons de chaque commune, sans arpentage préalable, par une commission municipale; ces bornes doivent servir de repères lorsqu'il y aura lieu plus tard d'appliquer les cotes inscrites au plan, pour rétablir les limites des parcelles qui auraient été modifiées par anticipation;

2° A faire la triangulation avec addition des angles verticaux, du calcul des signaux aux latitudes et longitudes déduits des points de la triangulation de la carte de France, et des hauteurs au-dessus du niveau de la mer, d'après ces mêmes points;

3° Les géomètres fourniraient les diverses pièces qui leur sont demandées par l'ancien Cadastre et inscriraient en plus, sur leurs plans, les cotes trouvées en chaînant, sans répartition en plus ou en moins; les chaînages devraient être exécutés de manière à faciliter les calculs des surfaces, et à donner directement toutes les limites abornées des cantons sur lesquelles les parcelles viendraient aboutir; ils fourniraient ensuite les éléments géologiques et topographiques nécessaires à la confection de la carte agricole;

4° Le géomètre en chef ferait les calculs des parcelles en formant chaque produit d'un facteur coté (le plus petit) et d'un autre pris graphiquement sur le plan; la vérification s'opérerait par le calcul des cantons, exécuté comme celui des parcelles; les copies des plans pour les communes seraient cotées comme

les minutes et en reproduiraient toutes les indications : carrés, signaux, etc. ; il produirait du reste toutes les pièces que le Cadastre ancien exigeait ;

5° La réduction des feuilles de plan ou tableau d'assemblage serait remise au triangulateur ou à l'employé de confiance qui serait, l'un ou l'autre, spécialement chargé de coordonner, sur les lieux, les dimensions prises pour établir le relief du terrain et les renseignements géologiques et agricoles à inscrire sur la carte ;

6° Avant l'exécution du Cadastre, les propriétaires seraient invités à régulariser autant que possible leur jouissance. A la fin des opérations, le Cadastre terrier ferait titre de propriété : cependant, comme il convient de sauvegarder les intérêts des mineurs, des incapables et des étrangers à la localité, qui auraient pu n'avoir pas connaissance de l'opération, il serait accordé un délai de dix ans au moins et de trente ans au plus, pour réclamer la teneur des anciens titres. Toutefois, le plan cadastral ne serait pas modifié, l'action exercée serait résolue par une soulte en argent représentant la valeur du sol revendiqué à juste titre : cette valeur serait basée sur le classement cadastral ou évaluée par une commission municipale. Pour la répression des anticipations faites depuis l'exécution du Cadastre terrier, la loi devrait autoriser le propriétaire en partie dépossédé à appeler tous les possesseurs des parcelles renfermées dans le périmètre aborné à l'application, sur le terrain, des mesures cotées au plan (1) ;

7° Les états de sections seraient revisés tous les dix ans et mis d'accord avec la matrice ;

(1) Cette disposition, ajoutée au projet d'après les observations de M. Maud'heux, ne serait que l'insertion dans la loi d'un usage généralement suivi. Bien que la loi actuelle n'autorise le propriétaire qui se plaint d'anticipation à mettre en cause que ses voisins, les propriétaires honnêtes des cantons entiers ne refuseront jamais d'intervenir, lors même que leur propriété ne touche pas à celle du propriétaire qui a provoqué l'abornement.

8° Toutes les pièces cadastrales seraient refondues et renouvelées après une période de trente ans. Les bornes des cantons qui auraient disparu seraient remplacées d'après les cotes du plan.

Le projet de renouvellement du Cadastre est à l'étude depuis nombre d'années : l'administration des contributions directes fait faire ces études ; il y a donc opportunité à produire des idées pratiques qui puissent fournir de nouveaux éléments au projet de renouvellement du Cadastre. Je crois le système que je viens de formuler si praticable, que je n'hésiterais pas à diriger un essai dans ce genre, si l'on jugeait à propos de le faire.

J'estime que la dépense serait approximativement de moitié en plus que celle du Cadastre ordinaire, et si l'on considère les avantages que la propriété retirerait d'un Cadastre terrier et d'une carte agricole, la dépense dépasserait-elle mes prévisions, qu'elle serait encore minime, en comparaison de celle qui était faite pour la répartition de l'impôt foncier.

Je laisse aux jurisconsultes de votre Compagnie le soin de traiter la question de droit, en ce qui concerne la préférence que l'on doit, selon moi, accorder aux limites réelles des propriétés sur les contenances portées aux titres, et sur le mode de restitution, lorsque cette valeur aura été constatée.

Cependant je dois dire que le Cadastre terrier, basé sur la jouissance, me paraît plus équitable que celui qui prendrait la valeur des titres pour point de départ ; que les remembrements exécutés d'après ce dernier mode s'appuyaient sur des remembrements anciens qui ont permis de rectifier les fausses déclarations portées aux titres nouveaux ; et qu'enfin la possession ne peut être modifiée que sur preuve certaine que les titres contiennent rarement ; que dans le cas où la possession devrait être modifiée, ainsi que je l'ai prévu, la mesure législative qui consacrerait la restitution en argent ne me paraît pas porter atteinte au droit de propriété, puisque déjà la propriété ne serait plus en la possession de l'ayant droit.

## CONCLUSION.

Le Cadastre ancien, uniquement établi pour la répartition de l'impôt foncier, a été payé par la propriété; elle n'a pas retiré de son exécution les avantages qu'elle était en droit d'attendre des sacrifices qu'elle a dû faire à cet effet.

Le Cadastre ancien est terminé depuis quinze ans dans les Vosges; la nécessité de son renouvellement se fait vivement sentir. Suivra-t-on les mêmes errements? La propriété devra-t-elle encore faire une dépense hors de proportion avec son utilité?

Le Cadastre pied terrier nécessiterait, il est vrai, une plus grande dépense; mais il mettrait fin à tous les procès de limites qui sont la plaie des campagnes. Il formerait une digue contre la mauvaise foi qui altère les actes à chaque renouvellement; il serait la garantie du propriétaire, et, en résumé, le pied terrier de la propriété; les renseignements géologiques, agricoles et topographiques qu'il renfermerait seraient de la plus haute utilité pour l'avenir du pays, la source où l'on puiserait pour organiser les améliorations que l'agriculture réclame; ce serait en résumé le grand-livre du sol de la France, et la dépense n'atteindrait jamais la valeur des services que ce Cadastre rendrait au pays.

Telles sont, Messieurs, les idées que j'ai cru devoir soumettre à votre appréciation; si quelques-unes vous paraissent de nature à être prises en sérieuse considération, je vous demanderai de leur donner votre approbation, et de les communiquer ensuite aux Ministres des Finances, de l'Agriculture et de la Guerre, qui sont intéressés à l'exécution du Cadastre : le premier, pour la répartition de l'impôt, le second, comme tuteur des intérêts de l'agriculture, et le troisième, pour la topographie du pays, qui est du ressort de son ministère.

Épinal, le 2 Mars 1857.

# TRADUCTION

## EN VERS

# DE L'ILIADE D'HOMÈRE,

PAR M. E. PETIT,

Licencié ès-lettres, Régent de seconde au collége d'Épinal,
Membre de la Société d'Émulation des Vosges.

---

## PRÉFACE.

Au milieu de l'entraînement général des esprits vers l'étude des sciences exactes et positives, dans ce mouvement industriel qui semble être un besoin indispensable de notre époque, on éprouve parfois le désir de se recueillir et de retremper son âme dans la contemplation des chefs-d'œuvre que nous ont légués les grands écrivains. C'est ce désir qui nous a inspiré la pensée de traduire quelques chants de l'Iliade d'Homère. Nous avons tâché de suivre pas à pas l'original et d'en reproduire le plus fidèlement possible les tours et la physionomie, autant du moins que nous l'ont permis le génie de notre langue et les exigences de la versification.

Nous aimons à penser que ce travail sera accueilli avec bienveillance par les hommes éclairés, amis des saines et fortes études littéraires. Ne sont-ils pas, en effet, convaincus de cette vérité que, si la science et l'industrie sont la principale source de la richesse et de la prospérité des nations, le culte du beau agrandit l'intelligence, fait germer et développe dans les âmes les sentiments généreux, inspire les belles actions et les nobles dévouements?

## CHANT PREMIER.

O Muse, chante-nous la funeste colère
D'Achille, ce héros dont Pélée est le père !
Dis combien ce courroux, en malheurs si fécond,
Précipita de Grecs chez le sombre Pluton,
Tandis qu'aux bords des mers leurs corps sans sépulture
Des chiens et des vautours devenaient la pâture :
Ainsi l'avait voulu Jupiter, roi des cieux,
Depuis qu'une querelle avait brisé les nœuds
Qui jadis unissaient, sous les murs de la ville,
Le noble fils d'Atrée et le divin Achille.

Qui des dieux divisa ces illustres héros ?
Apollon, que Latone enfanta dans Délos.
Transporté de fureur contre le fils d'Atrée,
Il avait répandu la peste dans l'armée,
Voulant ainsi venger l'injurieux affront
Qu'avait fait à Chrysès le fier Agamemnon.

Ce prêtre était venu vers les vaisseaux rapides
Racheter son enfant ; ses mains n'étaient point vides :
Il apportait aux Grecs un immense trésor ;
Ses vieux ans s'appuyaient sur un long sceptre d'or,

Et, montrant de Phébus à l'arc inévitable
Les insignes sacrés, d'une voix douce, affable
Il suppliait les chefs, surtout leur souverain :
« Atride, et vous tous, Grecs aux cuirasses d'airain,
» Puissent les habitants de la plaine éthérée
» Vous donner de revoir un jour votre contrée,
» Quand vous aurez détruit les remparts d'Ilion !
» Mais rendez-moi ma fille, acceptez sa rançon :
» Si vous craignez les dieux, entendez ma prière ! »

Ainsi dit le vieillard, et l'assemblée entière
Accueillit son discours d'un murmure flatteur :
« Respectons le grand-prêtre, honorons son malheur,
» Acceptons la rançon de sa fille adorée. »
Ce conseil ne plut pas au cœur du fils d'Atrée,
Mais d'un ton menaçant s'adressant au vieillard :

« Pars : garde-toi jamais de paraître plus tard
» Près de nos vaisseaux creux, aux poupes arrondies :
» Car ton bandeau, ton sceptre et le dieu que tu pries
» Ne te pourraient sauver de mon ressentiment.
» Compagne de mon lit, filant mon vêtement,
» Ta fille vieillira dans Argos, ma patrie :
» Va, ne m'irrite point, si tu tiens à la vie. »

Il dit; et le grand-prêtre, en silence et tremblant,
Suit les bords de la mer au flot retentissant :
Puis seul, loin des vaisseaux, au dieu de la lumière,
Au puissant Apollon il fait cette prière :

« Dieu dont l'arc est d'argent, protecteur de Chrysa,
» O roi de Ténédos, de Sminthe et de Cilla,
» Entends-moi ! si jamais j'ai pu toucher ton âme,
» En ornant tes autels, ou plaçant sur la flamme
» Les membres palpitants des taureaux, que tes traits
» Fassent payer aux Grecs mes pleurs et mes regrets ! »

Ainsi pria Chrysès : sa voix fut entendue.
Des sommets de l'Olympe, élevé dans la nue,
Soudain Phébus s'élance irrité, frémissant;
Ses traits retentissaient dans son carquois d'argent,
Tandis qu'il s'avançait, semblable à la nuit sombre.
Bientôt loin des vaisseaux il s'arrête dans l'ombre,
Lance un trait meurtrier.... la corde retentit
Avec un bruit terrible, et la terre en frémit.
Il attaque d'abord les chiens, gardiens fidèles,
Puis il frappe les Grecs de ses flèches cruelles,
Et de nombreux bûchers s'élevaient pour la mort.

Neuf jours s'étaient passés : le dieu frappait encor.
Mais le dixième enfin Achille en assemblée
Convoque des guerriers la foule désolée :
Triste de voir ses Grecs en proie à tant de maux,
Junon aux bras d'albâtre inspirait ce héros.
Quand les chefs furent tous réunis, immobiles,
Alors se tint debout Achille aux pieds agiles :

« Atride, et vous guerriers, dit-il avec douleur,
» Pour échapper aux coups du fléau destructeur
» Je crois qu'il nous faut fuir, car en ces lieux la peste
» Vient contre nous s'unir à la guerre funeste.
» Mais du moins consultons le prêtre, le devin,
» Ou des songes du ciel l'interprète divin :
» Qu'il dise si Phébus ne nous est plus propice,
» Parce qu'il attendait des vœux, un sacrifice,
» Et s'il lui faut le sang d'un bouc ou d'un agneau,
» Pour écarter de nous l'indomptable fléau. »

Il dit. Alors se lève au milieu du silence
Calchas, fils de Thestor, devin dont la science,
La plus vaste dont l'homme ait gardé souvenir,
Embrassait le passé, le présent, l'avenir :

Instruit par Apollon, c'est lui qui de l'Aulide
Guida vers Ilion la flotte au vol rapide,
Donc le sage Calchas fit entendre sa voix :

« Achille, aimé des dieux, tu l'ordonnes, je dois
» Du courroux d'Apollon vous dévoiler la cause;
» Je le ferai; mais toi, promets-moi cette chose :
» De ta voix, de ton bras tu défendras mes jours,
» Si, comme je le crains, je blesse en ce discours
» Un puissant roi d'Argos, qui commande à l'armée :
» Sa colère est à craindre, une fois allumée.
» Peut-être le jour même il retient sa fureur;
» Mais il garde toujours la haine au fond du cœur,
» Jusqu'à ce que plus tard elle soit assouvie.
» Dis-moi donc si tu peux répondre de ma vie. »

— « Rassure-toi, reprend Achille issu des dieux,
» Et sans crainte dis-nous les oracles des cieux.
» Non, par Phébus à qui s'adressent tes prières,
» Lorsque de l'avenir tu prédis les mystères,
» Non, tant que je vivrai, nul d'entre les humains
» N'osera sur Calchas appesantir ses mains;
» Non, quand tu nommerais Agamemnon lui-même,
» Si fier, si glorieux de son pouvoir suprême. »

— Et Calchas rassuré : « Le dieu de Ténédos
» Ne se plaint ni des vœux, ni du sang des taureaux :
» Mais son prêtre, outragé par le Chef de l'armée,
» En vain redemanda sa fille bien-aimée :
» C'est la cause des maux dont Phébus nous poursuit.
» La peste cessera, lorsqu'on aura conduit
» Sans aucune rançon à Chryse, en sa demeure,
» La belle Chryséis au père qui la pleure :
» Qu'ensuite on sacrifie au dieu cent taureaux gras
» Pour le rendre propice. » — Ainsi parla Calchas.

Le puissant roi d'Argos furieux, plein de rage,
Se lève : dans son sein s'agite un sombre orage;
Ses yeux lancent la flamme, et, d'un regard haineux
Couvrant le divin fils de Thestor : « Malheureux !
» Lui dit-il, ainsi donc ta langue empoisonnée
» Ne peut prédire aux Grecs d'heureuse destinée?
» Jamais tu n'as rien dit, ni rien fait que le mal.
» Aujourd'hui même encor ton oracle fatal
» Prétend que, si Phébus nous frappe en sa colère,
» C'est que de Chryséis j'ai repoussé le père
» Avec l'or qu'il venait m'offrir pour sa rançon.
» Oui, je voulais garder sa fille en ma maison :
» Clytemnestre est moins belle à mes yeux, et je pense
» Que pour l'habileté, l'esprit et la prudence
» La fille de Léda ne la surpasse en rien.
» Néanmoins je la rends, puisque c'est pour le bien :
» J'aime mieux le salut que la mort de l'armée.
» Mais vous, puisqu'on m'enlève une captive aimée,
» Cherchez un autre prix digne de ma valeur,
» De peur que, seul des Grecs, je reste sans honneur. »

— « Roi, lui répond Achille au pied infatigable,
» O de tous les mortels le plus insatiable !
» Quel prix te donneraient les valeureux Argiens?
» Il ne nous reste plus rien en commun. Des biens
» Conquis dans les assauts on a fait le partage :
» Les reprendre aux soldats, ce serait un outrage.
» Mais, voyons, rends d'abord la captive à Phébus;
» Un jour tu recevras trois et quatre fois plus,
» Si jamais Ilion tombe en notre puissance. »

— « Achille égal aux dieux, on connaît ta vaillance,
» Réplique Agamemnon ; mais ne va pas penser
» Que par des mots trompeurs je me laisse abuser.
» Tu veux, quand tu jouis du fruit de ta victoire,
» Qu'on m'enlève le mien, au mépris de ma gloire?

» Si je rends Chryséis, que les Grecs généreux
» Trouvent un autre prix qui réponde à mes vœux :
» Sinon, j'irai d'Ajax, ou d'Achille, ou d'Ulysse
» Ravir la récompense. En son cœur qu'il frémisse
» Celui vers qui d'abord je porterai mes pas.
» Mais pour un autre temps remettons ces débats.
» Aujourd'hui qu'un vaisseau s'éloigne du rivage,
» Portant la jeune vierge au gracieux visage ;
» Plaçons-y des rameurs et des taureaux choisis :
» Ajax sera le chef, ou toi, fils de Thétis,
» De tous le plus terrible, ou le divin Ulysse,
» Ou bien Idoménée : alors qu'un sacrifice
» Aux Argiens malheureux rende Apollon plus doux ! »

— Achille, lui lançant un regard de courroux :
« Homme impudent, dit-il, guerrier à l'âme vile,
» Se peut-il donc qu'un Grec, à tes ordres docile,
» Marche sous tes drapeaux, attaque l'ennemi ?
» Pour moi, sache-le bien, je ne vins point ici
» En haine des Troyens : ils n'ont jamais, à Phtie,
» Enlevé ni coursiers, ni bœufs dans la prairie,
» Ni jamais ravagé mes fertiles moissons :
» Car des monts tout couverts d'arbres et de buissons
» Et les flots de la mer en défendent l'entrée.
» Mais quand jadis Achille a quitté sa contrée,
» C'était, vil impudent, homme au regard de chien,
» Pour défendre l'honneur de ton frère et le tien.
» Ton cœur m'en garde-t-il de la reconnaissance ?
» Non : tu veux aujourd'hui ravir la récompense
» Dont les fils de la Grèce ont payé mes travaux.
» Des prix je n'ai jamais, comme toi, les plus beaux,
» Quand nous avons pillé quelque ville opulente :
» Et cependant mon bras de la guerre sanglante
» Soutient tout le fardeau. Dans les parts du butin
» La plus grande est pour toi : moi, j'ai peu, mais enfin,

» Malgré mes durs labeurs, je reviens sans envie.
» Mais c'en est fait : je pars, je fais voile vers Phtie,
» Et je ne pense pas qu'après mon déshonneur,
» Tu trouves en ces lieux et richesse et bonheur. »

— « Fuis donc, puisque la fuite a pour toi tant de charmes;
» Pars avec tes vaisseaux et tes compagnons d'armes.
» Je ne te prîrai point de demeurer pour moi :
» Jupiter me protége, et bien d'autres sans toi
» Honoreront mon sceptre. A mon âme irritée
» Nul n'est plus odieux que toi, fils de Pélée,
» Ami de la discorde et des combats affreux !
» Si ta force est terrible, elle te vient des dieux.
» Mais va, tes Myrmidons t'appellent. Ton audace,
» Je la brave, et pour preuve entends cette menace :
» Apollon me reprend la vierge de Chrysa,
» Soit. Un de mes vaisseaux demain reconduira
» Ma captive : mais moi, des tentes thessaliennes
» J'enlève Briséis, afin que tu comprennes
» Que je suis le plus fort, et qu'un autre héros
» Tremble de s'égaler au puissant roi d'Argos. »

Mais d'Achille irrité la poitrine velue
Se soulève : son âme hésite, irrésolue.
Doit-il, prenant en main son fer étincelant,
Renverser les Argiens et tuer l'insolent?
Ou plutôt, mettra-t-il un frein à sa colère?
Entre ces deux partis son esprit délibère :
Il saisissait déjà le glaive, quand Pallas
Vient du ciel, à la voix de Junon aux beaux bras,
Qui pour les deux guerriers avait même tendresse.
Derrière le héros s'arrêtant, la déesse,
Visible pour lui seul, saisit ses blonds cheveux :
Achille se retourne étonné, furieux,
Et reconnaît Pallas.... dans ses yeux l'éclair brille,
Et d'une voix rapide il lui dit : « Noble fille

» Du puissant Jupiter, pourquoi quitter le ciel?
» Pour voir d'Agamemnon l'outrage criminel?
» Mais bientôt tu verras ma menace accomplie :
» Son arrogant orgueil lui coûtera la vie. »

— « Je viens, répond Minerve au regard pur et doux,
» Si tu veux m'obéir, pour calmer ton courroux.
» C'est l'ordre de Junon, déesse aux bras d'ivoire,
» Qui vous aime tous deux et veille à votre gloire.
» Allons, ne tire point le glaive meurtrier;
» De ta parole seule insulte ce guerrier.
» Un jour (et je ne fais point de vaines promesses)
» Tu recevras des Grecs trois fois plus de richesses,
» A cause de l'affront qu'on fait à ta valeur :
» Mais écoute ma voix, et retiens ta fureur. »

Achille aux pieds légers répondit : « La colère
» Bouillonne dans mon sein, mais je ne dois pas faire
» Ce que Junon et toi vous m'avez défendu :
» Qui suit l'ordre des dieux, des dieux est entendu! »

Et docile à la voix de la sage déesse,
Il rejette au fourreau son arme vengeresse :
Pallas alors s'envole au bienheureux séjour
Où règne Jupiter au milieu de sa cour.

Achille cependant, par un nouvel outrage
Bravant le fils d'Atrée, exhale ainsi sa rage :

« Vil débauché, guerrier au regard impudent,
» Au cœur de cerf! jamais tu n'osas bravement
» Aller en embuscade, ou bien dans la mêlée
» Suivre, la lance en main, l'élite de l'armée :
» Autant pour toi la mort. Certes, à tes rivaux
» Il vaut bien mieux ravir le prix de leurs travaux!

» Tu t'engraisses du sang d'un peuple sans courage,
» Autrement ce serait là ton dernier outrage.
» Mais je le dis, j'en fais le solennel serment :
» Par ce sceptre, des rois glorieux ornement,
» Qui ne saurait pousser ni branches, ni feuillage,
» Depuis que sur les monts à la cime sauvage
» Le fer en a coupé l'écorce et les rameaux;
» Par ce sceptre aujourd'hui, dans la main des héros,
» Des lois de Jupiter symbole vénérable,
» Je le jure : (entends bien ce serment redoutable!)
» Un jour les fils des Grecs regretteront mon bras.
» Tu voudras les sauver, tu ne le pourras pas,
» Quand, frappés par Hector, ils mordront la poussière;
» Et toi, tu rongeras le frein de ta colère,
» Irrité contre toi de m'avoir insulté. »

Et jetant à ses pieds son sceptre redouté,
Parsemé de clous d'or, il garde le silence.
Atride frémissait, furieux, en démence,
Quand le roi de Pylos, Nestor, chéri du ciel,
Se lève au milieu d'eux. Plus douces que le miel
Les paroles coulaient de sa bouche éloquente.
Il avait vu déjà dans Pyle florissante
Deux générations naître, vivre et mourir :

« Grands dieux! dit le vieillard en poussant un soupir,
» Quel deuil pour tous les Grecs, et quel sujet de joie
» Pour Priam et ses fils et les guerriers de Troie,
» S'ils savaient vos combats de haine et de fureur,
» Vous, les premiers des Grecs en sagesse, en valeur!
» Croyez-moi, car tous deux vous n'avez point mon âge;
» J'ai vu bien des héros d'un plus noble courage :
» Pourtant ils accueillaient les avis de Nestor.
» Non, jamais je n'en vis, pourrais-je en voir encor
» Comme Pirithoüs, et Dryas, et Cénée,
» Ou bien Exadius, Polyphème et Thésée,

» Ces hommes, les plus forts que la terre ait nourris?
» Braves, ils combattaient de braves ennemis,
» Les Centaures, ce peuple aux monts inaccessibles,
» Qui périt tout entier sous leurs glaives terribles.
» A leur appel, un jour j'abandonnai Pylos :
» Bien loin de mon pays je suivis ces héros,
» Combattant de mon mieux. Aujourd'hui sur la terre
» Nul d'entre les mortels, pour la force guerrière,
» Ne peut les égaler : ils m'écoutaient pourtant.
» Faites aussi comme eux, c'est un parti prudent.
» Que le roi des Argiens, bien qu'il ait la puissance,
» Laisse au fils de Thétis sa belle récompense :
» Toi, glorieux Achille, apaise ton courroux;
» Car du dieu Jupiter jamais nul d'entre nous
» Ne reçut plus d'honneurs que le grand fils d'Atrée.
» Si tu tiens ta valeur d'une mère adorée,
» Agamemnon gouverne un peuple plus nombreux.
» Bannis ta haine, ô roi! quant à toi, fils des dieux,
» Garde-toi d'oublier qu'Achille est dans la guerre,
» Pour protéger les Grecs, la plus ferme barrière. »

— « Ce discours, ô vieillard, est d'un guerrier prudent,
» Reprit Agamemnon; mais cet homme insolent
» Veut partout dominer, commander dans la guerre
» Et régner au conseil : cependant, je l'espère,
» Personne ne voudra se soumettre à sa loi.
» Avec la force a-t-il des dieux reçu le droit
» De combattre les chefs par l'outrage et l'injure? »

— « Certes, je serais lâche et de vile nature,
» Interrompt le héros, si, docile et soumis,
» Je cédais bassement à tout ce que tu dis.
» Va commander aux tiens; à moi, c'est inutile,
» Tu ne dois plus compter sur les respects d'Achille.
» Écoute encor ceci; grave-le dans ton cœur :
» Je ne défendrai point le prix de ma valeur;

» Vous reprenez vos dons, je n'ai rien à vous dire :
» Mais, quant aux autres biens qui sont sur mon navire,
» Y toucher malgré moi n'est pas en ton pouvoir.
» Fais-en l'essai : les Grecs aussitôt pourront voir
» Ton sang vil ruisseler sur le fer de ma lance. »

Après tous ces combats de haine et d'insolence,
Enfin on se sépare. Accompagné des siens
Achille s'en retourne aux vaisseaux thessaliens.
Cependant sans retard le divin fils d'Atrée
Fait lancer un navire à la mer azurée,
Y place vingt rameurs et des taureaux choisis;
Lui-même y fait monter la belle Chryséis :
Le sage roi d'Ithaque, Ulysse en est le guide.

Pendant que le vaisseau fend la plaine liquide,
Atride ordonne aux Grecs de se purifier,
Et, quand ils ont jeté l'onde impure à la mer,
Alors au dieu Phébus ils font des sacrifices
De chèvres, de taureaux et de blanches génisses,
Et la vapeur du sang s'élève vers les cieux.

Mais, tandis que l'armée offrait ainsi ses vœux,
Le fier Agamemnon, rêvant à sa vengeance,
Fait près de lui venir en toute diligence
Talthybie, Eurybate, agiles messagers :
« Allez vers les vaisseaux d'Achille aux pieds légers,
» Et m'amenez ici Briséis : s'il s'emporte
» Et refuse..... suivi d'une nombreuse escorte,
» C'est moi qui m'y rendrai : l'affront sera plus grand. »
Il les renvoie alors d'un geste menaçant.

Le cœur triste, ils marchaient en suivant le rivage
Vers les tentes d'Achille; et bientôt, sur la plage
Ils le virent assis près de ses noirs vaisseaux.
Quand il les aperçut, l'invincible héros

Frémit : ceux-ci, tremblant de respect et de crainte,
S'arrêtèrent, le cœur glacé, la voix éteinte.
Mais Achille, lisant dans leur âme à tous deux :

« Salut, dit-il, hérauts des hommes et des dieux,
» Approchez ! Le coupable est le seul fils d'Atrée
» Qui par vous me ravit ma captive adorée.
» Patrocle, entre leurs mains, va, remets Briséis,
» Et vous, soyez témoins de ce que je vous dis
» Devant les dieux d'en haut, les hommes de la terre
» Et votre roi cruel : si jamais dans la guerre
» On a besoin de moi pour repousser la mort,
» Je...... car lui, possédé d'un aveugle transport,
» Il ne saurait prévoir, en un jour de détresse,
» Ce qui peut assurer le salut de la Grèce. »

Il dit. A son ami Patrocle obéissant
Va chercher Briséis au visage riant,
Et les hérauts s'en vont, emmenant leur captive
Qui les suit à regret. Triste, l'âme pensive,
Achille va s'asseoir loin des siens ; et pleurant
Il fixe ses regards sur le sombre Océan ;
Puis, étendant les mains, il invoque sa mère :

« Thétis, j'ai peu de jours à passer sur la terre ;
» Mais le dieu de la foudre en retour me devait
» Donner beaucoup de gloire : aujourd'hui l'a-t-il fait?
» Agamemnon m'outrage, et dans son insolence
» Il m'enlève et retient le prix de ma vaillance ! »

Il dit, et de ses yeux tombaient des pleurs amers.
Auprès du vieux Nérée assise au fond des mers,
La déesse l'entend : soudain, comme un nuage,
Sortant du sein des flots, elle arrive au rivage,

S'asseoit près de son fils, le caresse et lui dit :

« Tu pleures, mon enfant? quel chagrin te poursuit?
» Parle, afin que Thétis comme toi le connaisse. »

Mais Achille, poussant un soupir de tristesse :
« Tu le sais : à quoi bon te le redire? Un jour
» Les Grecs ayant pris Thèbe, où régnait en sa cour
» Le noble Eétion, les trésors du pillage
» Furent portés au camp ; on en fit le partage,
» Et Chryséis échut au fier Agamemnon.
» Mais voici que Chrysès, grand-prêtre d'Apollon,
» Vint aux vaisseaux des Grecs à la belle cuirasse
» Pour racheter sa fille : il offrait à sa place
» Une immense rançon ; et, portant dans ses mains
» Son sceptre et de Phébus les insignes divins,
» Il priait les guerriers et les deux fils d'Atrée.
» Tous voulaient qu'honorant sa dignité sacrée,
» On acceptât son or : mais le Chef arrogant
» Repousse ce conseil ; et d'un ton menaçant
» Il chasse le vieillard qui, rempli de colère,
» S'en retourne, à Phébus adressant sa prière.
» Le dieu qui le chérit entend sa voix en pleurs :
» Aussitôt il nous frappe, et de ses traits vengeurs
» Moissonne les soldats dans notre armée immense.
» Mais alors un devin à la vaste science
» Nous ayant dévoilé la cause de nos maux,
» J'ordonnai d'apaiser le dieu de Ténédos.
» Agamemnon se lève, et dans sa rage folle
» M'outrage, me menace.... Il a tenu parole :
» Car tandis qu'un navire à Chryse transportait
» Chryséis et les dons qu'à Phébus on offrait,
» J'ai vu par deux hérauts ma captive entraînée,
» La jeune Briséis, que les Grecs m'ont donnée.
» Mais toi, si tu le peux, protége ton enfant :
» Va supplier au ciel Jupiter tout puissant,

» Si tes soins, tes secours ont jamais su lui plaire.
» Souvent je t'entendis, au foyer de mon père,
» Raconter que par toi, seule des immortels,
» Ce dieu fut préservé de malheurs bien cruels :
» Quand Junon et Neptune et Minerve d'Athènes
» Dans l'Olympe étoilé voulaient charger de chaînes
» Le grand fils de Saturne, alors tu le sauvas
» En appelant au ciel un géant aux cent bras,
» Briarée : on le nomme Egéon sur la terre.
» Supérieur en force à Titan, son vieux père,
» Ce géant vint s'asseoir près du maître des cieux,
» Et son aspect terrible épouvanta les dieux.
» Rappelle à Jupiter ce signalé service;
» Embrassant ses genoux, demande-lui justice :
» Qu'il protége Ilion; que les Grecs repoussés,
» Expiant de leur roi les projets insensés,
» Succombent, et que lui se repente, en sa rage,
» Au plus vaillant des Grecs d'avoir fait cet outrage. »

— « O mon fils, lui répond Thétis avec douleur,
» T'ai-je donc enfanté, nourri pour le malheur?
» Encor si tu passais sans larmes, sans tristesse
» Ces rapides instants que la Parque te laisse!
» Mais non, ta vie est courte et vouée au chagrin :
» Tu reçus de ta mère un bien triste destin!
» Oui, j'irai supplier le maître du tonnerre;
» Puisse-t-il de Thétis entendre la prière!
» Pour toi, demeure ici, sur tes vaisseaux légers,
» Et, gardant ton courroux, abstiens-toi des dangers.
» Jupiter et ses dieux sont en Éthiopie,
» Où les appelait hier un festin d'ambroisie;
» A la douzième aurore il sera de retour :
» Alors j'irai le voir dans son divin séjour,
» Embrasser ses genoux, et, j'en ai l'espérance,
» Il entendra ma voix. » — Elle dit et s'élance

Au sein des flots. Achille, irrité dans son cœur,
Pensait à Briséis, ravie à son honneur.

Cependant le vaisseau dirigé par Ulysse
Arrivait à Chrysa, portant le sacrifice.
Il entre dans le port, et la voile aussitôt
Est pliée et placée au fond du noir vaisseau.
Puis, quand sur le coursier, au moyen d'un cordage,
On a couché le mât, on aborde au rivage :
L'ancre tombe, et la poupe est amarrée au port.
Alors les matelots s'élancent sur le bord,
Font sortir du vaisseau l'hécatombe promise,
Pendant que Chryséis par leur chef est remise
A son vieux père, auprès de l'autel d'Apollon :

« Chrysès, dit le héros, le grand Agamemnon
» M'a chargé de te rendre une fille adorée,
» Et d'offrir à Phébus l'hécatombe sacrée,
» Pour le rendre propice et calmer sa fureur. »
Et le vieillard reçoit sa fille avec bonheur.

Les prêtres cependant dans la divine enceinte
Font ranger les taureaux, préparent l'orge sainte
Après l'ablution : debout devant l'autel
Chrysès prie, en levant ses deux mains vers le ciel :

« Dieu dont l'arc est d'argent, toi qui, par ta présence,
» De Chryse et de Cilla protéges la puissance,
» Entends-moi ! si naguère, en exauçant mes vœux,
» Tu me vengeas des Grecs par des malheurs affreux,
» Aujourd'hui daigne encore accueillir ma prière :
» Éloigne de leur camp la peste meurtrière ! »
Phébus l'entend. Déjà le prêtre a consacré
La victime ; il l'égorge, et de son fer sacré
La partage en morceaux : sur chaque cuisse épaisse,
Entourée avec soin de deux couches de graisse,

Il place tout le reste; ensuite le vieillard
Sur des charbons ardents les brûle sans retard
Et répand le vin pur : autour de lui s'empresse,
Des broches à la main, une ardente jeunesse.
Quand la flamme a brûlé les cuisses, aussitôt
On coupe, on fait rôtir le reste du taureau.
Tout est prêt : une part de la chair odorante
Est servie à chacun, et chacun s'en contente ;
Puis, lorsqu'on a calmé les désirs de la faim,
De jeunes Grecs, portant des cratères de vin,
Font circuler la coupe à l'odeur parfumée ;
D'autres chantent au Dieu son hymne tant aimée,
Le glorieux Péan, pour calmer sa rigueur,
Et leurs chants de Phébus réjouissaient le cœur.

Cependant le soleil s'enfuit, la nuit arrive :
Les Grecs près des vaisseaux s'endorment sur la rive.
Mais à peine l'aurore a ramené du jour
L'éclat doux et rosé, qu'ils songent au retour.
On redresse le mât; la voile du navire
Se déploie et se gonfle au souffle du zéphyre
Qu'Apollon favorable envoie aux matelots.
Le vaisseau léger vole et bondit sur les flots,
Qui viennent se briser mugissants, pleins de rage,
Contre ses flancs : bientôt il aborde au rivage.
Quand ils l'ont de la mer retiré sur le bord,
Et qu'ils l'ont assuré sur un ferme support,
Chacun d'eux se disperse et regagne sa tente.

Assis sur ses vaisseaux et l'âme mécontente,
Achille cependant conservait sa fureur ;
Il fuyait des conseils et la gloire et l'honneur,
Il fuyait les combats : rongé par la tristesse,
Il regrettait la guerre et ses cris de détresse.

Quand la douzième aurore apparut dans le ciel,
Jupiter, précédant son cortége immortel,
Revint à son palais. Thétis aux tresses blondes
N'oubliait pas son fils : sortant du sein des ondes,
Elle vole aérienne au séjour des heureux,
Et trouve Jupiter seul, loin des autres dieux,
Assis sur un sommet qui se perd dans la nue.
Se plaçant près de lui, Thétis troublée, émue,
Embrasse ses genoux, lui touche le menton,
Et supplie en pleurant le puissant Cronion :

« Si jamais mes conseils, mes soins ont su te plaire,
» Père de tous les dieux, exauce ma prière :
» Venge mon fils ! hélas ! il reçut du destin
» Si peu de jours ! pourtant un monarque inhumain
» L'insulte et lui ravit le prix de sa victoire.
» Venge-le, Jupiter ! donne aux Troyens la gloire,
» Jusqu'à ce que les Grecs, repentants et soumis,
» Réparent cet affront en honorant mon fils. »

Elle dit : le grand Dieu garde un profond silence.
Embrassant ses genoux avec même constance,
Thétis lui parle encore une seconde fois :

« Promets-moi par un signe, ou repousse ma voix :
» Parle (que peux-tu craindre?), afin que je connaisse
» Si tu m'estimes moins que toute autre déesse. »

— « Hélas ! dit Jupiter attristé, que de maux
» Si, bravant de Junon les insolents propos,
» J'ose aujourd'hui pour toi me déclarer contre elle !
» Toujours devant les dieux son injuste querelle
» M'accuse de venir au secours d'Ilion.
» Mais pars, éloigne-toi, de crainte que Junon
» Ne t'aperçoive : va, tu seras satisfaite ;
» Pour preuve je te fais ce signe de ma tête,

» Gage de ma parole, infaillible serment :
» Car on voit s'accomplir irrévocablement
» Ce qu'ainsi j'ai scellé par ma tête divine. »

Il a dit, et soudain son noir sourcil s'incline;
Sur son front immortel s'agitent ses cheveux,
Et ce signe terrible a fait trembler les cieux.

Ils se quittent. Thétis du haut de la montagne
S'élance dans les flots, et Jupiter regagne
Son palais éclatant. Les dieux, à son aspect,
Se lèvent : aucun d'eux, oubliant le respect,
N'eût osé demeurer assis sur son passage.
Il s'assied : mais Junon, dans sa jalouse rage
Devinant ses projets (car elle a vu Thétis,
La nymphe aux pieds d'argent, le prier pour son fils),
Adresse à son époux ces mots pleins d'insolence :

« Qui des dieux tout à l'heure implorait ta puissance?
» Fourbe, tu te plais donc à me cacher toujours
» Les pensers de ton âme et tes moindres discours!
» Parle : quand m'as-tu dit tes desseins et tes vues? »

— « Déesse, lui répond le roi puissant des nues,
» N'espère point en tout pénétrer mes projets :
» Bien que reine des cieux, tu n'en saurais jamais
» Comprendre la grandeur. Ce que tu dois entendre,
» Avant toi nul mortel, nul dieu ne peut l'apprendre;
» Mais sur ce qu'il me plaît de cacher à nos dieux,
» Ne m'interroge point d'un esprit curieux. »

— « Fils de Saturne, ô roi d'un redoutable empire,
» Dit l'auguste Junon, que viens-tu de me dire?
» T'ai-je jusqu'à ce jour bien souvent tourmenté?
» Non, je t'ai laissé seul agir en liberté.

» Mais aujourd'hui je crains que l'odieuse trame
» D'une nymphe des mers n'ait égaré ton âme :
» Tout à l'heure à tes pieds nous avons vu Thétis,
» Et tu lui promettais d'un signe pour son fils
» La gloire, pour les Grecs la mort et la défaite. »

— « Ainsi donc, dit le dieu, dans ton âme inquiète,
» Sans cesse tu voudrais pénétrer mes desseins !
» Mais contre mon désir tous tes efforts sont vains;
» Tu ne fais, pour ton mal, qu'aggraver ma colère :
» S'il en doit être ainsi, c'est que je veux le faire.
» Reste assise en silence, obéis à ma loi :
» Car tous les dieux du ciel, conjurés contre moi,
» Ne te pourraient sauver de ma toute puissance. »

Ainsi dit Jupiter. Effrayée, en silence
Junon s'assied, domptant le courroux de son cœur.
Les dieux étaient peinés de sa vive douleur,
Quand Vulcain, qui s'acquit dans son art tant de gloire,
Console par ces mots Junon aux bras d'ivoire :

« Nous verrons bien des maux, des désordres cruels,
» Si vous vous querellez pour de simples mortels,
» Et troublez parmi nous la paix et l'harmonie :
» Comment alors goûter les douceurs de la vie ?
» Je conseille à ma mère, assez sage d'ailleurs,
» D'apaiser son époux par quelques mots flatteurs,
» Pour rendre à nos festins et la joie et le rire.
» Car il peut, s'il lui plaît, de son céleste empire
» Nous précipiter tous, tant son bras est puissant !
» Mais, ma mère, voyons, parle-lui doucement,
» Et nous verrons bientôt s'éteindre sa colère. »

Il dit, et présentant une coupe à sa mère,
Il ajoute tout bas, pour apaiser son cœur :

« Courage, contiens-toi, surmonte ta douleur,

» De crainte qu'à mes yeux tu ne sois maltraitée,
» Sans que, malgré les vœux de mon âme attristée,
» Je puisse rien pour toi : je me souviens toujours
» Qu'un jour que j'accourais, volant à ton secours,
» Jupiter me saisit, et du haut de la nue
» Me lança dans les airs : quand la nuit fut venue,
» Je tombai dans Lemnos, privé de sentiment;
» Là des guerriers sintiens m'emportèrent mourant. »

Ainsi parle Vulcain, et Junon souriante
De la main de son fils prend la coupe odorante :
Mais lui, dans le cratère aux flancs larges et creux,
Puisait le doux nectar et le versait aux dieux;
Et, le voyant marcher d'un pas lourd et pénible,
Les immortels riaient d'un rire inextinguible.

On se livre gaîment aux plaisirs du festin;
Et pendant tout le jour, de son archet divin
Phébus fait retentir la suave harmonie,
Qu'aux accents des neuf sœurs avec art il marie.

Mais quand a disparu le soleil radieux,
Chacun regagne alors son palais merveilleux,
De l'habile Vulcain ouvrage incomparable.
De l'Olympe étoilé le maître redoutable
Va chercher du sommeil les pavots enchantés,
Et la belle Junon prend place à ses côtés.

FIN DU PREMIER CHANT.

# CATALOGUE

DES

# MONNAIES LORRAINES

DE LA

## COLLECTION DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL,

PAR JULES LAURENT, DIRECTEUR.

---

## TROISIÈME SUPPLÉMENT.

---

## CHARLEMAGNE.

### METZ.

623. CAROLVS en deux lignes.
℞ : Monogramme dans lequel on trouve REX FRANCORVM METTIS.
Denier d'argent.

## ROYAUME DE LORRAINE.

## LOUIS-LE-GERMANIQUE ?

### VERDUN.

624. † DI. GRA. entre deux cercles perlés ; dans le champ, monogramme de Louis.

℞ : † VIRDVNIS entre deux cercles perlés ; dans le champ, croix cantonnée de quatre globules.

Denier d'argent. Poids : 1,09.

## CHARLES-LE-SIMPLE.

625. † KAROLVS REX entre deux grènetis ; dans le champ, croix cantonnée de quatre globules.

℞ : TVLLO en une ligne dans le champ, globule au-dessous, grènetis au pourtour.

Denier d'argent à bas titre. Poids : 1,3.

626. † KAROLVS REX entre deux grènetis ; croix cantonnée de quatre globules dans le champ.

℞ : TVLLO en une ligne dans le champ ; grènetis au pourtour.

Obole d'argent. Poids : 0,52.

Le titre de cette obole paraît moins bas que celui du denier.

## HENRI-L'OISELEUR.

627. La légende ordinaire des monnaies de Henri Ier est remplacée par des globules et des barres placés alternativement autour d'une croix ; globule dans un des cantons de la croix.

℞ : Pourtour perlé ; dans le champ, RIX en une ligne.

Denier d'argent. Poids : 1,19.

628. Variété du denier précédent. Argent. Poids : 1,25.

629. Variété du même denier. Argent. Poids : 1,24.

630. Même type.

℞ : HIN.... entre deux cercles perlés ; dans le champ, RIX.

Obole d'argent. Poids : 0,64.

631. Variété de l'obole ci-dessus : 0,44.

Ces pièces qui proviennent d'une trouvaille faite près de Ligny, département de la Meuse, sont évidemment postérieures au règne de Henri-l'Oiseleur.

## DUCS BÉNÉFICIAIRES.

### THIERRI Ier.

632. Légende illisible; buste de guerrier vu de face, la tête couverte d'un capuchon de mailles.

℞ : TEODER...D.. (Teodericus dux) entre deux grènetis; dans le champ, croix à laquelle sont attachés un T et un L, et dans trois des cantons sont placés deux V et un M, TVLLVM.

Grand denier d'argent. Poids : 1,46.

L'avers de cette précieuse monnaie est imité de celui du denier que Henri II fit frapper à Strasbourg, et sur lequel le buste impérial est vu de face; mais ici la couronne est remplacée, ainsi que nous l'avons dit, par un capuchon de mailles.

Sous le règne de Henri II, Thierri Ier était duc bénéficiaire de la Haute-Lorraine; c'est donc bien le nom de ce dernier prince qui se lit sur le revers de notre denier; mais au droit, autour du buste de guerrier, est aussi un nom malheureusement illisible : ne serait-ce pas celui d'un comte de Toul? Car, ainsi que le fait remarquer M. Robert dans ses *Recherches sur les monnaies des évêques de cette cité*, les comtes paraissent y avoir joui, pendant un certain temps, du privilége monétaire, et jusqu'à présent on ne connaît pas de monnaies épiscopales frappées à Toul avant Brunon, qui occupa le siége de 1026 à 1048. Celle de l'évêque Gérard est de Saint-Dié, ainsi que la charte d'Othon II lui en avait octroyé le droit.

## DUCS HÉRÉDITAIRES.

### FERRI III.

633. Cavalier armé, l'épée haute et se couvrant de son écu, galopant à droite; entre les jambes du cheval FER.; grènetis au pourtour.

℞ : NANCEI. Bras armé tenant une épée nue la pointe en haut, entre un soleil et un croissant.

Denier d'argent. Poids : 0,73.

634. Cavalier armé galopant à droite, tenant l'épée haute et se couvrant de son écu; grènetis au pourtour.

℟ : NANCEI. Épée entre deux roses; grènetis au pourtour.

Denier d'argent. Poids : 0,65.

## FERRI IV.

635. D'. FER. Personnage debout, vêtu d'une longue tunique et la tête couverte d'un capuchon, tenant sur le poing gauche un aigle ou un faucon et dans la droite une patte d'oiseau, appât que les chasseurs présentaient au faucon pour le rappeler; grènetis au pourtour.

℟ : MONETA entre un grènetis et un filet concentriques; épée nue dans le champ.

Denier d'argent. Variété du n° 432. Poids : 0,36.

Bien que notre attribution à Ferri IV de cette curieuse monnaie, dont nous avons déjà décrit une variété dans le premier supplément au *Catalogue des monnaies lorraines de la collection du musée départemental*, ait été contestée par quelques amateurs lorrains, nous persistons à donner cette monnaie à ce prince, et nous pensons que l'exemplaire portant un simulacre de crosse viendra confirmer encore cette assertion que ces petites monnaies ont été émises par un seigneur séculier, qui voulait les faire circuler comme pièces épiscopales.

636. D'. FER. Personnage debout, vu de face, vêtu d'une longue tunique et coiffé d'un capuchon, tenant sur le poing gauche un faucon ou un aigle, et dans la droite un coutelas la pointe en haut : près de lui est un long bâton surmonté de globules simulant la partie courbe d'une crosse épiscopale; grènetis au pourtour.

℟ : MONETA entre un grènetis et un filet concentriques; épée nue dans le champ.

Denier d'argent. Poids : 0,42.

## JEAN Ier.

## RÉGENCE DE MARIE DE BLOIS.

637. † IOHANNES DVX MARCHIO LOTHORIGIE entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu écartelé de Lorraine et de Blois,

au-dessus et de chaque côté une couronne ducale, le tout dans un contour formé de quatre arcs de cercle aboutés.

℞ : MARIE DVCHESE MAINBOVR DE LA DVCHI. entre deux filets, et en seconde légende interne, MONETA DE NANCI ; troisième grènetis entourant une croix pattée.

Plaque de bas argent. Poids : 3,49.

## MAJORITÉ DE JEAN Ier.

638. † IOHES DVX LOTHOR' entre deux grènetis. Dans le champ, écu de Lorraine.

℞ : MONETA IN CIERK. entre deux grènetis. Dans le champ, épée nue entre deux roses.

Tiercelle d'argent. Poids : 0,70.

639. † IOHANNES DVX LOTH entre deux grènetis. Écu de Lorraine dans le champ.

℞ : MONETA DE NANCEI entre deux grènetis. Épée nue entre deux roses dans le champ.

Spadin d'argent : Poids : 0,5.

640. IOHANNES. DVX. MARCHIO. LOTH. entre deux grènetis. Dans le champ, épée nue la pointe en bas, posée sur un écu de Lorraine et accostée de deux heaumes couronnés timbrés d'un aigle essorant.

℞ : † BNDICTV : SIT NOME : DNI : NRI : DEI : IHV : XPI. entre deux grènetis, et en seconde légende interne, † MONETA : DE NANCEIO : Dans le champ, croix pattée entourée d'un grènetis.

Plaque d'argent. Poids : 3,61.

641. † IOHS.DVX.LOTHORI. entre deux grènetis. Écu de Lorraine incliné, surmonté d'un heaume timbré d'un aigle essorant.

℞ : † MONETA DE NANCEIO entre deux grènetis. Dans le champ, épée nue la pointe en bas, entre deux étoiles.

Demi-gros d'argent. Poids : 1,95.

642. Deux petites épées croisées. IOHANNES. DVX. LOTHOR. ET MAR' entre deux grènetis. Dans le champ, écu de Lorraine entouré de six arcs de cercle aboutés.

℞ : † BNDICTV : SIT : NOME : DNI : IHV : XPI. entre deux

grènetis, et MONETA SIERK en seconde légende interne, commençant par deux épées croisées. Dans le champ, croix pattée entourée d'un grènetis.

Gros d'argent. Poids : 2,85.

## RENÉ II.

643. RENATVS D. G. REX SI. IE. LOTHO. Écu écartelé de Hongrie. Naples, Jérusalem, Aragon, Anjou et Bar, Lorraine sur le tout, surmonté de la couronne ducale coupant la légende.

℟ † FECIT POTENCIAM IN BRACHIO SVO entre deux grènetis; dans le champ bras armé tenant une épée nue sortant d'un nuage dans lequel sont trois globules et des traits de foudre.

Plaque d'argent. Poids : 3,35.

644. RENATVS. D. G. LOTHORE GO. entre deux grènetis. Dans le champ épée nue en pal derrière la bande de Lorraine placée horizontalement.

℟ : MONETA FACTA IN NANCEI entre deux grènetis; dans le champ une croix tréflée.

Billon. Poids : 0,74.

645. RENATVS. D. G. REX. SI. LOTO entre deux grènetis; dans le champ épée nue en pal derrière l'écu de Lorraine.

℟ : MONETA FACTA IN NANCEIO entre deux grènetis; dans le champ croix de Lorraine évidée.

Bas billon. Poids : 0,72.

## ANTOINE.

646. ANTHON LOTHO. ET BA. DVX. entre deux grènetis; tête du duc couronnée tournée à gauche.

℟ : Écu écartelé de Hongrie. Naples, Jérusalem, Aragon, Anjou et Bar, Lorraine sur le tout, timbré de la couronne ducale et accosté de deux croix de Lorraine; à l'exergue, 1542.

Quart de teston d'argent. Poids : 2,00.

647. † ANTHON. D. G. CALAB. LOTHO. ET. BA. D entre deux

grènetis ; dans le champ, écu bordé d'un filet cordelé écartelé de Hongrie. Naples, Jérusalem, Aragon, Anjou et Bar, Lorraine sur le tout timbré d'une couronne à pointes.

℞ FECIT POTENCIAM IN BRACHIO SVO entre deux grènetis ; dans le champ bras armé tenant une épée nue sortant d'un nuage.

Plaque d'argent. Poids : 3,00.

648. † ANTHON' D. G. CALAB. LOTO. ET BA. D. entre deux grènetis. Écu aux armes de Hongrie. Naples, Jérusalem, Aragon, Anjou et Bar, Lorraine sur le tout surmonté d'une couronne à pointes.

℞ : MONETA FACTA IN NANCEIO entre deux grènetis. Bras armé tenant une épée nue sortant d'un nuage.

Demi-plaque d'argent. Poids : 2,10.

649. ANTHON. D. G. CALAB. LOTHO. B. D. Écu bordé d'un simple filet écartelé comme sur la plaque précédente et timbré d'une couronne tréflée.

℞ : MONETA NOVA FACTA IN NANCEIO. Bras armé tenant une épée nue sortant d'un nuage.

Demi-plaque d'argent. Poids : 1,66.

650. † ANTHON. D. G. CALAB. LOTHO. B. D. entre deux grènetis. Dans le champ, écu parti de Lorraine et Bar timbré d'une couronne à pointes.

℞ : MONETA FACTA IN NANCEIO entre deux grènetis. Dans le champ, épée en pal.

Billon. Poids : 1,19.

651. † ANTHON D. G. CALAB. LOTHO. entre deux grènetis. Dans le champ, épée en pal derrière l'écu simple de Lorraine.

℞ : MONETA FACTA IN NANCEIO entre deux grènetis. Dans le champ, croix de Lorraine évidée.

Poids : 0,75.

652. † ANTHON. D. G. LOTHO. entre deux grènetis. Dans le champ, grand A.

℞ : MONETA NAN. entre deux grènetis. Dans le champ, croix de Lorraine évidée.

Bas billon. Poids : 0,4.

653. † ANTHON. D. G. LOTO. entre deux grènetis. Épée en pal coupant la légende.

℞ : MONETA DE NANCEI entre deux grènetis. Dans le champ, aigle essorant.

Bas billon. Poids : 0,04.

## CHARLES III.

654. † CARO. D. G. CAL. LOTAR. B. GEL. DVX. entre un grènetis et un filet. Dans le champ, buste armé du duc enfant tourné à droite.

℞ : † MONETA NOVA NANCEI CVSA entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale.

Teston d'argent. Poids : 8,90.

655. † CARO D. G. CAL. LOTAR. D. GEL. DVX. Buste du duc enfant tourné à droite.

℞ : † MONETA NOVA NANCEI CVSA. Écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale et accosté de deux croix de Lorraine.

Quart de teston d'argent. Poids : 2,27.

656. † CAROLVS. D. G. LOTH. B. GEL. DVX. entourant le buste du duc couvert d'une riche armure et le col orné d'une fraise. Grènetis au pourtour.

℞ : MONETA NOVAF NANCEI CVSA. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré d'une couronne ducale entre deux croix de Lorraine; à l'exergue, 1581. Grènetis au pourtour.

Quart de teston d'argent. Poids : 2,35.

657. † CAROL. D. G. CAL. LOTH. B. DVX. entourant le buste du duc couvert d'une riche armure et le col orné d'une fraise. Grènetis au pourtour.

℞ : MONE. NOVA. NANC. CVSA entourant une épée en pal entre deux croix de Lorraine couronnées; à l'exergue, 1581.

Gros d'argent (douze au teston ou franc). Poids : 0,7.

658. CAROL. D. G. LOTH. B. GEL. D. entre deux grènetis. Dans le champ, bande horizontale de Lorraine devant une épée nue en pal.

℞ : MONETA. NANC. CVSA. entre deux grènetis. Dans le champ, croix tréflée évidée au centre; à l'exergue, 1591.

Billon. Poids : 0,55.

659. CARO. D. G. NANC. B. Écu de Lorraine devant une épée nue en pal.

℞ : MONETA FACTA NANCE. entre deux grènetis. Dans le champ croix de Lorraine évidée.

Billon. Poids : 0,62.

Cette petite monnaie est remarquable par la singularité de la légende du droit dans laquelle le nom de Nancy remplace celui du duché.

660. † CARO. D. G. CALAB. LOT. en caractères gothiques entre deux grènetis. Dans le champ, écu parti de Lorraine et Bar timbré de la couronne ducale.

℞ † MONETA FACTA NAN en caractères gothiques entre deux grènetis. Rose après la sixième lettre. Dans le champ épée nue en pal.

Bas billon. Poids : 1g.

661. Variété de la pièce précédente.

Bas billon. Poids : 1,1.

662. Variété de la pièce précédente. Un trèfle remplace la rose placée après la sixième lettre.

Billon. Poids : 1,05.

663. † CARO. D. G. CALABR. en caractères gothiques entre deux grènetis. Dans le champ, écu parti de Lorraine et de Bar timbré de la couronne ducale ; dans la partition de Bar quatre croix fichées, tandis que sur les monnaies précédentes il n'y en a que trois.

℞ † MONETA. NOVA. NAN. entre un grènetis et un filet. Épée en pal dans le champ. Point secret sous la seconde lettre de la légende.

Billon. Poids : 1,06.

664. † CARO. D. G. LOTA. B. D. Même type que la pièce précédente. La partition de Bar porte quatre croix fichées ; trèfle après la sixième lettre.

℞ † MONETA FACTA NAN entre deux grènetis. Dans le champ, épée en pal.

Billon. Poids : 0,95

665. † CARO. D. G. LOTA. DVX. Même type. Cinq croix fichées dans la partition de Bar.

℞ : MONETA FACTA NAN entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal.

Billon. Poids : 0,96.

666. † CARO. D. G. LOTAR B. DVX. Même type. Quatre croix fichées placées différemment dans la partition de Bar.

℞ † MONETA FACTA NAN entre deux grènetis. Dans le champ, épée en pal.

Billon. Poids : 1,36.

667. † CARO. D. G. LOTAR. B. DVX. entre deux grènetis. Même type. Différence de la position des croix fichées dans la partition de Bar.

℞ † MONETA FACTA NAN. entre deux grènetis. Dans le champ, épée en pal.

Billon. Poids : 1,60.

668. † CARO. D. G. LOTAR. B. DVX. entre deux grènetis. Même type, varié par la manière dont sont placées les croix fichées dans la partition de Bar.

℞ † MONETAo FACTA NAN. entre deux grènetis. Épée en pal dans le champ.

Billon. Poids : 1,05.

669. † CARO. D. G. LOTAR. B. DVX. entre deux grènetis. Même type, varié par la manière dont les croix sont dans la partition de Bar.

℞ † MONETA° FACTA NAN entre deux grènetis. Épée en pal dans le champ.

Billon. Poids : 0,90.

670. † CARO. D. G. LOTAR. B. DVX entre deux grènetis. Dans le champ, écu parti de Lorraine et de Bar timbré de la couronne ducale.

℞ † MONETA° FACTA NAN.

Billon. Poids : 0,85.

671. † CARO. D. G. LOTAR. B. DVX entre deux grènetis. Dans le champ, même type, varié dans la position des croisettes de la partition de Bar.

℞ : MONETA. FACTA. NAN. entre deux deux grènetis. Épée en pal dans le champ.

Billon. Poids : 1,09.

## HENRI II.

672. HENR. D. G. DVX° LOTH. MARCH. D. C. B. G. entre un grènetis et un filet concentriques. Après la neuvième lettre, petit G pour différent monétaire. Dans le champ, buste tourné à droite.

℞ : MONETA NOV' NANCEII CVSA. Écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale. Grènetis au pourtour.

Teston d'argent. Poids : 7,14.

673. HENRI. D. G. DVX LOTH. MARCH. D. C. B. G. entre un grènetis et un filet. Dans le champ, buste du duc tourné à droite.

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale.

Teston d'argent. Poids : 8,90.

Ces deux testons nous ont été envoyés de Saïda (Syrie), où ils avaient été trouvés avec des monnaies françaises et allemandes de la même époque.

674. HENRI D. G. LOTH. B. D. entourant un écu parti de Lorraine et de Bar timbré de la couronne ducale. Grènetis au pourtour.

℞ : HENRI D. G. LOTH. DVX MA. entourant un alérion couronné. Grènetis au pourtour.

Demi-gros d'argent. Poids : 1,15.

On remarquera que le nom du duc se trouve sur le droit et sur le revers de cette monnaie.

675. † HENR. II. D. G. DVX LOTH. MAR entre deux grènetis. Dans le champ, H couronnée.

℞ : MONETA NOVA NANC. entre deux grènetis. Dans le champ, bande oblique de Lorraine.

Billon. Poids : 0,7.

## CHARLES et NICOLE.

676. CAR. ET NIC. D. G. DVC. LOTH. B. entourant un alérion couronné. Grènetis au pourtour.

℞ : MONETA NOVA NANCE. Écu de Lorraine rond orné et timbré de la couronne ducale. Grènetis au pourtour.

Demi-gros de billon. Poids : 0,99.

## FRANÇOIS II.

677. † FRANC. II. D. G. DVX LOTH. MARCH. D. C. B. G. entre deux grènetis. Buste du duc tourné à droite.

℞ : MONETA NOVA. BA. CVSA. entre deux grènetis. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré d'une couronne coupant la légende ; entre les trèfles de la couronne la date de 1626.

Teston d'argent frappé à Badonvillers. Poids : 8,71.

## CHARLES IV.

678. † CAROLVS D. G. DVX LOTH. MARC. D. C. B. G. entre un grènetis et un filet. Dans le champ, buste du duc jeune tourné à droite : le large collet rabattu sur l'armure est orné d'une guipure.

℞ : MONETA NOVA NANCEII C. entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale ; entre les trèfles la date de 1626.

Teston d'argent. Poids : 8,70.

679. † CAROLVS D. G. DVX LOTH. MARCH. DVX C. B. G. entre deux grènetis. Buste armé tourné à droite : le collet rabattu sur l'armure est sans ornements.

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale ; dans les trèfles de la couronne la date de 1627.

Teston d'argent. Poids : 8,75.

680. † CAROLVS D. G. DVX LOTH. MARCH. D. C. B. G. entre un grènetis et un filet. Buste armé tourné à droite : le collet est sans guipure.

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu de Lorraine aux armes pleines timbré de la couronne ducale : dans les trèfles de la couronne la date de 1629.

Teston d'argent. Poids : 8,45.

681. CAROLVS D. G. DVX. LOTH. MAR. D. C. B. G. **Buste tourné à droite. Grènetis au pourtour.**

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA. 1664. **Écu de Lorraine aux armes pleines, timbré de la couronne ducale. Grènetis au pourtour.**

Demi-teston d'argent. Poids : 3,87.

682. CAROLVS D. G. DVX. LOTH. MAR. D. C. B. **Buste vieux tourné à droite. Grènetis au pourtour.**

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA. 1667. Écu de Lorraine aux armes pleines, timbré de la couronne ducale. Grènetis au pourtour.

Demi-teston d'argent. Poids : 4,10.

683. CAROLVS D. G. LOTH. MARCH. D. C. B. G. Buste vieux tourné à droite. Grènetis au pourtour.

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA. 1667. Écu de Lorraine aux armes pleines, timbré de la couronne ducale. Grènetis au pourtour.

Demi-teston d'argent. Poids : 3,90.

684. CAROVS *(sic)* IIII D. G. LOT. ET. B. DVX. Buste du duc vieux tourné à droite. Grènetis au pourtour.

℞ : MONETA NOVA NANCEII CVSA. 1668. Écu de Lorraine aux armes pleines, timbré de la couronne ducale.

Teston d'argent. Poids : 8,45.

## LÉOPOLD.

685. LEOP. I. D. G. D. LOT. BA. REX. IER. Tête jeune tournée à droite. Grènetis au pourtour.

℞ : IN TE DOMINE SPERAVI 1705. Écu de Lorraine, timbré de la couronne royale et accosté de deux croix de Jérusalem.

Teston d'argent. Poids : 8,30.

Cette pièce a été frappée sur un exemplaire de 1704.

686. LEOP. I. D. G. D. LOT. RE. IE. Écu de Lorraine, timbré de la couronne royale.

℞ : MONETA CVSA NANC. Dans le champ, deux L entrelacées et trois petites croix de Lorraine.

Liard de bas billon. Poids : 0,51.

687. LEOP. I. D. G. D. LOT. BA. REX. IER. Buste tourné à droite. Grènetis au pourtour.

℞ : IN TE DOMINE SPERAVI 1710. Croix de Jérusalem évidée. Grènetis au pourtour.

Demi-testou d'argent du module du teston. Poids : 3,90.

688. LEOP. I. D. G. D. LOT. BA. REX. IE. Buste du duc tourné à droite. Grènetis au pourtour.

℞ : IN TE DOMINE SPERAVI. 1716. Écu d'azur à la croix d'or pattée, évidée, cantonnée de quatre croisettes, qui est de Jérusalem. Grènetis au pourtour. Point secret dans la croix.

Demi-teston d'argent. Poids : 6,00.

## FRANÇOIS III.

689. FRANC. III. D. G. DVX. LOT. BAR. IER. Buste cuirassé tourné à droite. Grènetis au pourtour.

℞ : IN TE DOMINE SPERAVI 1730. Écu parti de Lorraine et de Bar, timbré de la couronue ducale et accosté de deux croix de Lorraine. Grènetis au pourtour.

Teston d'argent. Poids : 7,75.

# BARONS LORRAINS.

## NICOLAS DU CHATELET,

### seigneur de Vauvillers,

### *tué à la bataille de Dreux en* 1562.

690. † NIC. DV. CHA. SVP. W. entre un grènetis et un filet. Dans le champ, écu d'or à la bande de gueule chargée de trois fleurs de lys d'argent; au-dessus de l'écu, la date de 1555.

℞ : SIT LAVS DEO ET G (Gloria) entre un grènetis et un filet. Dans le champ, grande croix coupant la légende et portant au cœur un écu à la croix engrelée qui est de Lenoncourt.

Cette pièce est une imitation des monnaies de Robert de Lenoncourt, évêque de Metz, oncle de Nicolas du Châtelet.

Billon. Poids : 0,73.

## N. DU CHATELET.

691. .... R. D. G. PRO.... Deux écus accolés surmontés d'une couronne. Grènetis au pourtour.

L'un des écus est de Bar, l'autre est celui des du Châtelet, mis à la place de l'écu simple de Lorraine.

℞ : MONETA NOVA... entourant un alérion. Grènetis au pourtour.

Imitation en cuivre du gros de Charles IV. Poids : 1,2.

Le commencement et la fin de la légende du droit ainsi que la fin de celle du revers de cette monnaie n'étant pas venus à la frappe, on ne peut malheureusement pas savoir à quel seigneur on doit l'attribuer ; peut-être a-t-elle été frappée par un gouverneur de place assiégée, Érard ou Honoré du Châtelet, zélés partisans du duc de Lorraine Charles IV, pendant la guerre que ce prince eut à soutenir contre la France.

## CHARLOTTE DE LA MARCK, duchesse de Bouillon.

### *Siége de Jametz*, 1587 à 1589.

692. CHARLOTTE DE LA MARCK entre deux grènetis. Dans le champ, écu des La Marck losangé et timbré d'une couronne.

℞ : IAMETZ ASSIÉGÉE 1558 entre deux grènetis. Dans le champ, porte de ville entre deux tours ; au-dessous X, valeur nominale de la pièce.

Cuivre rouge.

Le duc Charles III voulant se venger des dégâts commis par Robert de La Marck, traversant la Lorraine à la tête d'un corps de lansquenets qu'il conduisait au secours des réformés de France, ordonna au maréchal de Lorraine, comte d'Haussonville, d'envahir les États du duc de Bouillon.

Ce général commença par investir la ville de Jametz et en commença le siége en décembre 1587, et bien que Robert de La Marck soit mort peu de temps après, laissant ses États à sa sœur

Charlotte de La Marck, le siége n'en continua pas moins, mais soutenu avec un grand courage par le gouverneur, le sieur de Schelandre, et sa brave garnison, il dura jusqu'en juillet 1589; à cette époque les troupes de Charlotte de La Marck, après une défense opiniâtre, furent obligées de rendre la place à l'armée lorraine, après toutefois avoir obtenu une capitulation des plus honorables.

Pendant ce long siége, Schelandre, pour les besoins des habitants et de la garnison, fit frapper des monnaies de cuivre, qui, après le siége, devaient être reprises pour la valeur indiquée sur chacune d'elles : c'est une de ces rares monnaies que nous venons de décrire.

## DUCHÉ DE BAR.

### ROBERT.

693. † BNDTV. SIT. N...... en première légende, entre deux grènetis, et en seconde légende † ROBERTVS DVX. Dans le champ, entouré d'un grènetis, croix dont la branche inférieure, plus longue que les autres, coupe les deux légendes.

℞ : Pourtour de fleurs de lys, entre deux grènetis concentriques. Dans le champ, TVRONVS CIVIS entourant un chatel.

Billon. Poids : 1,89 (de Saulcy, *pl.* VI, *fig.* 2).

694. † BNDICTV. SIT. NOME. DNI. NRI. DLI. IHV. XPI. entre deux grènetis; en seconde légende † ROBERTVS DVX. Dans le champ, croix entourée d'un grènetis.

℞ : Bordure de fleurs de lys entre deux grènetis, DITVRONVS CIVIS entourant un chatel surmonté d'une croix.

Gros de billon. Poids : 3,15 (de Saulcy, *pl.* V, *fig.* 10).

Ces deux monnaies sont imitées de celles du roi Jean.

695. † ROBERT. DVX BARR. entre deux grènetis. Dans le champ et coupant la légende, écu de Bar incliné, surmonté d'un heaume, orné d'un panache.

℞ : MONE—TA. S.M—ICHA—ELIS entre deux grènetis, croix anglaise coupant la légende.

Quart de heaume d'argent. Poids : 0,69 (de Saulcy, *pl.* III, *fig.* 7).

## SIRES DE LIGNY.

### VALERAN III?

696. † BNDICTV SIT NOME. DNI. DEI. IHV. XPI. entre deux grènetis; † WALERANVS COMS en seconde légende. Dans le champ, croix entourée d'un grènetis.

℞ : Bordure de fleurs de lys entre deux grènetis; TVRONVS CIVIS entourant un chatel surmonté d'une croix.

Gros d'argent. Poids 2,85.

Plusieurs numismatistes donnent cette pièce à Valéran, comte de Limbourg.

## ÉVÊQUES DE METZ.

### ADELBERON II.

697. † ADEL...... P...VL (Adelbero prœsul). Dans le champ, entouré d'un cercle perlé, croix pattée cantonnée de deux globules.

℞ : SPINAL. Dans le champ, entouré d'un cercle perlé, temple tristyle.

Grand denier d'argent fin. Poids : 1,14.

Cette pièce me paraît avoir été frappée dans les dernières annécs de l'épiscopat d'Adalbéron II.

### THÉODÉRIC II.

698. † ꝭP.... AL. (Spinal). Dans le champ, temple tristyle entouré d'un cercle perlé.

℞ : ... AL (Spinal). Dans le champ, croix pattée cantonnée de deux globules, entourée d'un cercle perlé.

Grand denier d'argent fin. Poids : 1,08.

699. † ...... NAL (Spinal). Dans le champ, temple tristyle surmonté d'une croix entourée d'un cercle perlé.

℞ : SPIN.. (Spinal). Dans le champ, croix pattée cantonnée de deux globules, entourée d'un cercle perlé.

Grand denier d'argent. Poids : 1,06.

Nous avons dit que le denier décrit sous le n° 697 appartenait à Adelberon II, et avait été frappé dans les derniers temps de l'épiscopat de ce prélat. Quant aux nos 698 et 699 nous pensons qu'ils ont été émis par Théodéric II, pendant les premières années de son intrusion.

En effet, Adelberon II, peu de temps avant sa mort, se démit de son évêché en faveur de son neveu Adalbéron, fils de Théodéric Ier, duc de Lorraine, et l'empereur Henri II approuva ce changement ; mais le nouvel évêque étant encore enfant, son père chargea Théodéric, beau-frère de l'empereur et fils de Sigefroi, comte de Luxembourg, de l'administration du diocèse dont l'ambitieux Théodéric s'empara bientôt complétement, se substituant à son pupille qu'il expulsa de la ville de Metz.

L'empereur et le duc de Lorraine, outrés de ce manque de foi, prirent les armes et marchèrent contre Théodéric qui s'enferma dans la ville de Metz ; mais pendant le siége qui traîna en longueur, le jeune Adelberon étant mort, l'empereur se réconcilia avec son beau-frère et le laissa jouir en paix de son évêché.

C'est probablement pendant cette guerre que les deux deniers que nous attribuons à Théodéric auront été frappés, cet évêque craignant d'irriter encore davantage l'empereur s'il mettait son nom sur ses monnaies, avant d'avoir reçu l'investiture du temporel de l'évêché de Metz.

## ADELBERON III.

700. ADD... EPS. (Adalbero episcopus), entre deux grènetis concentriques. Dans le champ, croix pattée cantonnée de deux globules.

℞ : ... NAL (Spinal), entre deux grènetis. Dans le champ, temple tristyle.

Denier d'argent. Poids : 0,85.

Ce denier, beaucoup plus léger que les trois précédents, est d'un style évidemment moins ancien, c'est pour cette raison qu'il me paraît devoir être donné à Adelberon III.

## ADELBERON IV.

701. † STEPHANVS; tête diadémée tournée à droite; grènetis au pourtour.

℞ : ADALBERO EP entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée de quatre étoiles.

Denier d'argent. Poids : 0,85.

## ETIENNE DE BAR.

702. † Globule. ∽PINAL, entre deux grènetis. Dans le champ, temple tristyle écrasé, surmonté d'une croix.

℞ : ∽PINAL entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée de deux globules.

Denier d'argent. Poids : 0,7.

703. Étoile, ∽PI.AL entre deux grènetis Dans le champ, temple tristyle écrasé surmonté d'une croix.

℞ : † SPI entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée d'un globule.

Denier d'argent. Poids : 0,79.

Ces deux monnaies, qui paraissent appartenir aux premières années de l'épiscopat d'Étienne de Bar, sont des variétés du n° 356.

## THÉODERIC III.

704. TEODERIC. Crosse, buste de l'évêque de trois quarts, la tête vue de profil à gauche. Grènetis au pourtour.

℞ : Rose; METENSIS entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée d'un croissant au deuxième canton et d'une rose au troisième.

Denier d'argent. Poids : 0,75.

705. Mêmes types et mêmes légendes; variété de coins.

Denier d'argent. Poids : 0,75.

706. Mêmes types et mêmes légendes; autre variété de coins.

Denier d'argent. Poids : 0,76.

## FRÉDÉRIC DE PLUVOISE.

707. FREDERIC; crosse, buste d'évêque de trois quarts, la tête de profil à gauche. Grènetis au pourtour.

℟ : Rose; METENSIS entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée d'un croissant au deuxième canton et d'une rose au troisième.

708. Denier d'argent. Poids : 0,77.

709. Mêmes types et mêmes légendes; variété de coin.

710. Denier d'argent. Poids : 0,77.

Mêmes types et mêmes légendes; variété de coin.

711. Denier d'argent. Poids : 0,79.

## RENAUD DE BAR.

712. R.EPS.METENSIS entre deux grènetis; cavalier armé galopant à droite se couvrant de son écu et tenant en arrêt une lance ornée d'une banderole.

℟ : MONETA SPINALEN entre deux grènetis. Dans le champ, épée la pointe en bas entre deux barres.

Argent. Poids : 0,76.

713. RENA, évêque debout vu de face, tenant une crosse de la main droite et le livre des évangiles de la gauche. Grènetis au pourtour.

℟ : EPINAV entre un grènetis et un filet. Dans le champ, épée nue coupant la légende.

Argent. Poids : 0,44.

## THIERRI V.

714. THE. EPS entre deux grènetis; buste de l'évêque de face coupant la légende.

℟ : † MONETA METEN entre deux grènetis; croix pattée dans le champ.

Argent. Poids : 0,53.

## ÉVÊQUES DE TOUL.

### PIBON (1070 à 1107).

715. . . . . BO EPS. (Pibo eps) entre deux grènetis. Dans le champ, une croix.

℞ : LEVC. CIV. (leucarum civitas) entre deux grènetis. Dans le champ, édifice surmonté d'une croix.

Denier d'argent. Poids : 1,06. (Variété du nº 1, *pl.* 2, des évêques de Toul. Robert.)

716 . . . . IBO. . . . SCOPS (Pibo épiscops), entre deux grènetis. Dans le champ, une croix.

℞ : CIVITAT. . . . . O (Civitatis leucorum), entre deux grènetis; édifice dans le champ.

Denier d'argent. Poids : 1,05. (Robert, *pl.* 2, nº 2.)

### ROGER DE MARCEY (1230 à 1253).

717. Buste de l'évêque de face les deux mains levées ; grènetis au pourtour.

℞ : TVLENCI entourant une crosse accostée de deux étoiles ; grènetis au pourtour.

Denier d'argent. Poids : 0,65. (Robert, *pl.* V, *fig.* 3.)

### CONRAD PROBUS (1279 à 1294).

718. CONRA. buste de l'évêque tournée à droite ; astre derrière la tête, grènetis au pourtour.

℞ : TVLLO ; portail tristyle à deux étages, surmonté d'une croix et flanqué de deux tourelles.

Denier d'argent. Poids : 0,66. (Robert, *pl.* VI, *fig.* 3.)

719. Buste de l'évêque, bénissant à gauche ; crosse derrière la tête ; grènetis au pourtour.

℞ : TVLLV entourant une croix ; grènetis au pourtour.

Denier d'argent. Poids : 0,74. (Robert, *pl.* VI, *fig.* 6.)

## JEAN DE SIERK (1297 à 1303).

720. IOHA. buste de l'évêque tourné à gauche; grènetis au pourtour.

℞ : TVLL, petite figure à cheval sur un animal fantastique à tête énorme, longues dents et les pattes armées de griffes.

Denier d'argent. Poids : 0,75.

## OTTON DE GRANSON (1306 à 1308).

721. T-O-VL, chevalier à pied combattant à droite; grènetis au pourtour.

℞ : NO CITEI entre un grènetis et un filet; épée en pal dans le champ.

Denier d'argent. Poids : 0,50. (Robert, évêque de Toul, *pl.* VII, *fig.* 7.)

Sous le numéro 433 du catalogue imprimé, nous avions décrit cette monnaie en l'attribuant à Ferri IV, parce que nous regardions la réunion des deux légendes comme une déclaration publique que Ferri faisait de la prise de possession du comté de Toul, tandis que M. Robert, croyant que l'on devait y voir une protestation des habitants de cette ville contre la puissance temporelle de leur évêque, pensait que c'était une monnaie municipale.

Depuis lors, en relisant ce que disaient M. Robert, à l'article d'Otton de Granson, et le père Benoît, dans son *Histoire de Toul,* nous avons remarqué que le premier acte de cet évêque, en prenant possession de son siége, était une déclaration par laquelle il signifiait aux bourgeois de Toul qu'il était leur seigneur temporel : *Toul notre cité.* Les bourgeois prêtèrent alors serment de fidélité à leur évêque, mais peu après se révoltèrent encore, furent battus en deux rencontres et condamnés à payer cent livres d'amende.

Il était donc très-important pour Otton que son pouvoir temporel sur l'évêché de Toul fût publié et bien connu, et si l'on se rappelle qu'avant d'être évêque il avait longtemps porté l'epée, qu'après être monté sur son siége, il avait été obligé de combattre les bourgeois

de sa ville épiscopale, il ne paraîtra pas étonnant qu'il ait pris pour marquer sa monnaie le type du chevalier combattant, type qui semblait une menace à l'adresse des *citeins de Toul*, gens fort turbulents et toujours prêts à se révolter contre leur seigneur.

D'après un traité passé entre Otton et Thibaut II, duc de Lorraine, ce dernier pouvait se servir dans ses états du coin de l'évêque, dont le type tout guerrier convenait d'autant plus au duc que la ressemblance des légendes des pièces épiscopales et ducales T-O-VL-NOCITEI et T. D-VL-NANCEI, dans ces temps de barbarie où peu de gens savaient lire, était suffisante pour permettre le cours de ces monnaies dans les deux États.

Toutes ces raisons nous ont déterminé à donner à Otton de Granson le denier au chevalier combattant à pied.

## JEAN D'ARZILIÈRES (1310 à 1320).

722. ✝ IOHAN. COMES. TVLLENS. entre deux grènetis. Dans le champ, un cavalier armé galopant à gauche se couvre de son écu et tient en arrêt, de la main droite, une lance ornée d'une banderole.

℟ : MONETA NOVA TVLLENS. EPS. entre deux grènetis, et en seconde légende SIGNVM CRVCIS. Dans le champ, croix pattée entourée d'un grènetis.

Gros d'argent. Poids : 1,86.

Cette belle et rare monnaie, trouvée à Dun-le-Roi, faisait partie d'un trésor composé d'un grand nombre de gros au cavalier, frappés par divers seigneurs, et de petites monnaies du duché de Lorraine, ainsi que des évêchés de Metz et Toul.

Le type du cavalier armé inventé par Marguerite de Constantinople, comtesse de Hainaut de 1244 à 1280, fut modifié par son petit-fils Jean II d'Avesnes, qui régna de 1280 à 1304 et remplaça l'épée que tenait le cavalier par une lance ornée d'une banderole. Ce type fut importé à Metz probablement par Bouchard d'Avesnes, frère du comte de Hainaut, continué sur les monnaies de ses successeurs, Gérard de Relanges et Renaud de Bar, puis copié par le duc de Lorraine et l'évêque de Toul ; en effet, ce type se voit sur des gros de Renaud de Bar et de Ferri IV, trouvés aussi dans le trésor

de Dun, et il est probable que le gros de Bouchard ainsi que celui de Thiébaut II, dont depuis longtemps on connaît le demi-gros, se retrouveront un jour.

723. LIBERD. (Liberduni), évêque debout, tenant de la main droite une crosse et de la gauche le livre des évangiles ouvert ; grènetis au pourtour.

℟ : MONETA entre un grènetis et un filet concentriques. Dans le champ, épée nue la pointe en bas.

Denier d'argent. Poids : 0,50.

724. LIBD. (Liberduni), évêque debout, vu de face.

℟ : MONETA entre un grènetis et un filet concentriques ; épée dans le champ.

Denier d'argent. Poids : 0,27.

725. I.N. T. L. (In Tullo, sous-entendu, *facta*)? évêque debout, vu de face.

℟ : MONETA entre un grènetis et un filet ; épée nue dans le champ.

Denier d'argent. Poids : 0,40.

726. D' BIR (de Brixeio, Bricey)? évêque debout vu de face.

℟ : MONETA entre un grènetis et un filet ; épée nue dans le champ.

Denier d'argent. Poids : 0,45.

Le faible poids de ces monnaies, le soin que l'on a pris de rendre presque inintelligible le nom de l'atelier monétaire dénotent que ce sont des imitations frauduleuses des monnaies de Renaud de Bar, dont Jean d'Arzilières fut longtemps un ennemi, et l'identité parfaite de leurs revers avec celui des petites monnaies décrites sous les nos 432, 633, 634 et attribuées par nous à Ferri IV, indiquent clairement que toutes ces pièces ont été frappées à la même époque, lorsque l'évêque de Toul et le duc de Lorraine faisaient une guerre acharnée à l'évêque de Metz.

On savait déjà qu'un peu plus tard, en 1435, l'évêque Thomas de Bourlémont avait autorisé son monnayer Xaudrin, habitant de Liverdun, à frapper dans ce château et à Brixey des monnaies de tous genres, excepté celles aux coins du roi de France et du duc de Lorraine ; et si, dans l'acte passé entre l'évêque et Xaudrin, il

n'est pas dit explicitement que ce dernier pourra frapper des monnaies au coin de l'évêque de Metz, on voit, par les lettres de pardon accordées par cet évêque en 1350 à ce même monnayer, que les monnaies de Metz avaient été copiées dans l'atelier de Liverdun.

Sous l'épiscopat de Jean d'Arzilières, les monnaies frappées dans les ateliers de l'évêque de Toul furent décriées par le roi de France.

## CHAPITRE DE REMIREMONT.

727. S. PETRVS entre deux grènetis; Saint-Pierre à genoux, la tête nimbée, tenant devant lui les clefs du paradis.

℞ : ..... entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée de quatre globules.

Denier d'argent. Poids.

728. S. PET... entre deux grènetis; Saint-Pierre à genoux, la tête nimbée et tenant devant lui les clefs du paradis.

℞ : ..... S entre deux grènetis. Dans le champ, croix cantonnée de deux étoiles.

Obole d'argent. Poids : 0,45.

Ces pièces ne peuvent être attribuées à aucun évêque de Metz, car le chapitre de Remiremont, situé dans le diocèse de Toul, ne relevait pour le temporel que de l'empereur, et du pape pour le spirituel. Les monnaies de Remiremont, au type de Saint-Pierre, n'ont donc pu être frappées que par les ordres de l'abbesse de ce couvent célèbre.

# NOTICE HISTORIQUE
# SUR LES ÉPIDÉMIES
## QUI ONT RÉGNÉ DANS L'EST DE LA FRANCE,

Par M. MAUD'HEUX,

**Président de la Société d'Émulation des Vosges.**

---

*Novembre* 1854.

Le fléau qui sévit dans une partie de notre département ramène naturellement l'attention vers les souvenirs du passé, et engage à rechercher si nos ancêtres ont été soumis à d'aussi cruelles épreuves. — En possession de notes recueillies depuis longtemps, aidé des savantes recherches faites, à Strasbourg, par M. Bœrsch, et, à Verdun, par M. Buvignier (1), il m'a paru facile de dresser le tableau à peu près exact des épidémies qui ont régné dans nos contrées. La tâche que j'ai entreprise n'est pas une étude approfondie qui réclamerait bien certainement la science du médecin : c'est un exposé sommaire dont j'espère faire sortir quelques vérités consolantes.

Les épidémies ont leur principe dans des causes qui, pour la plupart, échappent aux études de la science. Les unes ne

(1) *Essai sur la mortalité à Strasbourg* (partie rétrospective), par Charles Bœrsch, 1836.

*Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, tome V, 1853.

sont que le développement excessif d'une maladie connue, inhérente à la constitution climatologique d'une contrée, et s'y manifestant, plus ou moins rare ou plus ou moins intense, suivant les influences qui modifient temporairement cette constitution. Elles peuvent exercer de grands ravages sans jeter l'alarme au sein des populations. L'histoire ne parle pas de leurs invasions, et les chroniques daignent à peine les mentionner.

Les autres, nées de causes mystérieuses, apportées tout à coup dans une contrée, ou envahissant de proche en proche des continents entiers, ne manquent jamais de répandre partout l'épouvante et la stupeur qui secondent et accroissent leurs ravages. Tantôt, c'est une maladie qui se communique par le simple contact; tantôt, c'est une affection favorisée par des influences inconnues, qui atteint et frappe de nombreuses victimes; presque toujours, c'est un mal étrange qui déjoue toutes les précautions et défie tous les remèdes. L'histoire les enregistre et les chroniques en tracent d'effrayantes peintures.

Les premières appartiennent au domaine exclusif de la médecine; les autres entreront seules dans le cadre de cette notice, lorsque de justes motifs ne permettront pas de douter qu'elles se sont montrées dans nos provinces du Nord-Est de la France.

En tête de celles-ci, il est juste de placer la grande peste de l'année 166 qui, sous le règne de Marc-Aurèle, ravagea les Gaules jusqu'au Rhin. Suivant les historiens du temps, des soldats, lors du pillage d'un temple d'Apollon à Séleucie, s'emparèrent d'un coffre d'or consacré par des paroles magiques, et c'est de ce coffre que sortit la peste qui exerça de grands ravages pendant plusieurs années.

Au 3e siècle, le *dysentericus morbus* dévasta la ville de Metz et n'épargna pas, suivant toute apparence, les autres parties de nos contrées.

La peste, la véritable peste de l'Orient, apparut, en 583, au temps de Frédégonde et de Brunehaut, après les guerres

continuelles qui avaient dévasté l'Austrasie et presque toute la France. Mezeray la décrit en ces termes :

« Après ces cruelles désolations, le ciel ajouta une cruelle » maladie épidémique qui courut par toute la France, mais » plus furieusement à Paris et aux environs. On la nommait » la peste en l'aisne, *lues inguinaria,* parce qu'elle paraissait » en ces parties-là. Elle brûlait ceux qui en étaient atteints, » avec d'étranges douleurs, et faisait escarre en peu de temps » comme un cautère. La plupart en mouraient avec des cris » et des hurlements effroyables; et on n'y trouvait point de » remèdes que dans les églises et spécialement à celle de » Notre-Dame. »

Suivant Grégoire de Tours, la peste de 583 arriva par Marseille en France et y régna 15 ans. Pendant cinquante-deux ans, elle parcourut l'Europe et la dépeupla. A Constantinople, elle enleva jusqu'à 10,000 personnes en un jour : l'empereur Justinien en fut attaqué, mais il eut le bonheur d'échapper à la mort. D'anciennes chroniques allemandes disent, en parlant de ses ravages en 591 : « Il y eut une » grande mortalité dans tous les pays, au point que les » hommes tombaient dans les rues, dans les auberges et » dans les sociétés, et étaient trépassés. Et quand une per- » sonne éternuait, son âme s'envolait : de là vient ce mot : » Dieu vous aide ! et quand une personne baillait, elle » mourait : de là vient que, quand on baille, on fait le signe » de la croix devant la bouche. »

En comparant les récits des historiens Procope, Évagre, Nicéphore et Grégoire de Tours, on voit que les symptômes variaient suivant les individus. Les uns avaient les yeux rouges et étincelants, le visage bouffi et la gorge enflammée; d'autres une fièvre ardente, un cours de ventre, des bubons aux aines, un délire frénétique, des charbons sur tout le corps. La maladie débutait brusquement par une petite fièvre bientôt suivie d'éruptions, ou par un délire furieux suivi d'une stupeur mortelle. La mort arrivait le second ou le troisième jour.

Les historiens indiquent de nouvelles invasions de la peste en 618, en Allemagne; en 801, en France et en Allemagne; en 985, en Allemagne; de 1013 à 1016, en 1022 et 1065, dans toute l'Europe; en 1089, en France; en 1098 et 1125, en Allemagne.

Ces dates ne coïncident pas toujours avec celles que donnent les chroniques de nos provinces. Ainsi, Richard de Wassebourg signale la présence de la peste en Lorraine, en 825, où elle causa une grande mortalité, et, en 875, à la suite d'un fléau qui semble maintenant réservé aux pays chauds, une invasion de sauterelles dont les corps produisirent une telle infection que le tiers des habitants périt et que les chiens disparurent de la Lorraine : « Et par la Germanie et la Lor- » raine, dit-il, fut telle pestilence des bestes brutes, que les » chiens fuyans les charongnes furent totalement perduz par » la Lorraine. En sorte que longtemps on n'en trouvait ne » mortz ne vifz. »

Les invasions des Normands et des Hongrois en 923, 927 et 953 furent aussi suivies d'épidémies meurtrières qui achevèrent de dévaster les contrées qu'ils avaient ravagées par le fer et le feu.

Vers l'an 1000, apparatt une autre maladie que l'on nommait le mal des ardents. L'évêque de Metz, Adalberon, avait achevé le monastère d'Épinal, commencé par son prédécesseur, Thierry de Hamelan; il y avait établi des religieuses sous la règle de Saint-Benoît et il y avait fait transporter les reliques de Saint-Goëric. L'auteur de la vie d'Adalberon rapporte que Dieu commença à y faire beaucoup de miracles par les mérites du saint, et qu'il y accourut, surtout du côté de la Bourgogne, une foule de malheureux qui avaient perdu, les uns un pied, les autres les deux pieds ou les mains. L'auteur raconte qu'ayant séjourné lui-même à Épinal, pendant sept jours, il en a vu arriver jusqu'à 80 et 100 par jour, sans que la charité du pieux évêque se ralentît un seul instant. Malgré l'infection que répandaient des plaies aussi horribles, il les lavait et les pansait lui-même; il prodiguait à ces

malheureux ses soins, ses secours et ses consolations. La ville d'Épinal vit ainsi accroître sa population, grâce à l'humanité du prélat, grâce aussi à cette cruelle maladie qui régnait dans les contrées voisines.

Quelle était cette nouvelle contagion? Était-ce la même épidémie qui, en 983, avait ravagé la Lorraine et l'évêché de Verdun et qui en avait presque fait un désert, à l'aide des guerres qui l'avaient devancée, à l'aide de la famine qui l'avait suivie? L'obscurité des chroniques ne permet pas de résoudre cette question; mais elles nous apprennent que cette épidémie, successivement désignée sous le nom de mal des ardents, feu sacré, feu infernal, feu Saint-Antoine, reparut à plusieurs reprises. Elle se montra dans le Verdunois, en 1042; c'était, suivant Roussel : « un feu qui dévorait les » entrailles; « maladie si terrible que plusieurs en perdaient » les bras et les jambes. » Hugues de Flavigny raconte que l'abbé de Saint-Vannes guérissait les malades en leur faisant prendre du vin saupoudré des rapures d'une pierre du Saint-Sépulcre. Là aussi, affluaient en foule ceux qui, désespérant des secours humains, n'attendaient plus leur salut que de la clémence divine; là aussi, s'ils ne rencontraient pas les miracles qu'attestent nos chroniques, ils trouvaient du moins des secours et une bienfaisance inépuisable.

En 1090, le même mal se reproduisit encore. Wassebourg le décrit ainsi :

« En l'an 1090 fut grande famine partout le pays de » Lorraine, par la stérilité des terres qui n'avaient point » rapporté; puis survint un air corrompu par tout le dict » pays qui engendra une maladie nommée le feu sacré : » par lequel jambes et autres membres des personnes estoient » enflammées, de sorte qu'ils se corrompaient et desséchaient » comme noirs charbons. Brief, ce mal tormentoit tellement » ceulx qui en estoient entachéz que les uns mouraient » misérablement; les autres se faisoient par contraincte » couper les membres asséchés par ce mal; les autres estoient » contrefaictz par retraicte et contraction des nerfz, vivant en » tourmens et langueurs le surplus de leur misérable vie. »

Mazeray signale une nouvelle invasion de cette maladie, en 1130. Suivant dom Calmet, elle dévasta le pays Messin, en 1243.

Ozanam, dans son histoire des maladies épidémiques, en dit ceci :

« Il paraît que l'on a confondu plusieurs maladies d'espèces
» différentes, et que le feu saint Antoine, ou mal des ardents,
» était ou la gangrène sèche produite par l'ergot ou blé
» cornu, ou quelqu'érésypèle gangréneux. Du reste, les
» anciens auteurs ne font aucune mention du traitement de
» cette maladie dont ils attribuaient la guérison à des miracles. »

C'est là, en effet, la lacune si regrettable qu'offrent les récits des historiens et des chroniqueurs. La science était le partage à peu près exclusif du clergé qui, par zèle pour la religion, attribuait toutes les guérisons à des miracles et se taisait sur les moyens que l'empirisme, tout au moins, essayait d'opposer au mal. Les populations ignorantes acceptaient ces grandes calamités comme le châtiment des crimes de l'humanité, et ne songeaient à s'en défendre que par les prières et par l'intercession des saints. Un mal inconnu et dont les accès sont rapidement mortels ne manque jamais de répandre l'épouvante et la stupeur. Aujourd'hui même, malgré les progrès de la science, malgré la diffusion de l'instruction et malgré la multiplicité des secours, la peur accompagne partout la marche du choléra et semble lui préparer ses victimes. Comment s'étonner que les populations à demi-barbares du moyen-âge ayent aussi cédé à la terreur, en face de maladies mystérieuses contre lesquelles aucun remède n'était efficace.

Il est à remarquer que c'est rarement la même maladie qui constitue les grandes épidémies. La peste d'Orient, qui autrefois étendait ses ravages jusque dans nos contrées, est la seule qui se montre dans tous les âges ; en 439, avant Jésus-Christ, elle constitua la grande peste d'Athènes, dans laquelle Hippocrate se distingua et que Thucidide a racontée ; nous la retrouvons dans l'épidémie de 583 ; nous la ren-

contrerons encore à plusieurs reprises ; mais, depuis 1720, époque où elle a sévi à Marseille, elle n'a plus reparu en France. Il y a eu des maladies qui ont cessé d'exister ou qui se sont éloignées des contrées où elles avaient régné longtemps : la lèpre, par exemple. Il y en a eu d'autres qui, après avoir exercé de grands ravages à l'état épidémique, ne se sont plus manifestées que par des cas isolés et extrêmement rares. Il en a été ainsi du mal des ardents ou feu Saint-Antoine, ainsi encore de la chorée ou danse Saint-Guy, et de la suette des Anglais, deux maladies étranges et que nous verrons formant de grandes épidémies. Il y a eu des maladies qui, sortant tout à coup des contrées où elles semblaient circonscrites, envahirent d'autres pays pour s'y implanter définitivement, comme la syphilis, ou pour en disparaître ensuite, comme la peste noire du quatorzième siècle qui sortit de l'Asie, comme la fièvre jaune de Barcelone qui vint des Antilles, comme le choléra qui, à trois reprises, nous arriva d'Asie par la Russie et par l'Allemagne. Les grandes épidémies ont donc été dues, presque toutes, ou à la peste d'Orient, si éminemment contagieuse, ou à des maladies nouvelles, étrangères, en tout cas inconnues jusqu'alors.

C'en est bien assez pour faire comprendre l'effroi que ces calamités produisaient parmi les populations.

Le quatorzième siècle paraît avoir été plus cruellement éprouvé que tous les autres, soit qu'en effet les épidémies aient été plus fréquentes et plus meurtrières pendant son cours, soit parce que des récits plus exacts, dus à des écrivains plus nombreux et plus célèbres, nous ont mieux fait connaître leurs ravages. Plusieurs historiens rapportent qu'à plusieurs reprises, il offrit le spectacle d'un véritable dérangement dans les lois de la nature. Des phénomènes étranges, la perturbation de l'ordre des saisons suivie de la perte des récoltes et des fruits de la terre, des tempêtes affreuses, des inondations extraordinaires, des tremblements de terre qui agitèrent toute l'Europe ; à leur suite la famine, et après la famine la peste : tels furent les fléaux qui vinrent plusieurs fois désoler et

décimer l'humanité. Des guerres cruelles n'aidèrent que trop à augmenter leurs ravages.

Les chroniques ne sont pas toujours d'accord sur les dates des épidémies, parce que celles-ci n'ont pas paru en même temps dans des contrées cependant voisines. Ainsi, la chronique allemande de Goldmeyer place en 1316 une peste que les chroniques lorraines fixent à l'année 1318. Toutes cependant indiquent son origine dans une année de pluies continuelles qui firent périr les récoltes, et dans une famine affreuse qui en fut la suite. Une chronique lorraine s'exprime ainsi :

« Procreatio verminum, corporibus humanis tumor et » œgritudines, varia terrifica mortalitas, venti et tempestates, » fulgura et tonitru, tres partes mundi obeunt. »

Les chroniques de l'Alsace fournissent des détails plus nombreux sur les ravages de la famine et de l'épidémie. Toutes les productions de la terre avaient manqué, et les malheureux cherchaient partout des remèdes à leur faim, au point que les corps des suppliciés étaient enlevés des gibets et dévorés. Les plantes des champs et des forêts, le guy et les autres plantes parasites, étaient employés comme aliments et ne conduisaient ceux qui en faisaient usage qu'à la maladie et à la mort. A Durringen, plus de mille malheureux moururent de la faim, et ceux qui purent résister succombèrent ensuite à la maladie. On est frappé d'épouvante quand on lit dans ces chroniques qu'il périt 14,000 personnes à Strasbourg, autant à Bâle, 16,000 à Mayence, 9,000 à Spire, 6,000 à Worms, plus des deux tiers de la population que ces deux dernières villes renfermaient alors. Nos chroniques prouvent que l'épidémie ne fut pas constituée par une seule, mais par plusieurs maladies, par toutes celles, sans doute, qui naissent de l'usage prolongé d'une alimentation mauvaise et insuffisante. C'est ce qui explique aussi pourquoi elles sont généralement muettes sur la nature du mal qui fit tant de victimes.

Papon indique une épidémie de peste dans toute l'Europe en 1335, à la suite d'une invasion de sauterelles. Nos chroniques

n'en parlent pas. Celles du Verdunois cependant donnent lieu de croire que la peste y exerça quelques ravages en 1344.

Mais, en 1348, l'Europe entière fut envahie par la grande peste connue dans l'histoire sous le nom de peste noire et peste de Florence. Au mois de janvier, pendant quinze jours, des tremblements de terre ébranlèrent toute l'Europe et renversèrent plusieurs villes florissantes : ils se manifestèrent aussi dans nos contrées, d'après les chroniques de l'Alsace et de la Lorraine. Des maisons s'écroulèrent à Strasbourg et à Bâle, et un grand nombre de sources nouvelles sortirent des montagnes des Vosges. L'intempérie des saisons détruisit les récoltes, et cette fois encore la famine précéda la peste, qui fut si cruelle qu'en quelques endroits, suivant l'abbé Velly, il resta à peine le vingtième des habitants.

Bocace, dans l'introduction du Decaméron, a décrit les ravages exercés par cette maladie :

« L'an 1348, la peste désola Florence ; quelques années » auparavant, ce fléau s'était fait ressentir en diverses » contrées d'Asie ; de là, ses ravages s'étendirent jusque dans » une partie de l'Occident, d'où nos péchés sans doute l'at- » tirèrent au sein de notre ville. Il y fit en peu de jours » des progrès rapides, malgré les efforts des magistrats pour » protéger les habitants contre la contagion. Mais, ni le soin » qu'on eut de purifier la ville, ni la précaution de n'y » laisser entrer aucun malade, ni les prières, ni les proces- » sions publiques, ni d'autres règlements très-sages, ne purent » nous en garantir. Cette peste ne se manifesta point ici » comme en Orient, où elle s'annonçait presque toujours » par un saignement de nez, qui était le signe ordinaire » d'une mort prochaine. Les personnes qui en étaient at- » taquées sentaient naître d'abord en différentes parties du » corps des tumeurs qui, insensiblement, devenaient aussi » grosses que des œufs, et quelquefois davantage, selon la » constitution des tempéraments. Peu de temps après, ces » tumeurs gagnaient de proche en proche, et dès ce mo- » ment il n'y avait plus de ressource. On voyait aussi le

» mal se produire par des taches noires ou blanchâtres, » tantôt larges et rares, tantôt petites et en grand nombre : » celui qui en était attaqué en avait sur tous les membres. » L'art de la médecine devenait impuissant, et les malades » mouraient presque tous le troisième jour, quelquefois plus » tôt, et le plus souvent sans aucun symptôme de fièvre. » Cette peste était si terrible, qu'elle se communiquait aux » personnes saines qui soignaient les malades avec la même » activité que le feu dévore les matières combustibles : il » suffisait de toucher leurs habits pour gagner leur mal, et, » chose étonnante, que je ne croirais pas si je ne l'avais vue » de mes propres yeux, et que je n'oserais écrire si plusieurs » personnes dignes de foi n'en avaient été témoins comme » moi, deux porcs ayant remué avec leur grouin, et pris » ensuite avec leurs dents, des linges qu'on avait jetés dans » la rue, et qui avaient servi à quelques pestiférés, eurent » à peine fait quelques tours, qu'ils tombèrent morts sur la » place.

» Ces accidents alarmèrent si fort les esprits que, chacun » ne songeant plus qu'à soi, on vit la charité se refroidir » et s'éteindre tout à fait parmi ceux que la contagion avait » épargnés. On s'abstenait non-seulement de visiter les ma- » lades et de leur apporter du secours, on évitait encore » avec soin de s'approcher de tout ce qui avait servi à leur » usage......

» La seule ville de Florence perdit plus de cent mille ha- » bitants, du mois de mars au mois de juillet 1348.... »

Avec moins de poésie, mais dans un style non moins énergique, Ambroise Paré la décrit en ces termes :

« En l'an mil trois cent quarante huict veint une peste » et mortalité dont ceulx qui en estoient atteins mouroient » en trois iours ou cinq au plus, et estoit si contagieuse » que non-seulement en conuersant ensemble, mais aussi en » se regardant l'un l'autre, elle se prenoit, et les personnes » mouroient sans serviteurs, et estoient enterrez sans prestres, » et mouroient de iour en iour si grand nombre de pestiferez

» que, ne pouuant suffire à les enterrer, on estoit contrainct
» de faire de grandes fosses aux cimetières et les jeter
» dedans à monceaux, les uns morts et les autres estans
» encore à l'agonie. Cette maudite peste fut quasi par tout
» le monde et n'en laissa pas presque la quatriesme partie.
» Elle fut fort honteuse aux médecins et non profitable,
» lesquelz n'osoient visiter les malades de peur d'être infectez,
» ioinct aussi tous les remèdes ne profitaient en rien, car
» tous ceulx qui estoient frappez de ceste peste mouroient. »

Richard de Wassebourg s'exprime ainsi :

« Davantaige en ceste même année suruint aultres incon-
» uénients en nostre cité de Verdun et par toute l'Europe,
» qui donnèrent plus grande occasion à nostre euesque Otho,
» résigner son dict euesché et se retirer en son pays : car
» y regnoit si grande mortalité de maladie prouenant auec
» crachat de sang, et si contagieuse, que non-seulement
» par communication de l'un à l'autre, mais aussi de re-
» garder l'un l'autre, estoient surpris de la dicte maladie,
» de laquelle nulz reschappoient : en sorte que les histo-
» riens escrivent que la troisième partie des hommes et des
» femmes de la dicte Europe moururent : de la cause de
» ceste pestilence furent suspicionnez les Juifz qu'on disoit
» avoir infecté les puis et fontaines, dont par bruict commun
» plusieurs furent brulés par les pays ou ils estoient trouvez. »

On a supposé de nos jours que le choléra-morbus était la même maladie que la peste noire. Les médecins seuls peuvent décider si cette hypothèse est exacte. L'une et l'autre ont eu du moins cette communauté d'origine que c'est de l'Asie qu'elles arrivèrent en Europe. Ozanam considère la peste noire comme une péripneumonie gangréneuse accompagnée d'angine ou comme une angine dégénérée en péripneumonie. Les récits anciens où dominent toujours la crédulité et l'amour du merveilleux attribuent la naissance de cette peste à des prodiges extraordinaires. Suivant les uns on avait vu en Chine un globe enflammé qui avait embrasé plus de cent lieues de pays, et de la corruption de l'air était né

un nombre prodigieux d'insectes qui portèrent leur venin sur toute l'Asie, sur l'Afrique et sur l'Europe, jusqu'aux extrémités du pôle. Au mois d'août, un corps de feu semblable à une étoile avait été aperçu de Paris, à peu de distance de la terre : il était resté pendant tout le jour dans le même état, mais la nuit cette vapeur lumineuse avai augmenté considérablement et s'était divisée en plusieurs rayons. Le continuateur de Nangis assure avoir vu ce phénomène.

D'autres rapportent que cette vapeur de feu qui apparut en Chine était horriblement puante et se répandit par tout le globe. D'autres enfin prétendent que les tremblements de terre donnèrent passage à des émanations souterraines qui empoisonnèrent les puits et les fontaines. Cette dernière opinion se produit surtout chez les historiens de nos provinces, qui attribuent la persécution dont les juifs furent victimes à ce que plusieurs d'entre eux, qui pratiquaient la médecine et les sciences naturelles, ne tardèrent pas à remarquer le danger de se servir de ces eaux et le signalèrent à leurs co-religionnaires et à d'autres personnes. Le peuple, qui voyait que les juifs ne faisaient usage que des eaux des pluies et des rivières et que la peste les épargnait, ne manqua pas de les accuser d'avoir empoisonné les puits et les fontaines. L'accusation eut d'autant plus de succès que le peuple, au moyen-âge, était toujours prêt à maltraiter cette race qu'il tenait en haine et en mépris. Une cruelle persécution s'abattit sur les juifs et fit parmi eux un grand nombre de victimes. En Allemagne et surtout sur les bords du Rhin, elle dégénéra bientôt en une atroce barbarie. A Strasbourg, sur 2,000 juifs, 900 périrent dans les flammes; les autres ne purent échapper au supplice qu'en se donnant eux-mêmes la mort ou en se convertissant à la foi chrétienne. L'empereur d'Allemagne, Charles IV, et le pape Benoît XII firent de vains efforts pour arrêter ces cruautés. Elles furent commises surtout par ces hordes de pénitents qui, animés d'une véritable démence, se rassemblaient en grand nombre

sous la conduite de quelques chefs, et parcouraient l'Allemagne, la vallée du Rhin et la Lorraine. Le roi de France leur interdit sagement l'entrée de ses États. Parvenues dans une ville, ces bandes s'arrêtaient, se formaient en cercle; les pénitents se dépouillaient jusqu'à la ceinture et, en chantant des cantiques, ils se flagellaient sans pitié, avec des disciplines dont les cordes étaient munies de pointes de fer. Ils lisaient ensuite une lettre qu'ils prétendaient avoir été apportée par un ange et par laquelle Jésus-Christ leur ordonnait de se livrer à cette pénitence pendant trente-quatre jours. Les femmes étaient en grand nombre dans ces bandes qui, leurs exercices finis, se mettaient à la recherche des juifs pour les piller et les faire périr. Ce fut avec peine que l'autorité des papes parvint à arrêter ces désordres.

Le peuple, quand il est troublé par une immense calamité, s'abandonne à d'injustes soupçons, et croit, dans son ignorance, exécuter des actes de suprême justice quand il commet de semblables cruautés. De nos jours, à Paris même, dans ce centre de la science et des lumières, n'avons-nous pas vu le peuple croire aussi à des empoisonnements, lorsqu'en 1832 le choléra frappa ses premières victimes, et faire périr sous ses coups ou précipiter dans la Seine quelques malheureux qu'un fatal hasard ou quelque haine cachée avaient désignés à ses soupçons. En ce moment, comme par un vague ressouvenir de ceux qui l'agitaient, il y a cinq siècles, la croyance à l'empoisonnement des sources et des fontaines s'est réveillée dans quelques endroits, au point que des sentinelles veillent nuit et jour à leur garde, et que, dans une commune importante, les habitants désespérés n'auraient plus osé en faire usage si un maire, homme de bon sens, et quelques notables n'avaient pris le sage parti d'aller, en présence des habitants, goûter l'eau de tous les puits et de toutes les fontaines. De nos jours, de pareilles folies ont bientôt atteint leur terme. Mais, au quatorzième siècle, elles prenaient racine dans l'ignorance et la superstition du peuple et le portaient aux plus grands désordres.

La peste de 1348 est, de toutes les épidémies connues, celle qui exerça les plus épouvantables ravages. Si à Florence elle enleva 100,000 personnes, elle en fit périr 60,000 à Paris où, de l'Hôtel-Dieu, on portait tous les jours 500 morts au cimetière des Innocents; à Strasbourg, il périt 16,000 personnes, et la Lorraine perdit les deux tiers de ses habitants. Mais, s'il faut en croire le continuateur de Nangis, on observa que par une sorte de compensation, sitôt que la contagion se fut ralentie, on ne vit plus que des femmes enceintes; la plupart donnèrent naissance à deux ou trois enfants, et les enfants, nés à cette époque, n'avaient que vingt ou vingt-deux dents. On peut apprécier avec quelle avidité le peuple accueillait ces récits merveilleux, quand on les rencontre gravement rapportés par les historiens du temps.

La peste noire continua son cours pendant plusieurs années, en 1349, en 1351. Elle reparut en 1358, 1360, 1363, 1365 et 1381. L'année 1360 fut marquée par de nombreux tremblements de terre; l'année 1380 par des tempêtes extraordinaires; presque toutes les autres par des guerres continuelles. Nous possédons peu de détails sur ces épidémies : les chroniques lorraines n'en parlent pas. Celle de Goldmeyer attribue l'épidémie de 1360 à une grande et épaisse fumée qui obscurcit la terre et à la suite de laquelle il tomba, en Orient, une immense quantité de vers et d'insectes dont la corruption engendra une peste qui, de l'Asie, se répandit sur tout le globe et fit périr les neuf dixièmes de ses habitants; suivant une autre chronique, l'épidémie de 1363 dura plus longtemps et fit presque autant de mal. Elle avait été précédée par un très-grand froid et par des tremblements de terre. En 1365, nouvelle peste dont la cause paraît appartenir à la guerre et à la présence de grandes armées. En 1381, peste encore dont les ravages, suivant les chroniques alsaciennes, furent aussi grands qu'en 1348.

En général, nos chroniques semblent rapporter toutes ces épidémies à une cause première, les tremblements de terre

qui furent si fréquents et si violents en janvier 1348, en 1356 et en 1357. La population de Strasbourg en fut tellement effrayée, qu'elle alla camper sous des tentes, que le magistrat défendit de porter des ornements d'or ou d'argent, et que l'évêque institua une procession annuelle le jour de Saint-Luc. Les tremblements de terre recommencèrent en 1363 et 1364. Il y en eut d'autres encore en 1372. Cette coïncidence entre les invasions épidémiques et ces phénomènes si rares dans nos contrées, est attestée par les chroniques lorraines comme par les chroniques allemandes; et tandis qu'ailleurs on rapportait la cause des épidémies à des feux qui avaient paru dans le ciel, en Allemagne comme en Lorraine, on l'attribuait à des émanations sorties de la terre pendant ses commotions souterraines.

En 1374, la ville de Metz fut envahie par une épidémie d'un autre genre qui régna aussi en Belgique et en Allemagne. La chronique en vers la décrit ainsi :

L'an treize cent soixante et quatorze,
A Metz advint piteuse chose,
Qu'en la cité, ville et champs,
Gens dansoient du bien Sainct-Jean.
  C'était une pitié admirable
A merveille très-pitoyable;
Car tous les plus réconfortés,
Estoient fort espouvantés.
  Fut en dormant, fut en veillant,
Fut sur poure ou sur vaillant,
Ore que la fortune tomboit,
Tantost dancer les convenoit.
  Le prestre en faisant son office,
Les seigneurs séans en justice,
Le laboureur en sa labeur,
Sur qui que tomboit la douleur.
  Et dansoient neuf ou dix jours,
Sans avoir repos ni séjour,

Ou plus ou moins à l'adventure,
Comme est le mal aux créatures,
Et dansoient en Sainct-Jean en chambre
L'un l'aultre ne pouvoit attendre
De la cité y eut des dansans
Que grans que petis bien quinze cens.

Cette maladie singulière, que d'autres chroniques nomment la danse Saint-Guy et qui n'est autre que la chorée, s'était déjà montrée en Alsace, en 1418, et avait régné à Strasbourg avec une certaine intensité. Schadoeus, qui, par erreur, en place l'invasion en l'année 1518, la raconte ainsi :

« En 1518, huit jours avant celui de Marie-Madeleine, » une femme se mit à danser. On appela cela la danse Saint-» Guy. Elle dansa quatre jours entiers. Le magistrat la fit » conduire à la chapelle de Saint-Guy à Saverne, et elle » resta tranquille; alors plusieurs autres commencèrent encore » à danser, près des écuries de la ville, au point qu'en » quatre jours, trente-quatre personnes, hommes et femmes, » dansèrent. Le magistrat défendit les tambours et les sifflets, » et on conduisit ceux qui dansaient à Saint-Guy. Mais, » en peu de jours, leur nombre s'éleva à plus de deux » cents. »

Les malades dansaient jusqu'à ce que l'épuisement de leurs forces leur fît perdre connaissance, et plusieurs en mouraient. A l'aspect des danseurs, les personnes maladives se sentaient agitées d'une certaine inquiétude qui augmentait bientôt; elles se livraient à des gestes bizarres, et finissaient par se joindre aux danseurs. Ceux-ci parcouraient les rues le jour et la nuit accompagnés de gens qui jouaient de la cornemuse. Cette maladie nerveuse se propageait ainsi par une sorte de contagion imitative.

Dans les premiers temps, ces phénomènes extraordinaires étaient imputés aux œuvres du démon : on les combattait par les prières et par les exorcismes; on chantait autour des malades des cantiques sacrés et on lisait des passages de la

bible. Parfois, quand le malade ne guérissait pas, on le déclarait démoniaque et on le brûlait pour l'édification des fidèles. Plus tard, on eut recours à la musique : on pensait qu'il fallait, pour guérir le mal, le surexciter d'abord et l'apaiser ensuite. Aussitôt que le peuple savait qu'une personne était atteinte de cette maladie, il s'assemblait devant sa maison, et, à grand renfort de flutes et de trompettes, les accès étaient exaltés jusqu'au délire et à la fureur; quand les forces des malades étaient épuisées, une musique douce apaisait leur irritation et leur rendait le calme. Il fallut bien reconnaître que le remède ne faisait qu'accroître le mal, et, dans l'impossibilité d'en trouver un autre, on eut de nouveau recours aux prières, aux pèlerinages, à la religion. A Strasbourg, le magistrat envoyait les malades à Saint-Guy, où les prêtres les recevaient en habits sacerdotaux et les conduisaient à la chapelle en chantant des prières. Ces cérémonies étaient réglées par les magistrats. M. Bœrsch nous a conservé une de leurs ordonnances qui est trop curieuse pour ne pas trouver place dans cette notice.

## INSTRUCTION CONCERNANT LES PAUVRES PERSONNES DANSANTES ENVOYÉES A SAINT GUY.

Vendredi, après le jour de Sainte Madeleine, 1418.

« Ayez soin d'abord de maintenir ces malheureux divisés » en trois groupes, comme on nous en a donné le conseil.

» Et que les gardiens préposés à la conduite de ces pauvres » gens les surveillent et restent auprès d'eux.

» Et quand ils approcheront de Saverne, que l'un d'eux » entre dans la ville, qu'il consulte le doyen, qu'il fasse » venir trois ou quatre prêtres, qui célèbrent successivement » le service pour chaque groupe en particulier.

» Et quand on aura chanté l'office pour chaque groupe, » ces malheureux, toujours divisés en groupes, seront conduits » autour de l'autel, et chaque pauvre malade paiera avant » l'office un liard, et en mettra un dans le tronc après

» l'office; et, si l'un d'eux n'est pas en état de le faire, celui » qui le conduit autour de l'autel le fera pour lui.

» Et chaque groupe sera conduit de cette manière l'un » après l'autre, et la chose sera faite comme elle est prescrite.

» Et quand les trois offices auront été terminés, les pauvres » malades obtiendront l'absolution dans les formes reçues » et suivant l'avis du doyen.

» Chaque malheureux déposera un liard dans le tronc, et » il les prendra sur les deniers provenant des quêtes faites » pour les pauvres.

» Et le reste sera remis dans le tronc. »

En 1387, une épidémie d'une autre nature vint sévir encore. Une chronique allemande la désigne comme une toux ou un flux dans le larynx, suivant l'expression qu'elle emploie. A peine une personne sur dix en était exempte, et, lorsque l'accès était grave, la mort arrivait le même jour. Elle fut surtout funeste aux vieillards. A la même époque, elle régnait avec les mêmes effets, à Montpellier et dans le midi de la France. Elle se déclara de nouveau à Paris, le 26 avril 1403, et y devint si générale et si intense que les tribunaux furent forcés de suspendre le cours de la justice. Mezeray rapporte que cette épidémie catarrhale régna encore à Paris en 1414. En Allemagne, sur les bords du Rhin, elle se montra en 1403, 1414 et 1417, et, selon toute apparence, la Lorraine n'en fut pas préservée.

Il en fut de même aussi, sans doute, des épidémies qui régnèrent en Alsace, en 1426 et 1436, et qui, au dire des chroniques allemandes, y firent les plus grands ravages, puisque celle de 1426 enleva 15,000 personnes à Strasbourg et celle de 1436 16,000. Les recherches de M. Buvignier montrent Verdun ravagé par la peste en 1452 : 3,000 personnes y périrent. Elle y reparut en 1466. Suivant les chroniques allemandes, elle régna sur les bords du Rhin en 1465, 1471-et 1480. Mais, je ne saurais trop le dire, toutes les maladies épidémiques reçoivent le nom générique de pestes dans les chroniques qui, pour mentionner l'invasion

d'une épidémie quelconque, ne manquent jamais de s'exprimer ainsi : « il vint une peste en cette année, une peste régna. » La description des symptômes permet seule de discerner le caractère de chaque épidémie, et cette description manque pour celles que je viens d'indiquer comme pour celles dont je vais parler.

Les comptes de la ville d'Épinal prouvent qu'une épidémie, réputée contagieuse et désignée aussi sous le nom de peste, y régna en 1498. Les quatre gouverneurs qui étaient chargés d'administrer la ville firent construire des loges ou baraques en planches dans le vallon de Sainte-Barbe, et les malades furent envoyés dans ces loges. En 1510, elle reparut avec une plus grande intensité; les gouverneurs prirent les précautions d'usage; ils firent nettoyer la ville, tuer les chiens et garder les portes pour interdire l'entrée aux étrangers. Les loges furent rétablies à Sainte-Barbe. Des prêtres furent chargés de chanter la passion pendant quarante-six jours, et il y eut ensuite une procession générale pour apaiser la colère du ciel. En 1511, la maladie, loin de disparaître, faisait des progrès effrayants; immédiatement après Pâques, il y eut chaque semaine une procession générale. Le maître d'école, les sonneurs, les gardes de nuit, furent bientôt au nombre des victimes, et l'épouvante fut si générale qu'une partie des habitants prit la fuite : deux des gouverneurs se réfugièrent à Jussey; personne ne consentit à accepter leurs charges. La gabelle qui avait encore produit 453 livres en 1510, n'en rapporta pas moitié en 1511. En février, elle rendait encore 55 livres 7 gros, en octobre seulement 1 livre 4 gros. Les gouverneurs furent obligés de prendre des précautions pour préserver la ville d'un incendie général dont elle était menacée. Les localités voisines avaient imaginé, dans leur effroi, que c'était le meilleur moyen de détruire le foyer de l'épidémie.

En 1517, en 1526, elle se reproduisit encore.

En 1530, nouvelle invasion plus terrible que les précédentes. La violence du fléau répandit un tel effroi que les dames

du chapitre se réfugièrent à Vincey où le chapitre possédait un domaine, le bailly à Dombasle, les officiers du duc à Chavelot, à Dogneville, aux fermes de Cléba, et les marchés furent transférés à Chavelot. En quinze jours, le tuilier perdit ses quatre enfants; en un même jour, neuf familles furent envoyées aux loges de Sainte-Barbe, que les gouverneurs s'étaient empressés de faire rétablir. Ils donnaient des secours en argent à ceux qui consentaient à quitter la ville. La recette de la gabelle avait été de 450 livres en 1529; elle ne fut que de 118 livres en 1530 : les six derniers mois ne produisirent que 15 livres. Il paraîtrait que les gouverneurs finirent par imiter l'exemple général et par quitter la ville. Enfin, vers le mois de décembre, le bailly se hasarda à venir jusqu'à Dogneville pour savoir des nouvelles. Vers la fête des rois, l'épidémie disparut.

En 1541, elle fut plus grave encore. Elle parut vers la fin de juin, et emporta d'abord tous les portiers de la ville. Les gouverneurs se hâtèrent de faire construire de nouvelles loges à Sainte-Barbe et d'y envoyer les malades : précaution inutile comme toutes celles que les comptes attestent. Bientôt la terreur fut si grande que la population prit la fuite : le bailly se réfugia à Arches, les autres officiers et les gouverneurs à Chavelot, à Dogneville, à Cléba. Ils se réunissaient dans l'un ou l'autre de ces endroits quand quelque affaire exigeait leur décision. La ville fut tellement abandonnée que, depuis le mois de juin, les produits de la gabelle cessèrent d'être perçus. C'est sans doute à cette année que se réfère une tradition populaire qui rapporte qu'en une certaine année de peste, il ne resta qu'une vieille femme dans la ville.

Ces comptes attestent bien d'autres invasions épidémiques en 1545, 1548, 1553, 1554, 1575, 1581 : rarement plus de cinq ans les séparent les unes des autres. Plusieurs furent assez graves pour faire fuir la population; en 1553, les gouverneurs étaient obligés de la rappeler parce qu'un danger de guerre menaçait la ville.

Malheureusement ces documents ne fournissent aucun indice sur la nature des maladies qui régnèrent pendant chacune de ces années; on y trouve seulement la preuve qu'elles étaient réputées contagieuses parce que toutes les mesures avaient pour but d'empêcher la communication et de purifier l'air. C'est ainsi qu'on faisait brûler du genièvre et de la poudre dans l'église et dans les rues. A deux reprises, cependant, il est de toute évidence que la maladie qui sévissait dans la ville épargnait les localités voisines, Arches, Chavelot, Dogneville, Cléba, où les officiers du prince et les gouverneurs se réfugiaient. Quelle cause pouvait donc exposer la ville à une épidémie qui épargnait ses environs? Comment ne pas être frappé de cet étrange contraste qui nous montre Épinal, au XVI[e] siècle, ravagé tous les cinq ans par une épidémie, par une peste, comme on disait alors, tandis que de nos jours en 1832, en 1849, en 1854, le choléra qui a sévi sur des communes éloignées à peine de douze kilomètres, n'a frappé à Épinal que cinq ou six personnes en 1832, aucune en 1849, dix ou douze en 1854, sur une population de 10,000 âmes.

C'est en recherchant le caractère des maladies épidémiques qui, pendant le même siècle, ont régné en Lorraine et en Alsace, qu'il est possible de déterminer avec une probabilité suffisante celles qui ont pu se montrer à Épinal pendant les années indiquées par les comptes municipaux.

Vers la fin du XV[e] siècle, la syphilis avait été introduite en Europe à la suite de la découverte de l'Amérique. Au commencement du XVI[e], elle fut apportée en Alsace par les lansquenets de l'armée de Charles VIII et y exerça de si grands ravages que les chroniques du temps la considèrent comme une véritable peste et en tracent une effrayante peinture. Ses progrès furent singulièrement favorisés par la multiplicité des maisons de prostitution qui existaient dans les villes, et notamment à Strasbourg, où elles occupaient des rues entières. Des filles publiques tenaient leur bouge jusque

dans les tours de la cathédrale et on les nommait les hirondelles de la cathédrale. Suivant les écrivains protestants, un désordre aussi extraordinaire était dû à la dissolution du clergé catholique, désordre qui fut, suivant eux, une des causes de la réforme.

Le clergé de Strasbourg avait au moins à se reprocher une tolérance ou une négligence coupables qui encourageaient la dépravation générale. Ce fut dans cette ville surtout que la maladie nouvelle se propagea avec rapidité et fit d'autant plus de victimes qu'inconnue des médecins, elle échappait à toutes leurs expériences et rendait les remèdes impuissants. Les malheureux atteints de cette maladie périssaient rongés de dartres et d'ulcères; sans asile et repoussés de toutes parts, ils cherchaient un abri dans les nombreuses chapelles qui étaient érigées dans les campagnes. En quelques endroits, les magistrats voulurent les loger dans les léproseries, mais les lépreux eux-mêmes repoussèrent leur contact et il fallut les séparer. A Strasbourg, un quartier spécial leur fut assigné : hommes, femmes, enfants y gisaient pêle-mêle sur la paille, et y mouraient de douleur et de misère. En 1503, un hôpital spécial leur fut consacré et de sages ordonnances contre la prostitution finirent par contenir dans de plus étroites limites la propagation du mal, qui perdit d'ailleurs une partie de son intensité primitive.

Je ne connais aucun document qui le montre aussi répandu en Lorraine et y exerçant autant de ravages.

Les chroniques de l'Alsace signalent, en l'année 1510, une grande mortalité causée par une épidémie qui sévit dans toute l'Europe et qu'elles désignent sous les noms de céphalite et de coqueluche. Elle avait pour caractères principaux la fièvre, une céphalalgie violente, la toux et une grande dyspnée; les médecins la rangent parmi les épidémies catarrhales.

En 1513, une épidémie qui fut peut-être de même nature parcourut le Toulois et une partie de la Lorraine.

L'année 1514 présenta des gelées extraordinaires; l'année

1515 des pluies continuelles; l'année 1516 une grande sécheresse qui fit périr les fruits de la terre; en 1517, il y eut encore des gelées si fortes qu'elles nuisirent aux vignes et aux blés. Cette série d'intempéries amena la famine et l'épidémie. Les chroniques de Metz désignent celle qui y régna sous le nom de mal des aprinsons ou esprinsons, maladie qui y avait déjà régné quarante-quatre ans auparavant. En se reportant à cette date, on rencontre une épidémie de chorée ou danse Saint-Guy. Les étymologistes font dériver le mot aprinson d'un ancien verbe : espringer (danser, trépigner en sautant). Il me paraît plus naturel de croire que la maladie de 1517 était d'une nature différente et nouvelle, puisqu'on ne lui donna pas le nom de danse Saint-Jean sous lequel l'autre était connue, puisqu'on inventa pour elle un nom nouveau.

C'est aussi à la fin du XV[e] siécle et au commencement du XVI[e] que se montra une maladie nouvelle qui régna épidémiquement à plusieurs reprises, de 1485 à 1551, pour ne plus reparaître ensuite. On la nommait la suette des Anglais, parce que, sur six de ses invasions qui furent très-meurtrières, cinq furent particulières à l'Angleterre et offrirent cette étrange circonstance qu'elles y respectaient les étrangers, tandis qu'elles attaquaient les Anglais qui étaient hors de leurs pays. Une seule fois, en 1529, elle se propagea en Europe, notamment dans la Hollande, la Belgique et l'Allemagne. Cette même année, elle parut à Strasbourg. L'accès du mal était brusque et se manifestait par une chaleur intense, une sueur abondante et profuse, une soif ardente, une vive anxiété, des douleurs épigastriques et précordiales, une céphalalgie violente avec délire, et un affaissement général. La mort survenait au bout de quelques heures; ou vingt-quatre heures après l'invasion, la convalescence commençait. Quelques malades conservaient des palpitations de cœur qui duraient plusieurs années. Les sujets faibles étaient épargnés : la maladie attaquait de préférence les personnes saines et robustes : presque tous ceux qui en étaient atteints succombaient. Le traitement consistait à favoriser les sueurs et à éviter

les refroidissements et même le contact de l'air : les boissons chaudes et les frictions étaient généralement employées. Aucune éruption n'accompagnait la maladie que, suivant Bacon, les médecins attribuaient aux variations nombreuses de la température. Schiller rapporte que, pendant qu'elle régnait, on trouvait souvent sous les arbres des oiseaux qui avaient péri, et qui offraient sous leurs ailes des bubons et des phlyctènes.

La chronique de Goldmeyer rapporte qu'en 1541, il régna le long du Rhin et dans d'autres pays une épidémie mortelle qui enleva à Strasbourg 3,300 personnes, et notamment un grand nombre d'hommes courageux, considérés et instruits; à Colmar presqu'autant, à Rheinfelden 700, à Bâle un grand nombre.

En 1544, le passage de l'armée de Charles-Quint amena à sa suite une épidémie qui parcourut l'évêché de Verdun et qui régna à Toul et à Commercy. En 1552, lorsque cette armée assiégeait Metz, elle perdit 10,000 hommes par une autre épidémie qui pourrait être le typhus, et qui s'étendit dans les contrées voisines.

En 1563 et 1564, une autre épidémie, préparée par plusieurs années humides et précédée par un grand nombre d'affections épidémiques plus nombreuses qu'à l'ordinaire, vint encore dépeupler les villes et les campagnes en Asie, en Afrique et en Europe. Suivant Goldmeyer, elle commença en hiver et augmenta jusqu'à la canicule pour disparaître au mois de décembre. Il périt à Strasbourg 5,013 personnes en un an, notamment beaucoup d'hommes et de femmes jeunes et robustes. Plater, qui l'observa à Bâle, la considère comme une nouvelle invasion de la peste qu'il y avait vue en 1541. Sennert ne parle pas de l'apparition de bubons et d'antrax, et la description qu'il donne des symptômes de la maladie la rapporte à l'angine et à la péripneumonie. Celle qui est donnée par Jean Wier semble indiquer une angine gangréneuse.

Depuis 1564 jusqu'à la fin du siècle, on rencontre encore en Alsace quelques années de mortalité, mais les

renseignements font défaut sur la nature des maladies qui au surplus ne frappèrent qu'un nombre limité de victimes.

Les histoires générales des épidémies nous montrent, en 1566, lors de la guerre de l'Empereur Maximilien II contre le sultan Soliman, l'Autriche et surtout la ville de Vienne dévastées par une épidémie désignée sous les noms de *morbus hungaricus, lues hungarica, lues pannonica :* maladie tout à fait nouvelle suivant un grand nombre de médecins, maladie très-ancienne suivant d'autres et notamment Langius, qui prétend qu'elle avait fait périr plus de soldats dans quelques armées romaines que le fer de l'ennemi : *ut fere plures ex morbo quam hostis gladio peruerunt.* La Flandre l'éprouva aussi dans le cours de la même année, et elle se répandit en Allemagne, en France et en Italie.

Les histoires générales indiquent aussi pour la France des épidémies qui ont régné en 1580 et 1581, 1586 et 1587, 1591 et 1518. Les recherches de M. Buvignier en signalent quelques-unes comme s'étant montrées à Verdun.

En 1568, cette ville fut ravagée par le *morbus hungaricus ;* pas un des malheureux envoyés aux loges n'en sortit vivant : la mort frappait sans pitié ; les médecins et les prêtres succombaient comme les autres, au point que les Jésuites fermèrent leurs cours et que le service divin fut interrompu. L'évêque Psaume qui, en 1552, avait fui devant l'épidémie, fit preuve cette fois d'un généreux dévouement et ne cessa de prodiguer des secours aux malades. L'épidémie fit à Verdun et dans ses environs presque autant de ravages que la peste de 1348.

M. Ozanam a décrit cette maladie. Elle commençait vers trois ou quatre heures de l'après-midi par des horripilations suivies de chaleurs pendant plusieurs jours, des céphalalgies violentes, une douleur sous le cartilage xiphoïde, une soif inextinguible, le délire vers le second ou le troisième jour ; chez quelques malades, un crachement de sang, redoublement le soir, diarrhée coliquative. La maladie se jugeait en quatorze ou vingt-un jours. Le signe le plus funeste était

l'apparence d'un tubercule sur le torse, s'ouvrant bientôt comme un charbon et produisant un spacèle promptement mortel si l'amputation n'était pas pratiquée sans retard. Tous les malades subissaient une éruption de papules semblables à des morsures de puces; si elles étaient livides et noires, la mort était certaine ; elle ne l'était pas moins pour ceux qui buvaient du vin.

En 1581, une épidémie qui avait régné dans les environs de Verdun en 1574, 1577 et 1580, pénétra dans cette ville. Rarement mortelle, elle présentait pour symptômes une fièvre irrégulière, une toux fatigante et continuelle, le mal de gorge, des vertiges, l'insomnie, des douleurs dans les membres, une soif ardente, le dégoût des aliments, et des fluxions aux oreilles avec écoulements purulents. Les médecins la considèrent comme la fièvre catarrheuse ou le catarrhe épidémique.

En 1582, la peste reparut en Lorraine; en 1584, elle fit périr un grand nombre de personnes à Verdun; en 1587, elle s'y montra plus meurtrière encore; la même année, elle sévit à Épinal où elle fit encore quelques ravages en 1588. L'année suivante, elle régnait dans le Verdunois et sur d'autres points; en Lorraine, elle se montrait encore en 1597. Des procès-verbaux de visite des gens suspectés de contagion les signalent comme atteints de glandes dans les aînes.

Les médecins considèrent le XVI[e] siècle comme ayant été singulièrement dominé par les influences épidémiques, et la multiplicité de leurs invasions ne justifie que trop cette pensée. S'il survient une disette, une guerre, de grandes inondations, l'épidémie marche à leur suite dans les récits du temps ou dans les révélations fournies par les documents authentiques, tels que les comptes de recettes et dépenses des villes. Ceux-ci, presque chaque année, révèlent les inquiétudes et les précautions qu'inspirait la présence d'une maladie contagieuse, tantôt dans les localités voisines, tantôt dans des localités plus éloignées, au point qu'on serait tenté de croire qu'outre un

grand nombre d'épidémies accidentelles, une autre, la peste peut-être, n'aurait pas quitté nos contrées de l'Est pendant la durée du siècle, régnant tantôt sur un point et tantôt sur un autre. Ce qui confirmerait cette opinion, c'est que les comptes de la ville d'Épinal indiquent toujours les mêmes mesures et les mêmes précautions de salubrité chaque fois qu'un danger de contagion est signalé. Même dans les années où une épidémie d'une nature spéciale sévit dans les contrées voisines, ces mesures et ces précautions sont encore celles qui étaient en usage contre la peste. Dans aucun des comptes on ne rencontrerait un mot qui pût faire croire à l'existence d'une autre maladie.

L'histoire médicale présente donc le XVI[e] siècle comme très-curieux à étudier sous ce rapport. Il vit à peu près disparaître la lèpre, cette maladie apportée de l'Orient au temps des croisades et qui s'était tellement répandue en Europe qu'on y comptait 19,000 léproseries, dont 2,000 en France. Il vit importer la syphilis : pendant sa durée, il fut marqué par des épidémies catarrhales, des épidémies d'angine et de péripneumonie gangréneuse; les fièvres pétéchiale et nerveuse, la maladie hongroise, le typhus et ses nombreuses variétés régnèrent pendant son cours, le typhus surtout, qui se mêla à toutes les autres épidémies.

Le dix-septième siècle eut aussi grandement à souffrir des épidémies pendant la première partie de sa durée.

En 1609 et 1610, une épidémie qui fit périr à Strasbourg 3,563 habitans selon Schadœus, et 6,000 suivant Goldmeyer, s'étendit aussi sur la Haute-Alsace et sur une partie de la Lorraine : Bruyères et Rambervillers n'en furent pas à l'abri. Épinal semble lui avoir échappé. En 1621, l'armée du comte de Mansfeld dévasta l'Alsace qui fut bientôt en proie à la famine et ensuite à l'épidémie. En 1622, celle-ci emporta, à Strasbourg, 4,300 personnes. C'était, suivant Rhumélius, une maladie accompagnée de céphalalgie, de vertiges, de somnolence, de fièvre, de pétéchies, etc., en un mot, un véritable typhus. En 1623, cette armée passa dans l'évêché

de Verdun et, forcée à la retraite, elle massacra tous les bestiaux du pays pour ne pas les laisser à l'ennemi. La corruption de l'air et la famine y amenèrent bientôt une maladie contagieuse que Simon de Saint-Hillier a décrite dans son Oimologie qu'il écrivait dans le même temps. Il s'y exprime ainsi :

« Les pestiferez sont au commencement attaquez d'un » grand froid, puis par douze ou quinze heures d'un assou- » pissement profond qui est suiui de grandes inquiétudes, » veilles, resueries, soif, ardeur interne qui les accom- » pagnent jusque à la mort. La plus-part meurent le troisième » ou le quatrième jour; auant mourir, ils vont courant çà et » là, comme phrénéticqs et insensez. Souuent les bubons » ne paroissent qu'à la mort : ceulx qui eschappent estant » attaquez sont en petit nombre, et ont des charbons en » diuerses parties du corps. »

En 1625, la peste parut à Metz et fit périr 3,000 personnes; en 1626, elle en enleva 2,590 à Strasbourg; en 1627, elle régnait à Saint-Nicolas; en 1628, elle se montrait de nouveau en Allemagne; en 1629, elle sévissait à Épinal pendant les mois de juillet, d'août et de septembre. Un grand nombre de personnes furent envoyées aux loges : ce qui occasionna à la ville une dépense de 5,300 francs. Le Bailly, cette fois encore, s'était hâté de quitter la ville. L'épidémie semble, depuis cette époque, avoir pris racine en Lorraine et en Alsace; mais elle ne borna pas là ses ravages; de 1627 à 1631 elle s'étendit en Bourgogne et dans tout le midi. Lyon surtout fut cruellement maltraité : beaucoup de ses habitants s'empressèrent de quitter la ville; mais, partout où ils allaient chercher un asile, ils étaient brutalement repoussés, quelquefois même chassés à coups de pierres, et périssaient de misère sur les grands chemins.

« Rien, disent les historiens, n'était égal au spectacle d'horreur qu'offrait la ville de Lyon, à la fin de septembre et dans les mois d'octobre et de novembre. On n'apercevait presque personne dans les rues; on n'osait presque pas sortir

pour prendre de l'exercice en plein air : ainsi on restait chez soi en proie à la terreur et aux effets d'un air vicié par la présence continuelle des personnes de la maison, et on se privait d'une infinité de choses nécessaires. Ami ou allié, on n'osait s'aborder; on ne regardait les passants qu'à travers les fentes des portes; on ne parlait que par les fenêtres à ceux à qui on avait affaire. Quand des motifs pressants attiraient à la ville quelques-uns des habitants qui s'étaient retirés à la campagne, ils y venaient sur de bons coursiers, le nez couvert de leur manteau, et courant comme si l'ennemi eût été à leur poursuite; et ils s'en retournaient avec la même vitesse. Les magistrats ordonnèrent de brûler des bois odoriférants devant les maisons pour purifier l'air, tandis qu'il eût beaucoup mieux valu s'occuper uniquement de faire enlever les cadavres et les ordures de toute espèce qu'on y laissait s'amonceler, et de procurer aux pauvres des aliments sains et abondants. Les feux n'étaient qu'un surcroît de dépenses et d'embarras; ils étaient même une cause réelle de l'altération de l'air.

L'hôpital des pestiférés offrait un spectacle aussi affreux. Le désordre, la famine, la malpropreté et la terreur qui y régnaient comme ailleurs, tendaient également à y accroître la mortalité. « On ne pourrait croire, dit un historien, tous » les genres de désordres qui régnèrent alors. »

Le sort de la Lorraine devait être bientôt plus affreux encore. L'épidémie apportée par l'armée du comte de Mansfeld ne devait plus cesser ses ravages que vers 1640. Les comptes de la ville d'Épinal manquent pour les années 1630, 1631, 1633, 1635, 1637 et 1639. Celui de 1636 ne fut rendu qu'en 1640. — Le compte de 1632 prouve que, cette année, il y eut encore des malades aux loges de Sainte-Barbe, et que l'épidémie régnait à Chavelot et à Thaon; celui de 1634 signale sa présence dans le pays. Celui de 1636 la montre sévissant cruellement dans la ville, et, pour la première fois, nous y trouvons la preuve du courageux dévouement d'un ordre religieux, celui des Capucins qui, en 1620, malgré

une vive opposition des habitants, avaient fondé une maison dans la ville, et qui, loin de garder de ces difficultés un pénible souvenir, s'empressèrent de soigner les malades et de consacrer à leur soulagement toutes les ressources dont ils pouvaient disposer, au point que la ville leur devait une somme de 1,932 francs.

La malheureuse Lorraine était alors en proie à toutes les calamités. Dès 1633, l'armée des Suédois ravageait l'Alsace, puis vint l'épidémie qui, en huit mois, suivant Goldmeyer, enleva 8,000 personnes à Strasbourg. La guerre franchit bientôt les Vosges; la longue lutte du duc de Lorraine Charles IV contre la France commença. Cette impitoyable guerre de 30 ans qui jeta sur l'Alsace, et encore plus sur la Lorraine, tant d'armées, tant de désordres, d'incendies, de pillages, de destructions et de meurtres, ne tarda pas à ruiner les populations décimées par le fer, décimées par l'épidémie, décimées ensuite par la famine. Les paysans pillés tour à tour par les Français, par les Suédois, par les Impériaux, par les Croates, n'avaient plus de proie à offrir aux derniers venus qui les soumettaient aux plus cruelles tortures, pour les forcer à révéler les cachettes où les soldats supposaient qu'ils avaient célé leur argent. Les habitants se réfugiaient dans les bois et y périssaient de misère. Les villes et les châteaux étaient sans cesse assiégés, pris et repris. Les bourgeois, qui ne périssaient pas dans la défense de leurs villes, étaient ruinés par le logement des gens de guerre qui les maltraitaient. Ceux qui survivaient à tant de misères se hâtaient de fuir ce pays dévasté par tant de fléaux. « La » Lorraine, dit un historien du temps, égala les malheurs » de Jérusalem. » Les documents authentiques de cette époque nous montrent la contrée devenue presque déserte, un grand nombre de villages détruits dont quelques-uns même n'ont jamais été rebâtis, les deux tiers des habitants morts par le fer, la famine ou l'épidémie; les forêts envahissant les terres; les loups venant habiter jusque dans les ruines des villages. Dans un intervalle de paix, pendant un seul hiver, on en tua

plus de deux cents dans une forêt voisine de Nancy. Épinal qui, avant la guerre, comptait 1,800 conduits (1,800 feux contribuables), n'en comptait plus que 80. Au retour de la paix, les habitants de Girancourt étaient obligés de demander un commissaire pour reconnaître et aborner l'emplacement de leurs terres que les forêts avaient couvertes. La désolation avait été si grande que, dans les villes, à Épinal par exemple, il n'avait pas été possible de tenir la comptabilité, si simple alors, des recettes et des dépenses municipales. Mais les comptes de l'hôpital peuvent donner la mesure exacte de ces désastres. Reconstruit, de 1620 à 1625, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le musée et par la bibliothèque, l'hôpital, grâce à la bienfaisance des habitants, était parvenu à une véritable prospérité lorsque la guerre éclata. La nécessité de dégager les fortifications fit raser dans les faubourgs plus de cent maisons sur lesquelles il percevait des cens et des rentes. Bientôt après, l'épidémie commença. Du mois de mai 1635 au mois de février 1636, l'hôpital, constamment rempli de pauvres de la ville et des villages, de soldats malades ou blessés, fit ouvrir 530 fosses où peut-être plus d'un mort partagea le dernier asile d'un autre. Les loges de Sainte-Barbe étaient encombrées; la mortalité n'était pas moins grande dans la ville. Dans les campagnes, dans les villages des montagnes qui semblaient plus à l'abri du fléau épidémique, il ne faisait pas moins de ravages. La paroisse de Vagney comptait, par année ordinaire, 25 ou 30 décès. En 1635, ce nombre était atteint dès le 1er juillet : le registre tenu par le curé en constate 15 en juillet, 37 en août, 151 en septembre, 45 du 1er au 5 octobre. A cette date, le registre reste en blanc; on n'y lit plus que cette note plus éloquente que toutes les peintures :

« Du 6 octobre 1635. — En ladite année 1635, François » Valentin, sa femme et ses enfants, tous au nombre de » sept mortuaires et hautes offrandes et un de leurs enfans » de demie offrande, fut accordé avec la fille demeurée seule » héritière de la somme de quinze écus, pourquoi satisfaire,

» heust deux vaches qu'elle me délairat pour ma somme
» et me pryast de me contenter de cela que ne faisait que
» pour la moytié, et du depuis mourut encor la dite fille
» dont son mortuaire est encore d'heu a présent. »

En 1636, douze décès seulement sont enregistrés, du 1er au 17 janvier; ce n'est qu'en 1641 que l'inscription des décès recommença pour cesser encore en 1642.

Ainsi, partout la maladie exerçait d'épouvantables ravages. Les campagnes, pillées par les armées et privées des bras qui les fécondaient, restaient en friche; et la *famine* vint bientôt ajouter ses horreurs aux désastres de nos contrées. En 1634 et 1635, le blé ne valait encore que 15 fr. le resal; en 1637, ce prix atteignait 80 fr. La livre de pain qui coûtait 15 deniers en février 1635, s'éleva à 40 deniers en 1636, à 88 deniers en 1637. — Il n'est que trop prouvé que, sur plusieurs points, la famine engendra les scènes les plus horribles : des victimes humaines furent immolées pour assouvir la faim des malheureux poussés aux dernières extrémités du désespoir.

Au milieu de calamités si graves, personne ne songeait à écrire des annales ou des chroniques. Aussi aucun document n'indique-t-il avec exactitude la nature de l'épidémie qui régna si longtemps dans la Lorraine, et joignit de si grands ravages à ceux de la guerre et de la famine. En voyant la maladie suivre les armées dans leur marche et s'établir en quelque sorte sur les ruines qu'elles faisaient de toutes parts, on est porté à croire, avec quelques écrivains de l'Alsace, que le typhus domina dans toutes ces invasions épidémiques; il s'y mêla sans doute quelques-unes de ces affections qui naissent d'une alimentation mauvaise et insuffisante, conséquence inévitable de la famine. Beaucoup de malades, dit Papon, éprouvèrent des évacuations alvines bilieuses ou vermineuses, des nausées et des vomissements. L'épidémie s'étendit dans le midi où elle paraît avoir revêtu les caractères de la peste. La maladie était tellement réputée contagieuse, qu'au moment où elle régnait à Aix, les paysans des environs projetèrent

d'incendier la ville et de la consumer avec ses habitants, pour faire disparaître le foyer du mal. La certitude qu'il régnait dans les autres villes fit renoncer à ce projet : les paysans se bornèrent à brûler une maison de campagne où périt toute la famille du propriétaire qui s'y était retiré pour fuir l'épidémie.

Après de si cruelles épreuves, le pays fut pour quelque temps à l'abri du fléau. On ne retrouve plus dans ce siècle qu'une épidémie de fièvre maligne contagieuse en 1674, et plus tard, notamment en 1691, plusieurs invasions de l'épidémie catarrhale.

Elle reparut en 1729 et 1730, dix ans après la peste de Marseille, et parcourut toute l'Europe sans produire cependant une mortalité considérable. La maladie fut décrite sous le nom de cynaque catarrhale. En 1734, la fièvre miliaire régna épidémiquement en Allemagne et en Alsace, notamment à Strasbourg, où elle ne tarda pas à devenir endémique, et où elle n'a cessé de se montrer depuis avec plus ou moins d'intensité. L'épidémie catarrhale reparut en 1764 dans toute l'Europe, et fut meurtrière dans plusieurs contrées.

Malgré l'intensité de l'épidémie de 1636, le XVIII^e siècle fut moins maltraité que les autres par les invasions épidémiques. Le siècle suivant, le nôtre, devait en subir de nouvelles.

Marqué dans les premières années de son cours, notamment en 1813 et 1814, par le typhus qui a suivi le mouvement des armées et l'évacuation des hôpitaux, lorsque les troupes françaises furent forcées d'évacuer l'Allemagne, il a vu le choléra s'étendre sur presque toute l'Europe en 1832, reparaître sur plusieurs points en 1835, en 1837, en 1849, et, cette année, en 1854, atteindre en France soixante-dix départements, frapper toutes les contrées de l'Europe et s'étendre jusqu'aux glaces du pôle.

Le typhus avait été précédé, en 1812, par la disette des céréales; mais les marches rapides et continuelles des armées, la multitude des malades et des blessés, l'encombrement des

hôpitaux et des ambulances, contribuèrent plus encore à le faire naître et à le développer. Ses ravages se concentrèrent cependant dans les localités où stationnaient les troupes, et dans celles que traversaient les convois qui emportaient les malades des hôpitaux menacés par l'invasion de l'ennemi. Si le typhus favorisé par des causes nombreuses acquit un caractère épidémique, ce fut dans les hôpitaux surtout qu'il fit de nombreuses victimes; généralement il épargna les campagnes.

Quant au choléra, maladie étrange et inconnue dont la cause échappe encore à la science, fléau terrible dont le nom seul épouvante les populations, on ne saurait le comparer qu'à ces grandes pestes du moyen-âge, originaires comme lui de l'Asie, mais dont il diffère à tant d'égards par ses symptômes, par la bizarrerie de son allure, par la rapidité mortelle de ses coups. « Le choléra, a dit le docteur Haxo » dans l'excellente instruction qu'il vient de publier, annonce » sa venue par la rapidité de ses coups. On le croit à cent » lieues qu'il éclate au sein d'une population. Il ne frappe » pas : il foudroie pour ainsi dire, il entasse victimes sur » victimes, et semble, par l'instantanéité des catastrophes » qu'il cause, par la bizarrerie de sa marche, par son mode » mystérieux de propagation, se jouer de tous les calculs, » tromper toutes les prévisions, rendre vaines toutes les » précautions dont on s'environne à son approche. »

En 1832, on l'a vu quitter les rives du Gange, s'avancer lentement par l'Inde et la Perse, côtoyer la mer Caspienne et la mer Noire, envahir la Russie, pénétrer avec ses armées dans la malheureuse Pologne tentant une dernière lutte pour son indépendance, gagner le nord de l'Allemagne, franchir d'un bond la Hollande et l'Océan pour éclater en Angleterre, passer d'un autre bond de Londres à Paris, s'étendre sur toute l'Europe, pénétrer en Amérique et frapper jusque sous le pôle les Esquimaux dans leurs huttes enfumées. On l'a vu reparaître plus tard, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, appesantir ses ravages dans une contrée sur quelques

communes limitrophes et épargner les autres. On l'a vu, cette année, surprenant des populations affaiblies par la disette et par l'intempérie des saisons, demeurer longtemps stationnaire dans quelques localités envahies d'abord, puis tout à coup se répandre avec une prodigieuse rapidité dans tout le pays et sur les nations voisines. On l'a vu, phénomènes plus étranges encore, dans la même ville, dans le même village, sévir sur un point et épargner les autres; frapper un côté d'une rue et épargner l'autre côté; ici, faire presque toujours plusieurs victimes dans la même maison et dans la même famille; là, dans une caserne, frapper de nombreuses victimes à l'étage le plus élevé, moins de victimes à l'autre étage, aucune au rez-de-chaussée; ici, envahir les lieux bas et humides; là, les lieux élevés et salubres; ici, frapper sans pitié les pauvres, les enfants, les infirmes, les personnes épuisées par la fatigue, par l'âge, par le besoin ou par les excès; là, choisir ses victimes dans la classe ouvrière, ailleurs dans la classe aisée, parmi la jeunesse vigoureuse qui forme nos armées, parmi les robustes travailleurs des campagnes, trompant, comme l'a si bien dit le docteur Haxo, tous les calculs, toutes les prévisions, toutes les précautions, défiant en quelque sorte toutes les recherches de la science pour demeurer une énigme indéchiffrable.

Qu'une localité ressente l'influence de cette maladie, les indispositions s'y multiplient; les diarrhées, les coliques, les douleurs d'estomac se propagent et prennent un caractère particulier qui constitue cette affection qu'on nomme la cholérine. La plupart du temps, tel est le prodrome du choléra, et le médecin s'attache à le combattre avec la presque certitude du succès, mais aussi avec la certitude du danger si le mal, léger en apparence, est négligé et abandonné à son cours. — Plus tard, succède une autre période : les premiers symptômes s'aggravent : les vomissements, les frissons, le refroidissement des extrémités surviennent : il y a encore place pour les efforts de la médecine : le succès peut couronner un traitement d'ailleurs facile. Mais bientôt arrive la période

fatale : la figure des malades se décompose rapidement, les crampes et la cyanose se manifestent, et la mort est presque infaillible. La maladie franchit quelquefois toute la première période ; la seconde dure à peine quelque temps, et la troisième apparaît presqu'au début : en quelques heures, l'homme le plus robuste est emporté, foudroyé par le mal : il meurt avec ces horribles symptômes qui se remarquent dans quelques empoisonnements.

Quelle cause jette dans l'organisation un trouble si rapide et si grand ? suivant les uns, l'air est privé d'une partie de son oxygène ; suivant d'autres, il y a diminution, suppression de l'électricité ; suivant ceux-ci, l'air est chargé de miasmes corrompus qui, condensés çà et là, deviennent mortels ; suivant ceux-là, des insectes microscopiques circulent dans l'air, et, portés par la respiration dans les poumons du malade, projettent dans le sang un venin fatal. Chacun, dans son système, explique pourquoi quelques localités ne sont pas visitées par le choléra : les contrées qui reposent sur certaines formations géologiques, sur les granits par exemple, rendent à l'air assez d'oxygène ou d'électricité, paralysent par leurs effluves les miasmes empoisonnés, ou éloignent les insectes microscopiques, et sauvent ainsi leurs habitants des ravages auxquels sont exposés ceux qui foulent sous leurs pieds des formations différentes.

Suivant les uns, l'air que les cholériques ont respiré devient mortel ; suivant d'autres, le contact des malades, de leur sueur, des saburres dont leur langue est couverte, l'inoculation même du sang extrait de leurs veines, sont impuissants à produire la contagion de leur mal.

Que dire d'une maladie si bizarre, si rapide et si cruelle en même temps ? comment s'étonner qu'à l'aspect de ses phénomènes aussi étranges que funestes, de ses symptômes si semblables à ceux que produisent certains poisons, le peuple, en France, à Paris, comme en Russie, comme à Saint-Pétersbourg, ait cru à des empoisonnements et à des empoisonneurs, et ait frappé, dans sa colère, des malheureux

qu'un fatal hasard, une funeste imprudence, ou peut-être la dénonciation d'un ennemi, avaient livrés à ses soupçons?

Le choléra, comme tant d'autres maladies épidémiques, comme le typhus, comme la suette, comme la syphilis, est-il destiné à devenir endémique dans nos contrées? Disparaîtra-t-il après un certain nombre d'invasions, comme la peste noire, comme la peste d'Orient, comme la lèpre, comme la suette anglaise. Sur ces graves questions, la science médicale est réduite à des conjectures; mais, en ce qui concerne le passé, l'histoire semble prouver que jamais, avant 1832, le choléra n'avait fait invasion en Europe. Toutes les recherches dont le résumé est compris dans cette notice ne signalent aucune épidémie offrant les mêmes symptômes. La peste noire, à laquelle on l'a comparé, si elle offre quelques analogies avec ce mal funeste, en diffère par des caractères essentiels. Mezeray parle, il est vrai, d'une maladie nommée trousse-galant, qui régna en 1528, et qui fut suivie d'une grande peste : mais, aujourd'hui encore, le nom de trousse-galant, comme celui de miséréré, est donné parfois au choléra sporadique, qui n'a jamais régné d'une manière épidémique. Voici au surplus ce passage de Mezeray :

« Depuis la fin de l'an 1528 jusqu'au commencement de » l'an 1534, le ciel fut si en colère contre la France, qu'il y » eut un perpétuel déréglement des saisons, ou pour mieux » dire l'Esté seul occupa la place de toutes les trois autres; » de sorte qu'en cinq ans on ne vit point deux jours de gelée » tout de suite. Cette chaleur importune énervoit pour ainsi » dire la nature et la rendoit impuissante; elle n'amenoit » rien à maturité. Les arbres poussoient des fleurs incontinent » après le fruit; les bleds ne multiplioient point en terre; » et, faute d'hyver, il y avait si grande quantité de vermine » qui en rongeoit le germe, que la récolte ne fournissoit pas » de la semence pour l'année suivante. Cette disette causa » une famine universelle; après vint une maladie qu'on » nomma trousse-galant, puis une furieuse peste, si bien

» que ces trois fléaux emportèrent plus de la quatriesme
» partie des personnes. »

En général, l'étude des anciennes épidémies permet de constater que presque toujours elles se sont manifestées à la suite d'un véritable dérangement dans la marche des saisons, de pluies excessives et prolongées, d'étés secs et brûlants, de grandes inondations, de la famine et de la guerre. Qu'elles n'aient pas eu toutes leur principe dans ces fléaux qui les précédaient, elles y trouvaient du moins de véritables auxiliaires, soit par la prédisposition morbide dans laquelle les unes placent un grand nombre de personnes, soit par une plus grande abondance de miasmes corrompus et favorables au développement du mal, soit par une décomposition quelconque de l'air ou des eaux : mais on ne saurait douter que celles-là qui, partant d'une contrée, gagnaient de proche en proche les contrées voisines, et s'étendaient ensuite sur de vastes pays, avaient dû nécessairement éclore au lieu de leur point de départ; que là seulement il serait possible de découvrir leur principe et leurs causes.

Ce qui frappe surtout l'attention de celui qui les étudie, lors même qu'il n'est pas secondé par les lumières de la science médicale, c'est leur variété; ce sont les phénomènes étranges qui les accompagnent; c'est leur transformation et leur dégénérescence.

Qu'était-ce que le mal des ardents dont les symptômes ressemblent à ceux de l'empoisonnement par le seigle ergoté? Faut-il croire avec un médecin qu'une production considérable d'ergot aurait en quelque sorte infesté les récoltes de certaines années; que ses effets délétères encore inconnus puissent expliquer, par l'emploi de ses produits empoisonnés, les ravages de cette maladie que la multiplicité de ses cas aurait fait confondre avec une épidémie? Quelle cause avait donné un caractère épidémique à la chorée devenue si rare de nos jours? Quelle cause a fait naître la lèpre, la suette miliaire, les épidémies d'angine, de péripneumonie, de

catarrhe? Quelle cause a pu faire sortir, des pays où ils semblaient confinés, la peste d'Orient, la peste noire, le morbus hungaricus, le choléra?

On a souvent remarqué que des épizooties suivaient les épidémies. On a vu d'autres fois les oiseaux, les animaux sauvages et les plantes subir en quelque sorte leur influence. Dans cet intervalle de vingt-deux ans qui sépare la première invasion du choléra de celle qui nous frappe aujourd'hui, n'avons-nous pas vu un grand nombre de plantes éprouver simultanément, ou en des années voisines de ses ravages, des maladies sérieuses et presque universelles? La pomme de terre, les plantes de la même famille, la vigne, un grand nombre d'arbres fruitiers et d'arbustes, n'ont-ils pas été et ne sont-ils pas encore en proie à une maladie qui les frappe partout et qui se reproduit tous les ans?

Pourquoi plusieurs maladies autrefois épidémiques ne se présentent-elles plus que dans quelques cas rares et isolés? Pourquoi d'autres ont-elles complétement disparu? Pourquoi en est-il qui ont pris racine dans nos contrées pour y régner d'une manière endémique? Pourquoi les unes se sont-elles transformées? Pourquoi d'autres ont-elles perdu leur acuité primitive et une partie des caractères qu'elles révêtaient dans leur origine et sous la forme épidémique? C'est à la science seule qu'il appartient d'aborder ces graves et difficiles questions. L'histoire est impuissante à les résoudre : elle peut seulement les poser. Mais il appartient à l'histoire de faire sortir de ses recherches une grande et précieuse consolation et une preuve nouvelle et satisfaisante des progrès de l'humanité. Que, par une sage prudence, le médecin s'efforce de dissimuler la gravité de l'épidémie, et que l'autorité cherche à dissimuler la réalité des ravages et le nombre des victimes : on ne peut qu'applaudir à des précautions qui rassurent les populations et qui sauvent aux personnes faibles et timides cette peur aveugle qui prédispose à la maladie, qui entraîne les malades à perdre tout espoir et à repousser comme inutiles les précautions, les soins et les remèdes. L'histoire a d'autres devoirs :

elle rassemble les matériaux que la science doit soumettre à ses études; il faut qu'avant tout elle soit exacte et vraie. Aussi l'histoire, pour être consciencieuse, doit-elle dire qu'aucune des épidémies que nos Annales décrivent n'a apporté à l'humanité une maladie aussi grave, aussi rapide dans sa marche, aussi générale dans ses invasions, aussi promptement mortelle dans ses coups, que le choléra, surtout quand il procède par un accès subit et franchit brusquement la première période des symptômes qui le caractérisent.

Pourquoi cependant le choléra, dans les localités où il a sévi avec le plus de violence, a-t-il toujours fait incomparablement moins de victimes que la peste de 1636, que les nombreuses maladies du XVI^e^ siècle, que la peste de 1348, que presque toutes les épidémies des siècles passés? L'histoire peut jusqu'à un certain point expliquer ce phénomène.

On ne saurait méconnaître que toutes les causes qui affectent la santé de l'homme, telles que l'insalubrité de l'air, l'insuffisance des vêtements et de la nourriture, le mauvais état des habitations, l'impuissance de la science à opposer au mal un traitement et des remèdes efficaces, l'incurie et l'inintelligence de l'autorité dans les mesures qu'elle prescrit, contribuent à favoriser les épidémies, à les faire naître, à les développer et à rendre leurs ravages bien plus considérables; et il est de toute évidence que, si ces causes étaient plus nombreuses et plus puissantes autrefois que de nos jours, ce que l'histoire seule peut nous apprendre, ce fait suffirait déjà pour expliquer pourquoi aujourd'hui une maladie épidémique, cependant plus grave, frappe moins de victimes.

Sans remonter au temps des Celtes ou des Gaulois, époque où la France était couverte d'épaisses forêts entrecoupées de vastes marécages, ni à l'ère de la domination romaine qui avait commencé à améliorer le sol et à policer les mœurs, ni à ces invasions de barbares qui couvrirent le pays de ruines, de massacres et de misère, il suffira d'envisager l'état où se trouvait le royaume lorsque la féodalité lui imposa un régime

plus régulier, plus uniforme, et un état de choses qui ne s'améliora de siècle en siècle qu'avec une extrême lenteur.

A cette époque, la France offrait encore de grandes forêts et des marais d'une étendue considérable. Les fleuves et les rivières n'étaient pas contenus par des digues, et, dans leurs débordements, ils couvraient au loin les plaines où, en se retirant, ils laissaient des palus et des méandres; les parties cultivées étaient mal disposées pour l'écoulement des eaux des pluies; la religion chrétienne, en instituant le carême et de nombreux jours de jeûne, avait amené la création d'un grand nombre d'étangs, de sorte qu'à chaque pas se rencontraient des eaux stagnantes, remplies de plantes aquatiques et produisant, sous l'action des chaleurs de l'été, des émanations insalubres, des miasmes putrides et délétères. Les villes et les châteaux étaient entourés de hautes murailles bordées de fossés d'eaux croupissantes; ces murailles interceptaient l'action des vents, mais n'empêchaient pas les lourdes vapeurs exhalées des fossés de retomber dans l'enceinte sur les habitations. Dans les villes, des rues sales et étroites, des maisons basses et malsaines, le cimetière autour de l'église et même dans l'église, la population entassée dans des appartements étroits et obscurs, comme si elle s'était attachée à résoudre le problème de faire tenir le plus de monde possible dans le moindre espace donné. Dans le château, des murs épais, des chambres éclairées sur les cours intérieures, n'ayant vers le dehors que d'étroites meurtrières préparées pour le combat; autour du château, pressées auprès des fossés comme pour mieux en respirer les exhalaisons funestes, des cabanes, de véritables huttes, où le serf, sa famille et ses bestiaux habitaient en quelque sorte côte à côte au milieu des odeurs des étables et des fumiers. Une agriculture dans l'enfance, produisant seulement des céréales, et, dans les pays peu fertiles, les céréales les plus grossières; quelques légumes, des fruits sauvages; la disette, si la récolte n'était pas abondante, la famine avec toutes ses horreurs si elle était mauvaise; des chemins impraticables ne permettant pas

de verser aux pays d'insuffisance l'excédant des pays d'abondance; pour le peuple, une nourriture grossière et mal préparée; point d'industrie ou une industrie peu développée, produisant péniblement du gros drap, du gros linge, à un prix que le pauvre ne pouvait atteindre; point ou peu de commerce; pas d'instruction; des mœurs rudes; des habitudes brutales; les avilissements du servage; une superstition aveugle : en un mot, tout ce qui, dans l'ordre matériel et dans l'ordre moral, rend la condition du peuple grossière et misérable. Voilà le triste et malheureusement le fidèle tableau de la situation générale du pays, dans les villes et dans les campagnes, situation déplorable que venaient aggraver sans cesse ou la guerre, ou la famine, ou l'épidémie.

La guerre, en effet, accroissait à chaque instant le malheureux sort des populations. Les princes étaient sans cesse en querelle, et il n'y avait si mince seigneur qui ne fît la guerre à son voisin et ne vînt ravager ses terres et brûler les habitations de ses serfs. Aussi les villes ne pouvaient-elles supprimer ni leurs murailles, ni leurs fossés; sans leurs châteaux, les seigneurs n'auraient plus eu ni refuge ni puissance; les villes et les châteaux étaient d'ailleurs l'asile où fuyaient les habitants des campagnes, et d'où ils pouvaient souvent contempler l'incendie de leurs maisons et la dévastation de leurs récoltes. Les siéges étaient les accidents ordinaires de ces guerres; la famine tardait peu à accroître les maux des assiégés : si l'assiégeant était vainqueur, l'assaut était suivi du massacre et du pillage; s'il était forcé de se retirer, il laissait derrière lui des ruines et une misère profonde. Les grandes armées étendaient à de vastes contrées tous les maux que les guerres des seigneurs produisaient dans des localités plus restreintes.

Les siècles, en se succédant, amenèrent quelques lentes améliorations, quelques années de calme et de repos; mais les causes d'insalubrité que recélait un état de choses si funeste, restèrent longtemps les mêmes et ne commencèrent à s'affaiblir que quand les villes et les châteaux cessèrent d'être des forteresses, que quand la guerre se régularisa

et devint moins cruelle, que quand l'agriculture s'efforça de produire davantage, que quand le commerce et l'industrie prirent quelque essor, que quand enfin les rois eurent fait prévaloir leur puissance sur celle des grands vassaux, et purent entreprendre de grands travaux d'utilité publique. Les derniers siècles virent commencer ces améliorations.

La médecine au moyen-âge n'était pas ignorée, mais elle comptait un petit nombre d'adeptes. Les campagnes et un grand nombre de villes ne possédaient aucun médecin. Les malades ne pouvaient avoir recours qu'à des charlatans ou à des guérisseurs. Des remèdes traditionnels, des pratiques superstitieuses, des prières et l'invocation des saints, tels étaient les obstacles qu'on s'efforçait d'opposer aux maux du corps. C'était à des miracles, ou aux effets de la sorcellerie ou de la magie, que l'on demandait des guérisons.

On comprend donc que, lorsqu'une épidémie éclatait, favorisée par tant de causes d'insalubrité, abandonnée à son cours par l'impuissance de la combattre, elle faisait et devait faire d'immenses ravages.

Mais ce qui surtout rendait les épidémies meurtrières, c'était l'inintelligence et la cruauté des moyens que les autorités adoptaient pour les combattre.

Toutes les maladies épidémiques recevaient le nom de peste, quels que fussent leur nature ou leur caractère; toutes étaient réputées contagieuses : aussi, à part quelques précautions de salubrité, toutes les mesures de l'autorité avaient-elles pour but de prévenir la contagion et de séparer les malades des personnes saines. C'était, à peu près partout, l'interdiction de toute communication avec les pays infectés, la relégation des malades dans des lieux séparés, l'interdiction de tout contact avec eux. Plus l'épidémie était grave, plus ces mesures s'exécutaient avec rigueur; plus aussi les malades étaient privés des secours dont ils avaient si besoin; plus aussi leur mort était certaine. En consultant les archives des villes et les chroniques, on frémit de l'inhumanité

incroyable qu'attestent les mesures adoptées, en même temps qu'on s'indigne de la lâcheté de ceux à qui l'autorité était remise.

Il existait déjà, au moyen-âge, des établissements consacrés au soulagement des malades ou à la bienfaisance envers les malheureux. On sait que, lorsqu'après les croisades la lèpre se fut répandue en Europe, il fut établi à proximité des villes des refuges nommés léproseries et maladreries où les lépreux étaient relégués, après qu'une procédure dirigée par les officialités avait constaté leur état, après que certaines cérémonies religieuses, dont la description serait un hors-d'œuvre dans cette notice, les avaient séparés de la société et du monde. Une pauvre cabane et quelques arpents de terre constituaient ces établissements. Par une imitation des usages de l'Orient, beaucoup de villes possédaient des hospices, espèces d'asiles où le pèlerin et le pauvre voyageur trouvaient à leur passage un abri pour la nuit et quelques aliments. A Strasbourg, cet hospice hébergeait un grand nombre de malheureux : on le nommait l'hospice des misérables. L'abbesse d'Épinal entretenait à ses frais un hospice du même genre. Quant aux hôpitaux destinés au traitement des malades, les grandes villes seules en étaient pourvues. Au moment d'une épidémie, les magistrats avaient donc peu de ressources pour la combattre.

Nous connaissons mal les moyens qu'ils mettaient en usage avant le XIVe siècle : les chroniques et les archives des villes ne nous offrent des documents certains que vers la fin du XVe siècle.

Bocace, dans l'introduction du Décaméron, parle des efforts des magistrats pour protéger les habitants de Florence contre la contagion, des soins pris pour purifier la ville et pour n'y laisser pénétrer aucun malade, des prières et des processions publiques, et d'autres règlements très-sages qui, d'ailleurs, demeurèrent impuissants contre la peste de 1348; mais ces règlements, il ne les indique pas. Il se borne à

peindre l'effroi de la population et les affreux désordres d'une partie des citoyens qui, frappés d'un véritable vertige, se livraient à la licence la plus effrénée.

Les comptes de la ville d'Épinal fournissent, dès 1498, des indications plus précises. Pour purifier l'air, on faisait nettoyer les rues, curer les ruisseaux, brûler du genièvre dans l'église et de la poudre dans la ville. Pour prévenir la contagion, on établissait aux portes des gardiens chargés de repousser les personnes qui venaient des pays infectés; on faisait tuer les chiens et les chats parce qu'ils pouvaient porter la contagion d'une maison à une autre; on mettait les porcs à la campagne. Si la maladie éclatait dans une rue, cette rue était barricadée à ses extrémités avec défense à ses habitants d'en sortir, avec défense aux autres habitants de communiquer avec eux : des gardiens établis à ces barricades veillaient à l'exécution des défenses et étaient chargés de faire passer des aliments aux malheureux soumis à cette séquestration funèbre. Les maisons où il y avait des malades étaient marquées d'une croix blanche ou par un drapeau noir, et soumises à une purification radicale. Si l'épidémie acquérait plus d'intensité, on se hâtait de construire au loin des loges en planches, où l'on transportait les malades, et d'où il leur était interdit de sortir et de communiquer avec personne. Des gens que la misère décidait, en vue du salaire, à accepter ce périlleux office, étaient préposés à la garde de ces loges et aux soins à donner aux malheureux qui y étaient transportés. Défense était faite à toutes les personnes bien portantes de les visiter et de leur porter des secours; le médecin et le prêtre ne pouvaient les assister qu'à la condition de rester enfermés avec eux jusqu'à la fin de l'épidémie.

A Épinal, les loges étaient établies dans le vallon reculé, froid et humide de Sainte-Barbe, au lieu que la tradition a nommé *Quarante-Semaines*, par allusion à la durée du long séjour que furent obligés d'y faire quelques malheureux malades lors de l'épidémie de 1636.

A Verdun, on élevait aussi des loges, c'est-à-dire, de

mauvaises baraques en planches pour y reléguer les malades. En 1568, époque d'une terrible épidémie, pas un n'en sortit, suivant M. Buvignier. On y envoyait même quelquefois ceux qui, contrevenant aux ordres des magistrats, étaient sortis de la ville et étaient soupçonnés d'avoir visité les pays infectés. Cette punition cruelle n'était pas la seule que les magistrats infligeaient : la peine de mort était la sanction habituelle de leurs défenses, et des poteaux placés aux portes annonçaient cette peine en même temps que les ordres de l'autorité. Ces ordres prescrivaient de dénoncer les malades et de signaler les étrangers en indiquant le lieu d'où ils étaient venus. Si des doutes s'élevaient sur la nature de la maladie dont une personne était atteinte, des médecins étaient commis pour la visiter et pour dresser un rapport après lequel les magistrats prononçaient. Plus l'épidémie était intense, plus l'épouvante était grande, plus aussi les mesures étaient rigoureuses. Ainsi, en 1588, les magistrats de Verdun défendaient, sous peine d'amende et même de bannissement, de laisser sortir aucun meuble des maisons précédemment attaquées; ils faisaient fermer les boucheries publiques; ils prononçaient le bannissement contre les chefs de ménage qui ne dénonçaient pas les malades; ils faisaient relever les poteaux plantés en avant des portes, avec consigne aux gardes d'arquebuser les gens venant des pays infectés, et qui, malgré les défenses, tenteraient d'entrer en ville. Ils prescrivaient de prendre des étrangers le serment sur le Christ qu'ils ne sortaient pas des lieux où régnait la peste; l'ordonnance condamnait ceux qui faisaient un faux serment à être étranglés et pendus. Elle ne fut pas cependant exécutée avec cette rigueur envers un paysan qui s'était introduit dans la ville malgré les défenses, et qui, reconnu et jugé sans désemparer, fut conduit à demi-mort jusqu'à la potence que l'exécuteur lui fit baiser, et reçut ensuite lecture de sa sentence qui le condamnait au bannissement perpétuel. A ces mesures générales, se joignaient les précautions prises pour éviter les réunions nombreuses, la suppression des marchés et le récri des foires, tandis que,

par une véritable contradiction, des prières publiques avaient lieu tous les jours dans les églises, et que toutes les semaines il se faisait des processions publiques. La contagion, tel était le péril qu'on s'efforçait de combattre, et on y croyait tellement que Saint-Hillier écrivait dans son Oimologie :

« Les pestes contagieuses sont le plus souvent particulières, » sans vice de l'air, par la seule fréquentation ou attouche- » ment des malades ou meubles infectez. Comme fut celle » qui, au rapport de Lintus, advint à Rome sous le consulat » de L. Fabius Augustus et C. Surius Sacilius. Massaria dit » qu'il en arriva de même à Vicenze l'an 1576, par l'igno- » rance d'un bourgeois avare qui, trois mois après avoir » rapporté de Padoue, où la peste règnoit, des estoffes de » laine, fut assailli de ceste maladie, et mourant infecta » tellement ceste pauvre ville qu'elle perdit la plus grande » partie de ses habitants.

» Ceste ville de Verdun fut affligée de la mesme façon » l'an 1588. »

Les mesures que nous venons d'indiquer étaient recommandées par les médecins eux-mêmes, ainsi que le prouvent les conseils donnés par Ambroise Paré dans ses œuvres :

« Les magistrats doivent tenir les maisons et rues nettes » et n'y souffrir ny fiens, ny autres ordures, et faire porter » les bestes mortes et immondices loing de la ville, aussy » faire tenir les rivières, puits et fontaines nettes de toutes » impuretés, pareillement défendre exprès de ne vendre » bleds corrompus et chair infecte, ny poissons infectez. » Ils doivent défendre les estuves et les bains, à cause que » la chair est ramollie et les pores ouverts, et partant la » vapeur pestifère peut entrer promptement dans le corps.

» Ils feront visiter les malades par médecin, chirurgien et » apothicaire, gens de biens et expérimentez, et sauront ceux » qui seront pestiferez et les feront sequestrer, les envoyant aux » lieus establis pour les faire traiter et les envoyeront panser » et alimenter à leurs despens, s'ils ont de quoy, et s'ils sont » pauvres, aux despens des deniers communs de la ville.

» Ils ne doivent permettre que les citoyens mettent en
» vente aucuns meubles de ceux qui sont morts de peste.

» Ils doivent fermer les portes de la ville non encore en-
» taschée du venin, pour obvier que les voyageurs venants
» de quelque lieu infectez ne leur apportent la peste.

» Ils doivent chasser et tuer les chiens et chats, de peur
» qu'ils n'apportent la peste des maisons aux autres.

» Ils doivent faire pendre un signal aux fenestres des
» maisons de ceulx où aucuns seront morts de peste.

» Il faut aussi que les chirurgiens, ceux qui conversent
» avec les pestiferez, portent une verge blanche dans la main
» lorsqu'ils iront par la ville, afin que le peuple se retire
» derrière eux.

» Pareillement, ils feront enterrer promptement les corps
» morts, parce qu'ils se corrompent plus en une heure que
» ne le feront en trois jours ceux qui ne sont morts de peste.
» On dict aussi qu'il est bon en tems de peste de nourrir
» un bouc en la maison où on habite, et on le tient pour
» un singulier remède contre la contagion du mauvais air.
» Le plus souverain remède que je puisse enseigner, c'est
» s'enfuir aussitôt qu'on peut et loing du lieu infect et se
» retirer en air sain.

» Il faut éviter la grande variété des viandes, et celles qui
» sont chaudes et humides, et principalement celles qui se
» corrompent aisément, et il ne faut manger ny patisseries,
» ny yvrogner ou se trop saouler.

» Il faut prendre moyen exercice du matin et, au soir,
» avant le repas et en lieu non suspect d'air pestifère; pa-
» reillement avoir le ventre libre soit par art soit par nature.

» On fermera les fenestres de la maison du côté que frappent
» les vents du midi et celuy d'occident, et on ouvrira au
» matin celles qui ont regard vers le septentrion et l'orient,
» si d'adventure la peste n'estoit de ce côté. On fera du feu
» par toutes les chambres et on les parfumera de choses
» aromatiques, comme d'encens, myrthe, benjoin,. styrax,
» lavande, sauge, rosmarins, petites pièces de bois de pin.

» Aussi, il faut fortifier le cœur et autres parties nobles, » avec des choses cordiales, comme apithême, linimens, » opiates, parfums.

» On ne doit sortir de la chambre que deux heures après » le soleil levé, afin qu'il ait purifié l'air par sa chaleur, » et sans avoir déjeuné. Boire du meilleur vin qu'il sera » possible de trouver, manger du pain, du beurre frais salé, » quelques gousses d'aux, et quelque carbonnade. »

Aujourd'hui encore, le système des cordons sanitaires, des lazareths et des quarantaines, derniers vestiges des précautions du moyen-âge, subsiste dans les villes du littoral de la Méditerranée et résiste aux efforts des non-contagionistes qui en réclament la suppression définitive.

Ces mesures employées contre l'épidémie, loin d'en atténuer les ravages, ne pouvaient certainement que les accroître. Dès que le fléau apparaissait dans le voisinage, tout commerce, toute relation cessaient, et lorsque l'invasion était effectuée, les malheureux malades, ne pouvant plus compter sur des soins ou des secours, devaient se résigner à la mort ou n'espérer qu'en Dieu. Séparés de leurs amis et de leurs proches, emprisonnés dans une rue barricadée, ils devaient se considérer comme rejetés de la société et voués à une mort certaine. Le sort de ceux qui étaient relégués dans les loges était pire encore : livrés aux soins de gardiens cupides qui convoitaient leurs dernières dépouilles, qui cumulaient souvent avec ces fonctions d'infirmiers celles de fossoyeurs, privés de tout secours, sans médecins, sans prêtres, sans médicaments, quelquefois même sans pain, ayant toujours sous les yeux l'aspect des morts et des mourants, ils devaient succomber à l'horreur de leur position, s'ils ne succombaient à la maladie. Aussi combien était profonde la terreur qu'inspiraient les épidémies, et que cette terreur était fondée, quand de pareilles mesures condamnaient à une mort certaine, à une mort sans consolation, tous ceux que l'épidémie venait atteindre! Peut-on s'étonner que les populations prissent la fuite, que les magistrats des villes, les officiers des princes,

les prêtres eux-mêmes en donnassent l'exemple les premiers? Mais la fuite elle-même n'était pas un moyen de salut. Partout les malheureux rencontraient l'obstacle des gardes placés aux entrées des villes et des villages; repoussés de toutes parts, sans asile et sans ressources, ceux qui fuyaient étaient réduits à vivre de mendicité et de vol ou à périr de misère sur les grands chemins. Les mesures de l'autorité étaient empreintes d'un égoïsme barbare; elles sacrifiaient sans pitié les malades pour préserver les autres; elles semblaient dire à tous : immolez à votre salut ceux que le mal a frappés, coupez et rejetez sans pitié ces membres infectés qui gâteraient les autres. Comment, lorsqu'une telle pensée se révélait dans toutes les mesures des magistrats, n'aurait-elle pas dominé aussi la conduite des simples citoyens?

Ainsi, dans ces temps malheureux, tout favorisait les ravages des épidémies : des causes nombreuses et puissantes d'insalubrité; une alimentation précaire et insuffisante; l'ignorance et la grossièreté des mœurs; des guerres fréquentes et impitoyables; par dessus tout, ces mesures absurdes, inintelligentes, empreintes de l'égoïsme le plus cruel et dont le souvenir redoublait la terreur des populations. Les anciennes épidémies ne faisaient peut-être pas plus de malades que le choléra; mais les malades mouraient tous ou presque tous.

Aujourd'hui, ces causes ont disparu ou sont considérablement atténuées. Des digues contiennent les fleuves et les rivières; presque tous les marais sont desséchés; les étangs ont fait place à des prairies; l'écoulement des eaux pluviales est régularisé par l'irrigation; une habile exploitation ne permet plus de rencontrer dans les forêts des arbres tombés de vieillesse et pourissant sur le sol; à l'exception d'un petit nombre de places fortes, nos villes n'ont plus ni murailles, ni fossés; un air pur y circule librement dans des rues larges, pavées, et dont la propreté est soigneusement entretenue. Les châteaux sont devenus des habitations de plaisance; les maisons des villes sont hautes et bien aérées; celles des villages deviennent de plus en plus

spacieuses et commodes. L'agriculture a fait d'immenses progrès : la famine est désormais impossible, grâce aux nouveaux produits exploités depuis deux siècles, grâce à l'habileté que nos cultivateurs ont acquise, grâce à l'activité du commerce en possession de voies et de moyens de communication aussi commodes qu'économiques ; la disette elle-même serait inconnue si la population n'avait pas doublé depuis soixante ans. L'industrie livre au prix le plus bas tout ce qui est nécessaire aux besoins des habitants. Le travail abonde et fournit un salaire qui rend la condition du peuple meilleure qu'à aucune autre époque. La guerre, moins fréquente et surtout moins cruelle grâce à la discipline des armées régulières, fait peser moins de maux et de misères sur les peuples. La médecine a fait d'immenses progrès et ses efforts sont secondés par ces remèdes puissants que la découverte et l'exploration de nouvelles parties du monde, que les recherches de la physique et de la chimie ont mis à sa disposition. Les médecins sont nombreux et instruits ; les remèdes sont abondants et assurés. L'instruction a remplacé l'ignorance ; le peuple n'a plus foi dans les pratiques de la superstition et dans le charlatanisme.

Mais, ce qui distingue surtout notre siècle des siècles passés, ce qui sera son éternel honneur, c'est la parfaite intelligence des mesures de l'autorité ; c'est l'admirable dévouement des administrateurs publics, du clergé, des ordres religieux, des médecins et du plus grand nombre des citoyens. Les médecins ont fait justice des idées de contagion qui redoublaient l'épouvante, qui inspiraient tant de fausses mesures, qui sacrifiaient sans pitié au salut des autres les malheureux malades. Point de cordons sanitaires, point de séquestrations, point de loges ou de lazareths improvisés ; des mesures d'hygiène générale, des visites fréquentes, des soins dévoués et un service de santé et de secours bien organisé : voilà les moyens que l'autorité a mis en œuvre. Au début de l'épidémie, nous avons vu le chef de notre administration (1) se

(1) M. Bourlon de Rouvre, Préfet des Vosges.

porter aux lieux de l'invasion, visiter les malades, les consoler, les secourir, organiser des soins assidus et intelligents, et inspirer de son zèle tous les fonctionnaires placés sous ses ordres. Grâce au dévouement du clergé, pas un malade n'a été privé des consolations de la religion, pas un mort des honneurs funèbres. Nos sœurs hospitalières réclamaient à l'envi l'une de l'autre la mission d'aller secourir les malades; les sœurs d'instituts dont les devoirs sont d'une autre nature se mettaient aussi à la disposition de l'autorité. Quant aux médecins, Ambroise Paré ne dirait pas d'eux ce qu'il disait de ceux de 1348; il leur rendrait cette éclatante justice que leur dévouement a été au-dessus de tous les éloges, au-dessus de ce qu'il semblait possible d'attendre des forces humaines. Ceux-là mêmes qui, à l'approche de l'épidémie, n'avaient pu dissimuler un sentiment d'inquiétude et de peur, n'en ont pas moins pris une large part à ce noble dévouement. De si généreux exemples d'abnégation et de courage ont fini par rassurer les populations qui cédaient d'abord à la terreur au point que plus d'une fois le curé, la sœur hospitalière, le médecin avaient été forcés d'ensevelir eux-mêmes les morts et de les déposer dans leur bière. Quant à la charité publique, épuisée par les secours que la disette avait réclamés d'elle, elle a su trouver de nouvelles ressources pour venir en aide aux victimes de l'épidémie. Ainsi, tous ont fait leur devoir et l'ont accompli dans toute son étendue. Il ne serait pas impossible sans doute de citer quelques exemples de faiblesse ou d'égoïsme : ils constituent des exceptions plus rares encore que les exemples, bien rares pourtant, de dévouement et de courage que les chroniques signalent dans les anciennes épidémies, dans ces temps malheureux où l'égoïsme et la peur étaient seuls consultés.

C'est là certainement une grande consolation et un puissant motif de sécurité pour les populations. Si l'avenir nous réserve une nouvelle invasion du choléra, elles sauront d'avance que les malades ne seront pas comme autrefois impitoyablement sacrifiés au salut des autres, que les soins et les

secours ne leur manqueront pas, qu'elles retrouveront le même dévouement de la part du Gouvernement, de ses fonctionnaires, du clergé, et des médecins, la même charité de la part de leurs concitoyens. Cette sécurité suffira déjà pour diminuer le nombre des victimes; car la peur, on l'a dit avec raison, est l'auxiliaire le plus actif de la maladie.

Le choléra fera-t-il de nouvelles invasions? La médecine ne saurait le dire. L'histoire nous apprend seulement que rarement une maladie épidémique se borne à une seule. Prendra-t-il place dans la nosologie générale de nos contrées? La médecine admet cette possibilité et l'histoire en montre des exemples. Mais l'histoire nous dit aussi que, quand les invasions se renouvellent, leur gravité diminue progressivement; que, quand la maladie prend un caractère endémique, elle se modifie et ne se produit bientôt plus que par des cas isolés. Ainsi, tout concourt à donner pour l'avenir des gages de sécurité.

# DÉCOUVERTE

# D'ALESIA.

RAPPORT PAR M. GLEY, PROFESSEUR AU COLLÉGE D'ÉPINAL,
Membre titulaire.

MESSIEURS,

Le 7e volume des *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs* renferme une dissertation fort intéressante sur un passage jusqu'à ce jour incontesté des *Commentaires* de Jules César. C'est la *découverte d'Alesia* par le président de cette Société, M. Alphonse Delacroix, architecte de la ville de Besançon. Ce travail remet en question l'emplacement de l'*Alesia* des *Commentaires*.

M. Delacroix a découvert, à 25 kilomètres de cette ville, près des montagnes de Salins, que le pays d'Alaise avait été le théâtre d'une lutte longue et terrible entre les Romains et les Gaulois, qu'Alaise était une ville importante, gardienne d'un massif de rochers presque inaccessibles, et que tout l'effort de la guerre se concentra devant cette cité, qui vit expirer la liberté gauloise. Nous savons, en effet, que la reddition de la place et la captivité de Vercingétorix assurèrent aux Romains la possession des Gaules.

M. Delacroix ne veut pas discuter *l'erreur* (erreur qui dure depuis deux mille ans, puisque la ville celtique s'appelait comme le municipe romain, et comme on appelle encore aujourd'hui la montagne et le village qui est au pied) qui place Alesia, au village d'Alise ou Sainte-Reine, près de Semur, à 67 kilomètres d'Autun (*Bibracte*). Il y a, en effet, une conformité remarquable dans les noms d'Alaise et d'Alise, et dans les lieux, dont la disposition est la même par rapport à deux rivières. Le savant commentateur cherche à prouver que la bataille qui a précédé le siége d'Alesia fut livrée dans la Séquanie, et qu'Alaise, située au milieu des montagnes du Doubs, vit se terminer la lutte des Gaulois.

Sans doute, la description que M. Delacroix donne sur l'état actuel des lieux, les détails minutieux dans lesquels il entre pour tracer le relief du terrain, peuvent se rapporter aux différents chapitres des *Commentaires* de César qui traitent d'Alesia. Son mémoire est accompagné de deux cartes, l'une au moment de la guerre de Séquanie, et l'autre indiquant la position des combattants au siége d'Alesia. M. Delacroix s'est tellement identifié avec son sujet, qu'en reproduisant le récit de Jules César, il intercale dans sa traduction, suivant les besoins de sa cause, les noms modernes des différentes localités du pays (avec les mots anciens et patois), qui peuvent aider à suivre les opérations militaires. Certes, c'est très-ingénieux, très-habile même. Mais, malheureusement pour le savant archéologue, le texte latin est là; on peut le suivre aussi, cartes sous les yeux et compas en main, depuis le 1er chapitre du 7e livre des *Commentaires* jusqu'au dernier, où César raconte la révolte de la Gaule et la lutte suprême de Vercingétorix. Eh bien! il n'est pas question d'Alaise dans le Doubs, mais d'Alesia, le dernier boulevard de la liberté gauloise, *l'oppidum* des Mandubiens, dont il existe encore quelques vestiges sur une colline entre les deux vallées ombreuses de la Loze et du Lozerain, *Lutosa* et *Ozera*, au-dessus du village d'Alise, dans la Côte-d'Or. Est-ce qu'on n'a pas trouvé sur le sommet du mont Auxois

des voies romaines, des ruines, des vases de toutes sortes, des médailles, des tronçons de colonnes, des inscriptions, etc.? Est-ce que les Mandubiens faisaient partie de la Séquanie? C'était un petit peuple de la Lugdunensis et l'une des tribus des Éduens, voisine des Lingons, à l'est de Semur. M. Delacroix a négligé ce point : il aurait dû indiquer la position des Mandubiens. Est-ce que les savants ont placé Alesia dans le Doubs? D'Anville, dans sa *Notice de l'ancienne Gaule*, et Walckenaer, dans sa *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules*, disent que « la position d'Alesia sur le mont Auxois résulte non-seulement du nom d'Alise, qui est au pied du mont, mais encore de la correspondance parfaite de la localité avec la description de César. » Le savant O. Mac Carthy, dans son *Dictionnaire géographique*, Barbié du Bocage, dans sa carte des Gaules et dans celle du siége d'Alesia, montrent que le sommet du mont Auxois fut l'emplacement d'Alesia. M. Am. Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, chap. 1, dit « qu'Alesia, renommée parmi les forteresses de la Gaule, jouissait de plus d'un genre de célébrité; les vieilles traditions galliques, d'accord avec les traditions phéniciennes et grecques, lui donnaient pour fondateur Hercule, ou plutôt le peuple tyrien, dont ce dieu conquérant était le symbole. » Lemaire, dans sa Collection des auteurs latins (*de Bello Gallico*, VII), indique la position d'Alesia au-dessous de Châtillon-sur-Seine. Nous pourrions citer encore d'autres autorités, signaler les éditions et traductions de César, qui placent Alise en Bourgogne, et rappeler qu'au dix-huitième siècle il parut une foule de publications au sujet d'Alesia. Mais nous nous bornerons à nommer un homme compétent, et nous dirons que Napoléon, dans son *Précis des guerres de Jules César*, reconnaît que le plateau d'Alesia fut le terrain « où se décida la destinée des Gaules. »

Nous n'avons pas la vaine prétention de renverser le travail de M. Delacroix, fondé, comme il le dit, sur une multitude de vraisemblances saisissantes, sur des monuments et vestiges de toutes sortes, *tumuli*, ruines romaines, objets en bronze,

inscriptions, etc. Est-ce que toutes ces particularités ne se rencontrent pas, et en plus grand nombre, à Alise, dans la Côte-d'Or? Ce qui fait l'importance du mémoire de M. Delacroix, ce sont les explications ingénieuses qu'il donne du pays et de la position d'Alaise, et la conclusion nouvelle qu'il en tire. Mais, sans nous arrêter aux opérations de la retraite des Romains en Séquanie, sur lesquelles il appelle l'attention des savants et des hommes de guerre, nous allons suivre Jules César dans le 7e livre des *Commentaires*, et présenter une analyse succincte des événements qui ont précédé ce fameux siége d'Alise.

L'auteur latin raconte que pendant qu'il s'occupait en Italie des affaires de Rome, la Gaule entière se souleva à la voix de ses différents chefs. Vercingétorix, Arverne de nation, qui avait contribué le plus à ce soulèvement, fut élu généralissime des Gaulois. A cette nouvelle, César franchit les Alpes, rejoignit avec peine ses légions et s'empara de plusieurs villes avant même que les Arvernes se fussent mis en campagne. Vercingétorix brûla tout le pays pour arrêter César, mais ne put sauver *Avaricum* (Bourges), que les Romains assiégeaient. Après la prise de cette ville, Vercingétorix consola les Gaulois et fit de nouvelles levées. Aidé par la défection des Éduens, le plus puissant des peuples de la Gaule celtique, il força par ses habiles dispositions, le général romain à lever le siége de *Gergovie*, près de Clermont. Pendant qu'un de ses lieutenants, Labiénus, faisait la guerre aux Parisiens, César se dirigeait vers les Senonais. Mais les Éduens, qui n'avaient rien épargné pour soulever le reste de la Gaule, convoquèrent une assemblée générale à *Bibracte* (Autun), et prièrent Vercingétorix de venir conférer avec eux. Il fut reconnu général d'une commune voix (chap. 63). César, se trouvant alors dans une grande détresse, envoya demander aux Germains des secours et surtout de la cavalerie, et marcha vers les Séquanais par l'extrême frontière des Lingons. C'est ici que M. Delacroix cherche ses preuves, et prétend que le général romain n'a pu aller chez les Éduens,

et que la bataille qui précéda le siége d'Alesia fut livrée dans la Séquanie, et non dans le pays des Mandubiens. Arrêtons-nous un instant, et reprenons le texte latin. Il n'y est pas fait mention du lieu où se donna cette bataille qui dura un jour. Jules César rapporte que les Gaulois attaquèrent les Romains au moment où Vercingétorix apprenait que ceux-ci s'étaient dirigés vers les Séquanais. Le choc des deux armées eut lieu certainement entre la Saône et Alesia, près du plateau de Langres, non loin des sources de la Seine, puisque le lendemain Vercingétorix était à Alesia avec ses bagages. Donc ce ne fut pas au milieu des montagnes du Doubs, mais sur les frontières des Lingons, des Sénonais et des Éduens (chap. 67 et 68). Voici l'explication que donne Lemaire de ce fait important : *Fugientes usque ad flumen* (livre VII, chap. 67) *Ararim signari puto, propterea quod superiori capite scribit Cæsar, se per extremos Lingonum fines in Sequanos iter fecisse, ac Vercingetorigem circiter millia passuum decem ab Romanis trinis castris consedisse. Vidimus, c. 56, Cæsarem, Novioduno* (Nevers) *ab Æduis capto, instituisse in Senones iter facere. Postea, c. 59, inopia frumenti in Provinciam contendisse, vel saltem contendere simulasse; et c. 62, Labienum Agendico reversum cum omnibus copiis ad Cæsarem pervenisse, scilicet cum eo se junxisse; sine dubio inter Senones et Lingones, videlicet, ante fontes Sequanæ, qui fluvius oritur juxta urbem Lingonum, hodie* Langres; *et, quod potissimum est, antequam ad urbem Alesiam accederet. Postea, cap. precedenti* (*66*), *Cæsarem per Lingonum extremos fines in Sequanos iter fecisse, quo facilius, etc. Porro Cæsar, recepto Labieno cum suis cohortibus, et tendens ad fines Lingonum, versari debuit inter* Tonnerre *et* Châtillon-sur-Seine, *ante Alesiam : flumen vero in hac parte nullum aliud video quam fluvium............* (1) *qui influit in Ycaunam* (l'Yonne), *vel ipsum Sequanam. Nostram autem*

(1) L'Armançon, probablement.

*conjecturam firmat capite sequenti quum Cæsar ait, Vercingetorigem, devicto suo equitatu, protinus Alesiam iter facere instituisse. Urbs certe respectu exercituum erat ante Ararim. Porro hunc Cæsar insecutus est. Ergo prælium commissum fuit, et ante Alesiam et ante Ararim.* (Note 5, page 363, *Cæsar, de Bello Gallico*, livre VII, chap. 67, Collection des auteurs classiques latins, par Lemaire.)

D'un autre côté, comment Vercingétorix aurait-il pu réunir les contingents fournis par les différents peuples de la Gaule, et les faire venir au secours de la place à Alaise, dans le Doubs? Est-ce qu'Alaise ne semble pas aux hommes de guerre un point trop éloigné du centre de la Gaule pour recevoir une armée de secours, formée de toutes ces tribus que César nomme au chapitre 75, et qui « sacrifièrent à la guerre de l'indépendance les bienfaits et les souvenirs de l'amitié? » Ces 248,000 hommes arrivèrent de tous les points de la Gaule, furent passés en revue sur les frontières des Éduens, et partirent vers Alesia, pleins d'ardeur et de confiance, (ch. 75 et 76).

Le théâtre de la guerre, tracé, il y a plus de 20 ans, par des officiers de l'état-major, représente fidèlement l'emplacement d'Alesia, les deux cours d'eau coulant au pied de la colline, la plaine de trois milles de long, les coteaux qui entouraient la place, et dont une partie était couverte de troupes gauloises, la montagne où campa l'armée de secours attendue par Vercingétorix, les vestiges des fossés et des murs retrouvés autour du plateau, etc. Cette topographie est semblable à la description que César donne du terrain et de la place d'Alesia, et tous les points du récit du général romain s'accordent parfaitement avec l'aspect des lieux.

Donc, l'hypothèse de M. Delacroix n'est pas admissible, quoiqu'il se trouve, comme nous l'avons dit, une grande conformité dans le nom d'Alaise et dans les lieux qu'il décrit. Sa découverte n'en est pas moins curieuse sous le rapport de l'érudition et des renseignements intéressants qu'elle nous offre sur un point du département du Doubs. C'est un travail

plein de recherches, et rédigé pour ainsi dire sur les lieux, qui vaudra à son auteur la reconnaissance des savants et de ses compatriotes.

Lu en séance ordinaire, le 24 avril 1856.

G. GLEY.

La dissertation de M. Delacroix a soulevé bien des critiques, et a donné lieu depuis un an à plusieurs publications, les unes favorables, les autres contraires à son opinion. Parmi ses adversaires, nous citerons M. Rossignol, conservateur des archives de la Côte-d'Or, qui a fait paraître en 1856, sous les auspices de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, un ouvrage plein d'érudition, intitulé : ALISE, *Études sur une campagne de Jules César*. C'est une réfutation complète, mais un peu rude, du système de M. Delacroix. M. Rossignol a depuis envoyé à l'Académie des inscriptions, le 1er mai 1857, un *Examen critique de la traduction d'un texte fondamental dans la question d'Alise*, extrait des mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. M. de Coynart, chef d'escadron d'état-major, a publié, sur la partie stratégique du siége d'Alise, une *Étude historique, topographique et militaire sur la cité gauloise d'Alesia* (Spectateur militaire, 15 novembre 1856). « La disposition du sol, dit M. de Coynart, s'accorde avec les *Commentaires*, de telle sorte qu'on pourrait aujourd'hui refaire le siége d'Alise décrit par César. » Après ces travaux sérieux, nous mentionnerons encore un mémoire écrit au même point de vue que l'ouvrage de M. de Coynart, et lu par M. Jomard, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 16 mars 1857. Ce mémoire est dû à un ancien officier du génie de l'armée française, à M. le général Dufour, commandant en chef de l'armée helvétique. Il a visité et étudié dans le temps la position d'Alise, et il dit que l'on peut très-bien se rendre compte des circonstances du siége décrit par César. Son appréciation porte principalement sur les chapitres 72 et 74 du livre VII. M. Jomard, un des membres de l'Institut les plus compétents en cette matière, et dont le nom fait autorité, est aussi tout à fait opposé aux idées de M. Delacroix : dans une remarquable dissertation, insérée dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, nos 68 et 69, il maintient les droits d'Alise en Bourgogne.

Signalons enfin une communication présentée à l'Académie des

inscriptions, le 8 mai 1857, par M. Fr. Lenormant, sur une excursion qu'il a faite avec son père, M. Ch. Lenormant, de l'Institut, à Alise-Sainte-Reine. « La vue des lieux, dit le jeune et savant archéologue, avait affermi d'une manière indestructible notre conviction, et nous rapportions avec nous de nouvelles preuves de l'identité d'Alise avec l'*Alesia* des *Commentaires* de César. Après notre exploration, le doute ne nous était plus possible: nous foulions le sol qui avait été le théâtre d'un des plus grands événements de l'histoire du monde. »

D'un autre côté, M. Delacroix a trouvé des champions redoutables qui ont approuvé et défendu son système. M. Jules Quicherat, professeur à l'école des Chartes, et M. Ernest Desjardins, professeur d'histoire au lycée Napoléon, ont pris la plume pour proclamer que la découverte d'Alesia avait une grande importance scientifique, et que les arguments de l'architecte de Besançon étaient concluants. M. Bousson de Mairet a fait paraître à Arbois, 1856, une brochure entièrement favorable à l'opinion de M. Delacroix, intitulée : *De la position réelle de l'Alesia de Jules César.* M. Varaigne a communiqué à la Société d'Émulation du Doubs, un mémoire qui mentionne l'existence de monuments druidiques et d'enceintes de fortifications gauloises sur le plateau d'Alaise. Enfin M. J. Quicherat a lu à la Société des Antiquaires de France, les 13 et 20 mai 1857, une réfutation de tous les mémoires pour Alise, intitulée : *L'Alesia de César, rendue à la Franche-Comté.*

Les pièces du procès ont été déposées à l'Institut, où le travail remarquable de M. Rossignol a été accueilli favorablement; M. le maréchal Vaillant a fait remettre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans l'intérêt de la question, un plan copié tiré des cartons de son ministère; mais, sans attendre que l'Académie ait prononcé entre la Bourgogne et la Franche-Comté, nous persistons dans notre manière de voir, et nous pensons que ce qu'une longue tradition a proclamé est conforme au texte des *Commentaires*, à la disposition des lieux et à l'opinion de l'illustre géographe d'Anville (1).

Juin 1857. G. C.

(1) L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné, le 26 juin, pour le concours annuel des antiquités de la France, un premier prix à M. Rossignol, auteur de l'ouvrage intitulé : *Alise, Etudes sur une campagne de Jules César.* Ainsi, le procès nous semble jugé.

# RAPPORT

ADRESSÉ A MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

# SUR LES OBJETS

## CONCERNANT L'HISTOIRE NATURELLE

DÉPOSÉS AU MUSÉE VOSGIEN

PENDANT L'ANNÉE 1856,

PAR M. LE DOCTEUR MOUGEOT,

Associé libre.

---

MESSIEURS,

La galerie d'histoire naturelle au musée vosgien n'a pas été grandement enrichie en 1856; toutefois, nous pouvons encore vous annoncer que plusieurs des collections qu'elle renferme ont obtenu des accroissements dignes de vous être signalés.

Pour commencer par la *géologie*, nous devons mentionner le zèle constant de notre collègue, M. Lebrun, à nous seconder dans tout ce qui se rattache à cette branche de l'histoire naturelle.

Il a déposé en 1856, dans cette galerie, un supplément d'échantillons de la *roche noire* de Raon, qui permettent de mieux apprécier toutes les nuances de couleur, de grains, de dureté, de composition minéralogique de cette roche dont

il a parlé dans le mémoire qu'il nous a adressé l'année dernière (1).

Voici quelques-uns de ces échantillons tels qu'ils sont désignés par M. Lebrun sur ses étiquettes :

*Trap type* de la base du Donon.

*Trap de Raon-l'Étape* avec cristaux d'amphibole (noir), fer oxydulé et chlorite ferrugineuse.

*Idem* avec feldspath labrador et quelques paillettes de pyrite magnétique.

*Idem* traversé par une veine d'épidote grenu.

*Idem*, pâte intime de feldspath et de quartz grenu avec cristaux disséminés d'amphibole; — couleur rose.

*Idem*, pâte prenant l'aspect de certains micas, tantôt en grains translucides d'aspect brillant, tantôt en lamelles d'un rouge de sang.

*Idem*, pâte essentiellement feldspathique avec nombreux cristaux d'amphibole, coloration verte due à l'épidote.

*Idem*, feldspath et quartz grenu intimement mélangés, passant à une sorte de pétrosilex.

*Idem*, pâte feldspathique, verdâtre cireux (labrador) avec un second feldspath blanc vitreux, qui paraît être une variété nouvelle de la Vosgite.

*Idem*, épidote compacte mélangé de silice, noyaux dans les schistes modifiés.

*Idem*, matière verte pulvérulente provenant de décomposition.

*Idem*, schiste modifié dont on distingue les feuillets.

*Idem*, roche esquilleuse (grenue) avec grains pisaires de quartz.

Tous ces échantillons des traps de Raon sont bien étiquetés et logés dans des caissetins où on peut les examiner facilement.

La formation du muschelkalk en Lorraine y est déposée en très-grande puissance ; mais rien n'est plus variable dans

(1) Voir les *Annales de la Société d'Émulation*, tome IX, pages 167 et suivantes.

ces roches que la présence des débris d'êtres organisés fossilisés. Nous avons besoin de connaître le résultat d'études entreprises pour éclaircir cette particularité. Déjà nous avons engagé M. Lebrun à s'en occuper, et il n'a pu encore réunir qu'un aperçu, particulièrement dans les tranchées du chemin de fer, autour de Lunéville, qui le conduira plus tard à résoudre cette question. On la croyait même hors de toute contestation, en adoptant que ces fossiles du muschelkalk paraissaient avoir été réunis au fond de certains *bassins*, tandis qu'autour de ces bassins ils devenaient *très-rares*, et disparaissaient ordinairement sur les plateaux plus élevés qui s'en éloignaient. C'était aussi l'opinion du docteur Gaillardot, ce géologue si clairvoyant, qui, le premier, avait vu des ossements fossiles dans le muschelkalk de la Lorraine, et il l'appuyait en établissant que ces fossiles avaient été roulés et déposés dans les eaux fortement agitées, vu l'usure des coquilles et la dissémination des grands ossements séparés de leur squelette. Mais on observe aussi des ossements sur les plateaux et hors des dépressions du sol qui, à la vérité, ont pu être autrefois des bas-fonds, des bassins où se retiraient les eaux.

Quoi qu'il soit arrivé à ces époques reculées, M. Lebrun a choisi dans les environs de Lunéville les roches du muschelkalk similaires, mises en comparaison pour celles qui contiennent des fossiles et pour celles qui n'en renferment point, et voici comment il les classe par séries superposées à l'exclusion de l'étage supérieur, comprenant les roches de Chaufontaine et de Sainte-Anne.

### I° MUSCHELKALK SANS FOSSILES.

Provenant du sommet des coteaux et hors du bassin coquillier de la Meurthe.

A. Étage de la roche.

B. Calcaire à myophories.

C. Étage des marnes blanches.

D. Calcaire à terébratules.

Ces échantillons de roches, au nombre de 12, ont été choisis dans la première tranchée du chemin de fer, à quatre kilomètres de Blâmont et dans la carrière au-dessus de Saint-Antoine. Quelques-uns offrent encore à la loupe des traces de fossiles, d'autres présentent des particularités mentionnées sur les étiquettes.

### II° MUSCHELKALK AVEC FOSSILES.

E. Calcaire de l'étage de la roche ; coquilles et ossements très-nombreux ; carrière de Blainville.

F. Calcaire à myophories ; type des carrières de Mont et de Mortagne.

G. Calcaire à térébratules ; type des carrières de Rehainviller.

Les fossiles de la période oolitique, bien plus nombreux que ceux du muschelkalk, ont encore été augmentés en 1856. Nos collègues, MM. Gaulard et Chapellier, ont déposé au musée vosgien d'énormes *spécimens* des Plagiostoma giganteum et Hermanni ; des échantillons bien conservés de Pecten æquivalvis, de Trigonia costata, trouvés dans les arrondissements de Mirecourt et de Neufchâteau.

Le docteur Lamoureux avait envoyé, il y a déjà bien des années, un certain nombre de fossiles de l'oolite supérieure de Séchamps, près de Nancy, où se trouvaient plusieurs espèces d'ammonites, et plus particulièrement celle que l'on croyait pouvoir rapporter à l'Ammonites Murchisonæ *Sow*. M. d'Orbigny a comparé le fossile de Séchamps avec celui d'Angleterre, et il y a trouvé des différences assez tranchées pour établir une nouvelle espèce et lui appliquer le nom d'Ammonites Guiballianus (1), en souvenir de notre collègue, M. Guibal, qui lui avait procuré des coquilles fossiles de la Meurthe, et qui méritait bien cette distinction par ses recherches

(1) D'Orbigny. *Palæontologie française ;* tome II, page 259, table 75.

géologiques sur ce département. Il nous restait de grands échantillons de cet Ammonites Guiballianus, nous les avons placés au musée à côté des anciens, avec le Pleurotomaria anglica (Trochus *Sow.*) provenant de la même localité.

Des recherches faites par M. Lebrun, en suivant la tranchée d'une route nouvelle de Vandœuvre à Houdemont, près Nancy, dans le lias supérieur, ont amené des découvertes palæontologiques assez importantes. Cette localité a offert à M. Lebrun une couche d'un calcaire dit à *Monotis* (1), riche en fossiles parmi lesquels il a observé pour la première fois, dans le lias de la Meurthe, des ossements fossiles qui appartiennent à des côtes de sauriens et qui pourront être analogues à celles de l'Ichthyozaurus du Lias de Limes regis, en Angleterre. Ce calcaire à monotis se compose de roches compactes et schisteuses, d'une argile plus ou moins sableuse, micacée, renfermant des galets de forme et de grandeur diverses, pétris eux-mêmes de fossiles comme la roche compacte. M. Lebrun s'occupe d'un mémoire détaillé, avec des dessins de coupes de ce terrain dans toute son épaisseur, mémoire qu'il se propose d'offrir à la Société d'Émulation des Vosges.

Nous nous contenterons aujourd'hui d'énumérer les principales pièces déjà déposées au musée vosgien. Elles offrent une grande plaque de la roche où sont incrustées plusieurs côtes de sauriens, des Ammonites Walcotii *Sow.* striatus? Posidonia liasina *Hœning.*, Monotis substriata, *v. Munst.*, (Avicula substriata), Inoceramus cinctus et dubius *Goldf.*, une Corbula, des alvéoles des cones internes de Bélemnites, beaucoup de petits fossiles dont plusieurs microscopiques, rentrant dans la classe des poissons, ou voisins des turbo,

(1) Cette couche du calcaire à Monotis à Vandœuvre est peu connue et peu riche en échantillons de Monotis, tandis que de l'autre côté de la vallée de la Meurthe, au-dessus d'Essey, ce fossile est très-abondant. Il se retrouve aussi à Maron, Liverdun et au-dessous de Chavigny, et nous aurons l'occasion d'en déposer au musée, provenant de ces localités.

ou pouvant appartenir aux spirorbes. Les galets (boules ou nodules), tantôt calcaires, tantôt sableux, sont pétris des fossiles que nous venons d'indiquer : ils affectent toutes sortes de formes et de grandeurs et sont plutôt aplatis qu'arrondis. Nous en avons obtenu de grands et magnifiques spécimens formant, par suite de la cassure, des plaques entièrement recouvertes de fossiles. Ils se brisent facilement, sont souvent cloisonnés (*Lusus.*) avec calcaire cristallisé en rhomboïde dans les fissures. Cette tranchée de Vandœuvre est une mine féconde pour la géologie de la Meurthe. Les champs qui l'avoisinent sont remplis de galets analogues roulés et isolés, à grains souvent sableux sans fossiles, ou à pâte calcaire remplie de fossiles, mais différents de ceux de la couche à monotis. Ces galets sont en effet à un niveau plus bas et paraissent provenir de la couche du grès supraliasique, à raison des Térébratules caractéristiques de ce terrain et des Plicatula pectinoïdes, avec Avicula inæquivalvis. M. Lebrun traitera dans son mémoire de ces différences, et ce travail viendra bien certainement fournir de précieux renseignements sur la formation du lias supérieur de la Meurthe, qui existe aussi dans notre département, mais qui attend un géologue pour nous le faire mieux connaître que ce que nous en savons maintenant.

Nous devons de rechef à M. Doridant un grand morceau poli du lias de Lowestoft, en Angleterre, où a été mise à nu la nacre d'une grande valve d'huître, pétrification qui porte dans le pays le nom de *mère des huîtres :* à côté se trouve encore une coupe verticale de l'Ammonites Davæi *Sow.*, où la forme des loges est parfaitement conservée. Cette pièce est sans contredit un des ornements de la période oolitique au musée vosgien.

La Commission de surveillance avait à tenir des engagements pris envers M. Pecchioli, de Florence, dont les dons en objets d'histoire naturelle de la Toscane sont si nombreux et si précieux au musée vosgien. Elle s'est occupée de réunir des mollusques terrestres et fluviatiles, des coléoptères et des

fossiles les plus rares des Vosges : elle y a ajouté une série de pétrifications choisies parmi celles de la Moselle, de la Meurthe et de la Meuse, au nombre de cent espèces que nous avaient envoyées MM. Gaulard et Miche... Nous n'avons retenu, des raretés que partageait avec nous notre généreux collaborateur de Mirecourt, qu'un polypier du Coralrag de Dun (Meuse) nommé Stylina Gaulardi *Mich.* (1), comme preuve du souvenir de M. Michelin, pour les communications palæontologiques que lui avait données notre compatriote pendant la confection de sa monographie. La Commission de surveillance ne peut toujours se contenter d'adresser de simples remercîments aux personnes qui enrichissent le musée; elle est obligée de faire pour les musées et pour les naturalistes (qui possèdent aussi des collections particulières) des envois analogues à ceux qu'elle obtient. Cette réciprocité n'est pas petite besogne, mais *donner* cause autant de plaisir que *recevoir*.

Notre collaborateur, M. Laurent, a rapporté un grand et bel échantillon du tuf calcaire de la fontaine pétrifiante de Vittel, et augmenté ainsi la collection des terrains récents.

La connaissance de ces terrains modernes n'est pas encore assez avancée dans le département des Vosges, et comme ces terrains sont ceux plus particulièrement consacrés aux opérations agricoles, ils exigent toute l'attention des géologues (2). Notre savant Hogard nous a donné en 1845 une carte intitulée : *Esquisse géologique des terrains superficiels des Vosges*, où se trouvent indiqués la tourbe, les éboulements, les alluvions des rivières, la terre végétale et le détritus des roches sousjacentes, formés avec ou sans le concours des eaux ; les dépôts de transport et de comblement avec sables,

(1) Michelin. *Iconographie zoophytologique*, p. 97, pl. 21, fig. 5.

(2) Plusieurs ouvrages ont déjà été publiés sur ce sujet. Il vient de paraître à Berlin un *manuel* écrit en allemand pour les agriculteurs, etc., par le docteur Thommer, volume in-8°, avec carte géologique ; il mériterait une traduction française et pourrait être utilisé dans plusieurs de nos départements.

galets, terres argileuses et calcaires; enfin les dépôts de l'époque glaciaire, moraines et blocs erratiques. Déjà, en 1842, M. Hogard avait publié ses recherches sur les moraines et les dépôts de transport et de comblement, accompagnées d'un grand nombre de planches; plus tard, en 1846, un atlas représentant des croquis et coupes pour servir à l'explication de la constitution géologique des Vosges; enfin, en 1848, son *Coup d'œil sur le terrain erratique des Vosges.* Tous ces travaux sur le sol vosgien, réunis à ceux que nous devons en outre à M. Hogard et aux autres géologues qui nous l'ont fait connaître, sont extrêmement précieux et peuvent conduire à l'établissement d'une carte dressée sur une grande échelle, par conséquent très-détaillée, parcellaire même, de toutes les couches de nos terrains superficiels. Les fouilles que M. Hogard a fait exécuter pour l'établissement des voies de grande communication lui ont fourni les moyens les plus sûrs pour apprécier l'étendue et la composition de toutes ces formations récentes. Nous désirons qu'il puisse bientôt reprendre un travail d'une aussi grande utilité *pratique,* et l'achever avec toute la perfection dont il est capable. Nous aimons à croire que le Conseil général, toujours empressé à augmenter le bien-être de notre population, saurait encore voter les dépenses nécessitées pour l'exécution d'une pareille carte, qui serait le complément de toutes les entreprises géologico-vosgiennes exécutées aux frais du département.

Nous avons antérieurement réuni au musée vosgien un certain nombre d'échantillons de ces terrains superficiels; nous continuerons à les augmenter et nous y ajouterons ce qu'il nous sera possible d'obtenir d'analogue des départements limitrophes. Déjà, dès cette année, l'inépuisable générosité de notre collègue, M. Lebrun, nous a permis d'y déposer une série de matériaux de ces terrains modernes de la Meurthe, dont il s'occupe de dresser la carte.

Nous avons trouvé dans ce premier envoi 18 morceaux caractéristiques bien choisis, représentant :

A. La grande alluvion siliceuse sans fossiles où existent le

sable agglutiné par un ciment ferrugineux et des poudingues, de la carrière de Beaumont.

B. L'alluvion argileuse contenant des ossements récents, sables et cailloux roulés, formant ce qu'on appelle terre à potier, du paquis Mossus près Lunéville, et des nodules d'une argile très-alumineuse au versant ouest de la côte de Léomont.

C. La grouinière à la base de l'oolite, ainsi nommée du mot *Grouine* à Nancy, formée de gravier à éléments calcaires dans l'oolite, renfermant des os de grands pachydermes et provenant de la *Grouinière* de M. Patin, à Boudonville.

D. Le remplissage des fissures de l'oolite inférieure avec les mêmes fossiles que ceux de la *Grouine;* du fer agglutiné par un ciment ferrugineux, de la côte de Malzéville, ou du fer en grains irréguliers à la surface du sol dans les vallées de l'Euron et de la Vezouze.

E. L'anagénite et remplissage des vallées par des débris de roches voisines sans fossiles.

F. Enfin des tufs anciens et modernes, incrustations des eaux de sources et de ruisseaux, avec fossiles végétaux (récents), coquilles fluviatiles terrestres et friganes.

Cette dernière catégorie des terrains récents se compose, dans l'envoi de M. Lebrun, d'incrustations très-curieuses des environs de Nancy et Lunéville. Ces six dépôts superficiels ne sont pas les seuls qui existent dans le département de la Meurthe; des recherches ultérieures, par M. Lebrun, en feront connaître beaucoup d'autres, et il saura aussi mettre à profit les travaux des géologues de la Meurthe sur cette matière (1).

Ces connaissances acquises dans les Vosges et la Meuse

(1) M. Husson, dans son *Esquisse géologique de l'arrondissement de Toul*, fournit de bons renseignements sur la période récente, dont il est aussi question dans la *Statistique de la Meurthe,* par M. Guibal, et dans l'*Aperçu de la Constitution géologique du département de la Meurthe*, par M. Levallois.

permettront de classer les terrains superficiels d'une manière satisfaisante et capable de les faire reconnaître par les agronomes, dans le but de n'y entreprendre que des cultures auxquelles sera plus particulièrement propice la nature géologique de chaque lambeau du sol.

Le généreux M. Saucerotte a fait don au musée, de son plan en relief de la chaîne des Vosges, à partir des Donons jusqu'à Saverne, où l'on peut reconnaître parfaitement la configuration des montagnes et juger de leur nature géologique par la teinte des couleurs consacrées à chaque formation. Nous devons désirer que M. Saucerotte continue ce travail qui surpasse pour le relief tout ce que peuvent offrir les cartes géologiques.

## BOTANIQUE.

De nouvelles stations de plantes rares ou non encore mentionnées sur nos catalogues dans l'étendue du département, ont été signalées. L'Amélanchier (1) conjointement avec le Cotoneaster (2), existent dans les interstices des rochers de la pente méridionale du Hohneck : le Saxifraga decipiens *Ehrh.* se rencontre à la base des rochers humides et aux bords de plusieurs ruisseaux qui s'échappent de cette montagne, comme au voisinage du lac de Lispach. Cette plante est donc une espèce spontanée aux Vosges, et n'y a pas été introduite des Alpes comme on l'avait avancé. Une seconde localité pour le Corallorhiza Halleri *R. Br.*, a encore été découverte par M. D. Pierrat, qui a recueilli cette rare orchidée à Frimont, commune de Rochesson, dans des lieux à demi-ombragés. La fragilité de cette plante en rend la récolte très-délicate, toutefois M. Pierrat nous en a envoyé des échantillons pour l'herbier vosgien. M. Chapellier a observé autour d'Épinal, dans les haies et les prés, la Dame d'onze-heures (3), espèce

(1) Mespilus Amelanchier *Linn.*
(2) Mespilus Cotoneaster *Linn.*
(3) Ornithogalum umbellatum *Linn.*

nouvelle pour la flore vosgienne, assez répandue toutefois sur l'alluvion de la Meurthe et de la Moselle. M. le docteur Berher a revu dans la formation du muschelkalk des espèces que nous ne connaissions encore que dans le calcaire jurassique, et comme il connaît très-bien la végétation de l'arrondissement d'Épinal, il a pu déposer dans l'herbier un certain nombre d'espèces en échantillons bien préparés. M. l'avocat Thouvenel, de Remiremont, a remarqué en 1856, dans les pâturages du Tholy, une variété notable du narcisse des prés (1) que nous avons fait rechercher par M. Délon, instituteur, au mois d'avril 1857, dans la même localité. Ce narcisse acquiert une haute taille, sa corolle est plus grande et son nectaire deux fois plus court que celui du narcisse des prés ordinaires, ce qui le rapproche du Narcissus incomparabilis *Mill.*, qui croît dans le midi et l'ouest de la France. Nous l'avons introduit dans nos jardins afin de nous assurer au printemps prochain si nous devons le rapporter à cette dernière espèce ou n'en faire qu'une variété du Pseudo-Narcissus. Dans ce pâturage du Tholy croissait aussi l'Ornithogalum umbellatum dont nous parlions il y a un instant, et que l'on cultive dans quelques jardins des Vosges. M. Reuss, professeur au collége de Mirecourt, botaniste très-instruit, s'occupe de recherches sur la végétation spontanée de cet arrondissement et a déjà réuni un certain nombre d'espèces de plantes que nous n'avions indiquées, dans la statistique du département, qu'autour de Neufchâteau. M. Demange, instituteur à Gemaingoutte, qui se livre à l'étude des végétaux, a recueilli, en grande quantité, dans les bois voisins de cette commune, le Dentaria pinnata *Lamk.*, et le *Goodyera rupens* R. Br., à la Behouille, forêt communale de Coinches : cette orchidée n'avait pas encore été observée dans notre département. Notre collègue, M. Jacquel, a revu dans les lieux humides et boisés de la montagne d'Ormont, près de Saint-Dié, le Pyrola secunda dont la station est plus

(1) Narcissus Pseudonarcissus *Linn.*

particulièrement la vallée de la Vologne, près de Gérardmer et de la base du Hohneck.

Nous aurons à mentionner toutes ces localités sur le catalogue méthodique de l'herbier des Vosges, dont la rédaction reste confiée à notre collaborateur M. Chapellier, qui apporte une extrême attention à conserver et à perfectionner cet herbier, à renouveler les vieux échantillons et à remplacer ceux encore incomplets.

Nous avions pensé, en vous en entretenant, Messieurs, dans notre rapport pour 1854, que nous en avions fini avec quelques espèces polymorphes du genre Épervière, du Hohneck, et voici que le docteur Godron, dans le 1er volume de la 2e édition de sa *Flore lorraine* (qui vient de paraître), change en partie la nomenclature qu'il adoptait en 1843 pour plusieurs de ces espèces alors encore litigieuses; qu'il en donne des descriptions nouvelles, avec l'espoir qu'elles feront cesser à l'avenir les hésitations et les incertitudes spécifiques. C'est ainsi que notre Hieracium prenanthoïdes prend le nom d'Hieracium præruptorum, l'espèce de Villars nommée prenanthoïdes en étant différente; que l'Hieracium gothicum *Kirschl.* devient l'hieracium Magistri (1), attendu que le gothicum qui croît en Suède ne se trouve pas au Hohneck. Notre savant floriste lorrain adopte maintenant l'Hieracium cydoniæfolium *Vill.,* que nous regardions comme une variété de notre prenanthoïdes, avec des feuilles plus larges amplexicaules et des fleurs d'un jaune plus foncé : il conserve l'Hieracium Schmidtii *Tausch.,* sans contredit le plus variable et le plus répandu sur la pelouse du sommet des Vosges et que nous connaissions sous le nom de pallidum. Notre Hieracium

(1) C'est le docteur Kirschleger qui a établi dans la *Flore d'Alsace* l'Hieracium gothicum *Fries*, mais comme ce n'est pas la plante de Fries, le docteur Godron ne l'a pas salué du nom spécifique *Kirschlegeri*, nom qui choque un peu les oreilles françaises, et il a préféré celui de *Magistri*, qui rappelle le pseudonyme : *maître Friderich*, dont le docteur Kirschleger signe ses feuilletons.

lanceolatum *Vill.* ne paraît plus être aujourd'hui l'espèce ainsi nommée par Villars : le docteur Godron croit y avoir reconnu l'Hieracium auratum *Fries*, tandis que notre collègue Soyer, qui a fait une étude particulière des épervières, croit y trouver les caractères de l'*Hier. crocatum* Fries. Mais ces deux espèces du botaniste suédois sont si voisines, qu'il est possible qu'elles n'en forment qu'une seule. Le célèbre Fries a adressé des graines de cet H. auratum au docteur Godron, elles reproduiront l'espèce, et l'on pourra alors reconnaître si elle ressemble aux échantillons de l'herbier normal publié par Fries et sur lequel s'est guidé le docteur Godron pour étudier les espèces du Hohneck. Toutefois, la plupart des épervières de la Suède ne croissent pas en France ; les stations où se plaisent les variations de ce genre produisent des différences de végétation qui causent de continuels embarras pour décider de l'espèce. Ces récentes controverses sur les épervières du Hohneck vont nous obliger pendant l'été de 1857 à faire recueillir chaque quinze jours, par Gérard Martin et ses fils, de Retournemer, nos intelligents collecteurs de plantes vosgiennes, surtout dans les localités périlleuses où notre âge ne nous permet plus de pénétrer, toutes les formes d'épervières de cette sommité de nos montagnes. Ces récoltes nous mettront à même de placer de rechef sous les yeux des botanistes qui ont traité ce genre monographiquement, des *spécimens* complets de chaque forme qui conduiront enfin à établir positivement ce qui sera espèce ou variation.

L'herbier général a aussi obtenu de notables augmentations, surtout en plantes cultivées dans les jardins des Vosges. La culture des plantes se répand de plus en plus dans nos contrées. Elle commence souvent dans la chaumière par un seul vase fêlé où est élevé avec soin une giroflée ou un œillet. Elle se propage insensiblement dans la plupart des maisons et arrive à occuper des parterres fort étendus et de vastes serres-orangeries dans les jardins des familles aisées. C'est merveille, pendant la saison d'été, d'entrer dans ces jardins et d'y pouvoir admirer des centaines d'espèces de plantes plus admirables,

plus élégantes les unes que les autres, par leur vigoureuse ou délicate végétation, par l'organisation variée à l'infini et toujours gracieuse de leurs fleurs à nuance de couleurs les plus tendres et les plus foncées, répandant une odeur suave et dont plusieurs fournissent d'excellents fruits. Les personnes qui ont le bonheur de jouir de ce spectacle y trouvent des délassements à bien des fatigues corporelles et de contention d'esprit, des récréations, des joies inexprimables, et sont bientôt éprises de cette curiosité si naturelle de connaître le nom, la patrie, les propriétés de ces plantes. Ces connaissances s'acquièrent par un herbier bien organisé, et voilà la raison qui nous porte sans cesse à enrichir celui du musée. L'hiver aux Vosges est long, mais nos riches propriétaires possèdent des serres chaudes qui abritent du froid des plantes plus curieuses, plus étonnantes encore que celles qui croissent en pleine terre. Dans ces serres se plaisent des fougères des régions intertropicales, dont le feuillage étonne souvent la vue par la multiplicité et la finesse des découpures. Aussi avons-nous eu soin d'augmenter la collection de ces fougères dans l'herbier général, par celles cultivées dans nos jardins, et, en outre, par les espèces que nous avions obtenues des différentes régions du globe. Nous avons surtout réuni celles de nos colonies des îles Marquises, de la nouvelle Calédonie, dont nous vous avons déjà entretenus l'année dernière. Notre ami M. Lenormand, de Vire, nous a transmis de nouveaux échantillons de ces colonies et permis d'en placer au musée vosgien.

Notre tâche dans l'arrangement des herbiers ne s'est pas bornée à ce que nous venons de vous dire, Messieurs. Le 14e volume du *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, publié par Ad. de Candole, ayant paru en 1856, nous avons dû continuer à disposer les familles de plantes de nos collections d'après ce Prodrome comme nous l'avions pratiqué pour les familles précédentes. Ce 14e volume renferme la famille des polygonacées dont bon nombre font partie de notre Flore, mais aussi celle des Protéacées dont aucune espèce n'existe en Europe. Nous avions pu déjà enrichir

l'herbier général de plusieurs genres de la famille des Protéacées, particulièrement propres au cap de Bonne-Espérance et à la nouvelle Hollande, en échantillons spontanés ou cultivés; nous avons pu, en faisant la revue de nos propres collections, y en ajouter encore d'autres. Ces représentants de la famille des Protéacées au musée vosgien acquièrent un intérêt plus positif depuis que le célèbre Heer nous a fait connaître, dans son *Flora tertiaria helvetiæ*, la présence, dans la molasse de Lausane et d'autres cantons de la Suisse, d'un grand nombre d'empreintes de végétaux de la famille des Protéacées qui se trouvent enfouies dans cette formation géologique, avec de magnifiques débris de feuilles gigantesques des Nymphæacées propres aux Indes orientales. La présence de ces empreintes dans les terrains modernes de notre voisinage mérite certes l'attention de nos naturalistes, elle confirme une fois de plus les changements qui se sont opérés successivement dans la végétation de l'Europe. Nous obtiendrons d'ailleurs pour la série des roches de la molasse suisse, déjà très-riche au musée vosgien, de ces empreintes de Protéacées que nous a promis M. Blanchet, et la classification méthodique de ces singulières plantes, dans l'herbier, deviendra un guide pour reconnaître les genres et même les espèces fossiles de cette famille. D'un autre côté, on trouve dans nos serres-orangeries des arbrisseaux toujours verts de ces Protéacées; nous avons eu soin, comme nous l'indiquions il y a un instant, de les introduire dans l'herbier.

Nous avons pu ajouter, à la collection carpologique, des cônes du *Cedrus Libani var. atlantica* des montagnes de Blida, en Algérie.

Notre collègue, le docteur Kirschleger, vous a adressé, Messieurs, la table générale de sa *Flore d'Alsace*, et il vient d'y ajouter une *Revue bibliographique et historique des travaux littéraires relatifs à la Flore d'Alsace et des Vosges, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours.* On y trouve des détails instructifs et d'un haut intérêt sur les recherches persévérantes, pendant trois siècles, des botanistes dont il est question dans cette revue, pour tout ce qui se rattache

à la Flore Alsatico-vosgienne. Le docteur Kirschleger apprécie ces recherches avec la plus parfaite loyauté, le tact le plus délicat d'un critique indulgent qui commande l'attention des lecteurs.

## ZOOLOGIE.

Nous avons à enregistrer la Cigogne noire (Ardea nigra *Linn.*), échassier à plumage noirâtre, à reflets pourpres et à ventre blanc, qui niche dans les forêts et que l'on rencontre dans les marécages écartés. Cet oiseau tué, l'automne dernier, sur les bords de la Moselle, à Dogneville, est un des mieux empaillés de notre collection ornithologique.

MM. Puton frères ont adressé au musée vosgien une série des mollusques terrestres et fluviatiles des Vosges, de la France, de la Corse, etc., dont voici la liste :

Succinea Pfeifferi *Rosm.;* Remiremont.
— humilis *Drouet;* Remiremont.
— arenaria *Bouch.;* Remiremont.
Helix glacialis *Fer.;* mont Cénis.
— limbata *Drap.;* Dieppe.
— sylvatica *Drap.;* Berne.
— tarbelliana *de Grat.;* Dax.
— concinna *Jeff.;* Remiremont.
— pyramidata *Drap.;* Grasse.
— auricoma *Fer.;* la Havane.
— trochoïdes *Poir.;* Arles.
— Dupotetiana *Terv.;* Oran.
— hieroglyphicula *Mich.;* Oran.
— Cirtæ *Terv.;* Constantine.
— muralis *Mich.*; Sicile.
— niciensis *Fer.;* Toulon.
— serpentina *Fer.;* Corse.
— splendida *Drap.;* France méridionale.
— albastrites *Mich.;* Algérie.
— Jeannotiana *Terv.;* Constantine.
— caviosula *Mich.;* Oran.

Helix carascatensis *Fer.;* Hautes-Pyrénées.
— pyrenaica *Drap.;* Pyrénées-Orientales.
— cornea *Drap.;* Haute-Vienne.
— fusca *Mont.;* mont de Marsan.
— plebeia *Drap.;* Remiremont.
— ponentina *Morel;* mont de Marsan.
— rufescens *Peun;* Boulogne.
— strigella *Drap.;* Auvergne.
— galloprovincialis *Dup.;* Marseille.
— carthusiana *Müller;* Bordeaux.
— cinctella *Drap.;* Drôme.
— rufilabris *Jeff.;* Saasbach (Baden).
— rudiatula *Ald.;* Remiremont.
— trochilus *Poir.;* Var.
— elegans *Gmél.;* Agen.
— lenticula *Fer.;* Pyrénées-Orientales.
— explanata *Müller;* Hérault.
— intersecta *Poir.;* Agen.
— obvia *Hartm.;* Hongrie.
— neglecta *Drap.;* Agen.
— rugosiuscula *Mich.;* Agen.
— apicina *Lamk.;* Toulouse.
— striata *Drap.;* Lyon.
Bulimus limnoïdes *Peif.;* Martinique.
Glaudina procerula *Morel;* Algérie.
Pupa quadridens *Drap.;* Pyrénées-Orientales.
— pyrenæaria *Mich.;* Pyrénées-Orientales.
— Farinesii *Desm.;* Pyrénées-Orientales.
— megacheilos *Jan.;* Pyrénées-Orientales.
Megarpira elata *Küst.;* Brésil.
Pomatias maculatum *Jan.* et *Ch.;* France méridionale.
— carthusianum *Dup.;* grande Chartreuse.
Plaorbis Beckii *Dunker;* Montevideo.
— fontanus *Curt.;* Charmes.
— imbricatus *Müll.;* Troyes.
Physa acuta *Drap.;* Lyon.

Physa fontinalis *Lin.*; Oise.
Melania amarula *Lamk.*; Inde.
— fasciolata *Oliv.*; Algérie.
Lymnæa corvus *Gmél.*; Strasbourg.
Valvata cristata *Müll.*; Troyes.
Paludina Romossi *Beuron*; Malabar.
— dissimilis *Müll.*; Malabar.
— bulimoïdes *Oliv.*; Égypte.
Bithinia ferrussiana *Dem.*; Toulouse.
Unio pianensis *Farines*; Pyrénées-Orientales.
— Aleronii *Massot*; Pyrénées-Orientales.
Cyclas rivalis *Müll.*; Charmes.
— nucleus *Stud.*; Troyes.
Pisidium cinereum *Ald.*; Remiremont.
— pusillum *Jenn.*; lac de Lispach (Vosges).
— pulchellum *Jenn.*; Oise.
— amnicum *Müll.*; Oise.

MM. Puton ont en outre enrichi le musée d'un certain nombre de coléoptères, tels que :

Nebria hellwighi *Panz.*; Carinthie.
Aëtophorus imperialis *Germ.*; Paris.
Carabus clathratus *Lin.*; Béziers.
— Lotharingus *Dej.*; Béziers.
— irregularis *Fabr.*; Forêt-Noire.
Amara convexiuscula *March.*; Dieppe.
Argutor amaroïdes *Dej.*; Pyrénées.
Omaseus meridionalis *Dej.*; Béziers.
Harpalus ferrugineus *Fabr.*; Berlin.
Bradycellus pubescens *Payk.*; Dieppe.
Bembidium concinnum *Putz.*; Dieppe.
Scydmænus Hellwighi *Fabr.*; Fontainebleau.
Peltis ferruginea *Lin.*; Pyrénées.
Aphodius alpinus *Scop.*; Carinthie.
Triodonta aquila *Muls.*; mont de Marsan.
Anthaxia millefolii *Fabr.*; France méridionale.
Anobium tessellatum *Fabr.*; Paris.

Xyletinus testaceus *Dufts.*; France méridionale.
Ochina hederæ *Müll.*; Paris.
Hylurgus ligniperda *Fabr.*; France méridionale.
Parmena fasciata *Villars*; Toulouse.
— solieri *Muls.*; Marseille.
Gracilia brevipennis *Muls.*; Mont de Marsan.
Rynchites parellinus *Schh.*; Carinthie.
Polydrusus salscola *Fairmaire*; Dieppe.
Peritelus senex *Schh.*; Béziers.
Otiorhynchus obsitus *Sch.*; Carinthie.
— planatus *Herbst.*; Styrie.
— gemmatus *Fabr.*; Carinthie.
— chlorophanus *Sch.*; Carinthie.
Rhinocyllus Lareynici *J. Duv.*; Béziers.
Mononychus pseudacori *Fabr.*; Paris.
Cassida sanguinosa *Suffr.*; Remiremont.
— oblonga *Illig.*; Remiremont.
Lima longicolla *Suffr.*; Remiremont.
— 20 punctata *Scop.*; Remiremont.
Phratora tibialis *Suffr.*; Remiremont.
Gonioctena rufipes *Deger.*; Remiremont.
Altica fuscipes *Fabr.*; Remiremont.
Clythra læviuscula *Rotz.*; Remiremont.
Pachybrachis hieroglyphica *Fabr.*; Strasbourg.
Novius cruentatus *Muls.*; Berlin.
Exochomus auritus scriba; Paris.

Notre collègue, M. le curé Jacquel, a aussi augmenté la collection entomologique de 56 espèces de coléoptères observés dans notre département; plusieurs sont nouveaux pour notre faune vosgienne. Il y a ajouté quelques espèces des Pyrénées, avec le catalogue méthodique suivant :

CARABIQUES.

Clivia polita *Dej*.
Lebia cyanocephala *Fabr*.

Elaphrus cupreus *Mey.*
Nebria Lafrenayi *Dej.*; Pyrénées.
Patrobus rufipes *Fabr.*
Calathus circumceptus *Germ.*; France méridionale.
Trechus secalis *Payk.*
Bembidium areolatum *Creutz.*
— bistiatum *Meg.*
— foraminosum *Sturm.*
— bipunctatum *Fabr.*
— modestum *Fabr.*
— femoratum *Dej.*
— decorum *Zenk.*
— obtusum *Dej.*

HYDROCANTHARES.

Graphoderus cinereus *Fab.*
Haliplus ferrugineus *Lin.*
— cæsus *Dufts.*
Hydroporus duodecimpunctatus *Fabr.*
— picipes *Fabr.*
— lineatus *Fabr.*
Gyrinus marinus *Gys.*
— minutus *Fabr.*

STERNOXES.

Cratonychus brunnipes *Zeigl.*
Sericosomus brunneus *Fabr.*
Dolopus marginatus *Fabr.*

MALACODERMES.

Cantharis violacea *Payk.*
Malachius marginellus *Fabr.*
— pedicularius *Fabr.*
Dasytes nobilis *Illig.*

TEREDILES.

Anobium denticolle *Panz.*
— pertinax *Fabr.*

CLAVICORNES.

Necrodes littoralis *Fabr.*
Silpha thoracica *Fabr.*
— obscura *Fabr.*
Scaphidium quadrimaculatum *Fabr.*
(1) *Dendrophilus pygmæus *Payk.*
* — punctatus *Payk.*
Hister cadaverinus *Payk.*
* — neglectus.
Ips ferruginea *Fabr.*
— quadrinotata *Fabr.*
Nitidula marginata *Fabr.*
Cercus pedicularius *Fabr.*
*Cryptophagus hirtus *Gyllesch.*
— scaninus *Linn.*
*Sapinus piceus *Payk.*
Elmis æneus *Müll.*
* — Maugelii *Latreille.*
* — Germari *Mark.*

LONGIÇORNES.

Criocephalum rusticum *Fabr.*
Rhyapanthia cardui *Fabr.*
Pachita viginea *Lin.*

CHRYSOMELINES.

*Chrysomela hemisphærica *Germ.*
* — marginata *Linn.*

(1) L'astérisque indique les espèces nouvelles.

Le célèbre oculiste M. Tadini, notre collègue, ayant opéré avec le plus grand succès, dans notre département, plusieurs personnes affectées de cataracte, a rencontré des cataractes *noires* et a bien voulu déposer au musée vosgien trois cristallins frappés de cette altération morbide. M. Tadini observe que Wenzel, Weller et plusieurs autres oculistes ne paraissent pas avoir rencontré, dans la pratique, ces cataractes noires, ce qui l'a engagé à faire le dépôt de ces trois pièces au musée vosgien. M. Tadini nous apprend que le cristallin, dans la cataracte noire, n'est pas plus gros que dans la cataracte ordinaire, qu'il est même plus petit, pas susceptible de se briser en tombant à terre, par conséquent assez solide pour être enlevé promptement et sûrement en son entier.

Nous aurions pu placer encore sous vos yeux, Messieurs, d'autres listes de coquilles vivantes terrestres et fluviatiles et d'insectes de la Toscane, que nous devons à M. Pecchioli; nous les ajouterons à celles des minéraux d'Italie, et plus particulièrement de ceux engendrés dans les volcans, que ce généreux correspondant a préparés pour le musée vosgien et que nous recevrons incessamment.

J'arrive, Messieurs, à vous exprimer les regrets qu'éprouve la Commission de surveillance du musée, et que vous partagez avec elle, de la perte prématurée de notre laborieux collaborateur Michel-Ernest Puton, né à Remiremont le 15 mai 1806 et décédé dans cette ville le 26 août 1856.

L'étude de l'histoire naturelle a été la principale occupation de toute sa vie; il trouvait dans cette étude des jouissances pures, des consolations à des revers de fortune et à toutes les tribulations de la vie. Son beau-père Resal, ami zélé de cette belle science, avait su développer de plus en plus ce penchant, en l'aidant de ses conseils et en plaçant entre ses mains les ouvrages capables de le guider sûrement dans cette carrière. Aussi Puton était-il heureux quand il pouvait parcourir nos montagnes avec ses jeunes amis, ou s'entretenir avec les savants livrés par état à des recherches sur les merveilles de la création. Il s'intéressait à toutes les branches dont

traite l'histoire naturelle, réservant toutefois plus particulièrement son application à la géologie. Nous l'avons vu assister aux divers congrès scientifiques qui se tenaient en France, en Allemagne, en Suisse; devenant un membre actif dans les sections des sciences physiques, nous l'avons rencontré en 1847, lors de la réunion dans notre département, de la Société géologique de France (dont il était membre depuis 1833), elle le nomma son vice-président et où il déploya un entier dévouement à tout ce qui pouvait contribuer à illustrer les travaux de cette Société. Il était à la tête de toutes les excursions dans les lieux les plus propices des environs de Remiremont et de Gérardmer, et dissertait savamment dans les réunions sur les faits géologiques controversés.

Puton accueillait avec enthousiasme les géologues qui venaient visiter les Vosges; il a eu l'avantage d'accompagner MM. Élie de Beaumont, Rozet, de Billy dans leurs excursions géologiques, et leur a fourni de précieux renseignements pour les travaux que ces savants ont publiés. Il se réunissait souvent aux Hogard, Jacquiné, Didiergeorge, Colomb, Delesse, Gaulard, Mougeot fils, pour scruter le pays et nous procurer les résultats de recherches sérieuses sur les productions naturelles de notre département. Ces recherches vous sont connues : elles le conduisirent, après l'examen des roches dites primitives, aux formations secondaires fossilifères, et l'étude de la palæontologie devint alors une occupation obligée qui l'amena ensuite à la malacologie. Il reconnut dès lors qu'une fois entraîné dans l'histoire des mollusques, il serait obligé d'y consacrer tout son temps, les spécialités en histoire naturelle étant devenues de rigueur par l'extension que chaque division des trois règnes prend de jour en jour. En conséquence, il réunit tous les matériaux qui étaient indispensables à ses recherches spéciales; son cabinet devint très-riche en tets de mollusques vivants, comme aussi en coquilles fossiles; ses relations avec les conchiliologistes français et étrangers s'étendirent de plus en plus, et il put nous donner, dans la *Statistique des Vosges*, l'énumération des

mollusques avec des observations les plus appropriées à une statistique départementale.

La collection malacologique du musée vosgien lui doit de précieux échantillons et de nombreuses rectifications de synonymie : Puton avait pris la peine de revoir cette collection et d'étudier tous les envois d'espèces non dénommées que recevait le musée. C'était vraiment le collègue qui nous aidait le plus, avec une ardeur soutenue, dans les travaux de classification des mollusques. Nous ne pourrons remplacer de longtemps un pareil collaborateur, quoiqu'il nous reste l'espoir que ses fils voudront suivre ses traces, vu qu'il s'était constamment appliqué, dès leur plus tendre enfance, à leur inculquer le goût des sciences naturelles, sciences qu'ils cultivent déjà avec succès et dont ils viennent de rechef de nous fournir des preuves par de nouveaux dons.

Puton a d'autres titres que celui de naturaliste à la reconnaissance de ses concitoyens : servir utilement son pays était sa devise et ses désirs les plus ardents. Comme géologue il a pu rendre d'importants services au Comice agricole de son arrondissement, dont il avait été le fondateur et le trésorier jusqu'au moment de sa mort. Il ne remplit d'autres fonctions publiques que celles où il pouvait faire le bien. Il était à Remiremont membre du bureau de bienfaisance, administrateur de l'hospice et fondateur de la caisse d'épargne.

C'est au milieu de ces paisibles et utiles occupations que la maladie l'a ravi en peu de semaines à sa famille et à ses amis, et dans la vigueur de l'âge, à 50 ans.

Puton a publié un *Essai sur le métamorphisme des roches des Vosges*, sujet neuf qui a attiré l'attention des géologues, ouvrage qu'il avait communiqué d'abord au congrès scientifique de France réuni à Metz en 1837, et qui est souvent cité dans la description de la carte géologique de France et dans tous les ouvrages sur le métamorphisme des roches qui ont paru depuis la publication de ce mémoire. Son *Essai sur les mollusques des Vosges*, qui fait partie de la *Statistique* de ce département et qui date de 1847, avec celui sur le métamor-

phisme dont il vient d'être question, sont les deux ouvrages les plus importants de notre collègue et qui le placent au premier rang des naturalistes vosgiens.

Plusieurs sociétés savantes l'ont admis dans leurs rangs, à titre de membre correspondant, en voici la liste :

Société géologique de France, 1833.

Société d'histoire naturelle de la Moselle, 1836.

Société d'Émulation des Vosges, 1837.

Société royale des sciences, lettres et arts, de Nancy, 1847.

Société philomatique de Verdun, 1847.

Société d'Émulation du Doubs, 1847.

Société des Sciences naturelles de Sémur, 1847.

Société d'Histoire naturelle de Fribourg, 1848.

Puton s'était aussi occupé d'archéologie en formant une collection de médailles romaines, ce qui l'avait fait désigner par M. de Caumont comme inspecteur des monuments historiques du département.

Je n'essayerai pas, Messieurs, de vous entretenir de la douleur que m'a causée la séparation inattendue de mon ami. J'aimais Puton comme un fils, j'attachais la plus grande importance à tous ses travaux, que j'avais encouragés et soutenus pendant plus de 25 ans. Je comptais beaucoup sur lui pour continuer l'œuvre commencée sur les ressources que peuvent procurer à nos concitoyens les études sérieuses et persévérantes des productions naturelles de notre département.

# RAPPORT

FAIT A M. LE PRÉFET DES VOSGES

sur les

## ACCROISSEMENTS DES COLLECTIONS

DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL,

pendant l'année 1856,

PAR M. JULES LAURENT,

Directeur.

---

MONSIEUR LE PRÉFET,

Les collections d'objets d'art et d'archéologie du musée départemental ont reçu, dans le courant de l'année 1856, de nouveaux accroissements.

La collection numismatique s'est augmentée de cent soixante monnaies, jetons et médailles en or, argent et bronze, des temps anciens et modernes.

Les monnaies romaines sont d'Antoine et de Cléopâtre, d'Auguste, de Vespasien, Trajan, Marc-Aurèle, Geta, Maximin, Aurélien, Tacite, Florien, Probus, Maxence, Licinius le père, Licinius le jeune, Constantin-le-Grand, Crispus, Constantin II et Julien II.

Les pièces gauloises, toutes émises dans la Gaule belgique, sont au type du sanglier, à celui du taureau avec les légendes *Germanus-Indutillii*, et des imitations barbares des statères de Philippe II de Macédoine.

Les monnaies françaises sont des oboles de Lothaire et de Charles-le-Simple, cette dernière frappée à Toul, TVLLO en une seule ligne; un double *parisis* de Philippe IV; un demi-écu d'or de Charles IX, une petite monnaie d'argent de Louis XIV et une monnaie d'essai de Louis XV : des deniers et des oboles de Gicen frappés au nom de Geoffroi, d'Anjou, émis par le comte Foulque, de Châteauroux par Eudes l'ancien, de Châteaudun et de Chartres sans nom de prince, de Nevers au nom de la comtesse Mahaut, de Provence à ceux d'Alphonse d'Aragon et de Charles d'Anjou, de Toulouse frappés par les comtes Raymond IV et Raymond V, un de ces barbares deniers sans légendes frappés en Normandie dans le courant du XI$^{e}$ siècle, des deniers de Champagne au nom de Thiébaut, de Bourgogne, à celui de Hugues IV, de Rheims, frappés pour l'archevêque Guillaume I$^{er}$, de Meaux par l'évêque Gaultier I$^{er}$, et un de ces petits deniers émis dans le XIII$^{e}$ siècle par les évêques de Strasbourg, avec la seule légende *Episcopus-Argentina*.

Les monnaies lorraines appartiennent aux règnes des ducs Jean I$^{er}$, Charles II, Réné I$^{er}$, Réné II, Antoine, Charles III, Henri II et Charles IV; aux épiscopats de l'évêque de Metz, Adalberon III, des évêques de Toul, Conrad Probus et Jean de Sierk, de l'évêque de Verdun, Charles de Lorraine-Chaligny, et au chapitre de Remiremont, au type de saint Pierre à genoux.

La monnaie d'Adalberon est un de ces grands deniers frappés à Épinal dans le courant du XI$^{e}$ siècle, et sur lesquels sont représentés un portail tristyle écrasé au droit et au revers une croix cantonnée de deux globules.

Les jetons ont été frappés pour le sacre de Louis XIV, le baptême du prince impérial, le voyage de la reine Victoria à Paris, le chapitre et quelques échevins de la ville de Metz, les États de Bourgogne pour les années 1659, 1662, 1665, 1680, 1682, 1686, 1692, 1701, 1712, 1725, 1728, 1750; les maires de Dijon, Moreau 1637, de la Croix 1660, Jeanroy, Laborte 1713, Baudinot 1719, le même 1722,

Beurtëur 1739, Rousselot 1766, Raviot 1778 et Moussiot 1787; un jeton frappé pour Claude Frémiot, président au parlement de Dijon, et un autre pour Lorenchet, maire de la ville de Besançon, 1670.

Deux grandes médailles ont aussi enrichi la collection, l'une, en bronze, est du duc de Lorraine, Charles V, que les chances de la guerre tinrent toute sa vie éloigné de ses États, mais qui, cependant, fut célèbre par les victoires qu'il remporta sur les Turcs à la tête des armées impériales; la seconde de ces médailles est en or : c'est celle que le jury international, après l'exposition universelle de Paris, décerna au département des Vosges pour les magnifiques broderies que ses fabricants avaient envoyées à l'exposition.

La collection d'objets de tous genres en matières diverses et de différents temps s'est augmentée d'une statuette en bronze représentant Nehalenia, la bonne déesse des Gaulois, des fibules antiques de formes variées, de longues épingles en ivoire, des cuillères en bronze pour prendre l'encens des sacrifices et une fiole en verre trouvée dans les ruines de Grand; en objets du moyen-âge, une statuette d'évangéliste en cuivre émaillé qui a dû orner un des angles d'un reliquaire du XII^e^ siècle, un vase en bronze à deux goulots aussi du XII^e^ siècle, orné d'une anse destinée à le suspendre sur le feu, et un bassin en cuivre décoré de charmantes arabesques de la renaissance repoussées au marteau.

Le musée a encore acheté deux épées dont l'une, trouvée à Bainville-aux-Saules, est du XIV^e^ siècle, et l'autre, courte, à deux tranchants et en parfait état de conservation, a été déterrée près de Vaxoncourt, dans un lieu appelé le *camp*, où la tradition place un campement de troupes à l'époque des guerres qui désolèrent la Lorraine sous le règne du duc Charles IV. Cette épée, dont la poignée est recouverte en cuir de Cordoue incrusté d'ornements en étain, me paraît être de fabrique espagnole.

Un vosgien, M. Fays, de Gugnécourt, qui, en 1854, était brigadier au 4^e^ des chasseurs d'Afrique, a fait don au musée

d'un casque russe que, pendant la guerre de Crimée, il avait enlevé à la pointe de son sabre.

Un de ces beaux meubles appelés cabinets, si recherchés dans le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, a été acheté pour le musée; il est en écaille et ébène inscrutés d'ivoire avec des arabesques en cuivre repoussé.

Enfin, reconnaissant de ce que l'administration départementale l'avait aidé à suivre à Paris ses études de gravure en médaille, M. Ponscarme qui, il y a deux ans, a remporté le second grand prix de gravure en médaille et en pierre fine à l'école impériale des Beaux-Arts, a envoyé au musée un buste de l'Empereur très-ressemblant et parfaitement modelé.

Tels sont, Monsieur le Préfet, les objets qui ont augmenté nos collections dans le courant de 1856, objets presque tous acquis avec les faibles ressources mises à ma disposition, tandis que la plupart des autres musées des départements ont reçu de M. le Ministre des tableaux et des statues qu'il a distribués au mois d'août dernier.

# NOTICE

SUR

# ANTOINE DUTAC,

LUE EN SÉANCE ORDINAIRE, LE 16 JUILLET 1857,

PAR M. CLAUDEL,

Membre titulaire.

---

Antoine Dutac est né à Épinal à la fin de 1786.

Dès sa plus tendre jeunesse, son goût pour la peinture se révélait déjà, et il donnait au dessin et à la levée des plans presque tout son temps. Appréciant cette intelligence précoce, l'administration l'employa aux travaux du cadastre. Il n'avait que 17 ans, lorsqu'il commença à produire quelques tableaux à l'huile. Son coup d'essai, sa première toile fut une copie du Salvator qui se trouve au musée d'Épinal. Encouragé par cette première épreuve, qui fut remarquée par les connaisseurs, il devint passionné pour la peinture, et, pendant bien des années, il y consacra tous ses moments de loisir. Sa modestie était telle, qu'il considérait la plupart de ses œuvres comme de peu de valeur. Ce fut en 1816 cependant qu'il se signala d'une manière éclatante par son tableau représentant la *Cascade de Tendon*. A la vue de cette toile, Guérin fut saisi d'étonnement, et son admiration fut d'autant plus vive que ce travail était l'œuvre d'un homme qui n'avait obéi qu'à ses inspirations, et n'avait jamais suivi les leçons des grands

maîtres. Admise à l'exposition de 1817, cette œuvre remarquable fut couronnée ; une médaille d'or, accordée à Antoine Dutac, lui apprit le mérite de ses pinceaux.

Ce fut pendant son séjour à Paris que son frère, Pierre Dutac, lui suggéra l'idée de quitter un instant la peinture pour s'occuper d'un travail gigantesque, de la fertilisation des bords arides de la Moselle. Les frères Dutac y épuisèrent leurs dernières ressources; mais en échange ils dotèrent notre pays d'une richesse immense. L'œuvre est là qui témoigne de leurs efforts, déjà si noblement rappelés par M. Leroy, un de vos anciens collègues, dans la séance publique de 1849, efforts, Messieurs, qui m'ont engagé à prononcer sur la tombe d'Antoine Dutac les paroles suivantes :

« En accompagnant les dépouilles mortelles de M. Dutac, nous avons d'abord obéi au sentiment qui, comme collègues, nous liait à cet homme regrettable, mais nous avons encore obéi à cet autre sentiment qui nous commandait de déposer sur sa tombe et d'offrir à sa mémoire notre sincère et profonde gratitude pour les incontestables services que lui et son frère ont rendus à notre pays. Je dis son frère, Messieurs, parce que, pour être justes, nous devons, en ce moment solennel, réunir ces deux noms ; car vous savez tous que l'on doit à l'énergie et à la persévérance de MM. Dutac frères, l'initiative des immenses travaux qui ont transformé en de magnifiques prairies les rives jadis désertes de notre Moselle. En offrant à cette tombe ces quelques mots de souvenir, nous ne payons certes qu'un tribut bien mérité.

» J'exprime même un vœu, vœu très-réalisable et dont l'exécution nous ferait honneur, ce serait d'établir en tête de ces magnifiques prairies, non un monument, mais un simple et modeste bloc de granit, sur lequel serait gravée cette inscription : « *Dutac frères, fondateurs de ces prairies, 1857* (1). »

(1) Dans la séance du 25 juin 1857, la Société d'Émulation a approuvé à l'unanimité le vœu que M. Claudel avait exprimé sur la tombe de M. Dutac, d'élever aux deux frères un modeste bloc de granit, rappelant leurs travaux.

# PROGRAMME DES PRIMES

QUI SERONT DÉCERNÉES

# PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

## DES VOSGES.

---

## GRANDES PRIMES DÉPARTEMENTALES

POUR 1857.

La Société d'Émulation décernera, en 1857, sur les fonds mis à sa disposition par S. E. M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, les primes suivantes :

1° A l'exploitation la mieux dirigée, entretenant le mieux, relativement à sa surface, la plus forte proportion du meilleur bétail,

Une prime de 300 francs;

2° Aux instruments aratoires perfectionnés,

Trois primes de 100 francs.

Chacune de ces primes sera accompagnée d'une médaille en argent.

Les demandes des concurrents devront être adressées au secrétariat de la Société avant le 1er août prochain.

La vérification des titres des concurrents sera faite par une Commission de visite déléguée par la Société d'Émulation.

Les primes seront exclusivement réservées, cette année, à l'arrondissement de Neufchâteau.

# PRIMES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

## POUR 1857.

### 1° Agriculture.

La Société d'Émulation décernera, en 1857, des récompenses consistant en médailles de première et de deuxième classe, primes en numéraire, rappel de médailles et mentions honorables, aux travaux les plus remarquables dans les catégories suivantes :

1° La création des prairies naturelles ;

2° Les perfectionnements dans l'irrigation des prairies naturelles ;

3° L'exploitation des prairies artificielles sur une grande échelle, proportionnellement à la surface du domaine ;

4° Le défrichement et la mise en valeur des terrains improductifs ;

5° Le drainage ;

6° Le reboisement, principalement par les particuliers ;

7° Le repeuplement des cours d'eau par la pisciculture.

Les demandes des concurrents devront contenir l'exposé de leurs travaux et de leurs titres à une récompense. L'exactitude des déclarations y contenues devra être certifiée par le Maire de la commune. La Société se réserve d'ailleurs de faire vérifier ces déclarations par des commissaires de son choix. Les demandes devront être adressées au secrétariat de la Société avant le 1er juillet 1857. Celles qui ne parviendraient qu'après cette époque seront exclues du concours, mais elles pourront être reproduites au concours suivant, avec l'appui d'attestations nouvelles.

Les agriculteurs qui ont déjà obtenu des récompenses dans une catégorie de travaux, à l'un des cinq concours précédents,

ne seront admis à concourir, dans la même catégorie, que pour une récompense supérieure ou pour un rappel.

Jusqu'au 1er août 1857, les Comices pourront signaler à la Société les agriculteurs qu'ils jugent les plus dignes de récompense, en lui faisant connaître leurs travaux.

*La Société d'Émulation décernera, en 1857 et années suivantes, des récompenses spéciales,*

1° Au meilleur mémoire, appuyé d'expériences pratiques, sur les meilleures variétés de pommes de terre, 1° pour l'alimentation, 2° pour la féculerie, et sur les conditions de sol, d'exposition et de culture les plus favorables à leur production;

2° Au meilleur mémoire, appuyé d'expériences pratiques, sur le choix et l'emploi des engrais verts dans l'agriculture vosgienne;

3° A la création d'une pépinière commerciale d'arbres résineux, comprenant au moins trente espèces susceptibles d'être propagées, avec succès, sous le climat et dans les sols des Vosges, et d'être employées avec avantage au repeuplement des forêts du pays;

4° Au meilleur mémoire sur les moyens de propager la production de la cire et du miel;

5° A l'introduction, dans les Vosges, de la production de la soie, notamment au moyen des nouvelles espèces de vers propagées par les sociétés d'acclimatation;

6° Aux meilleures expériences pratiques sur la culture des plantes nouvelles, introduites par ces sociétés, telles que le sorgho, l'igname, le riz de montagne, etc.;

7° Au meilleur mémoire, appuyé d'expériences pratiques, sur les amendements les plus propres à suppléer à l'insuffis nce des cendres dans les cultures des Vosges;

8° A l'emploi en grand, dans l'agriculture vosgienne, des marnes des gisements qui existent dans le département;

9° Au meilleur mémoire sur les différentes races de l'espèce bovine, entretenues dans les Vosges, sur leurs qualités spéciales et sur les moyens de les améliorer;

10° Au meilleur mémoire sur la pratique de la castration des vaches et sur les résultats qui en ont été obtenus;

11° Au meilleur mémoire sur les moyens de concilier les intérêts de l'agriculture avec ceux de l'industrie, en ce qui concerne l'insuffisance de la main-d'œuvre;

12° Au cultivateur qui justifiera avoir tenu, le mieux et avec le plus de régularité, la comptabilité agricole de son exploitation.

A l'appui de la demande, devront être joints des extraits de ses registres et inventaires. La Commission aura le droit d'exiger la production des registres.

La Société demande aux concurrents, non des théories plus ou moins plausibles, mais des faits pratiques, clairement exposés dans les mémoires, faciles à reproduire, justifiés par des attestations dignes de foi, et qu'elle se réserve de faire vérifier quand et comment elle le jugera convenable. — La Société déterminera les récompenses d'après le mérite et l'utilité des travaux qui lui seront soumis.

Les mémoires qui n'auront pas été adressés avant le 1er juillet, ne seront examinés que l'année suivante.

La Société se propose, en outre, de décerner des récompenses aux mémoires qui lui en paraîtront dignes, et qui porteraient sur des questions agricoles non comprises dans le présent programme, et spécialement :

1° Sur les moyens de perfectionner les races de bestiaux qui existent dans les Vosges;

2° Sur l'introduction, dans les Vosges, de nouvelles espèces d'animaux qui y sont étrangères, et la domestication de celles qui, bien qu'indigènes, sont restées à l'état sauvage;

3° Sur les moyens d'arriver à la suppression de la jachère;

4° Sur les moyens d'améliorer la culture de la vigne;

5° Sur l'introduction, dans l'agriculture vosgienne, de nouveaux instruments aratoires, notamment de ceux qui

ont figuré à l'exposition universelle et qui seraient susceptibles de s'adapter aux cultures du pays.

La Société serait heureuse de voir les agriculteurs intelligents, si nombreux dans le pays, les lauréats de ses concours et les élèves des fermes-écoles se livrer aux études qu'elle sollicite, et mériter ses récompenses.

Elle se réserve le droit de publier, dans ses *Annales*, les mémoires qu'elle aura récompensés et qu'elle jugera utile de livrer à la publicité.

## 2° Industrie. — Arts mécaniques.

### PRIMES POUR 1857.

La Société décernera, en 1857, des récompenses aux inventions et perfectionnements dans les arts mécaniques et industriels, notamment dans leur application aux instruments agricoles.

Les demandes devront être adressées à la Société, avant le 1er juillet prochain : elles seront accompagnées du plan et de la description des machines. La Société se réserve le droit de les faire visiter par ses Commissaires, et même, à cet effet, d'ajourner les demandes à l'année suivante.

*La Société décernera, en 1858, une récompense, dont elle se réserve de déterminer la nature et l'importance :*

Au meilleur mémoire sur les moyens de développer l'exploitation des granits des Vosges, leur emploi dans les constructions et leur exportation hors du département.

## 3° Littérature. — Sciences. — Beaux-Arts.

La Société décernera, en 1857, des récompenses dont elle se réserve de déterminer la nature et l'importance, d'après le mérite des œuvres qui lui seront soumises :

1° *En littérature.* — Au meilleur ouvrage écrit sur les Vosges : histoire du pays, soit générale, soit particulière; recherches archéologiques, légendes ou chroniques; poésie; histoire littéraire ou artistique des Vosges; notices sur les communes, monuments, coutumes lorraines; description pittoresque de nos montagnes, au point de vue des richesses végétales, minérales et thermales qu'elles renferment; — statistique; prospérité agricole des arrondissements de la plaine;

2° *En sciences.* — A la meilleure application des sciences à l'industrie;

3° *En beaux-arts.* — Au meilleur ouvrage en peinture, gravure, dessin pittoresque, graphique ou architectural, exécuté par un Vosgien, ou sur un sujet intéressant les Vosges.

# TABLEAU

DES

# MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

## ET LES COMMISSIONS ANNUELLES

*POUR 1857.*

---

## BUREAU.

PRÉSIDENT D'HONNEUR, M. *Bourlon de Rouvre* (O. ✻), Préfet des Vosges.

PRÉSIDENT HONORAIRE, M. le comte *Siméon* (C. ✻), sénateur.

PRÉSIDENT ANNUEL, M. *Maud'heux* ✻, avocat.

VICE-PRÉSIDENT, M. *Claudel*, ancien notaire, ancien maire d'Épinal.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, M. *Laurent*, directeur du musée.

SECRÉTAIRES ADJOINTS, MM. *Chapellier*, instituteur, et *Lebrunt*, professeur au collége.

TRÉSORIER, M. *Schoël-Dolfus*.

## COMMISSIONS ANNUELLES.

### 1° COMMISSION DE COMPTABILITÉ.

MM. *Schoël-Dolfus*, président, *Claudel*, *Vadet*, *Berher*, *Grillot*, *Guery*.

### 2° COMMISSION D'ADMISSION.

MM. *Berher*, président, *Claudel*, *Baudrillard*, *Mansuy*, *Gley*, *Malgras*.

3° COMMISSION DES ANTIQUITÉS.

MM. *Laurent*, président, *Grillot*, *Gahon*, *Réveilliez*, *Sabourin*.

4° COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

MM. *Malgras*, président, *Chapellier*, *Sabourin*, *Gley*, *Maud'heux* fils, *Küss*, *Petit*, *Lebrunt*.

5° COMMISSION D'AGRICULTURE.

MM. *Claudel*, président, *Schoël-Dolfus*, *Gahon*, *Baudrillart*, *Berher*, *Deblaye*, *Ferry*, *Drappier*, *Chapellier*, *Marchal*.

6° COMMISSION D'HORTICULTURE.

MM. *Berher*, président, *Vadet*, *Guery*, *Crousse*, *Laurent*, *Deblaye*, *Schoël-Dolfus*.

7° COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DES INVENTIONS ET PERFECTIONNEMENTS DANS LES ARTS MÉCANIQUES.

MM. *N*...., président, *Laurent*, *Grillot*, *Gahon*, *Réveilliez*, *Küss*, *Delétang*.

## Membres titulaires.

1854. Baudrillart, inspecteur des forêts à Épinal.
1836. Berher, entomologiste.
1853. Bourlon de Rouvre (O. ✵), préfet des Vosges.
1850. Chapellier, instituteur public.
1840. Claudel, ancien notaire.
1847. Crousse, docteur médecin.
1853. Deblaye, propriétaire.
1829. Drappier ✵, docteur en médecine.
1853. Ferry, avocat, maire d'Épinal.

1849. Gahon, architecte.
1825. Garnier ✻, docteur en médecine.
1853. Gley, professeur au collége d'Épinal.
1825. Grillot, architecte du département.
1832. Guery, botaniste, archiviste de la préfecture.
1855. Küss, ingénieur des ponts et chaussées.
1836. Laurent, statuaire, directeur du musée des Vosges.
1856. Lebrunt, professeur de mathématiques au collége d'Épinal.
1856. Delétang, ingénieur du chemin de fer.
1854. Malgras, inspecteur d'Académie.
1853. Mansuy ✻, docteur en médecine.
1856. Marchal, agent-voyer chef.
1836. Maud'heux ✻, avocat, président de la Société.
1854. Maud'heux fils, avocat, docteur en droit.
1857. Pentecôte, pharmacien.
1856. Petit, professeur au collége d'Épinal.
1851. Réveilliez, ingénieur civil, architecte de la ville d'Épinal.
1853. Sabourin de Nanton, directeur des postes.
1852. Schœl-Dolfus, ancien directeur de la fabrique de produits chimiques d'Épinal.
1853. Vadet ✻, propriétaire, ancien officier.

**Membres associés libres** *(résidant dans le département).*

1844. Blondin, avoué à Saint-Dié, président du comice agricole.
1850. Buffet, Louis ✻, avocat à Mirecourt, ancien ministre du Commerce et de l'Agriculture.
1849. Carrière, docteur en médecine, géologue à Saint-Dié.
1843. Chevreuse, docteur en médecine à Charmes.
1855. D'Ajot, praticulteur à Thaon.
1853. Danis, architecte à Remiremont.
1832. De l'Espée, propriétaire à Charmes.
1825. Derazey, juge à Épinal.
1839. Gaudel, pharmacien à Bruyères.
1839. Gaulard, ancien professeur à Mirecourt.

1842. GRANDGEORGES, notaire à Dompaire.

1825. HENNEZEL (D'), membre du Conseil général, maire à Bettoncourt.

1829. HOUEL, ancien principal du collége de Saint-Dié.

1850. JACQUEL, curé à Liézey.

1855. KŒCHLIN, praticulteur à Thaon.

1843. LENFANT ✱, ancien président du Comice agricole de Mirecourt, juge de paix.

1842, LEQUIN, propriétaire à Lahayevaux, directeur de la ferme-école des Vosges.

1849. LIÉGEY, docteur en médecine à Rambervillers.

1855. MARTIN-HACHETTE, cultivateur à Saint-Dié.

1836. MERLIN ✱, ancien chef d'escadron d'artillerie à Bruyères.

1825. MOUGEOT ✱, naturaliste, docteur en médecine à Bruyères.

1839. MOUGEOT fils, docteur en médecine à Bruyères.

1856. MOUROT, curé à Beaufremont.

1842. NOEL, président du Comice agricole de Remiremont.

1852. PÉCHIN ✱, sous-préfet de Remiremont.

1845. PIÉROT, curé à Trémonzey.

1842. PRUINES (DE), maître de forges à Sémouze.

1836. RESAL, avocat à Dompaire, ancien représentant.

1856. SCHLUMBERGER, industriel au Val-d'Ajol.

1825. TURKC, Léopold, docteur médecin à Plombières, ancien représentant.

1855. VILLAUME, professeur de rhétorique au séminaire de Châtel.

**Membres correspondants** *(résidant hors du département)*.

1829. ALBERT-MONTÉMONT ✱, de Remiremont, homme de lettres à Paris.

1829. ALLONVILLE (comte D') (O. ✱), conseiller d'État, ancien préfet de la Meurthe.

1843. ALTMAYER, propriétaire à Saint-Avold.

1845. AUBRY, Félix, négociant à Paris, membre du jury central de l'exposition universelle.

1853. **Baud**, inspecteur des eaux thermales de Contrexéville.

1855. **Baudrillart**, professeur suppléant d'économie politique au collége de France.

1842. **Beaulieu**, membre de la Société des antiquaires de France.

1843. **Beaupré**, juge au tribunal civil à Nancy.

1832. **Bégin**, docteur en médecine, homme de lettres à Metz.

1829. **Billy (de)** ✻, ingénieur en chef des mines à Paris.

1842. **Blaise**, des Vosges ✻, professeur d'économie politique à Paris.

1836. **Boulay**, de la Meurthe, ✻, sénateur.

1845. **Charlier**, inspecteur des forêts à Caudebec.

1853. **Chérest**, professeur à l'école industrielle de Mulhausen.

1829. **Cherrière** ✻ (O. ✻), ancien sous-préfet de Neufchâteau, à Bazoilles.

1845. **Claudel**, d'Épinal, ingénieur civil à Paris.

1847. **Collomb**, Édouard, chimiste à Paris.

1856. **Commarmond**, directeur du musée de Lyon.

1836. **Cressant**, directeur de la ferme expérimentale d'Artfeuille.

1832. **Cunat** ✻, docteur en médecine, ancien chirurgien-major au 12e chasseurs, en retraite à Dijon.

1856. **Daubrée** ✻, ingénieur en chef des mines, doyen de la faculté des sciences de Strasbourg.

1836. **Defranoux**, inspecteur des contributions indirectes à Lons-le-Saulnier.

1847. **Delesse** ✻, ingénieur des mines, professeur à la faculté des sciences de Besançon.

1839. **Demidoff**, Anatole, propriétaire de mines aux monts Ourals (Russie).

1839. **Denis**, médecin à Toul.

1847. **Desbœufs** ✻, statuaire à Paris.

1847. **d'Estocquois**, professeur à la faculté des sciences de Besançon.

1825. **Didion**, de Charmes, ingénieur à Niort.

1844. **Digot**, avocat à Nancy.

1843. **Dompmartin**, docteur en médecine à Dijon.

1850. **Drankin**, docteur en médecine à Besançon.

1845. **Dumont**, juge à Saint-Mihiel.

1844. Gaillardot fils, docteur en médecine à Saïda (Syrie).
1856. Garnier, Paul, d'Épinal, horloger à Paris.
1840. Géhin (dit Vérusmaur), homme de lettres à Cherbourg.
1844. Gigault-D'Olincourt, ingénieur civil, architecte à Bar-le-Duc.
1852. Gilbert d'Hercourt, directeur de l'institut orthopédique de Lyon.
1845. Gilet, juge d'instruction à Nancy.
1845. Gley ✻, officier principal d'administration des subsistances militaires à Paris.
1844. Glœsner, professeur à Liége.
1842. Gobron, ancien élève de Roville.
1842. Gode de Liancourt, fondateur de la Société des naufrages à Paris.
1844. Godron ✻, ancien recteur, doyen de la faculté des sciences à Nancy.
1857. Grandemange, d'Épinal, calculateur.
1839. Guibal père, juge de paix à Nancy.
1844. Guillaume, aumônier de la chapelle ducale à Nancy.
1836. Hausmann ✻, ancien sous-intendant militaire, à Paris.
1829. Hubert, homme de lettres et naturaliste à Iverdun.
1848. Husson, pharmacien à Toul.
1842. Joly ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Auch.
1839. Kirschleger, professeur de botanique à Strasbourg.
1829. Languet de Sivry, propriétaire à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).
1851. Laurent, Paul, ancien professeur à l'école forestière de Nancy.
1836. Lebesque, ancien professeur au collége d'Épinal, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.
1849. Lebrun, architecte à Lunéville.
1850. Lecoq, géologue à Clermont-Ferrand, professeur à la faculté des sciences.
1844. Lepage, hommes de lettres à Nancy, archiviste du département de la Meurthe.
1836. Lemarquis ✻, ancien juge à Nancy.
1853. Lemoyne ✻, ingénieur en chef en retraite, à Paris.
1825. Levaillant de Bovent ✻, ingénieur en chef à Besançon.

1849. **Lher**, Paul, ancien fabricant à Strasbourg, ancien membre du Conseil général des Vosges.

1853. **L'Héritier** ✻, inspecteur des eaux de Plombières.

1844. **Lionnet**, professeur de mathématiques à Louis-le-Grand, à Paris.

1829. **Malgaigne** ✻, docteur en médecine à Paris.

1840. **Mansion**, directeur de l'école normale primaire de Villefranche.

1847. **Martins** ✻, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

1825. **Masson** ✻, président de chambre à Nancy.

1854. **Matheron**, ingénieur civil à Toulon.

1836. **Maulbon d'Arbaumont** ✻, ingénieur en chef, en retraite.

1847. **Mauléon (de)**, directeur-fondateur du *Recueil industriel et des beaux-arts* à Paris.

1852. **Meaume**, professeur à l'école forestière de Nancy.

1857. **Michaud**, naturaliste à Sainte-Foy-lès-Lyon.

1841. **Monnier**, propriétaire à Nancy.

1841. **Naville** (Alfred), praticulteur à Genève (Suisse).

1843. **Ottmann** père ✻, ancien capitaine d'artillerie à Strasbourg.

1845. **Oulmont**, d'Épinal, docteur en médecine à Paris.

1829. **Pensée**, Charles, d'Épinal, professeur de dessin à Orléans.

1836. **Péricault de Gravillon** ✻, lieutenant-colonel d'état major à Paris.

1847. **Perrey** ✻, professeur à la faculté des sciences de Dijon.

1825. **Petot** ✻, d'Épinal, ingénieur en chef à Napoléon-Vendée.

1841. **Pierrard**, ancien officier du génie à Verdun.

1839. **Pinet**, avocat à la cour impériale de Paris.

1829. **Piroux**, d'Épinal, directeur de l'institution des sourds-muets à Nancy.

1844. **Poirel** ✻, président de chambre à la cour impériale d'Amiens.

1829. **Riant** (l'abbé), aumônier du lycée de Strasbourg.

1841. **Riquet** ✻, médecin vétérinaire principal à Paris.

1856. **Risler**, rédacteur du *Journal d'agriculture pratique* à Paris.

1842. **Salmon**, ✻, ancien représentant du peuple, avocat général à Metz.

1829. **Saucerotte**, docteur en médecine à Lunéville.

1831. Siméon (comte) (C. ✻), sénateur, président honoraire de la Société.

1842. Simon, conseiller à la cour impériale de Metz.

1843. Simonin, médecin de l'hospice civil de Nancy, professeur à l'école de médecine.

1832. Soulacroix ✻, ancien recteur de l'Académie de Lyon, chef de division au ministère de l'instruction publique.

1829. Soyer-Willemet, praticulteur bibliothécaire à Nancy.

1854. Tadini (de), médecin oculiste à Lunéville.

1853. Thévenin, procureur impérial à Auch.

1832. Toussaint, agriculteur à Stuttgard.

1829. Turck, docteur en médecine à Paris.

1843. Turck, Amédée, fondateur de l'école d'agriculture de Sainte-Geneviève, près Nancy.

1844. Vagner, homme de lettres à Nancy.

1845. Valdezey, médecin à Liancourt.

1829. Vergnauld-Romagnésie, négociant à Orléans.

1843. Villepoix (de), ancien professeur d'agriculture à Roville, pharmacien à Eu.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

## DANS LE 2e CAHIER DU TOME IX. — ANNÉE 1856.




Widener Library
3 2044 105 529 648